

OCTOBRE 2025 | VOLUME 32

AFRICA'S PULSE

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

**COMMENT CRÉER
DES EMPLOIS
EN AFRIQUE**



RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit par le Bureau de l'économiste en chef pour la région Afrique, sous la supervision générale de Ndiame Diop et d'Ousmane Diagana. L'équipe pour ce numéro d'Africa's Pulse, sous la direction d'Andrew L. Dabalen et de Cesar Calderon, comprenait Megumi Kubota, Vijdan Korman, Sena Kimm Gnanon, Simeon Koffi, Ayan Qu (section 1), Heidi Kaila et Nicholas Woolley (section 2).

Le rapport a bénéficié des précieuses contributions de Tsegaye Assayew, Elizabeth Mary Foster, Muazu Ibrahim, Dawit Mekonnen, Patricio Ezequiel Merlani, Ana Maria Oviedo, Edoardo Palombo et Haoyu Wu (section 1).

La section du thème central de ce volume, intitulée « Des voies vers la création d'emplois en Afrique » a été rédigée par Justice Tei Mensah, avec les conseils des directeurs régionaux Abebe Adugna, Daniel Dulitzky, Trina S. Haque, Chakib Jenane, Michel Rogy, Anna Wellenstein et Hassan Zaman. James Cust, Andres Garcia, Aparajita Goyal, Heidi Kaila et Alba Suris Coll Vinent ont apporté de précieuses contributions.

L'évaluation par les pairs du rapport a été menée à bien par Edoardo Palombo (section 1) et Marcio Cruz (section 2).

Des commentaires sur la section 2 ont été apportés par Tania Begazo, Nabil Chaherli, Ravi Shankar Chaturvedi, Tommy Chrimes, Moulay Driss Zine Eddine El Idrissi, Michael Evers, Rifat Hasan, Emma Wadie Hobson, Leonardo Iacovone, Douglas Kazibwe, Ayhan Kose, Shaun Mann, Joseph Mawejje, Isaac Kwamena Nunoo, Edoardo Palombo, Nidhi Sunil Parekh, Douglas Pearce, Maryam Salim, Maheshwor Shrestha, Kersten Stamm, Louise Twining-Ward, Alex Twinomugisha, Robert Utz et Waly Wane.

Les économistes pays au sein de la pratique mondiale Macroéconomie, commerce et investissement de la Banque mondiale ont apporté une contribution précieuse à ce rapport. Kodzovi Senu Abalo, Tano Michel Aka, Samba Ba, Benedicte Baduel, Mamadou Tanou Balde, Nimonka Bayale, Francis Ghislain Ngomba Bodi, Mahugnon Stanislas Cedric Deguenonvo, Nelson Tisso Miezi Eduardo, Jakob Engel, Laura Sofia Olivera Garrido, Tshepho Candy Babatshi Gasha, Chadi Bou Habib, Marek Hanusch, Gloria Aitalohi Joseph-Raji, Kabinet Kaba, Priscilla Kandoole, Wilfried Kouame, Vanessa-Paradis Olakemi Dovonou Lamissi, Samer Naji Matta, Aghassi Mkrtchyan, Lenkinyi Ngariapusi Mollel, Anwar Mussa, Jacques Morisset, Ibrahim Nana, Dumisani Sihle Ngwenya, Miguel Angel Saldarriaga Noel, Felix Oppong, Abdoulaye Ouedraogo, Joaquin Marandino Peregalli, Jorge Tudela Pye, Monaheng M. Seleteng, Joseph Simumba, Victor Steenbergen, Gweh Gaye Tarwo, Erick Tjong, Sering Touray, Djedje Hermann Yohou, Marilyn Florence Mafoboue Youbi et Dalia Mohamed Elfatih Zein ont fait part de leurs commentaires et suggestions spécifiques.

La communication, les relations avec les médias et l'engagement des parties prenantes ont été dirigés par Flore de Préneuf, en collaboration avec l'équipe des Relations extérieures et institutionnelles, composée de Patricia Riehn Berg, Kimberly Bumgarner, Elodie Millet Castel, Laure de Petiville, Marie Duffour, Georgette Dwomoh-Appiah, Ramatoulaye George-Alleyne, Artem Kolesnikov, Joana Francisca Da Neves Lopes, Daniella Van Leggelo Padilla et Aby Toure.

Beatrice Berman, Abrah Desiree Brahma, Kenneth Omondi et Rose-Claire Pakabomba ont assuré la production, la promotion interne et le soutien logistique. L'édition a été assurée par Sandra Gain. La version électronique et imprimée a été réalisée par Bill Pragluski, et la couverture conçue par Rajesh Sharma. La traduction française a été faite par une équipe de JPD Systems sous la direction de Jean-Paul Dailly et de Maria Deverna.

OCTOBRE 2025 | VOLUME 32

AFRICA'S PULSE

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

COMMENT CRÉER DES EMPLOIS EN AFRIQUE



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

© 2025 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

1 2 3 4 28 27 26 25

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre Pathways to Job Creation in Africa (Africa's Pulse, No. 32) en octobre 2025. En cas de contradictions, la langue originelle prévaudra.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou contradictions dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation qui serait faite ou non des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations, les liens/notes de bas de page et toute autre information figurant dans le présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. La citation d'ouvrages d'autres auteurs ne signifie pas que la Banque mondiale approuve les points de vue de ces auteurs ou le contenu de leurs ouvrages.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme, une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/>. Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : La Banque mondiale. 2025. Comment créer des emplois en Afrique. Africa's Pulse, No. 32 (Fall 2025). Washington, DC : La Banque mondiale. doi : 10.1596/978-1-4648-2297-1. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour toute demande de renseignements sur les droits et licences, prière de s'adresser à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (digital) : 978-1-4648-2297-1

DOI : 10.1596/978-1-4648-2297-1

Conception de la page de couverture : Rajesh Sharma

Table des matières

Résumé	1
Section 1. Développements récents et perspectives	7
1.1 Perspectives de croissance en Afrique subsaharienne	7
1.2 L'environnement mondial	20
1.3 Performances macroéconomiques de l'Afrique subsaharienne.	25
1.4 Risques pour les perspectives	39
Section 2. Comment créer des emplois en Afrique.....	45
2.1 Contexte : le défi de l'emploi en Afrique	45
2.2 Libérer les moteurs de la création d'emplois	50
2.3 Secteurs d'opportunité : une analyse sectorielle approfondie du potentiel de création d'emplois	69
2.4 Conclusion	92
Section 3. Politiques budgétaires en faveur de l'emploi.....	93
Appendice A : Tableaux macroéconomiques	100
Appendice B : Classification des pays.....	102
Références	103

Cartes

- 2.1 Réseau ferroviaire de l'Afrique subsaharienne, planifié et construit, 1890-1960 55
- 2.2 Accès aux possibilités commerciales publiques, par situation socio-économique, 2021 . 66

Encadrés

- 1.1 Mises à jour récentes du seuil mondial de pauvreté et implications pour la pauvreté régionale. 19
- 2.1 Coup de projecteur sur les pays 73
- 2.2 Zoom sur la Zambie et le corridor de Lobito. 79
- 2.3 Coup de projecteur sur les pays 80

Figures

- 1.1 Pays d'Afrique subsaharienne confrontés aux plus grands défis en matière d'emploi, 2025-2050. 8
- 1.2 Décomposition de la croissance du revenu du travail, 2000-2019. 9
- 1.3 Indice des directeurs d'achat dans les pays d'Afrique subsaharienne. 12
- 1.4 Contribution à la croissance du PIB en Afrique subsaharienne, 2019-2027. 14
- 1.5 Croissance du PIB selon les régions en Afrique subsaharienne, 2023-2027 15
- 1.6 Pauvreté régionale, 2022-2027 18
- 1.7 Cinq pays comprennent la moitié des pauvres en Afrique subsaharienne, 2024 18
- 1.8 La pauvreté devrait augmenter dans les pays riches en ressources et fragiles 19
- 1.9 Croissance de la production mondiale 20
- 1.10 Indice mondial des directeurs d'achat. 20
- 1.11 Inflation globale, 2020-2025. 21
- 1.12 Incertitude liée aux politiques commerciales mondiales, 2000-2025 21
- 1.13 Prévisions des prix des produits de base 22
- 1.14 Indices des prix des produits de base du Groupe de la Banque mondiale. 23
- 1.15 Inflation de l'IPC en Afrique subsaharienne, 2022-2027 25
- 1.16 Inflation mensuelle de l'IPC en Afrique subsaharienne, 2019-2025 26
- 1.17 Inflation de l'IPC et cours internationaux des produits de base, 2021-2025 26
- 1.18 Devises en Afrique subsaharienne, 2024 et 2025 27
- 1.19 Taux directeurs en Afrique subsaharienne 28
- 1.20 Déficits budgétaires et primaires en Afrique subsaharienne, 2019-2027 29
- 1.21 Recettes, dépenses et solde primaire en Afrique subsaharienne, 2019-2027 29
- 1.22 Solde primaire en Afrique subsaharienne par groupe de pays, 2022-2027. 30
- 1.23 Ratio dette publique/PIB en Afrique subsaharienne, 2014-2025 30
- 1.24 Dette publique dans les pays à faible revenu en Afrique subsaharienne, 2014-2024 . . . 31
- 1.25 Composition de la dette publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne par type de créancier, 2014-2023 31
- 1.26 Service de la dette extérieure et intérieure dans les pays à faible revenu en Afrique subsaharienne (en pourcentage du PIB) 32
- 1.27 Risque de surendettement extérieur dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2014-2025 . 33
- 1.28 Ratio médian service de la dette extérieure/exportations en Afrique subsaharienne par catégorie de risque, 2014-2023 34
- 1.29 Coût des nouveaux emprunts extérieurs, 2014-2023 34
- 1.30 Émissions d'obligations souveraines par les pays d'Afrique subsaharienne 35
- 1.31 Rendements de référence et écart souverain de l'indice EMBI Global, 2017-2025 36
- 1.32 Indicateurs de transparence de la dette en Afrique subsaharienne, 2023-2024. 37
- 2.1 Croissance de la population en âge de travailler 46

2.2	Travailleurs en Afrique subsaharienne, par type d'emploi	47
2.3	Croissance par habitant et durée des expansions, par région	48
2.4	Part des grandes et moyennes entreprises par rapport au Vietnam	48
2.5	Cote de confiance des citoyens africains concernant les efforts de leur gouvernement en matière de création d'emplois	49
2.6	Cadre pour la création d'emplois	50
2.7	Incidence des coupures d'électricité dans les différentes régions et dans les pays d'Afrique subsaharienne	51
2.8	Effets des coupures d'électricité sur l'emploi au Ghana, 1998-2017	52
2.9	Effets de l'accès à l'Internet haut débit sur les investissements directs étrangers et l'emploi	54
2.10	Entreprises touchées par les problèmes de transport dans les différentes régions et les pays d'Afrique subsaharienne	56
2.11	Indice du capital humain dans les pays d'Afrique subsaharienne	57
2.12	Cycle de vie des microentreprises dans certains pays d'Afrique subsaharienne par rapport aux États-Unis	59
2.13	Obstacles à l'entrée sur le marché dans certains pays d'Afrique subsaharienne.	60
2.14	Concurrence sur le marché dans certains pays d'Afrique subsaharienne	61
2.15	Prévisions de création d'emplois grâce à la mise en œuvre de la ZLECAf.	64
2.16	Part des entreprises dénonçant des actes de corruption dans les différentes régions	67
2.17	Qualité de la réglementation dans les différentes régions.	67
2.18	Composantes des systèmes agroindustriels	69
2.19	Parts de l'emploi dans les systèmes agroindustriels en Afrique subsaharienne	70
2.20	Emploi dans le secteur extractif	75
2.21	Prévisions de la demande mondiale en minéraux de la transition énergétique, 2001-2050	76
2.22	Perspectives d'approvisionnement en minéraux pour certains pays d'Afrique subsaharienne, 2021-2040	76
2.23	Emploi dans le secteur du tourisme en Afrique, par âge et par sexe, 2019-2023	80
2.24	Emplois créés dans le secteur du tourisme en Afrique subsaharienne	81
2.25	Arrivées touristiques, recettes et contribution au PIB en Afrique subsaharienne	81
2.26	La croissance de l'emploi dans le secteur du tourisme en Afrique subsaharienne dépasse celle du reste du monde, 2022-2025	82
2.27	Indice de développement du voyage et du tourisme en Afrique, 2024	83
2.28	Part du revenu consacrée au logement dans les différentes régions	85
2.29	Prix des maisons neuves et prêts hypothécaires dans certains pays d'Afrique subsaharienne	86
2.30	Densité des professionnels de santé par région	89

Tableaux

B1.1.1	Part des pauvres dans le monde selon les anciens et nouveaux seuils de pauvreté mondiaux et PPA, par région	19
2.1.	Pays d'Afrique subsaharienne ayant imposé des restrictions à l'exportation de minerais et de métaux bruts, 2009-2025	78
3.1	Trains de mesures et impacts économiques potentiels au Kenya	99
A.1	Croissance du PIB réel à prix constants (%) et Indice des prix à la consommation, variation annuelle	100
A.2	Solde budgétaire (% du PIB) et Dette des administrations publiques.	101
B.1	Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale	102
B.2	Afrique de l'Est et australe	102

Résumé

La croissance économique reste forte et sa dynamique se maintient malgré un environnement mondial difficile

- La dynamique de croissance économique en Afrique subsaharienne demeure robuste, malgré l'incertitude croissante qui entoure les politiques mondiales. Après avoir atteint un creux en 2023, l'activité régionale devrait progresser de 3,8 % en 2025, contre 3,5 % en 2024, avant de s'accélérer pour atteindre une moyenne annuelle de 4,4 % sur la période 2026-2027. Les prévisions pour 2025 ont été relevées de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'édition d'avril 2025 d'*Africa's Pulse*. Cette révision à la hausse concerne 30 des 47 pays de la région, y compris des économies majeures telles que l'Éthiopie (+0,7 point), le Nigéria (+0,6 point) et la Côte d'Ivoire (+0,5 point), qui enregistrent des améliorations significatives.
- L'accélération attendue de la croissance en 2025 repose en grande partie sur l'amélioration des termes de l'échange dans plusieurs pays, favorisant la stabilisation — voire l'appréciation — des monnaies locales. La décrue de l'inflation dans de nombreux États a permis un assouplissement progressif de la politique monétaire, renforçant le pouvoir d'achat des ménages et ouvrant la voie à de nouvelles baisses des taux d'intérêt. Ces conditions soutiennent la reprise de la consommation privée et de l'investissement. Toutefois, les efforts d'assainissement budgétaire en cours pourraient continuer à freiner l'activité et ralentir le rythme de la reprise dans certaines économies.
- La faible exposition commerciale des pays d'Afrique subsaharienne aux États-Unis les a relativement protégés des effets de la hausse des droits de douane américains. Néanmoins, l'incertitude entourant la mise en œuvre et la durée de ces mesures demeure élevée. Elle s'ajoute à un appétit modéré des investisseurs internationaux et à un resserrement de l'offre de financement extérieur, ce qui pourrait limiter les perspectives de croissance. Par ailleurs, le niveau élevé de surendettement dans plusieurs pays accroît leur vulnérabilité aux chocs extérieurs, réduisant leur capacité à répondre efficacement aux perturbations économiques mondiales.
- Mesurée par habitant, la croissance du PIB en Afrique subsaharienne reste insuffisante pour réduire sensiblement l'extrême pauvreté ou améliorer la répartition des revenus. Le revenu réel par habitant devrait augmenter de 1,3 % en 2025, contre 1,0 % en 2024, et atteindre 1,9 % d'ici 2026-2027. Cette progression marque une reprise graduelle après une décennie de chocs successifs, mais demeure trop faible pour entraîner une baisse significative de la pauvreté. Après avoir culminé à 50 % en 2024, le taux de pauvreté — mesuré à 3 USD par jour et par habitant en parité de pouvoir d'achat international de 2021 — devrait reculer à 48,4 % en 2027. Le nombre total de personnes vivant dans la pauvreté passerait ainsi de 576 millions en 2022 à 671 millions en 2027.

L'inflation diminue dans toutes les économies africaines, mais des risques subsistent concernant la stabilité des prix.

- L'inflation des prix à la consommation poursuit son recul dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, bien que le rythme varie d'un pays à l'autre. Après avoir culminé à 9,3 % en 2022, le taux d'inflation médian est descendu à 4,5 % en 2024 et devrait se stabiliser entre 3,9 % et 4,0 % par an sur la période 2025-2026. Le nombre de pays affichant une inflation à un chiffre est passé de 27 en 2022 à 37 en 2025-2026. En 2025, près de 60 % des pays de la région ont enregistré un ralentissement de l'inflation par rapport à l'année précédente. Toutefois, neuf d'entre eux — l'Angola, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Nigéria, São Tomé-et-Principe, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe — devraient encore connaître des taux d'inflation à deux chiffres.
- La baisse ou la stabilisation de l'inflation dans la région s'explique en partie par des prix plus favorables des matières premières et une moindre volatilité des taux de change. En août 2025,

l'indice des prix des denrées alimentaires de la Banque mondiale avait reculé de 4 % en glissement annuel, tandis que le prix du pétrole brut Brent avait chuté de 16 %. Parallèlement, les principales devises régionales se sont appréciées ou sont restées stables, portées par des conditions financières plus souples. Ces évolutions ont permis une diminution des prix intérieurs des carburants et des produits alimentaires dans la plupart des pays.

- Pour l'avenir, la poursuite du recul de l'inflation dépendra largement de l'évolution des prix des matières premières, notamment du pétrole et des denrées alimentaires. Une gestion rigoureuse des finances publiques et de la dette, combinée à des réformes visant à accroître la productivité, sera cruciale pour consolider le renforcement récent des monnaies régionales. Face à l'atténuation des pressions inflationnistes, la majorité des banques centrales d'Afrique subsaharienne ont amorcé une baisse de leurs taux d'intérêt ou suspendu leur politique monétaire restrictive pendant plusieurs mois. Malgré cela, le risque d'un regain d'inflation demeure, alimenté par les incertitudes politiques à l'échelle mondiale.

Dans un contexte de dépenses d'intérêt et de niveaux d'endettement élevés, les positions budgétaires primaires des gouvernements sont globalement équilibrées

- Les déficits primaires en Afrique subsaharienne se sont progressivement résorbés depuis leur pic de 2020 et devraient se transformer en excédents d'ici 2026-2027, témoignant des efforts soutenus d'assainissement budgétaire. Le déficit primaire régional est passé de 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2020 à une moyenne estimée de 0,3 % en 2024, et devrait devenir un excédent de 0,1 % du PIB à l'horizon 2026-2027. Sur cette période, une amélioration du solde primaire est attendue dans 29 des 47 pays, avec une hausse cumulative médiane de 1,3 point de pourcentage du PIB.
- Cependant, les déficits budgétaires globaux demeurent élevés, en grande partie à cause du poids des paiements nets d'intérêts sur la dette publique. Ces paiements devraient représenter entre 2,9 % et 3,3 % du PIB entre 2023 et 2026, contraignant les gouvernements à réaffecter des ressources initialement destinées aux services publics essentiels. Dans près de quatre pays sur cinq, les dépenses liées aux intérêts de la dette dépassent celles consacrées à la santé ou à l'éducation.
- Le risque de surendettement souverain reste préoccupant en Afrique subsaharienne, avec des conséquences majeures sur la stabilité budgétaire et les perspectives de développement. Le nombre de pays en situation de surendettement ou exposés à un risque élevé a presque triplé, passant de huit en 2014 à 23 en 2025 — soit 49 % de la région. Cette détérioration résulte d'un ensemble de facteurs : l'héritage des emprunts contractés durant les crises, la faiblesse persistante des recettes publiques, le recours accru à des financements non concessionnels hors des circuits multilatéraux traditionnels, ainsi que les lacunes dans les dispositifs de gestion de la dette.

COMMENT CRÉER DES EMPLOIS

La création d'emplois en Afrique subsaharienne représente un défi énorme que ne peut relever le modèle de croissance actuel.

- L'Afrique subsaharienne traverse actuellement la transformation démographique la plus marquante et la plus rapide au monde, et ce, dans l'histoire récente. Entre 2025 et 2050, sa population en âge de travailler devrait croître plus vite que dans toute autre région en développement, avec plus de 620 millions de personnes supplémentaires sur le marché du travail. Cela représente plus des trois quarts de l'augmentation nette enregistrée dans l'ensemble des marchés émergents et des économies en développement. Cette dynamique intervient dans un contexte de vulnérabilités multiples : conflits persistants, impacts croissants du changement climatique et fragilité des finances publiques.

- Sur le plan de l'emploi, la région est confrontée à un double défi : d'une part, accélérer la création d'emplois pour absorber une population active en forte expansion ; d'autre part, garantir que ces emplois soient mieux rémunérés, plus stables et porteurs de perspectives. Le taux d'activité en Afrique subsaharienne figure parmi les plus élevés au monde — 75 % pour les hommes et 65 % pour les femmes âgés de 15 ans et plus. Pourtant, la majorité des nouveaux entrants sur le marché du travail rejoignent des secteurs informels, caractérisés par une faible productivité et des perspectives limitées en matière de croissance des revenus, de réduction de la pauvreté et de mobilité sociale. Les emplois salariés ne représentent que 24 % de l'ensemble des emplois, et ce chiffre est encore plus faible si l'on exclut l'Afrique australe.
- Pour répondre à ces enjeux, l'Afrique subsaharienne doit adopter un nouveau modèle de croissance fondé sur le développement des moyennes et grandes entreprises, véritables moteurs de productivité et de création d'emplois. Les modèles actuels ne génèrent pas suffisamment d'emplois salariés : une hausse de 1 point de pourcentage du PIB ne se traduit que par une augmentation de 0,04 point de l'emploi salarié. Ce décalage souligne l'urgence d'une stratégie de croissance plus inclusive, axée sur la productivité et capable de générer des emplois de qualité dans tous les secteurs.
- La région a besoin de systèmes de production mieux structurés et plus performants, reposant sur une part accrue de moyennes et grandes entreprises capables de réaliser des économies d'échelle et de créer des emplois spécialisés et mieux rémunérés. Or, la majorité des entreprises restent petites et informelles, ce qui limite leur capacité à générer des emplois productifs. Avec 73 % des emplois concentrés dans des unités indépendantes ou familiales, la région souffre d'un manque de taille critique et d'efficacité, freinant la productivité et la création d'emplois formels à grande échelle. Un changement structurel du modèle de croissance s'impose pour relever ce défi.

Activer les leviers de la croissance de l'emploi

- La création d'emplois à grande échelle en Afrique subsaharienne dépendra de la capacité à réduire les coûts liés à l'environnement des affaires. Cette amélioration permettra aux entreprises existantes de se développer et encouragera l'implantation de nouvelles entreprises à forte croissance sur le marché africain. Pour y parvenir, il est essentiel de lever les contraintes structurelles qui freinent le développement du secteur privé, en adoptant des politiques visant à : (1) renforcer les infrastructures essentielles et les compétences de la main-d'œuvre ; (2) instaurer un climat des affaires plus favorable ; et (3) consolider les capacités des États et de leurs institutions.
- *Les infrastructures de base* — qu'il s'agisse des réseaux de transport ou des technologies à usage général comme les systèmes énergétiques et numériques — jouent un rôle clé dans la croissance de tous les secteurs productifs. Une énergie fiable et abordable est indispensable au bon fonctionnement des économies modernes. Or, l'accès limité à l'électricité et les coupures fréquentes de courant demeurent les principaux obstacles à l'activité commerciale en Afrique, régulièrement cités par les entreprises comme des facteurs majeurs de hausse des coûts d'exploitation. Par exemple, il a été démontré qu'un approvisionnement électrique peu fiable en Afrique subsaharienne peut réduire les taux d'emploi de 5 à 14 points de pourcentage. En Afrique du Sud, les récentes coupures d'électricité à l'échelle nationale ont entraîné une baisse de 1,6 point du taux d'emploi. Il est donc crucial de moderniser les infrastructures électriques, d'accroître les capacités de production et d'améliorer la viabilité financière des services publics. L'initiative **Mission 300**, portée par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, vise à connecter 300 millions de personnes à l'électricité d'ici 2030, contribuant ainsi à améliorer l'accès et la fiabilité énergétique dans toute la région.
- *Économie numérique*. Les politiques publiques devraient prioriser la réduction des barrières financières à l'adoption et à l'utilisation généralisée des technologies numériques, qui ont démontré leur potentiel à stimuler les investissements directs étrangers, à accroître la productivité et l'emploi

des entreprises, et à contribuer à la réduction de la pauvreté. L'arrivée des câbles sous-marins à fibre optique a considérablement amélioré l'accès à l'internet haut débit en Afrique, entraînant une hausse de l'emploi de 5 à 7 % dans des pays comme le Bénin, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Kenya, la Namibie, le Nigeria, le Togo et la Tanzanie. Les stratégies nationales devraient promouvoir un accès numérique abordable, développer les infrastructures et renforcer les systèmes de données, en s'appuyant sur des installations partagées et des pôles dédiés à l'entrepreneuriat et à la formation.

- ▶ *Transports.* L'amélioration des réseaux routiers et ferroviaires, ainsi qu'une planification intégrée des infrastructures, sont essentielles pour relier les centres de production, réduire les coûts logistiques, accroître la productivité et stimuler la création d'emplois. En Afrique, le transport routier assure entre 80 % et 90 % du transport de marchandises. Pourtant, la région souffre d'infrastructures routières et ferroviaires insuffisantes, ainsi que d'un manque d'acteurs logistiques de grande envergure capables de soutenir le bon fonctionnement des marchés. Cette situation entraîne des coûts de transport élevés, représentant jusqu'à 15 % à 20 % du coût total des importations pour les pays enclavés. On estime que la faiblesse des infrastructures ajoute entre 30 % et 40 % au coût du commerce intrarégional. Combinée aux retards de traitement et aux barrières non tarifaires, elle contribue à une perte de 37 % des denrées alimentaires produites localement.
- ▶ *Capital humain.* Le renforcement des compétences en Afrique subsaharienne repose sur la mise en place d'un écosystème de formation capable de produire des résultats tangibles à tous les niveaux. Cela implique : (1) le développement des compétences fondamentales — calcul, lecture, mais aussi compétences comportementales telles que l'adaptabilité, la gestion du temps, la résolution de problèmes, l'esprit critique, la persévérance, le travail d'équipe, la collaboration, le leadership et la gestion ; et (2) l'acquisition de compétences techniques spécifiques, à travers la revitalisation de l'enseignement technique et professionnel, ainsi que le renforcement des formations avancées au niveau tertiaire. Cet écosystème doit être aligné sur les besoins des secteurs clés de la croissance, tels que l'économie numérique et l'industrie manufacturière — notamment l'agro-industrie, les produits pharmaceutiques, les matériaux de construction et les équipements liés aux énergies renouvelables. Il doit également garantir sa pertinence par une collaboration étroite avec les acteurs industriels.
- ▶ *Un environnement commercial favorable.* Pour accélérer la transformation économique et favoriser la création d'emplois plus productifs et durables, les gouvernements doivent s'attacher à renforcer l'écosystème commercial. L'organisation actuelle de la production freine l'expansion des entreprises, limitant ainsi le nombre d'acteurs à forte croissance capables de stimuler l'innovation, la productivité et la qualité de l'emploi. Réduire le coût du capital — en particulier pour les jeunes entreprises à fort potentiel — suppose le développement de marchés financiers plus profonds, offrant des solutions de financement par capitaux propres. Or, ces jeunes entreprises dépendent fortement de financements étrangers, rares et souvent concentrés sur quelques start-ups de premier plan. Plus de 80 % du financement des start-ups africaines provient de l'extérieur du continent. Des régimes fiscaux stables et prévisibles permettent aux entreprises de planifier à long terme, d'investir, de se développer et de créer des emplois. Pour en tirer pleinement parti, les gouvernements doivent investir dans l'administration fiscale, améliorer la qualité des services publics et renforcer les cadres réglementaires.
- ▶ L'expansion et l'innovation des entreprises sont également limitées par la taille restreinte des marchés nationaux. Les marchés africains sont souvent petits et fragmentés, tant sur le plan géographique qu'institutionnel, avec une intégration régionale encore faible et des barrières commerciales qui entravent le développement transfrontalier. À l'échelle nationale, des politiques favorables à la concurrence devraient harmoniser les règles du jeu en matière de marchés publics, de licences et de conformité réglementaire. Des réglementations transparentes et prévisibles, associées à une simplification des procédures d'enregistrement, peuvent réduire les coûts et les

délais d'entrée sur le marché. Il est également essentiel de renforcer les pouvoirs des autorités de concurrence pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles et faciliter l'accès au marché pour les nouvelles entreprises. À l'échelle régionale et mondiale, une intégration plus poussée et une meilleure facilitation des échanges sont cruciales. La mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine représente une opportunité unique de créer un marché intégré et de transformer durablement le paysage économique de la région.

- ▶ *Des États et des institutions compétents.* La création d'emplois et le développement d'un environnement commercial sain reposent sur des institutions solides et inclusives. Celles-ci sont essentielles pour garantir la paix et la stabilité, lutter contre la corruption et fournir des services publics de qualité. Des politiques inclusives alignent les incitations en faveur d'une croissance généralisée, tandis que des politiques exclusives favorisent la concentration du pouvoir entre les mains d'élites, faussent les marchés et limitent la concurrence. De nombreuses entreprises africaines rencontrent des obstacles réglementaires majeurs, souvent contraints de recourir à des pots-de-vin ou à des paiements informels pour accéder à des services essentiels tels que l'enregistrement, la fiscalité ou les marchés publics. Près d'une entreprise sur quatre dans la région — soit environ 1,5 fois la moyenne mondiale — déclare être confrontée à des demandes de corruption pour obtenir des contrats gouvernementaux. La faiblesse de la qualité réglementaire, les conflits et l'instabilité découragent les investissements et entravent l'entrée de nouvelles entreprises. Les réformes de la gouvernance doivent être adaptées aux réalités locales et centrées sur la transparence, la responsabilité et l'efficacité institutionnelle.
- ▶ La levée des obstacles au développement du secteur privé permettra de libérer le potentiel de croissance dans les secteurs productifs à forte capacité de création d'emplois à grande échelle. Parmi les secteurs les plus prometteurs figurent l'agroalimentaire, le tourisme et l'hôtellerie, les soins de santé, le logement et la construction, les services numériques et l'industrie manufacturière — notamment les chaînes de valeur minières. Les pays doivent agir de manière résolue pour exploiter leurs avantages comparatifs dans ces domaines.
- ▶ *Les emplois aujourd'hui.* Pour répondre aux défis de l'emploi, il est nécessaire de mettre en œuvre un programme politique global combinant des mesures à court terme et des stratégies à long terme. Si de nombreuses recommandations de ce rapport visent à promouvoir l'emploi par le biais d'une transformation économique structurelle, il est tout aussi urgent de créer des opportunités immédiates pour les personnes entrant sur le marché du travail ou en quête d'emplois de meilleure qualité. Les investissements dans la santé des adultes et la formation aux compétences techniques et numériques peuvent rapidement améliorer la productivité de la main-d'œuvre. En parallèle, les programmes de travaux publics et les interventions « cash-plus » — qui associent transferts monétaires, formation ou dotation en actifs — peuvent offrir un soutien immédiat aux populations pauvres et ouvrir la voie à des emplois durables.
- ▶ En Afrique, les travaux publics de grande envergure intensifs en main-d'œuvre contribuent à lutter contre la dégradation de l'environnement. Ils incluent des initiatives de reboisement, de restauration des terres et de développement d'infrastructures durables. Parmi les exemples emblématiques figurent la campagne Green Legacy en Éthiopie, la Grande muraille verte dans le Sahel, ou encore le projet Climate Smart Enhanced Public Works au Malawi.
- ▶ Au-delà de la restauration de l'environnement, les services communautaires promeuvent également l'élargissement des opportunités d'emploi. Cela inclut notamment des programmes axés sur les travailleurs de la santé, comme le système de santé communautaire au Rwanda ou les cases de santé gérées par les communautés au Sénégal, ainsi que des centres d'accueil de la petite enfance, tels que le Fonds pour l'emploi social en Afrique du Sud, le programme de DPE à domicile au Rwanda et les crèches mobiles au Burkina Faso.

Section 1. Développements récents et perspectives

1.1 PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La croissance en Afrique subsaharienne a maintenu son élan dans un environnement politique mondial complexe.

Après avoir rebondi depuis son creux de 2023, la croissance dans la région a maintenu son rythme malgré l'incertitude économique mondiale, les tensions commerciales internationales et les coûts d'emprunt élevés. L'activité économique en Afrique subsaharienne devrait croître de 3,8 % en 2025, soit une légère hausse par rapport aux 3,5 % enregistrés en 2024, puis continuer à s'accélérer pour atteindre un taux annuel moyen de 4,4 % en 2026-2027. L'amélioration des termes de l'échange réduit les déséquilibres extérieurs et renforce les monnaies, ce qui entraîne des taux d'inflation réduits dans la plupart des pays de la région. En conséquence, la politique monétaire s'assouplit progressivement et soutient de plus en plus la consommation et l'investissement privés. L'assainissement budgétaire, nécessaire du fait des larges déficits publics et de l'endettement public élevé, continuera de peser sur l'activité économique.

La croissance en Afrique subsaharienne revient progressivement aux taux moyens d'avant la COVID-19. La région semble bien placée pour absorber l'impact de la hausse des droits de douane des États-Unis, compte tenu de son exposition commerciale relativement faible à ce pays et de la réorientation de ses échanges vers d'autres marchés. Les droits de douane réciproques annoncés par le gouvernement des États-Unis en août ont représenté une baisse des taux sur les exportations pour la plupart des pays africains (par rapport aux annonces d'avril 2025). Bien que les tensions commerciales se soient récemment apaisées, l'incertitude entourant la politique mondiale sur les échanges reste élevée. Cela reflète l'ambiguïté au sujet des futures mesures tarifaires des États-Unis et de la probabilité et de l'ampleur des mesures de rétorsion. Les perspectives de croissance dans la région restent orientées à la baisse en raison des effets indirects de l'incertitude sur la politique commerciale, de l'affaiblissement de l'appétit des investisseurs mondiaux et de la contraction de l'offre de financement extérieur (y compris l'expansion limitée des prêts multilatéraux).

La croissance par habitant en Afrique subsaharienne devrait s'accélérer pour atteindre 1,3 % en 2025, contre 1,0 % en 2024, avant de progresser encore légèrement jusqu'à 1,9 % en 2026-2027. Après les chocs successifs des dix dernières années, la reprise n'a pas encore pris suffisamment d'ampleur. Malgré la hausse récente, la croissance dans la région n'a atteint ni le niveau ni le caractère inclusif nécessaires pour réduire fortement l'extrême pauvreté ou améliorer la distribution des revenus. La prestation de services publics reste faible, et l'environnement économique général peine à générer suffisamment d'emplois et d'opportunités de qualité et bien rémunérés pour la population.

Dans le contexte de la transition démographique massive qui s'opère actuellement dans la région, il est urgent d'accélérer la croissance afin de créer des emplois de qualité. Au cours du quart de siècle à venir, la population en âge de travailler augmentera plus rapidement en Afrique subsaharienne que dans les autres régions en développement. De 2025 à 2050, la hausse nette de la population en âge de travailler dans la région devrait dépasser 620 millions de personnes, soit plus des trois quarts de l'augmentation nette enregistrée dans l'ensemble des marchés émergents et des pays en développement.¹

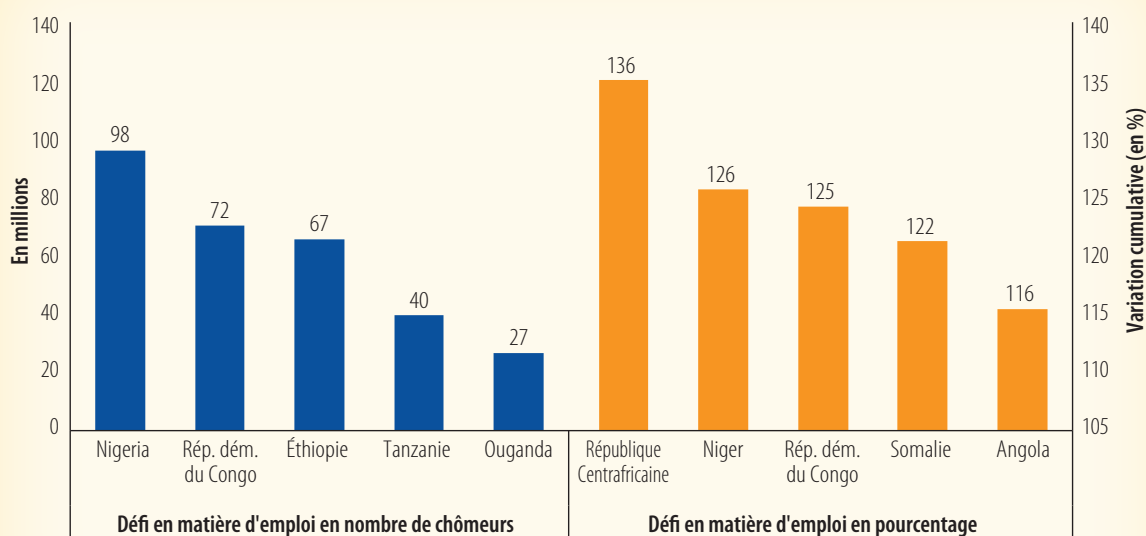
Cependant, la croissance économique en Afrique subsaharienne ne se traduit pas facilement par la création d'emplois : une augmentation de 1 point de pourcentage de la croissance est associée à une progression moyenne de 0,04 point de pourcentage de la part des personnes en âge de travailler ayant

¹ Banque mondiale (2025 b).

un emploi salarié.² Cette faible réactivité est aggravée par les performances décevantes de l'activité économique et par la croissance démographique rapide. Au cours du premier quart du XXI^e siècle, l'activité économique en Afrique subsaharienne n'a connu une croissance annuelle moyenne que de 4 %, malgré la bonne performance enregistrée dans la région entre 2000 et 2014, avec une progression du produit intérieur brut (PIB) de 5,3 % par an. Cela se traduit par des taux de croissance par habitant de 1,3 % et 2,7 % par an respectivement entre 2000 et 2025 et entre 2000 et 2014.

Le défi de l'emploi en Afrique subsaharienne est colossal. La région devrait compter 624 millions d'habitants supplémentaires au cours des 25 prochaines années, alors que trois Africains sur quatre vivent déjà dans des pays à faible revenu ou touchés par la fragilité et les conflits. Près de la moitié du défi de l'emploi dans la région pour la période 2025-2050 concerne cinq pays, à savoir le Nigeria, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Tanzanie et l'Ouganda. En pourcentage, le défi de l'emploi est particulièrement aigu dans des pays comme la République centrafricaine, le Niger, la République démocratique du Congo, la Somalie et l'Angola, où la population en âge de travailler va plus que doubler au cours du prochain quart de siècle (figure 1.1).

Figure 1.1 : Pays d'Afrique subsaharienne confrontés aux plus grands défis en matière d'emploi, 2025-2050



Source : Statistiques démographiques des Nations Unies.

Note : La figure montre la variation cumulative prévue (en millions de personnes et en pourcentage) de la population en âge de travailler (âgée de 15 à 64 ans) entre 2025 et 2050. Cette définition du défi de l'emploi suit la méthode de référence de la Banque mondiale (2025 b).

En Afrique subsaharienne, le sous-emploi est très répandu, ce qui reflète l'incapacité des économies de la région à créer le nombre d'emplois salariés stables que leur population croissante requiert.³ Cette création insuffisante de postes salariés conduit à des emplois de mauvaise qualité. Les niveaux élevés de travail indépendant et d'informalité involontaire sont la norme. Le faible taux d'emploi salarié suggère un manque de développement organisationnel, les restrictions à la création et à la croissance des entreprises limitant les perspectives de salariat stable.⁴ Seul un travailleur sur six possède un emploi salarié dans la région, contre un sur deux dans les pays à revenu élevé.⁵

2 La relation entre la croissance et la création d'emplois rémunérés est deux fois plus élevée dans les pays d'Asie de l'Est (Banque mondiale, 2023a).

3 La plupart des personnes qui rejoignent la population active dans la région ont suffisamment de travail pour être considérées comme employées selon une définition minimale. Cela se traduit par des taux de participation à la population active élevés, mais aussi par des taux importants de recherche d'emploi parmi les personnes employées, compte tenu du haut niveau de sous-emploi.

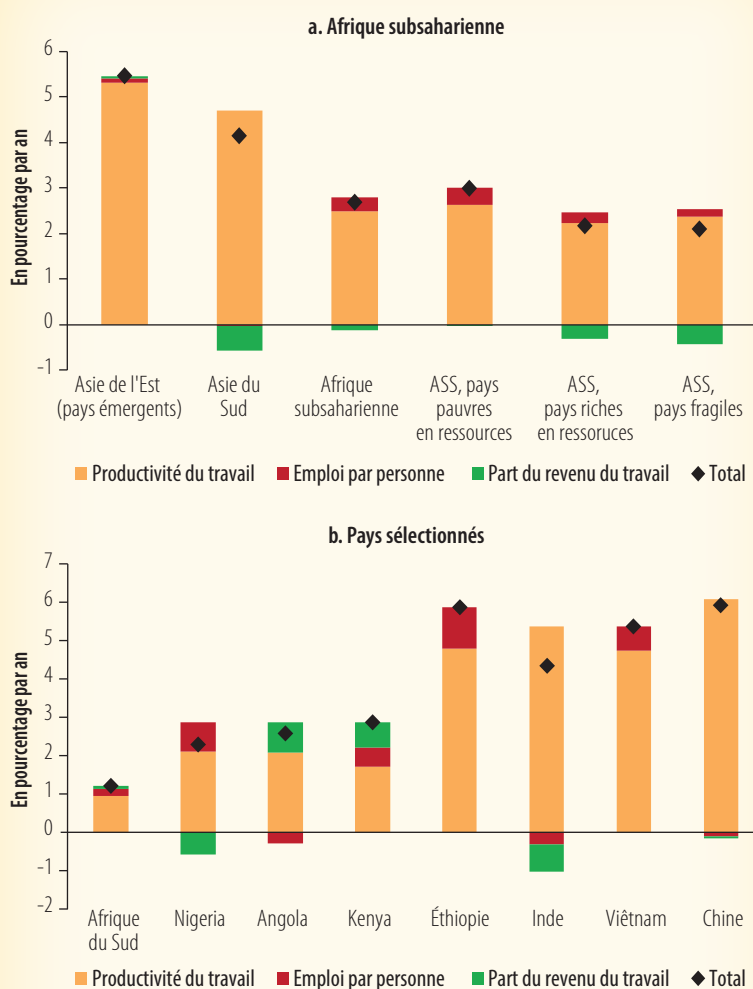
4 Les entreprises et autres formes de structures, telles que les associations, les organisations et les plateformes en ligne, peuvent réduire les coûts de transaction, lever des capitaux, absorber les chocs économiques et organiser l'activité autour d'économies d'échelle et d'une main-d'œuvre spécialisée (Bandiera et coll., 2022 ; Fields et coll., 2023).

5 Banque mondiale (2023a).

Pour relever le défi de l'emploi en Afrique subsaharienne, il est nécessaire de créer davantage d'emplois et d'augmenter le nombre de postes salariés productifs. La création d'emplois de qualité et le revenu moyen du travail par personne dépendent étroitement de stratégies visant à renforcer la croissance économique.⁶ La hausse du revenu du travail par habitant peut être décomposée en augmentation de la productivité du travail, de l'emploi par personne et de la part du travail dans le revenu national. L'accroissement du nombre d'emplois par personne reflète les progrès réalisés dans la création d'emplois. Cependant, la meilleure qualité des emplois nécessite l'augmentation des revenus par travailleur, qui dépend à son tour de la hausse de la productivité du travail.

Au cours des deux dernières décennies, l'emploi par personne a augmenté à un taux annuel de 0,3 % et a représenté 12 % de la variation de la croissance du revenu du travail par personne, malgré les pressions démographiques. Cependant, la croissance de la productivité du travail est le principal moteur de l'augmentation du revenu du travail par habitant (figure 1.2, panel a). Entre 2000 et 2019, la progression de la productivité du travail (2,5 % par an) a représenté 93 % de la variation de la croissance du revenu du travail par personne (2,7 % par an) dans les pays d'Afrique subsaharienne. Ce constat suggère que les politiques visant à stimuler la productivité sont prioritaires pour relever le défi de l'emploi.⁷ L'évolution de la part du travail dans le revenu national a enregistré une contribution négative entre 2000 et 2019, avec une diminution à un taux annuel de 0,1 %. Ce déclin reflète l'adoption de technologies à plus forte intensité de capital, une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales, une réduction du pouvoir de négociation (relatif) des travailleurs et un pouvoir de marché accru des grandes entreprises, dans le cadre de marchés de produits concentrés.⁸

Figure 1.2 : Décomposition de la croissance du revenu du travail, 2000-2019



Source : Penn World Tables 10.1 (Feenstra, Inklaar et Timmer, 2015), Banque mondiale, 2025e.

Note : Le revenu du travail est calculé à partir des données des comptes nationaux. Les losanges noirs indiquent les moyennes pondérées entre pays de la croissance annuelle du revenu du travail par habitant entre 2000 et 2019, et les colonnes empilées représentent les contributions de la croissance de la productivité du travail, de l'emploi par personne et des parts des revenus du travail.

6 La majeure partie des différences d'un pays de la région à l'autre en termes de PIB par habitant s'explique par les variations de revenu du travail par habitant. Cette conclusion au niveau régional concorde avec celle concernant l'économie mondiale présentée dans Banque mondiale (2025 b).

7 Il s'agit de politiques qui favorisent l'intensification du capital, comblent les lacunes en matière d'infrastructures, investissent dans l'éducation et la santé, créent un environnement propice à l'adoption de technologies et à l'innovation, et renforcent les institutions, entre autres.

8 Grossman et Oberfield (2022) ; Banque mondiale (2025e).

La croissance du revenu du travail par personne a varié considérablement d'un pays à l'autre dans la région entre 2000 et 2019 (figure 1.2, panel b). Parmi les cinq plus grandes économies d'Afrique subsaharienne, ce revenu a augmenté à des taux annuels oscillant entre 1,2 % (Afrique du Sud) et 5,9 % (Éthiopie). La croissance de la productivité du travail a de nouveau été le principal moteur, bien que sa contribution ait affiché des variations selon les pays. L'emploi par personne a représenté environ un tiers de la croissance du revenu du travail au Nigeria et environ 20 % en Éthiopie. Cela reflète la transition démographique, ainsi que la hausse des taux d'activité et d'emploi. La croissance de la part du travail dans le revenu national a apporté la principale contribution en Angola et au Kenya, tout en représentant respectivement 31 % et 23 % de la croissance du revenu du travail par personne. La croissance du revenu du travail par personne en Chine a été comparable à celle de l'Éthiopie. Cependant, la contribution de l'emploi par personne et de la part du travail en Chine était négative, quoique faiblement. Cela reflète non seulement les différences démographiques, mais aussi les récents changements modestes dans la participation au marché du travail dans ce pays asiatique.

Pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité en Afrique subsaharienne, il est indispensable d'élaborer et de mettre en œuvre un programme politique complet qui favorise une croissance tirée par le secteur privé. Ce programme doit reposer sur trois grands piliers interdépendants : (1) des infrastructures et des compétences de base, (2) un environnement commercial propice et (3) des institutions et des États compétents (voir la section 2 pour une analyse plus détaillée).⁹

Jeter les bases de la création d'emplois. Les investissements dans le capital humain, notamment le développement de la petite enfance, la nutrition, les soins de santé, l'éducation et la formation professionnelle, sont essentiels pour connecter les personnes au marché du travail.¹⁰ Il convient également de s'attaquer aux obstacles qui entravent la participation des femmes (par exemple, les normes sociales) et à la transition entre l'école et le monde du travail pour les jeunes. Investir dans les infrastructures numériques, énergétiques, hydrauliques et de transport est essentiel pour les activités commerciales et la connectivité des marchés. Ces investissements permettent aux travailleurs et aux entreprises de tirer parti des économies d'agglomération. Un réseau de transport efficace nécessite des investissements dans les routes, les chemins de fer et les voies navigables, ainsi que la simplification des procédures portuaires et frontalières. Pour améliorer l'accès à une énergie abordable et fiable, les obstacles réglementaires doivent être supprimés et les réseaux électriques régionaux renforcés. Les solutions d'énergie renouvelable hors réseau peuvent compléter les sources d'approvisionnement existantes.

Soutenir les politiques favorables aux affaires pour encourager le développement du secteur privé. Les politiques gouvernementales doivent viser à créer et à entretenir un environnement propice à la concurrence, à la contestabilité et à l'innovation, à assurer aux entreprises une certitude réglementaire et à mettre en place une bureaucratie agile, flexible et efficace. Pour s'attaquer aux facteurs qui freinent l'investissement, la croissance et la création d'emplois (salariés), les pouvoirs publics doivent intervenir afin de mobiliser le secteur privé. Les politiques qui améliorent l'accès au financement, intensifient la participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales, facilitent l'adoption de nouvelles technologies et résolvent les problèmes de coordination entre les entreprises et le secteur public sont essentielles. Le renforcement du caractère exécutoire des contrats et des cadres de faillite ou encore l'approfondissement des marchés obligataires et boursiers soutiendront le développement des marchés de capitaux en Afrique, y compris les marchés de titres et de créances en monnaie locale.¹¹ Pour attirer les investisseurs étrangers, il peut être nécessaire d'adopter des traités d'investissement, de consolider le rôle joué par les agences de promotion des investissements et d'utiliser plus efficacement les zones économiques spéciales. En outre, un environnement favorable aux entreprises a pour fondements essentiels un cadre budgétaire, monétaire et

⁹ Le paquet de politiques doit inclure des mesures complémentaires à court et à long terme. Le secteur public joue un rôle essentiel dans la création durable d'emplois de qualité grâce à des investissements, à des partenariats avec le secteur privé ou à la création d'incitations pour stimuler la participation du secteur privé (Banque mondiale, 2025 b, 2025e).

¹⁰ Il est essentiel de mettre en adéquation les compétences avec l'évolution de la demande d'emplois du secteur privé pour que les personnes puissent prospérer sur leur lieu de travail.

¹¹ L'approfondissement des marchés de titres en monnaie locale élargira la base d'investisseurs en attirant des investisseurs institutionnels tels que les fonds communs de placement, les fonds de pension, les fonds spéculatifs, les compagnies d'assurance et les sociétés de capital-risque, entre autres.

financier solide et des institutions fortes qui étayent l'État de droit. Des interventions politiques efficaces nécessitent des institutions de régulation et un pouvoir judiciaire indépendants, ainsi que des cadres politiques à long terme prévisibles.

Des institutions et des États compétents. Un État compétent et inclusif est essentiel pour créer un environnement d'affaires solide et favoriser la création d'emplois. Un tel État garantit la paix, lutte contre la corruption et fournit les infrastructures essentielles. Les systèmes politiques inclusifs contribuent à aligner les incitations en faveur de l'élargissement des opportunités pour tous. À l'inverse, l'exclusion politique et l'accaparement par les élites faussent l'allocation des ressources, en favorisant les entreprises bien connectées au détriment des petites et jeunes sociétés. Sur les marchés du crédit, les institutions financières peu enclines à prendre des risques privilégient souvent les entreprises ayant des relations politiques, ce qui entraîne une concentration du marché et étouffe la concurrence. Les pots-de-vin et les paiements informels pour accéder aux services ou aux marchés publics nuisent à la concurrence loyale, découragent les investissements et affaiblissent la création d'emplois dans le secteur privé. La qualité de la réglementation en Afrique subsaharienne s'est détériorée, avec une application des contrats faible, des droits de propriété précaires et des systèmes judiciaires inefficaces qui limitent l'accès au marché. Les conflits violents perturbent davantage l'activité économique et la création d'emplois, tandis que l'instabilité réduit l'horizon politique, dissuade les investissements et entrave la croissance. Les réformes de la gouvernance doivent être adaptées à chaque contexte et axées sur la transparence, la redevabilité et les structures d'incitation, dans le but de favoriser un développement inclusif.

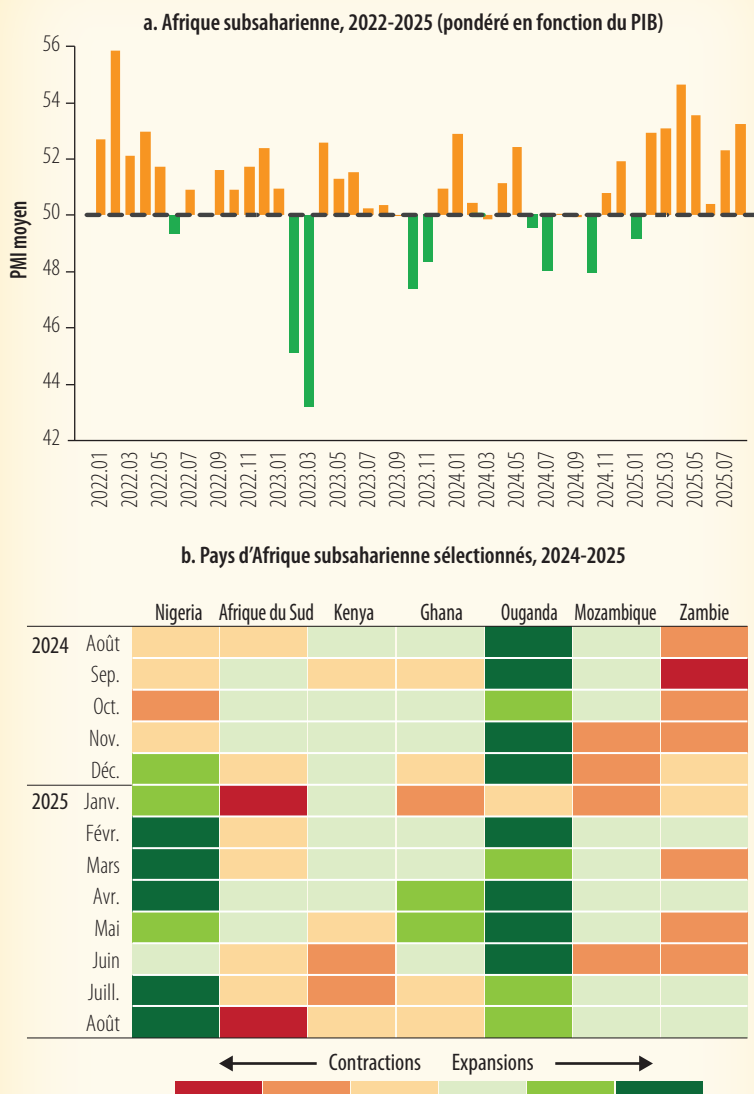
Les indicateurs avancés font état d'une confiance des entreprises mitigée dans les économies africaines.

Les indicateurs à haute fréquence suggèrent que l'activité économique des secteurs de l'industrie manufacturière et des services dans les différents pays de la région a continué de s'améliorer en août, quoique à un rythme plus lent qu'au cours des cinq premiers mois de l'année. Parmi les facteurs expliquant l'expansion de l'activité des entreprises, on peut citer la solide demande intérieure, qui a entraîné une augmentation des nouvelles commandes. La baisse des coûts des intrants, liée à l'atténuation des pressions inflationnistes, a également joué un rôle. Les économies axées sur les exportations sont confrontées à une demande plus forte, en prévision d'une hausse des droits de douane ou d'un affaiblissement de la demande (figure 1.3, panel a). Toutefois, la confiance des entreprises varie considérablement d'un pays à l'autre (figure 1.3, panel b). Elle continue de s'améliorer dans certains pays (Nigeria et Ouganda), tandis que dans d'autres, elle rebondit après une contraction (Mozambique, Afrique du Sud et Zambie) ou continue à présenter une tendance baissière (Kenya et Ghana).

En Afrique du Sud, la croissance de l'activité économique s'est accélérée au cours du deuxième trimestre de cette année. Le PIB a augmenté de 0,8 % en glissement trimestriel, contre 0,1 % au trimestre précédent. Cette embellie de la croissance trimestrielle a été tirée par les secteurs de l'industrie manufacturière, des mines et du commerce. La reprise de la production manufacturière est en partie attribuable à la concentration des commandes et des expéditions avant l'introduction des droits de douane par les États-Unis. La production minière a grimpé de 3,7 % grâce à l'activité accrue dans l'extraction des métaux du groupe du platine, de l'or et du minerai de chrome. Le commerce, la restauration et l'hôtellerie ont progressé de 1,7 %. Du côté des dépenses, la consommation des ménages et la baisse des importations ont contribué à la reprise de l'activité économique, tandis que les investissements ont reculé pour le troisième trimestre consécutif. L'activité économique ne devrait pas connaître de forte reprise à court terme, car les droits de douane des États-Unis pourraient affecter les activités manufacturières (par exemple, les automobiles et les agrumes) et freiner les investissements.

Les indicateurs d'activité récents indiquent une légère amélioration des performances économiques de l'Afrique du Sud. Le commerce de détail a augmenté de 3,7 % en glissement annuel au deuxième

Figure 1.3 : Indice des directeurs d'achat dans les pays d'Afrique subsaharienne



Sources : Bloomberg Analytical Services ; Haver Analytics.

Note : Le panel a représente la moyenne pondérée en fonction du PIB des indices PMI S&P Global composites correspondant aux sept pays pour lesquels des données sont disponibles. Les barres rouges et vertes indiquent la distance du marqueur de 50 points qui distingue la contraction de l'expansion. Le panel b montre l'évolution de l'indice PMI composite dans des pays de la région. Les couleurs rouges (vertes) indiquent une contraction (expansion). Les tons plus foncés (plus clairs) indiquent que la contraction ou l'expansion est plus forte (plus modeste). La dernière observation date d'août 2025. PIB = produit intérieur brut ; PMI = Indice des directeurs d'achat (*Purchasing Managers' Index*) ; S&P = Standard and Poor's.

trimestre 2025, avec les textiles, les vêtements, les chaussures et les articles en cuir comme principaux moteurs. Après une embellie en juillet, l'activité manufacturière est restée modérée, l'Indice des directeurs d'achat (PMI) d'Absa corrigé des variations saisonnières étant tombé à 49,5 en août 2025, contre 50,8 le mois précédent. La demande nationale et à l'exportation est restée atone. L'activité commerciale a diminué en raison de la concurrence accrue des importations moins chères, et les nouvelles commandes ont fortement chuté, alors que les droits de douane des États-Unis pesaient sur les exportateurs. Les difficultés rencontrées par l'entreprise Transnet se sont poursuivies, des secteurs tels que l'exploitation minière étant pénalisés par des services de transport inadéquats.

Au Nigeria, l'activité économique a continué de progresser au cours du premier semestre de cette année (3,9 % en glissement annuel contre 3,5 % au premier semestre 2024). Cette croissance plus rapide a été tirée par les services

(4,33 %), en particulier les télécommunications et les services d'information. La production pétrolière a connu une croissance modeste, passant de 1,5 million de barils par jour (b/j) au deuxième trimestre de l'année dernière à 1,7 million de b/j pour la même période cette année. Les chiffres du PIB publiés font suite à la révision de la base de calcul du Bureau national des statistiques du Nigeria, qui a impliqué le changement de l'année de référence de 2010 à 2019, ainsi que la mise à jour de la méthodologie.¹² Les conditions commerciales dans les secteurs de la production manufacturière et des services ont continué de s'améliorer dans le pays. L'indice PMI a légèrement augmenté, passant de 54,0 en juillet 2025 à 54,2

¹² Le rebasage inclut de nouveaux secteurs tels que les activités économiques numériques, les activités des administrateurs de fonds de pension, le programme national d'assurance maladie (NHIS – National Health Insurance Scheme), le fonds fiduciaire d'assurance sociale du Nigeria (NISITF – Nigerian Social Insurance Trust Fund), les raffineries modulaires, les ménages nationaux en tant qu'employeurs, ainsi que les carrières et autres activités minières.

en août. La hausse de la demande des consommateurs, l'atténuation des pressions inflationnistes et l'engagement accru des clients dans de nouveaux projets ont entraîné une expansion notable de la production et des nouvelles commandes. En outre, les stocks ont augmenté, les entreprises se préparant à la demande future, tandis que l'emploi a continué de progresser, bien qu'à un rythme plus lent. La confiance des entreprises est restée optimiste, soutenue par les prévisions de hausse des nouvelles commandes, d'ouvertures de succursales et d'initiatives marketing. L'inflation des prix à la consommation, sur une base mensuelle, a fortement baissé à 0,7 % en août, contre 1,99 % en juillet. En raison de l'apaisement de l'inflation, la Banque centrale du Nigeria a réduit son taux directeur pour la première fois depuis la pandémie, le faisant passer de 27,5 à 27 %.

Après une forte croissance en 2024, l'économie angolaise a ralenti au premier semestre 2025, le PIB n'augmentant que de 2,3 % en raison de la poursuite de la contraction du secteur pétrolier. La reprise de l'activité économique a été principalement tirée par les activités non pétrolières, notamment le secteur de l'information et de la communication, les services d'hôtellerie et de restauration, l'extraction de diamants et de minéraux métalliques et l'industrie manufacturière. Cependant, la production pétrolière a chuté en raison de l'épuisement des gisements après des années de sous-investissement.

Le PIB du Kenya a commencé l'année avec une croissance de 4,9 % en glissement annuel au premier trimestre, grâce aux solides performances des secteurs de l'agriculture, de l'exploitation minière, de l'information et de la communication, ainsi que des services financiers. Les bonnes conditions météorologiques dans tout le pays ont favorisé la hausse de la production agricole (6 % en glissement annuel). La confiance du secteur privé s'est améliorée en août 2025, mais à un rythme moins rapide qu'en juillet, l'indice PMI passant de 46,8 en juillet à 49,4 en août. L'amélioration des performances dans les secteurs de la production manufacturière, du commerce de gros et de détail a entraîné cette hausse de l'indice PMI, malgré l'affaiblissement des performances dans l'agriculture, la construction et les services. La production, la création d'entreprises et les achats ont décliné à un rythme plus lent, tandis que l'emploi et les stocks ont augmenté. L'inflation globale s'est accélérée, passant de 4,1 % en glissement annuel en juillet à 4,5 % en août.

Au Ghana, la conjoncture économique s'est améliorée, l'indice PMI du pays ayant légèrement augmenté, de 50,2 en juillet à 50,8 en août. Cette hausse est tirée par les nouvelles commandes et la création d'emplois soutenue. Les conditions météorologiques particulièrement défavorables ont entraîné une légère baisse de la production, mais les entreprises restent optimistes quant à l'avenir. La création d'entreprises et les commandes ont continué d'augmenter, la baisse des coûts des intrants et des prix à la production ayant été soutenue par un cedi plus fort. L'inflation des prix à la consommation a reculé pour le septième mois consécutif, passant de 23,8 % en décembre 2024 à 12,1 % en juillet 2025.

La croissance économique en Afrique subsaharienne reste résiliente et revient progressivement à ses taux d'avant la COVID-19.

L'activité économique en Afrique subsaharienne devrait croître de 3,8 % en 2025, contre 3,5 % en 2024. Les prévisions de croissance pour 2025 dans la région ont été revues à la hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport aux projections d'avril 2025 d'*Africa's Pulse*. Cette révision reflète des améliorations dans les prévisions de croissance pour les grandes économies telles que le Nigeria (0,6 point de pourcentage), l'Éthiopie (0,7 point de pourcentage) et la Côte d'Ivoire (0,5 point de pourcentage).¹³ En revanche, les prévisions pour 2025 ont été revues à la baisse pour l'Angola, le Botswana, le Mozambique, le Sénégal et la Zambie. Dans la plupart des pays de la région (30 sur 47), les prévisions de croissance pour 2025 ont été relevées.

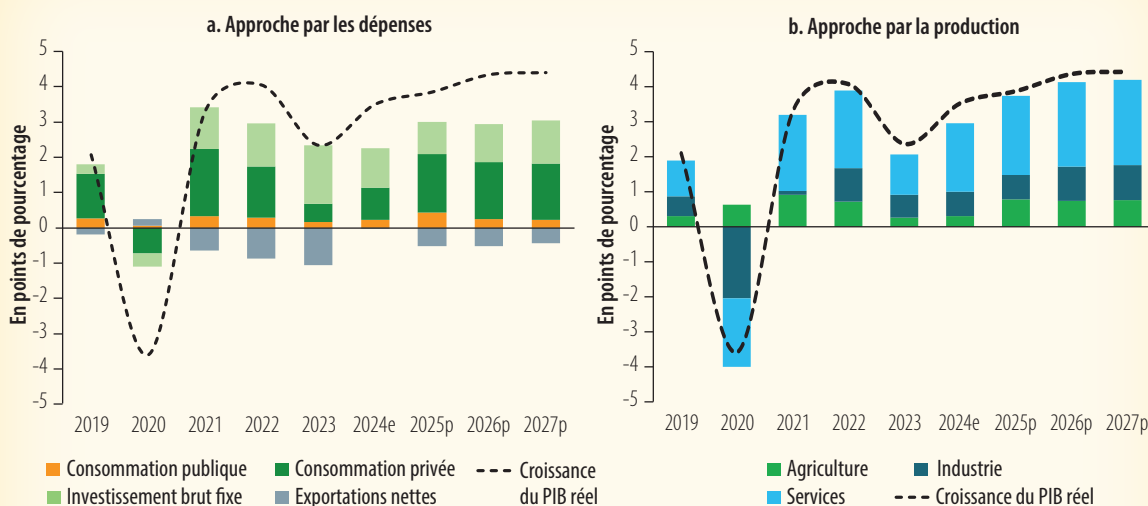
13 La révision à la hausse des prévisions de croissance en Côte d'Ivoire s'explique par un impact plus modeste que prévu des droits de douane et des incertitudes qui y sont liées, ainsi que par une activité économique plus forte.

L'accélération prévue de la croissance en Afrique est soutenue par l'amélioration des termes de l'échange pour la plupart des pays, ce qui pourrait contribuer à stabiliser ou à renforcer leurs monnaies. Cette embellie est en partie due à la faiblesse du dollar des États-Unis, à la baisse des coûts d'importation des denrées alimentaires et de l'énergie, et aux prix à l'exportation favorables des boissons, en particulier du cacao, et des métaux précieux. L'assouplissement progressif de la politique monétaire reflète le déclin de l'inflation dans la plupart des pays. Par conséquent, la hausse du pouvoir d'achat et la perspective d'une baisse des taux d'intérêt soutiennent la consommation privée et l'investissement. L'assainissement budgétaire, nécessaire du fait de déficits publics importants et d'un endettement public élevé, continuera de peser sur l'activité économique.

Les pays d'Afrique subsaharienne seront en mesure de faire face à la hausse des droits de douane des États-Unis, compte tenu de leur faible exposition commerciale à ce pays. En outre, l'annonce récente par le gouvernement américain de droits de douane réciproques pourrait avoir quelque peu réduit l'incertitude liée aux politiques commerciales mondiales et représenté une baisse des droits de douane sur les exportations pour la plupart des pays africains (par rapport aux annonces de mai 2025). Malgré la récente désescalade des tensions commerciales entre les grandes économies, l'incertitude liée à la politique commerciale mondiale reste forte, et porte notamment sur l'adoption et la durabilité des droits de douane actuels, ainsi que sur le calendrier et l'ampleur des mesures de rétorsion. Les perspectives de croissance dans la région pourraient être limitées par les effets indirects de l'incertitude liée à la politique commerciale, l'affaiblissement de l'appétit des investisseurs mondiaux et la contraction de l'offre de financement extérieur (y compris l'expansion limitée des prêts multilatéraux).

Du côté des dépenses, l'accélération de la croissance de l'Afrique subsaharienne en 2025 s'explique principalement par la consommation privée et l'investissement (figure 1.4, panel a). L'inflation ayant reculé dans la plupart des pays de la région, la contribution de la consommation des ménages à la croissance du PIB a augmenté pour atteindre 1,7 % (contre 0,9 % en 2024). La contribution des investissements est restée solide, à 0,9 %, grâce au maintien de conditions financières accommodantes à l'échelle mondiale et nationale. Tant que le processus de désinflation se consolidera dans tous les pays de la région et que les anticipations inflationnistes resteront bien ancrées, les banques centrales continueront de soutenir la demande globale. Cela continuera à étayer la consommation privée et l'investissement tout au long de

Figure 1.4 : Contribution à la croissance du PIB en Afrique subsaharienne, 2019-2027



Source : Projections de la Banque mondiale (modèle macrobudgétaire de la Banque mondiale).

Note : Prévisions d'Africa's Pulse au 5 septembre 2025. Les chiffres indiqués sont des moyennes pondérées. La variation des stocks et l'écart statistique ne sont pas présentés dans le panel a. Les taxes nettes ne sont pas présentées dans le panel b. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

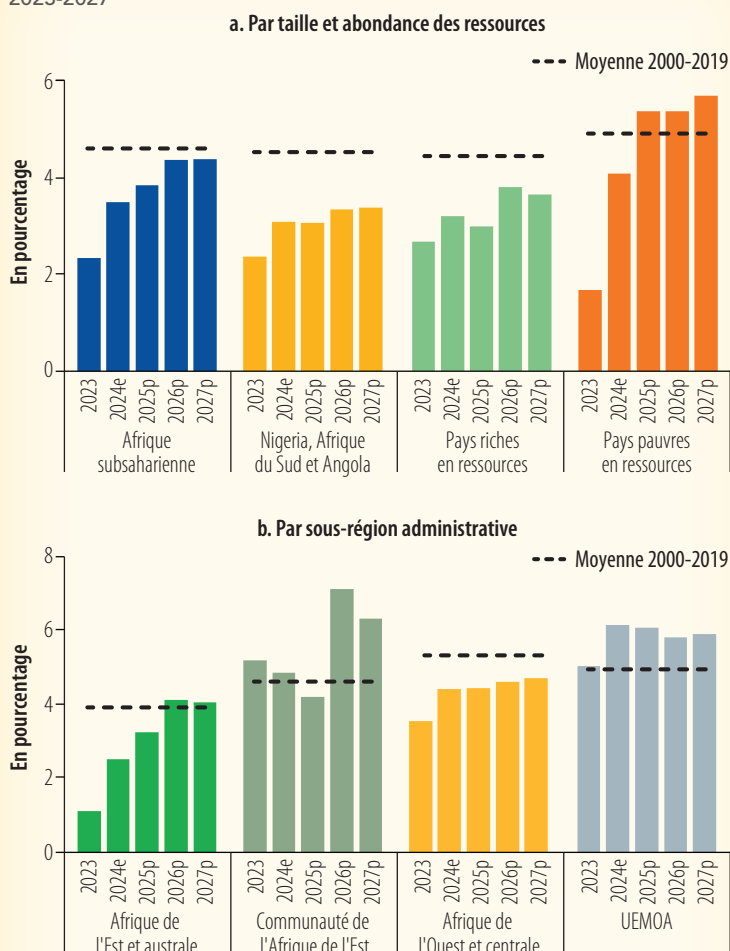
la période de prévision 2026-2027 (avec des contributions à la croissance du PIB de 1,6 % et 1,1 % par an respectivement). La contribution de la consommation publique au cours de la période de prévision se maintiendra à un niveau modeste, la discipline budgétaire restant essentielle : elle s'élèvera en moyenne à 0,2 % par an en 2026-2027.

Du côté de la production, environ 60 % de la croissance de l'activité économique en 2025 est attribuée à la contribution accrue du secteur des services, alors que les performances des technologies de l'information et de la communication (TIC), du secteur financier et du tourisme sont restées solides (figure 1.4, panel b). La contribution des services à la croissance reste robuste sur l'horizon de prévision (environ 2,2 % en 2025 et 2,4 % par an en 2026-2027). L'apport de l'agriculture devrait rebondir après les niveaux bas enregistrés en 2023-2024 (pour passer d'une contribution annuelle moyenne de 0,3 % en 2023-2024 à 0,7 % en 2025-2027). Cela pourrait s'expliquer par le maintien des prix des produits agricoles, de meilleures conditions météorologiques et une utilisation plus efficace des infrastructures et des technologies, incluant l'amélioration des semences, des pratiques agricoles, de l'irrigation et des installations de stockage.

La croissance a progressé à des rythmes différents selon les sous-régions et les pays d'Afrique subsaharienne.

Le rythme d'accélération de la croissance varie considérablement entre les pays et les groupes de pays de la région (figure 1.5, panel a). La croissance devrait s'accélérer dans la moitié des pays d'Afrique subsaharienne environ en 2025. La progression médiane pour ce groupe était de 0,4 point de pourcentage en 2025 (par rapport à 2024). Toutefois, la croissance économique de certains pays devrait afficher un rythme plus dynamique, notamment au Zimbabwe (4,2 points de pourcentage), en Guinée (2,1 points de pourcentage), en Zambie (1,7 point de pourcentage), à Sao Tomé-et-Principe (1,4 point de pourcentage) et en Eswatini (1,3 point de pourcentage). Cependant, dans la plupart des pays de la région, la progression du PIB n'a pas dépassé le taux annuel moyen enregistré au cours des deux premières décennies du XXI^e siècle. En 2025, la croissance d'environ 60 % des

Figure 1.5 : Croissance du PIB selon les régions en Afrique subsaharienne, 2023-2027



Source : Projections de la Banque mondiale (modèle macrobudgétaire de la Banque mondiale).

Note : e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

pays d'Afrique subsaharienne restera en moyenne inférieure d'environ 2,6 points de pourcentage à leur taux moyen entre 2000 et 2019.

La croissance économique de la région reste freinée par les performances médiocres de ses plus grandes économies, l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Angola, par rapport à leurs performances entre 2000 et 2019. La croissance dans ces pays devrait se maintenir à 3,1 % en 2025 (par rapport à 2024) et se raffermir pour atteindre 3,4 % par an en 2026-2027 (figure 1.5, panel a). Cela reste toutefois inférieur aux taux affichés entre 2000 et 2019 (4,5 % par an). En excluant l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du Sud, la croissance dans la région devrait passer de 4 % en 2024 à environ 4,8 % en 2025, puis s'accélérer encore pour atteindre 5,6 % par an en 2026-2027.

En Afrique du Sud, la croissance du PIB devrait se relever, passant de 0,5 % en 2024 à 0,9 % en 2025, puis à un taux annuel moyen de 1,2 % en 2026-2027. Des contraintes structurelles persistantes telles que le chômage élevé, le déficit de compétences, la faiblesse de l'environnement des affaires et les goulots d'étranglement logistiques (en particulier dans le secteur des transports) expliquent ces performances décevantes. La faiblesse de la demande extérieure et le niveau toujours élevé des taux d'intérêt sont des facteurs supplémentaires qui freinent la croissance en 2025. Fin juillet, la Banque centrale sud-africaine a abaissé son taux directeur à 7 %. L'accélération des réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports, ainsi que le renforcement de l'efficacité des dépenses publiques restent essentiels pour stimuler la croissance économique.

La croissance économique du Nigeria a été révisée à la hausse de 0,6 point de pourcentage par an pour la période 2024-2027, principalement en raison de l'effet de rebasage. L'activité devrait augmenter légèrement, passant de 4,1 % en 2024 à 4,2 % en 2025, puis se stabiliser à 4,4 % en 2026-2027. La croissance plus forte que prévu de l'économie nigériane devrait être tirée par une meilleure performance des services, en particulier des TIC, de la finance et de l'immobilier. Grâce aux réformes mises en œuvre par le président Tinubu, la volatilité du naira a diminué et la position extérieure s'est améliorée, comme en témoignent la consolidation des réserves et le large excédent positif du compte courant. Un naira plus compétitif devrait continuer à soutenir une certaine diversification des exportations et une compression des importations. Les pressions sur les prix devraient rester fortes, ce qui nécessitera des efforts de politique monétaire soutenus pour réancrer les anticipations d'inflation. La trajectoire de désinflation reste vulnérable à des risques, notamment les pressions sur les taux de change, les chocs potentiels sur l'offre et la volatilité des marchés mondiaux, qui pourraient ralentir les progrès vers la stabilité des prix.

Les pays riches en ressources de la région se rétablissent lentement, mais doivent encore relever une série de défis pour revenir au taux de croissance enregistré au cours des deux premières décennies de ce siècle (figure 1.5, panel a). La croissance de ce groupe devrait s'accélérer, passant de 3,2 % en 2024 à 3,7 % en 2026-2027. La reprise de l'activité économique sera soutenue par l'accroissement de la demande mondiale de ressources naturelles, notamment de produits agricoles et de métaux précieux, et par l'adoption de la politique chinoise de droits de douane nuls sur les exportations de la région. Toutefois, l'imposition de droits de douane par les États-Unis (en particulier sur l'acier, l'aluminium et le cuivre) et l'intensification des tensions géopolitiques existantes risquent d'accroître la volatilité des prix des produits de base. La croissance des pays pauvres en ressources naturelles devrait quant à elle s'élever à 5,4 % en 2025, dépassant ainsi son taux à long terme (4,9 % par an entre 2000 et 2019). Elle devrait encore s'accélérer pour atteindre une moyenne annuelle de 5,6 % en 2026-2027. Les réformes structurelles, associées à la stabilité des monnaies et à une désinflation rapide, ont soutenu la demande globale et ouvert de nouvelles perspectives économiques.

Afrique de l'Est et australe (AFE). Il est prévu que l'activité économique dans la sous-région AFE passe de 2,6 % en 2024 à 3,2 % en 2025, puis continue à progresser pour atteindre une moyenne annuelle de 4,1 % en 2026-2027 (figure 1.5, panel b). Les performances économiques de l'AFE sont freinées par l'Angola et l'Afrique du Sud. Si l'on exclut ces deux grands pays, la sous-région devrait connaître une croissance de 3,3 % en 2024, puis de 4,7 % en 2025, avant de se raffermir pour atteindre un taux encore plus élevé de 5,9 % en 2026-2027. La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) affiche la plus forte expansion de la sous-région, avec 4,8 % en 2024, et enregistrera d'après les prévisions une croissance annuelle moyenne de 6,7 % en 2026-2027. Le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda sont les pays qui présentent la plus forte expansion au sein de cette Communauté.

Afrique de l'Ouest et centrale (AFW). La croissance de la sous-région AFW devrait s'accroître, de 4,4 % en 2024 à 4,7 % en 2026-2027 (figure 1.5, panel b). À l'exception du Nigeria, la sous-région a connu une croissance plus rapide en 2024 (5,2 %) et devrait continuer sur cette lancée en 2026-2027. Dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), il est prévu que la croissance reste stable en 2025 à 6,1 %, et ralentisse légèrement pour s'établir à 5,9 % en 2026-2027. La forte expansion de l'activité économique au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Niger soutient les performances de l'UEMOA.

La réduction de l'extrême pauvreté reste un défi.

La croissance économique modeste prévue pour l'Afrique subsaharienne ne permettra pas d'augmenter suffisamment le revenu par habitant pour réduire l'extrême pauvreté en 2025-2027. D'après les prévisions, elle s'élèvera à 3,8 % en 2025, puis 4,4 % en 2026-2027. Le ralentissement de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt devraient stimuler la consommation privée et l'investissement. La consommation publique reste toutefois limitée en raison de la poursuite de l'assainissement budgétaire. La croissance du revenu par habitant dans la région devrait atteindre 1,3 % en 2025 et 1,9 % en 2026-2027. Bien que ces taux soient meilleurs que ceux enregistrés en 2023-2024, ils restent en deçà du niveau de croissance minimum nécessaire pour réduire significativement la pauvreté. L'Afrique subsaharienne affiche une élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance plus faible que d'autres régions, car les hauts niveaux d'inégalité des revenus et les distorsions productives rendent la croissance moins efficace pour réduire la pauvreté.¹⁴

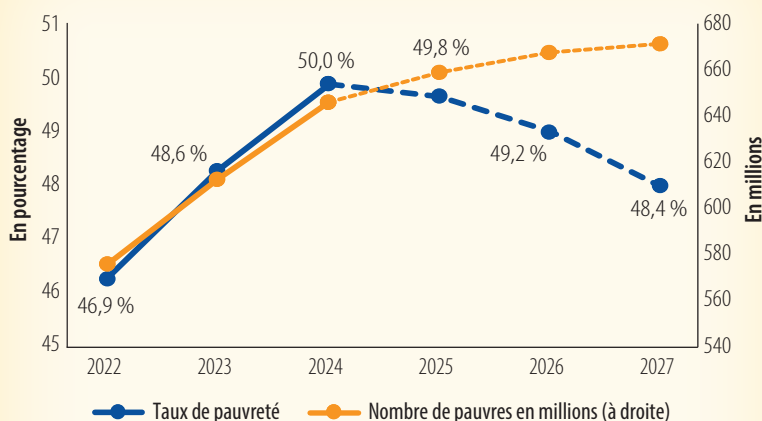
Alors que le taux de pauvreté devrait baisser progressivement après avoir atteint un pic en 2024, le nombre absolu de pauvres continue d'augmenter. Les prévisions pour 2025-2027 indiquent que le taux de pauvreté, mesuré selon le seuil international de 3 USD par habitant et par jour en parité de pouvoir d'achat de 2021, diminuera légèrement pour atteindre 49,8 % en 2025, puis 48,4 % en 2027, ce qui représente tout de même une hausse nette du taux de pauvreté depuis 2022 (figure 1.6).¹⁵ La baisse prévue du taux de pauvreté par rapport à son pic de 2024 reflète les progrès réalisés dans la maîtrise de l'inflation dans toute la région. Néanmoins, la croissance globalement modeste, la croissance démographique rapide et les investissements limités dans les secteurs qui génèrent des revenus pour les pauvres restent des obstacles qui empêchent la réduction de la pauvreté de prendre de la vitesse. Le nombre total de personnes pauvres devrait donc passer de 576 millions en 2022 à 671 millions en 2027.

L'Afrique subsaharienne affiche le taux d'extrême pauvreté le plus élevé au monde, et une grande partie des pauvres est concentrée dans quelques pays. Environ 72 % des personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde vivent en Afrique subsaharienne, contre 12 % au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afghanistan et au Pakistan, 6 % en Asie du Sud, 5 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique, et 4 %

¹⁴ Ces élasticités sont encore plus faibles pour les pays fragiles et touchés par des conflits, ainsi que pour les pays pauvres en ressources de l'Afrique subsaharienne (Sinha, Inchauste et Narayan, 2024 ; Banque mondiale, 2024 b).

¹⁵ Voir l'encadré 1.1 pour plus de détails sur la révision du seuil international de pauvreté en fonction des parités de pouvoir d'achat de 2021.

Figure 1.6 : Pauvreté régionale, 2022-2027

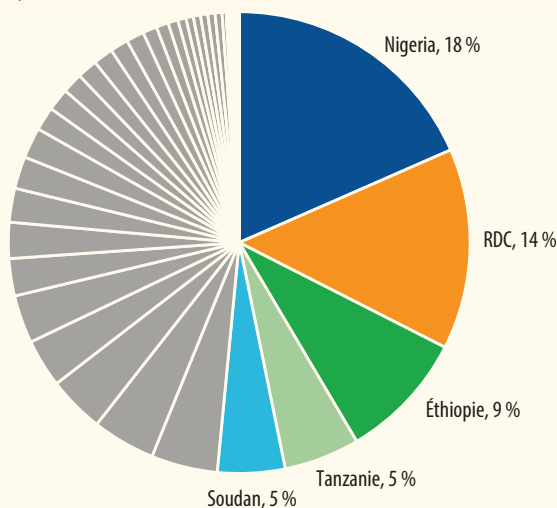


Source : Calculs du personnel de la Banque mondiale fondés sur les données des Perspectives macroéconomiques de la pauvreté de la Banque mondiale, octobre 2025.

Note : Les lignes pointillées sont des estimations basées sur les dernières prévisions macroéconomiques tirées du rapport Perspectives macroéconomiques de la pauvreté. PPA = parité de pouvoir d'achat.

en Amérique latine et dans les Caraïbes.¹⁶ En Afrique subsaharienne, la moitié des 646 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en 2024 résidaient dans seulement cinq pays (figure 1.7). Du côté positif, 40 pays devraient réduire leur taux de pauvreté entre 2022 et 2027, notamment le Soudan du Sud (avec une baisse prévue d'environ 10 points de pourcentage, à partir d'un niveau très élevé), ainsi que la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger et la Sierra Leone (avec une baisse comprise entre 4 et 6 points de pourcentage).

Figure 1.7 : Cinq pays comprennent la moitié des pauvres en Afrique subsaharienne, 2024



Source : Plate-forme Pauvreté et Inégalités de la Banque mondiale. Modèle macrobudgétaire de la Banque mondiale.

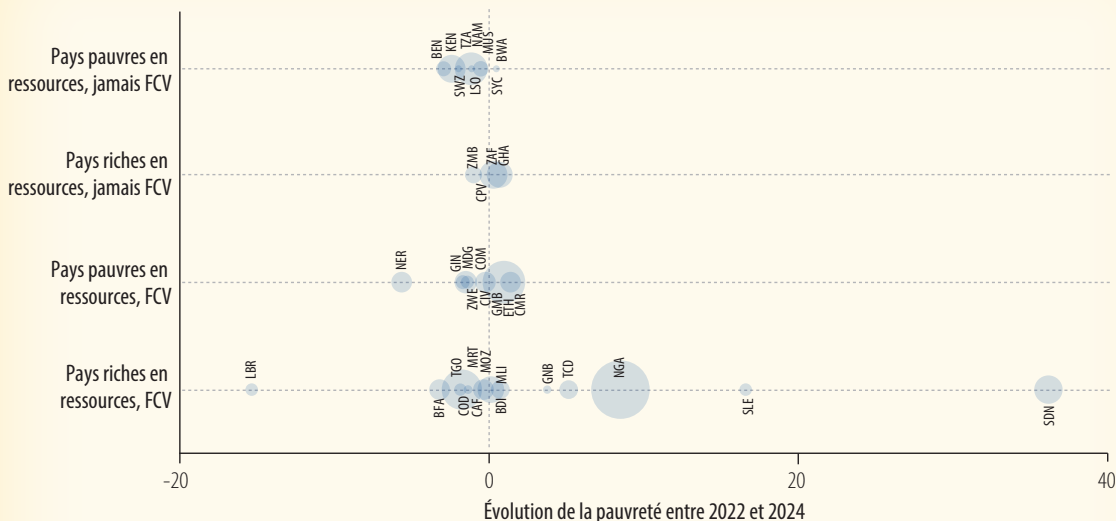
Note : Les données proviennent d'estimations basées sur les prévisions macroéconomiques immédiates issues des Perspectives macroéconomiques de la pauvreté.

Les seuls pays qui connaîtront une progression significative de la pauvreté entre 2022 et 2024 sont riches en ressources et fragiles : le Tchad, la Guinée-Bissau, le Nigeria, la Sierra Leone et le Soudan. Si l'on examine les groupes de pays en fonction de leur composition sectorielle, les pays moins dépendants des ressources continuent de bénéficier de la hausse des prix des produits agricoles et devraient donc afficher une croissance globale plus forte, malgré les pressions budgétaires (figure 1.8). À l'inverse, il est probable que les pays riches en ressources

connaissent des taux de croissance plus faibles en raison du fléchissement des prix du pétrole. Parmi les pays où la pauvreté a augmenté entre 2022 et 2024, seul le Tchad devrait connaître une nouvelle hausse d'ici 2027. Les prévisions pour les autres pays sont plus optimistes.

16 Les 2 % restants se répartissent entre l'Europe de l'Est et l'Asie centrale et le reste du monde.

Figure 1.8 : La pauvreté devrait augmenter dans les pays riches en ressources et fragiles



Source : Plate-forme Pauvreté et Inégalités de la Banque mondiale. Modèle macrobudgétaire de la Banque mondiale.

Note : Pays pauvres en ressources, jamais FCV : BEN, CPV, GHA, KEN, LSO, MUS, RWA, SEN, SWZ, SYC, TZA, UGA. Pays riches en ressources, jamais FCV : BWA, GAB, GNQ, NAM, ZAF, ZMB. Pays pauvres en ressources, FCV : BDI, BFA, CAF, CIV, CMR, COM, ERI, ETH, GMB, GNB, MDG, MLI, MOZ, MWI, SDN, SOM, STP, TGO, ZWE. Pays riches en ressources, FCV : AGO, COD, COG, GIN, LBR, MRT, NER, NGA, SLE, SSD, TCD. La diminution de la pauvreté au Liberia est due à une reprise tardive après la pandémie de COVID-19 ; les taux de pauvreté ne devraient revenir à leur niveau de 2019 qu'en 2027. Pour une liste des codes pays, voir <https://www.iso.org/obp/ui/#search>. FCV = pays aux prises avec la fragilité, les conflits et la violence.

Encadré 1.1 : Mises à jour récentes du seuil mondial de pauvreté et implications pour la pauvreté régionale

La mise à jour de juin 2025 de la Banque mondiale sur la pauvreté mondiale a présenté des chiffres révisés sur la pauvreté et les inégalités, basés sur les données les plus récentes.^a L'un des principaux changements est l'adoption des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2021, publiées en mai 2024 par le Programme international de comparaison.^b Avec les nouvelles PPA, les seuils de pauvreté mondiaux ont évolué : le seuil d'extrême pauvreté est passé de 2,15 USD à 3 USD, celui de revenu intermédiaire de la tranche inférieure de 3,65 USD à 4,20 USD et celui de revenu intermédiaire de la tranche supérieure de 6,85 USD à 8,30 USD. Ces ajustements reflètent la mise à jour des seuils de pauvreté nationaux, car les seuils mondiaux sont basés sur ceux des pays, ce qui entraîne des augmentations qui vont au-delà des simples variations de prix. La méthodologie garantit que les seuils de pauvreté mondiaux sont fondés sur les normes nationales réelles, en particulier en relevant le seuil de pauvreté international afin de mieux correspondre aux conditions actuelles. Avec les nouveaux seuils, la pauvreté régionale en Afrique subsaharienne a été révisée à la hausse, et la région continue d'abriter la plus grande partie des pauvres dans le monde (tableau B1.1.1).

^a Filmer, Fu et López-Calva (2025).

^b Banque mondiale (2025f).

Tableau B1.1.1 : Part des pauvres dans le monde selon les anciens et nouveaux seuils de pauvreté mondiaux et PPA, par région (prévisions à court terme jusqu'en 2025)

Région	Part des pauvres dans le monde	
	2,15 USD	3,00 USD
Asie de l'Est et Pacifique	3 %	5 %
Europe et Asie centrale	0 %	1 %
Amérique latine et Caraïbes	3 %	4 %
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan	10 %	12 %
Amérique du Nord	1 %	0 %
Asie du Sud	4 %	6 %
Afrique subsaharienne	80 %	72 %

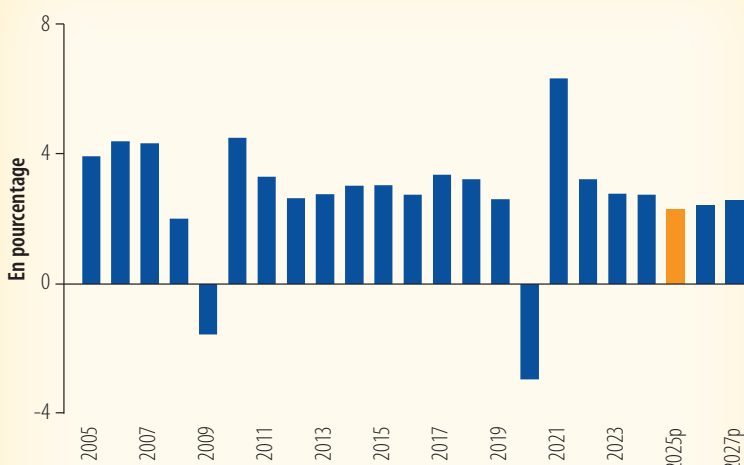
Source : Plate-forme Pauvreté et Inégalités de la Banque mondiale, modèle macrobudgétaire de la Banque mondiale.

Note : PPA = parité de pouvoir d'achat.

1.2 L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

La croissance mondiale devrait ralentir pour s'établir à 2,3 % en 2025, plombée par des tensions commerciales sans précédent et l'incertitude politique, qui ont eu un effet négatif considérable sur les

Figure 1.9 : Croissance de la production mondiale



Source : Banque mondiale.

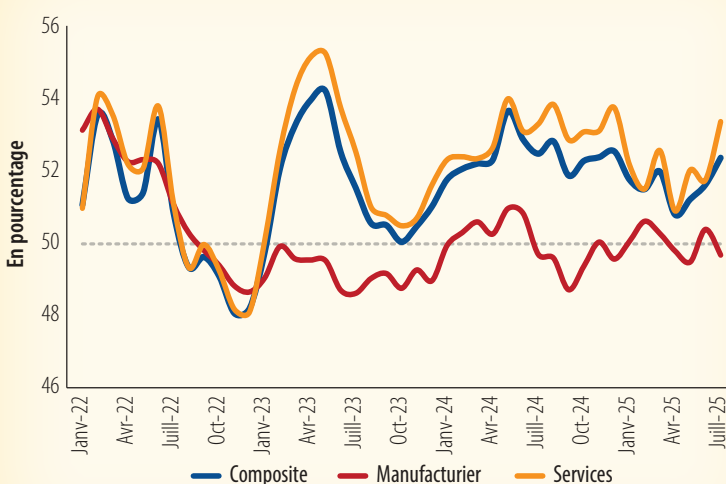
Note : Les agrégats du PIB sont calculés en utilisant des pondérations du PIB en dollars des États-Unis aux prix moyens de 2010-2019 et aux taux de change du marché. Les données pour 2024 sont des estimations ; les données pour 2025-2027 sont des prévisions. p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

perspectives depuis le début de l'année. La détérioration des perspectives de croissance est généralisée, près de 60 % des économies devant connaître en 2025 une croissance plus lente que l'année précédente. Il s'agirait du taux de croissance mondiale le plus faible depuis 2008, en dehors des franches récessions (figure 1.9).

Les prévisions consensuelles pour la croissance mondiale en 2025 restent médiocres, même si elles se sont légèrement améliorées par rapport au creux atteint en avril et début mai. Cette légère révision à la

hausse reflète une accalmie temporaire des tensions commerciales entre certaines grandes économies en juin et une modération de l'incertitude en matière de politique économique. Dans le même temps, les indicateurs de haute fréquence indiquent une résilience de la production économique mondiale, grâce à la robustesse de l'activité des services et aux achats anticipés avant la mise en œuvre des droits de douane

Figure 1.10 : Indice mondial des directeurs d'achat



Source : Haver Analytics.

Note : Les valeurs supérieures à 50 indiquent une expansion. La dernière observation date d'août 2025.

annoncés et renégociés, qui soutiennent un secteur manufacturier par ailleurs atone (figure 1.10). Cependant, les indicateurs prospectifs pessimistes, tels que la production mondiale future et les nouvelles commandes à l'exportation dans les marchés émergents et les économies en développement (EMDE – *Emerging markets and developing economies*), montrent que l'impact de la hausse des droits de douane commence à se faire sentir.

L'inflation globale des prix à la consommation en 2025

reste élevée, au-dessus des niveaux d'avant la pandémie, le processus de désinflation dans les économies avancées et les EMDE montrant des signes d'inversement (figure 1.11). Les taux d'inflation médians dans les EMDE sont restés proches des objectifs des banques centrales, tandis que dans les économies

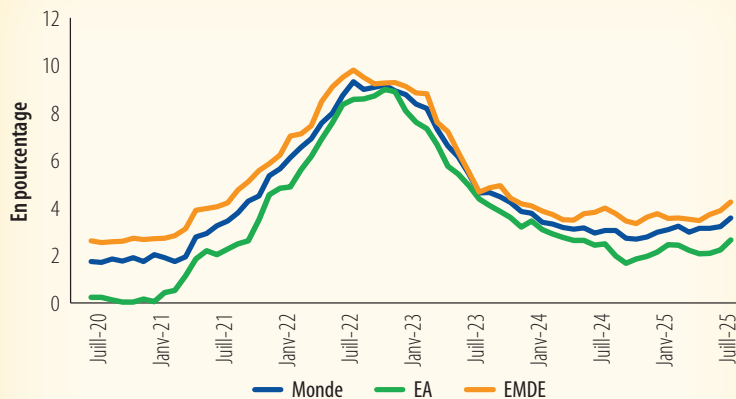
avancées, ces taux ont été systématiquement supérieurs aux objectifs cette année. Néanmoins, les banques centrales des économies avancées devraient assouplir leur politique monétaire afin de soutenir les marchés du travail et les économies en difficulté, tandis que la plupart des banques centrales des EMDE devraient maintenir leur politique inchangée.

Les perspectives de l'inflation mondiale sont devenues plus incertaines depuis l'année dernière en raison d'une combinaison de chocs. En particulier, les fortes augmentations des droits de douane devraient exercer une pression à la hausse sur les prix à la consommation dans les principales économies. Les anticipations d'inflation ont grimpé en 2025, en particulier dans certaines grandes économies. Les projections pour 2025-2026 ont été légèrement révisées à la baisse dans les EMDE en raison de la faiblesse de la demande de biens échangés, tandis qu'elles ont été revues à la hausse dans les économies avancées, principalement aux États-Unis.

Les annonces de changements ont conduit à une incertitude accrue en matière de politique commerciale mondiale, le volume de mesures ayant atteint des niveaux historiques en 2025 (figure 1.12). Cette incertitude reflète l'ambiguïté quant à la pérennité des tarifs actuels, à leur mise en œuvre, ainsi qu'à l'ampleur et au calendrier des éventuelles mesures de rétorsion. En conséquence, la croissance du commerce mondial des biens et des services devrait ralentir fortement en 2025, à 1,8 %, contre 3,4 % en 2024.

Dans les économies avancées, la croissance devrait ralentir considérablement en 2025, sous l'effet des dégradations dans certaines des plus grandes économies mondiales. Cela reflète le choc provoqué par le renforcement des barrières aux échanges commerciaux, malgré la suspension partielle pendant 90 jours des hausses tarifaires des États-Unis, ainsi que par l'incertitude politique, la volatilité financière et les effets négatifs sur la confiance qui en découlent. En conséquence, la croissance devrait rester en deçà des estimations de croissance potentielle sur la période de prévision dans certaines économies avancées, notamment aux États-Unis et dans la zone euro.

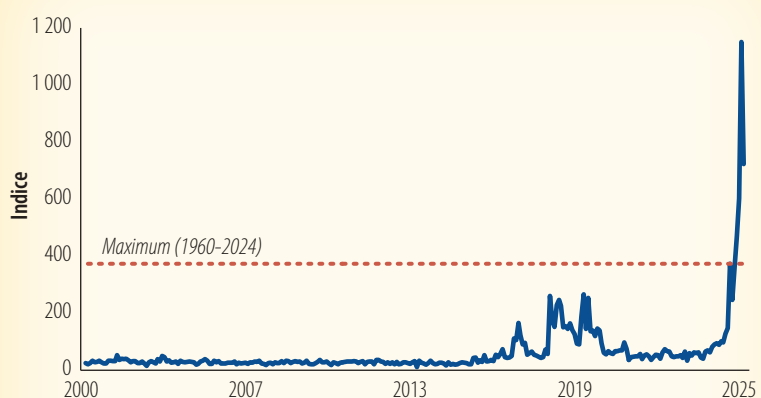
Figure 1.11 : Inflation globale, 2020-2025



Sources : Haver Analytics ; Banque mondiale.

Note : Les valeurs correspondent aux variations médianes en glissement annuel. L'échantillon inclut jusqu'à 135 économies. La dernière observation date d'août 2025. EA = économies avancées ; EMDE = marchés émergents et économies en développement (Emerging markets and developing economies).

Figure 1.12 : Incertitude liée aux politiques commerciales mondiales, 2000-2025



Source : Caldara et coll., 2020.

Note : L'indice d'incertitude en matière de politique commerciale est basé sur des recherches textuelles automatisées dans les archives électroniques de sept journaux. Une valeur élevée indique une incertitude plus forte en matière de politique commerciale. La dernière observation date de juillet 2025.

En Chine, la croissance devrait ralentir, passant de 5 % en 2024 à 4,5 % cette année, alors que l'impact du renforcement des barrières commerciales et de l'affaiblissement de la demande extérieure devrait être compensé par l'effet stimulant du soutien supplémentaire fourni par la politique budgétaire. Il est prévu que la croissance des exportations se modère à mesure que l'impact des hausses tarifaires des États-Unis se fera sentir. La croissance générale devrait se décélérer à 4 % en 2026 et fléchir légèrement à 3,9 % en 2027, à mesure que la progression potentielle de la production ralentit.

Dans ce contexte d'incertitude mondiale accrue, la croissance des EMDE hors Chine devrait diminuer de 3,6 % en 2024 à 3,4 % en 2025, avant de remonter à environ 3,9 % en 2026-2027. Le ralentissement de la croissance de ces économies devrait être étendu cette année, touchant près de 60 % d'entre elles. Ce sont principalement les économies très ouvertes au commerce et aux investissements qui sont à l'origine de la détérioration des perspectives pour les EMDE. Dans ces économies, les vastes secteurs manufacturiers, la forte participation aux chaînes de valeur mondiales et la dépendance à l'égard des marchés financiers internationaux amplifient les retombées négatives des chocs récents sur le commerce mondial et la confiance, ainsi que de l'augmentation prononcée de l'incertitude et de la volatilité des marchés financiers.

Les prix des produits de base devraient baisser en 2025 et 2026, dans un environnement mondial difficile.

Les prix des produits de base ont baissé depuis le début de 2025, même si la volatilité a été plus forte que l'année dernière, en raison de perspectives de croissance plus modestes, dans le contexte de barrières

commerciales accrues et d'incertitude politique.

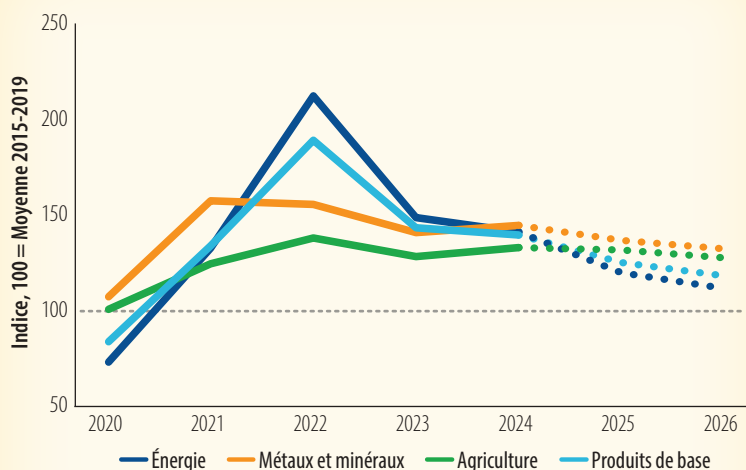
Reflétant principalement ces mouvements, les prix moyens annuels des matières premières devraient baisser de 10 % en 2025 (figure 1.13). Cette tendance devrait se poursuivre en 2026 et les prix encore reculer de 6 %, à mesure que des capacités de production accrues dans les secteurs de l'énergie et des métaux seront mises en service et que les goulets d'étranglement dans l'approvisionnement agricole commenceront à s'atténuer.

Au-delà de cette période

d'ajustement, les prix des produits de base devraient se redresser progressivement, en adéquation avec la consolidation de l'activité économique mondiale et la solidité des fondamentaux économiques de la demande de matières premières.

Les risques entourant ces projections des prix des produits de base restent orientés à la baisse. Une nouvelle escalade potentielle des différends commerciaux entre les grandes économies pourrait encore éroder les volumes du commerce et les flux d'investissement au niveau mondial, sapant ainsi la dynamique sous-jacente de la demande de matières premières.

Figure 1.13 : Prévisions des prix des produits de base



Source : Banque mondiale.

Note : La ligne « Produits de base » fait référence à l'indice des prix des produits de base de la Banque mondiale, à l'exclusion des métaux précieux. Les lignes pointillées indiquent des prévisions.

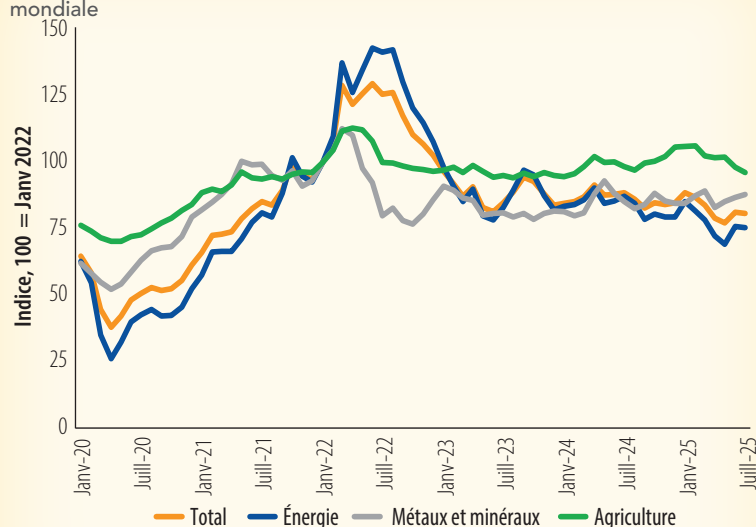
Les marchés pétroliers ont connu une forte volatilité début avril. Les prix du Brent brut ont nettement baissé, les craintes d'une destruction de la demande due à l'intensification des tensions commerciales coïncidant avec le signal donné par l'OPEP+ d'un changement stratégique vers des augmentations de production plus agressives (figure 1.14). Les projections actuelles indiquent que les prix du Brent brut s'établiront en moyenne à 66 USD le baril en 2025 et à 61 USD le baril en 2026, reflétant une croissance modérée de la demande qui devrait rester

nettement inférieure à la moyenne de 2015-2019. En revanche, les prix du gaz naturel devraient grimper considérablement en 2025, principalement en raison d'une forte hausse de plus de 50 % des cours aux États-Unis. L'indice agrégé des prix de l'énergie devrait baisser de 15 % en 2025 et de 7 % en 2026, avec une légère reprise prévue en 2027 grâce au renforcement des fondamentaux du marché pétrolier.

Les marchés des matières premières agricoles devraient afficher une relative stabilité en 2025, les prix devant rester inchangés avant d'enregistrer de légères baisses en 2026-2027 (figure 1.14). Les perspectives pour 2025 reflètent une dynamique de compensation au sein du complexe agricole : la forte hausse des prix des boissons, due aux perturbations de l'offre causées par les conditions météorologiques qui affectent la production de café et de cacao, devrait être contrebalancée par la baisse des prix des produits de base alimentaires.¹⁷ Cette dernière évolution reflète des conditions d'approvisionnement favorables, notamment des stocks de riz importants et des volumes de récolte de soja records. Les prix du maïs devraient décliner légèrement, en partie en raison de la chute de la demande d'éthanol liée au fléchissement des prix du pétrole.¹⁸ À l'horizon 2026-2027, les prix des boissons devraient se normaliser après avoir atteint des niveaux élevés, tandis que ceux des matières premières alimentaires devraient rester stables dans l'ensemble, ce qui se traduira par une légère baisse globale des cours des produits agricoles.

Les marchés des métaux de base ont connu de sérieuses turbulences début avril, les prix ayant fortement baissé dans un contexte de détérioration des perspectives de croissance mondiale, avant de se redresser partiellement à mesure que les tensions commerciales s'atténuent (figure 1.14).¹⁹ Au début de l'année 2025, les prix du cuivre et de l'aluminium ont été soutenus par des achats anticipés en prévision de la mise en œuvre attendue de droits de douane, alors que les prix de l'aluminium aux États-Unis affichaient des

Figure 1.14 : Indices des prix des produits de base du Groupe de la Banque mondiale



Sources : Bloomberg ; Banque mondiale.

Note : La figure utilise des données mensuelles. La dernière observation date d'août 2025.

17 Si les prix des boissons restent historiquement élevés, ils devraient diminuer de 11 % en 2026. Cela souligne la nécessité pour les pays qui dépendent des exportations de ces produits de base de renforcer leurs réserves macroéconomiques, d'améliorer l'ajout de valeur grâce à la transformation locale et d'investir dans des pratiques agricoles qui améliorent la productivité et sont résilientes au climat.

18 En revanche, les prix des engrais ont continué d'augmenter au cours des huit premiers mois de 2025 (19 % en glissement annuel). Cette hausse s'explique par la forte demande, les restrictions commerciales et les déficits de production. La hausse des prix des engrais entraînera une progression des coûts des intrants dans toute l'Afrique subsaharienne, ce qui menace la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

19 L'indice des prix des métaux et minéraux de la Banque mondiale a augmenté de 2 % en glissement annuel au cours des huit premiers mois de l'année, tandis que celui des métaux de base a grimpé de 4 %.

primes substantielles par rapport aux références mondiales. L'indice des prix des métaux devrait baisser de 5 % en 2025 et poursuivre sa trajectoire descendante en 2026 avant d'atteindre une plus grande stabilité. La plupart des cours des métaux de base devraient s'affaiblir en 2025, reflétant les vents contraires liés au commerce qui freinent l'activité manufacturière mondiale.

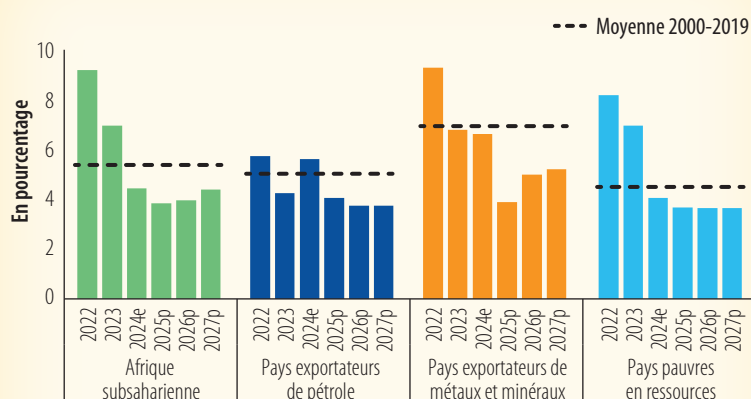
En revanche, les marchés des métaux précieux devraient faire preuve de résilience, l'indice des prix, qui reflète principalement l'or, ainsi que l'argent et le platine, devant augmenter de plus de 30 % en 2025. Les prix annuels moyens de l'or devraient atteindre des niveaux records en 2025, soutenus par les flux de capitaux vers les valeurs refuges, avant de se stabiliser en 2026-2027 dans le contexte d'une stabilisation des conditions du marché.

1.3 PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La désinflation s'est généralisée dans les économies africaines.

L'inflation des prix à la consommation a continué de reculer dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, quoiqu'à des rythmes variables. Après avoir atteint un pic de 9,3 % en 2022, le taux d'inflation médian dans la région est tombé à 4,5 % en 2024 et devrait se stabiliser entre 3,9 et 4,0 % par an en 2025-2026 (figure 1.15). Près de 60 % des pays de la région (27 sur 47) ont connu un ralentissement de l'inflation des prix à la consommation en 2025 par rapport à l'année précédente. Au sein de ce groupe de pays : (1) le taux d'inflation médian devrait s'établir à 4,2 % et (2) neuf pays devraient encore afficher des taux à deux chiffres en 2025, malgré la baisse de l'inflation (Angola, Éthiopie, Ghana, Malawi, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Soudan, Zambie et Zimbabwe). En revanche, deux pays de la région ont enregistré des taux d'inflation à deux chiffres en 2024, qui marquaient une nouvelle accélération (Burundi et Soudan du Sud).

Figure 1.15 : Inflation de l'IPC en Afrique subsaharienne, 2022-2027



Sources : Projections de la Banque mondiale ; Haver Analytics ; statistiques financières internationales, Fonds monétaire international.

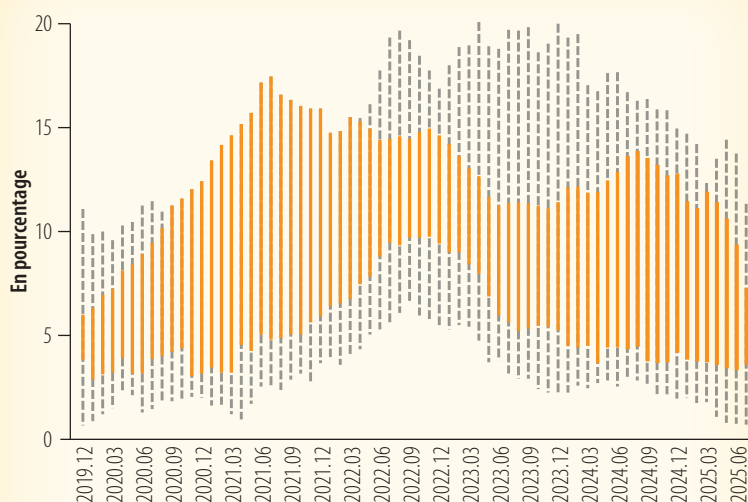
Note : L'inflation est mesurée par la variation en pourcentage de l'IPC, en utilisant la base de données du modèle macrobudgétaire de la Banque mondiale. La figure représente les médianes des groupes. IPC = indice des prix à la consommation ; e = estimation ; p = prévision.

La baisse des prix des produits de base (par rapport aux sommets atteints au second semestre 2022) et la moindre volatilité des devises font décliner les taux d'inflation ou les maintiennent stables à des niveaux plus bas. L'assainissement budgétaire entrepris par de nombreux pays de la région contribue également au processus de désinflation. Dans les pays exportateurs de pétrole, le taux d'inflation devrait passer de 5,7 % en 2024 à 4,1 % en 2025, puis se stabiliser à une moyenne annuelle de 3,8 % en 2026-2027. Même si les cours du pétrole sur les marchés mondiaux restent volatiles, leur baisse pourrait expliquer le ralentissement de l'inflation, aux côtés des réformes structurelles qui réduisent les déséquilibres extérieurs et stabilisent les monnaies (par exemple au Nigeria). Les exportateurs de minéraux et de métaux de la région ont également connu un fort recul du taux d'inflation, qui est passé de 6,7 % en 2024 à 3,9 % en 2025. Il pourrait remonter légèrement pour atteindre une moyenne annuelle de 5,2 % en 2026-2027, car les risques de ralentissement de l'activité mondiale résultant des droits de douane pourraient peser sur les prix internationaux de ce groupe de produits de base. L'inflation des prix à la consommation dans les pays pauvres en ressources naturelles devrait diminuer de 4,1 % en 2024 à 3,7 % en 2025 et rester inchangée en 2026-2027. Les risques d'une hausse de l'inflation persistent toutefois, en raison de l'incertitude qui entoure la mise en œuvre et la persistance des droits de douane des États-Unis, ainsi que du calendrier et de l'ampleur des mesures de rétorsion.

Les données à haute fréquence indiquent une baisse de l'inflation, mais le risque d'un rebond persiste.

Les informations mensuelles sur les prix à la consommation montrent que l'inflation médiane est en baisse depuis le dernier trimestre 2022 et se stabilise à des taux faibles à un chiffre depuis février 2025. Le taux médian pour la région est passé de près de 10 % en glissement annuel en octobre 2022 à environ 4 % en juillet 2025 (figure 1.16). La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont connu un ralentissement du taux

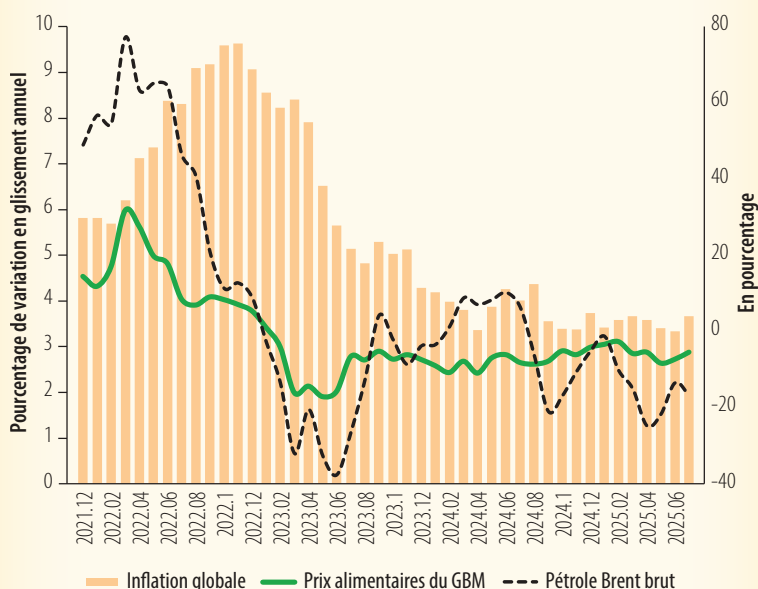
Figure 1.16 : Inflation mensuelle de l'IPC en Afrique subsaharienne, 2019-2025



Sources : Haver Analytics ; statistiques financières internationales, Fonds monétaire international.

Note : La figure représente l'évolution en glissement annuel de l'inflation mensuelle dans les pays africains entre décembre 2019 et janvier 2025. La hauteur des barres orange indique la distance entre la médiane (basse) et la moyenne (élevée), tandis que les lignes pointillées grises représentent les 25e et 75e centiles de la distribution dans les pays d'Afrique subsaharienne. IPC = Indice des prix à la consommation.

Figure 1.17 : Inflation de l'IPC et cours internationaux des produits de base, 2021-2025



Sources : Haver Analytics ; statistiques financières internationales, Fonds monétaire international ; Perspectives des prix des produits de base, Banque mondiale.

Note : La figure représente l'évolution en glissement annuel de l'inflation mensuelle mesurée par l'IPC dans les pays africains entre décembre 2021 et juillet 2025. Elle illustre également la variation en pourcentage en glissement annuel des prix du pétrole Brent brut et de l'Indice des prix alimentaires internationaux du Groupe de la Banque mondiale (GBM). IPC = Indice des prix à la consommation.

d'inflation : le nombre de pays affichant des taux supérieurs ou égaux à 10 % en glissement annuel a décliné de 23 en octobre 2022 à 10 en juillet 2025. Bien que les taux aient reculé dans la plupart des pays, une dispersion importante de l'inflation persiste entre les pays de la région.

Les prix favorables des produits de base expliquent en partie la tendance à la désinflation en Afrique subsaharienne (figure 1.17). Par exemple, l'indice des prix des produits alimentaires de base de la Banque mondiale et les prix du pétrole Brent brut avaient chuté respectivement de 5 % et 17 % en glissement annuel en juillet 2025. En raison de la baisse des prix du pétrole et des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, les prix intérieurs des carburants et aliments ont diminué pour la plupart des importateurs de ces produits dans la région. Par ailleurs, la hausse des cours des matières premières des boissons (cacao), des métaux de base (cuivre et étain) et des métaux précieux (or et platine) a atténué les pressions exercées par les déficits extérieurs. En conséquence, les principales devises de la région se sont appréciées ou sont restées stables depuis le début de l'année (figure 1.18). Dans de nombreux pays, l'inflation

sous-jacente s'est atténuée grâce à la stabilisation des taux de change et à la modération des prix mondiaux. En revanche, d'autres continuent de faire face à des pressions inflationnistes fortes et persistantes liées à des défis structurels, tels que la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement, les goulets d'étranglement logistiques et les déficits d'infrastructures.

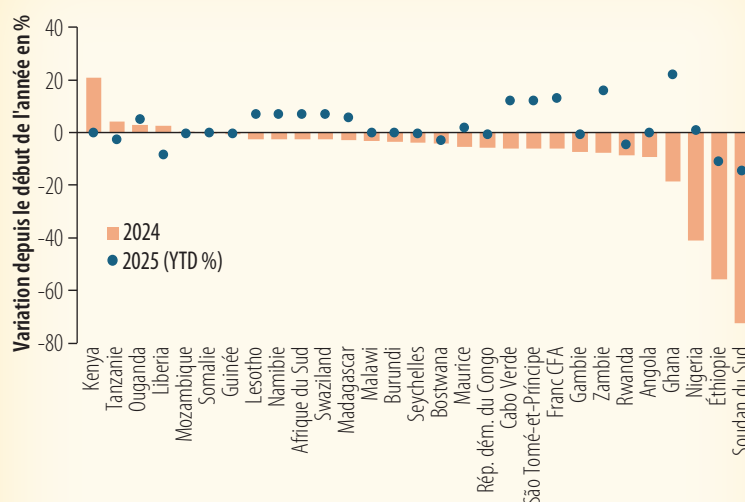
Les monnaies africaines se sont progressivement raffermies grâce à des conditions financières plus accommodantes, à l'augmentation des flux de

devises étrangères (résultant des réformes du marché dans certains pays et de l'intensification des flux d'investissements directs étrangers vers le continent), à la hausse des recettes d'exportation due aux prix favorables des matières premières et, en partie, à l'affaiblissement du dollar (figure 1.18). Par exemple, le cedi ghanéen s'est apprécié de plus de 20 % au cours des huit premiers mois de 2025, après une dépréciation de 19 % en 2024. La rigueur des politiques monétaire et budgétaire, la hausse des recettes d'exportation (grâce aux cours plus élevés du cacao et de l'or) et l'amélioration de la confiance du marché (grâce au succès du processus de restructuration de la dette) ont contribué au renforcement de la monnaie.²⁰ La deuxième devise la plus performante en Afrique est le kwacha zambien, qui s'est apprécié de 16 % depuis le début de l'année. Les progrès réalisés dans la restructuration de la dette, la baisse des coûts des importations de pétrole et une augmentation temporaire de l'offre de dollars des États-Unis (due à une demande plus forte de monnaie nationale pour payer les obligations fiscales) ont soutenu le renforcement de la devise. La suppression des obstacles à la transformation structurelle et une gestion budgétaire prudente contribueraient à préserver les gains réalisés par ces deux devises.

Les monnaies les moins performantes en 2025 sont la livre sud-soudanaise et le birr éthiopien, dont la valeur a baissé de plus de 10 % depuis le début de l'année. Au Soudan du Sud, l'affaiblissement de la monnaie est attribué aux dommages causés à l'oléoduc par la guerre dans le Soudan voisin, qui a réduit les recettes d'exportation. En Éthiopie, les efforts de libéralisation du marché des changes sont mis à rude épreuve par la flambée de la prime obtenue sur le marché parallèle, les entreprises étant confrontées à des limitations de l'accès officiel aux dollars des États-Unis en raison des inefficacités et des restrictions du marché. En réponse, la Banque nationale d'Éthiopie a annoncé une série de mesures comprenant la divulgation publique et le plafonnement des frais et commissions bancaires sur les opérations de change, ainsi que des limites plus élevées sur les ventes de devises étrangères autorisées pour les paiements anticipés liés aux importations, aux activités commerciales et aux voyages personnels.

À l'avenir, les perspectives d'une baisse de l'inflation régionale dépendront du maintien de prix modérés pour les produits de base, en particulier le pétrole et les denrées alimentaires, ces dernières représentant

Figure 1.18 : Devises en Afrique subsaharienne, 2024 et 2025



Sources : Haver Analytics ; statistiques financières internationales, Fonds monétaire international.

Note : La variation du taux de change depuis le début de l'année pour 2025 est calculée comme la variation cumulative en pourcentage du taux de change (en USD par monnaie locale) entre le 31 décembre 2024 et le 5 septembre 2025.

²⁰ Au cours du troisième trimestre 2025, le cedi ghanéen s'est affaibli en raison de l'incapacité de la banque centrale à fournir suffisamment de devises étrangères pour faire face à la forte augmentation des importations en prévision de la période des fêtes. Entre le 30 juin et le 5 septembre, le cedi s'est déprécié de 14 %.

une part plus importante dans le panier de consommation des ménages africains. Une gestion prudente des finances publiques et de la dette, ainsi que des politiques visant à stimuler la productivité, doivent soutenir ou maintenir le renforcement des monnaies africaines. En outre, la forte désinflation

observée en Angola, au Ghana, au Nigeria et en Sierra Leone pourrait ouvrir la voie à un nouvel assouplissement de la politique monétaire dans les pays de la région (figure 1.19).

La plupart des banques centrales de la région ont soit réduit leurs taux d'intérêt (entre autres, le Kenya, le Lesotho, le Mozambique et l'Afrique du Sud), soit suspendu leur politique monétaire restrictive pendant plusieurs mois (Angola, Botswana, Malawi, Rwanda et Ouganda). D'autres banques centrales ont récemment relevé leurs taux en raison d'une légère reprise de l'inflation cette année, notamment à Maurice et en Zambie. Les vents contraires potentiels liés à l'incertitude économique mondiale (notamment

Figure 1.19 : Taux directeurs en Afrique subsaharienne

Pays/région	Taux actuel (en %)	Durée de maintien en mois	Dernière modification (en pp)	Variation depuis le début de l'année (en pp)
Angola	19,00	0	▼ -0,50	▼ -0,50
Botswana	1,90	13	▼ -0,25	▶ 0,00
Eswatini	6,75	3	▼ -0,25	▼ -0,25
Gambie	17,00	24	▲ 1,00	▶ 0,00
Ghana	21,50	0	▼ -3,50	▼ -5,50
Kenya	9,50	1	▼ -0,25	▼ -1,75
Lesotho	6,75	1	▼ -0,25	▼ -0,50
Malawi	26,00	19	▲ 2,00	▶ 0,00
Maurice	4,50	7	▲ 0,50	▲ 0,50
Mozambique	10,25	1	▼ -0,50	▼ -2,50
Namibie	6,75	7	▼ -0,25	▼ -0,25
Nigeria	27,00	0	▼ -0,50	▼ -0,50
Rwanda	6,75	1	▲ 0,25	▲ 0,25
Afrique du Sud	7,00	1	▼ -0,25	▼ -0,75
Tanzanie	5,75	2	▼ -0,25	▼ -0,25
Ouganda	9,75	11	▼ -0,25	▶ 0,00
Zambie	14,50	7	▲ 0,50	▲ 0,50
UEMOA	3,25	3	▼ -0,25	▼ -0,25
CEMAC	4,50	6	▼ -0,50	▼ -0,50

Sources : Banques centrales nationales et régionales.

Note : Le taux actuel pour l'UEMOA fait référence au taux de soumission minimum établi par la BCEAO, et celle pour la CEMAC au taux d'intérêt des appels d'offres fixé par la BEAC. Les données ont été actualisées au 24 septembre 2025. BCEAO = Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest ; BEAC = Banque des États de l'Afrique centrale ; CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; pp = points de pourcentage ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

les fortes fluctuations des prix des produits de base et les politiques commerciales restrictives), les conflits nationaux et régionaux et l'instabilité politique, ainsi que les dérapages budgétaires, pourraient accentuer les pressions inflationnistes et risquer de retarder la normalisation de la politique monétaire.

Les comptes primaires des gouvernements sont presque équilibrés, malgré des paiements d'intérêts toujours élevés.

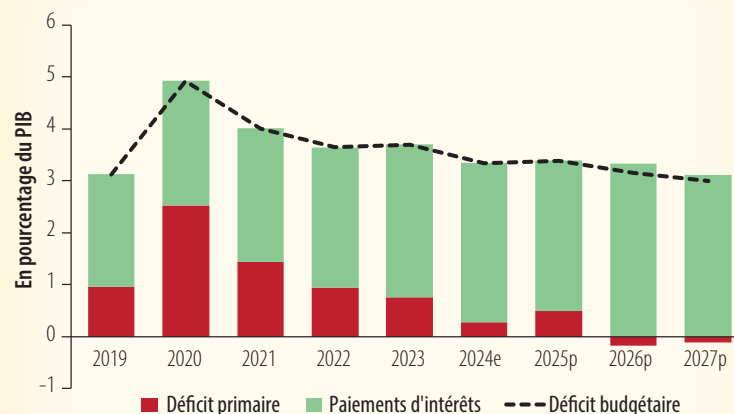
Les déficits primaires en Afrique subsaharienne se sont progressivement réduits depuis 2021 et devraient se transformer en excédents en 2026-2027. Cela reflète les efforts de consolidation en cours, alors que les gouvernements de la région s'efforcent d'équilibrer recettes et dépenses primaires. Le déficit primaire de la région est passé d'un pic de 2,5 % du PIB en 2020 à une moyenne prévue de

0,3 % du PIB en 2024, et devrait devenir un excédent primaire de 0,1 % du PIB en 2026-2027 (figure 1.20). Ainsi, le solde primaire régional (moyenne pondérée) devrait se redresser de 0,4 point de pourcentage du PIB entre 2024 et 2026. Au cours de cette période, ce solde devrait s'améliorer dans 29 des 47 pays de la région, avec une augmentation cumulative médiane pour ces pays de 1,3 point de pourcentage du PIB. Les pays de la région qui enregistreront les plus fortes améliorations de leur solde primaire entre 2024 et 2026 sont le Sénégal, le Ghana, le Togo, la Guinée-Bissau et la République centrafricaine.

Selon les projections, le déficit budgétaire global est passé de 3,7 % du PIB en 2023 à 3,4 % en 2025 et devrait encore se réduire pour atteindre en moyenne 3,1 % du PIB en 2026-2027. Alors que les recettes et les dépenses hors intérêts s'équilibrent, le déficit budgétaire reste élevé en raison de la persistance d'importants paiements

d'intérêts (nets) sur la dette publique. Ces paiements devraient fluctuer entre 2,9 % et 3,3 % du PIB entre 2023 et 2026. Dans près de quatre pays de la région sur cinq, les paiements d'intérêts effectués par le gouvernement dépassent les dépenses publiques consacrées à la santé et/ou à l'éducation. Alors que la croissance économique s'accélère à hauteur de 2 points de pourcentage entre 2023 et 2026, les recettes publiques augmenteront à un rythme plus rapide que les dépenses. Ces dernières devraient s'accroître de 0,8 point de pourcentage du PIB (dont 0,4 point de pourcentage pour les dépenses hors intérêts), tandis que les recettes publiques devraient progresser de 1,3 point de pourcentage du PIB entre 2023 et 2026 (figure 1.21).

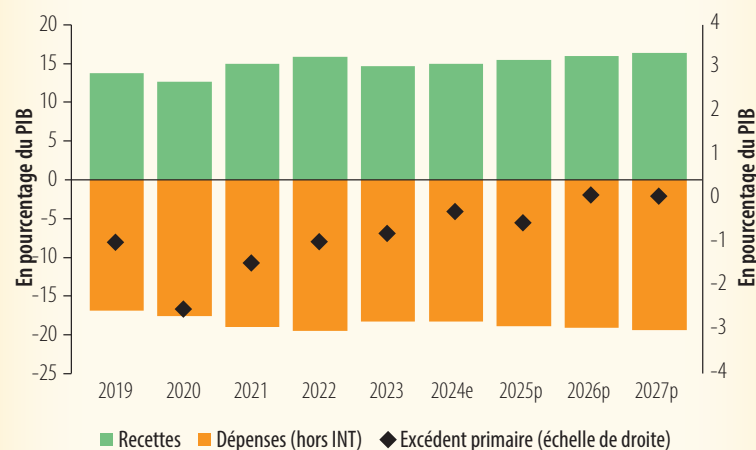
Figure 1.20 : Déficit budgétaires et primaires en Afrique subsaharienne, 2019-2027



Source : Projections de la Banque mondiale.

Note : La figure représente les moyennes pondérées en fonction du PIB pour la région. Les paiements d'intérêts portent sur l'encours net de la dette publique. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

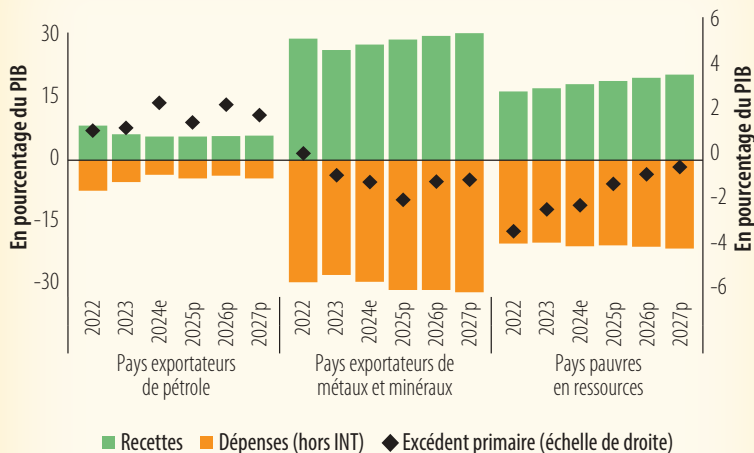
Figure 1.21 : Recettes, dépenses et solde primaire en Afrique subsaharienne, 2019-2027



Source : Projections de la Banque mondiale.

Note : La figure représente les moyennes pondérées en fonction du PIB pour la région. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; INT = paiements d'intérêts sur l'encours de la dette, nets.

Figure 1.22 : Solde primaire en Afrique subsaharienne par groupe de pays, 2022-2027



Source : Projections de la Banque mondiale.

Note : Les valeurs sont des moyennes pondérées par le PIB pour la région. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; INT = paiements d'intérêts sur l'encours de la dette, nets.

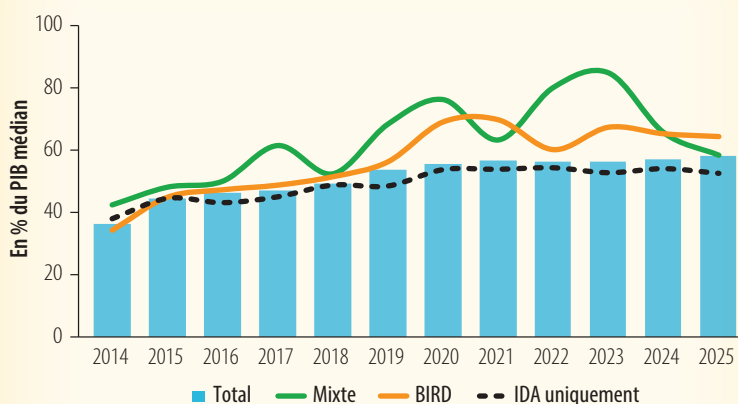
Un plus grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne devraient réduire leur déficit primaire ou le transformer en excédent entre 2023 et 2026. Sur les 47 pays pour lesquels des données sont disponibles, le nombre de ceux qui affichent un faible déficit primaire (inférieur à 3 % du PIB) ou un excédent devrait passer de 32 en 2023 à 42 en 2026. L'excédent primaire des pays riches en pétrole devrait s'améliorer, passant de 0,8 % du PIB en 2022 à 2,0 % du PIB en 2026. Le déficit primaire des pays pauvres en ressources

naturelles devrait se résorber, de 3,7 % du PIB en 2022 à 1,1 % du PIB en 2026 (figure 1.22).

La dette publique reste un problème pressant dans la région, malgré des variations majeures d'un pays à l'autre.

La dette publique a presque doublé au cours de la dernière décennie, tant en valeur nominale qu'en pourcentage du PIB, et la dette extérieure continue de dominer l'ensemble des passifs. Le ratio dette/PIB régional devrait atteindre 58 % d'ici fin 2025, contre 36 % en 2014 (figure 1.23). Toutefois, cet agrégat masque des variations importantes entre les groupes de pays. Parmi les « pays à financement mixte »,²¹ le

Figure 1.23 : Ratio dette publique/PIB en Afrique subsaharienne, 2014-2025 (en % du PIB médian)



Sources : Calculs effectués d'après la base de données du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à la fin juin 2025 ; Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international, avril 2025.

Note : PIB = produit intérieur brut ; BIRD = Banque internationale pour la reconstruction et le développement ; IDA = Association internationale de développement.

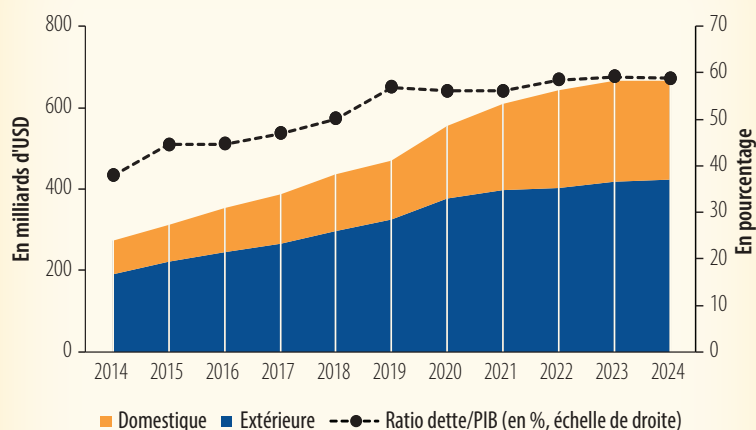
ratio dette/PIB a diminué en 2024, tandis que les niveaux d'endettement des pays les plus pauvres dépendant uniquement du financement de l'Association internationale de développement (IDA – *International Development Association*) sont restés élevés, se stabilisant à un peu plus de 50 % du PIB.

Les emprunts extérieurs restent le principal facteur à l'origine de l'augmentation de la dette des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. Dans les 38 économies de cette

21 Les « pays à financement mixte » sont des pays éligibles à l'Association internationale de développement sur la base de leur revenu par habitant qui sont également suffisamment solvables pour accéder à certains emprunts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

catégorie évaluées dans le cadre du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD-PFR) de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), la dette publique générale a atteint environ 670 milliards d'USD en 2024, soit plus de 2,5 fois son niveau de 2014 (figure 1.24). Si la dette intérieure s'est creusée en réponse au resserrement des conditions de financement extérieur, en particulier au début de la pandémie de COVID-19, elle reste toutefois peu significative par rapport à la dette totale. Cette évolution souligne le recours croissant de la région aux marchés intérieurs comme tampon contre les chocs extérieurs, même si les vulnérabilités restent prononcées.

Figure 1.24 : Dette publique dans les pays à faible revenu en Afrique subsaharienne, 2014-2024

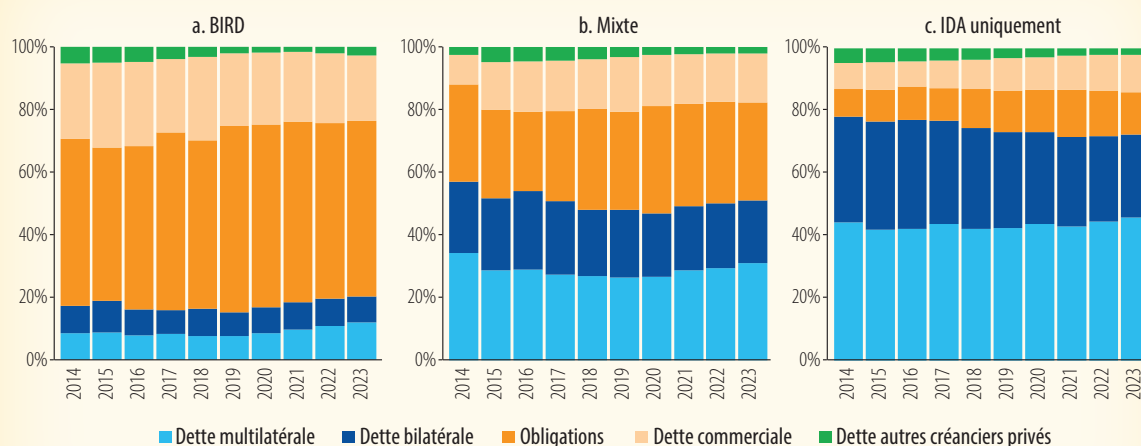


Sources : Calculs effectués d'après la base de données du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à la fin juin 2025 ; Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international, avril 2025.

Note : PIB = produit intérieur brut ; BIRD = Banque internationale pour la reconstruction et le développement ; IDA = Association internationale de développement.

Au cours de la dernière décennie, l'évolution de la composition de la dette extérieure publique et garantie par l'État (PGE) en Afrique subsaharienne a conduit à un profil d'endettement plus précaire, caractérisé par une exposition accrue aux fluctuations des taux d'intérêt mondiaux et par des risques de refinancement élevés. Cela souligne le besoin urgent de sources de financement plus concessionnel et moins coûteux. Cependant, la composition de la dette extérieure varie considérablement selon les groupes de revenus. Les pays d'Afrique subsaharienne qui dépendent uniquement de la BIRD ont largement recours à l'emprunt privé : les obligations et les prêts commerciaux représentent près de 80 % de leur encours total de dette extérieure sur la dernière décennie (figure 1.25, panel a). Les pays à financement mixte convergent vers la composition des pays de la BIRD, près de la moitié de leur encours de dette provenant de prêteurs privés, entre prêts commerciaux et émissions d'obligations (figure 1.25, panel b). En revanche,

Figure 1.25 : Composition de la dette publique et garantie par l'État en Afrique subsaharienne par type de créancier, 2014-2023



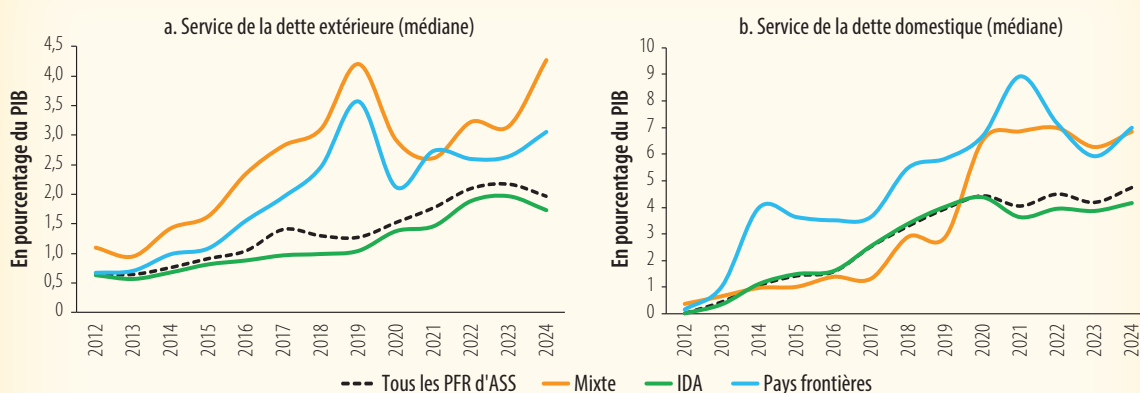
Source : Calculs fondés sur les données du Système de notification des pays débiteurs de la Banque mondiale.

Note : BIRD = Banque internationale pour la reconstruction et le développement ; IDA = Association internationale de développement.

les pays bénéficiant uniquement du financement de l'IDA continuent de dépendre fortement des sources publiques : ces créanciers représentent les trois quarts de leur dette extérieure publique et garantie par l'État, et les institutions multilatérales fournissent 60 % de ce montant (figure 1.25, panel c). Néanmoins, les emprunts commerciaux ont progressé même dans ces économies à faible revenu, bien que leur part reste inférieure à celle des pays éligibles au financement de la BIRD.

Le service de la dette publique est devenu une contrainte macroéconomique majeure dans toute l'Afrique subsaharienne, les obligations extérieures posant des risques immédiats pour la liquidité, la stabilité extérieure et la flexibilité des politiques. Le service de la dette extérieure a plus que doublé au cours des dix dernières années, atteignant 2,0 % du PIB en 2024 et exerçant une pression soutenue sur les réserves de change (figure 1.26, panel a).²² Après une envolée de 70 % depuis la pandémie, le service de la dette extérieure a atteint un pic de 2,2 % du PIB en 2023. Bien qu'une légère baisse de 0,2 point de pourcentage ait été enregistrée en 2024, le fardeau global du service de la dette reste lourd. Le resserrement des conditions financières mondiales, le refinancement à des coûts plus élevés des dettes arrivant à échéance et la diminution de l'accès aux financements concessionnels continuent d'amplifier les pressions sur la liquidité et d'accroître les vulnérabilités extérieures.

Figure 1.26 : Service de la dette extérieure et intérieure dans les pays à faible revenu en Afrique subsaharienne (en pourcentage du PIB)



Source : Calculs effectués d'après la base de données du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international fin juin 2025.

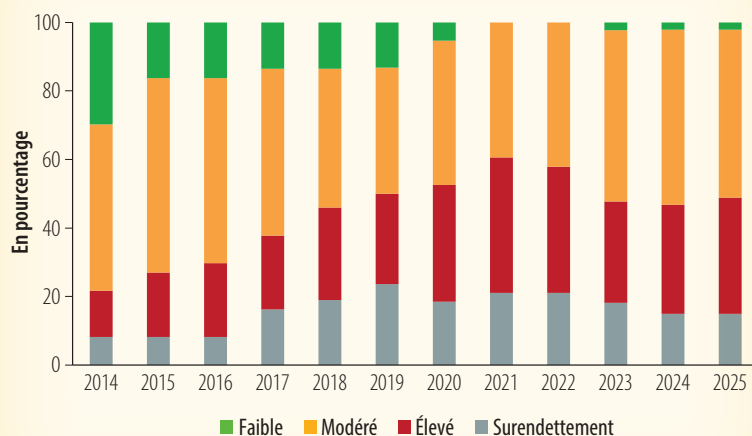
Note : PIB = produit intérieur brut ; IDA = Association internationale de développement ; PFR = pays à faible revenu ; ASS = Afrique subsaharienne.

Depuis 2014, le service de la dette intérieure en Afrique subsaharienne a constamment dépassé celui de la dette extérieure. Le service médian de la dette intérieure a augmenté après la pandémie de COVID-19, atteignant un pic de 4,7 % du PIB en 2024, soit plus du double des obligations liées au service de la dette extérieure (figure 1.26, panel b). Dans le passé, la progression du service de la dette intérieure a été largement tirée par les pays frontières et à financement mixte, ces deux types d'économies ayant enregistré une forte accélération après la COVID-19. Cela reflète l'augmentation des emprunts intérieurs et le recours croissant à des instruments à court terme et à coût élevé. Si le développement des marchés de la dette locaux a amélioré la flexibilité du financement et réduit les vulnérabilités extérieures, il a également introduit de nouveaux risques liés à l'alourdissement du fardeau des intérêts et à l'éviction potentielle des investissements privés. Depuis 2020, on observe des progrès modestes en matière de transparence des marchés de la dette intérieure, tandis qu'un nombre croissant de pays adopte des émissions basées sur le marché et améliore la communication préalable à l'émission.

²² Au cours de la même période, le ratio service de la dette extérieure/PIB a augmenté en moyenne de 0,12 point de pourcentage par an, et les paiements d'intérêts ont représenté près de 27 % du ratio service de la dette extérieure/exportations.

Le risque de surendettement souverain en Afrique subsaharienne reste élevé, ce qui a des implications pour la stabilité budgétaire et les résultats en matière de développement. Selon le CVD-PFR et le Cadre pour l'évaluation du risque souverain et de la viabilité de la dette pour les pays ayant accès aux marchés de la Banque mondiale et du FMI, le nombre total de pays d'Afrique subsaharienne en situation de surendettement ou présentant un risque élevé de surendettement a presque triplé, passant de huit en 2014 à 23 en 2025, ce qui représente 49 % des pays de la région (figure 1.27). Cette détérioration reflète la conjonction de plusieurs facteurs, notamment l'héritage des emprunts contractés pendant la crise, la sous-performance persistante des recettes, le recours accru à des financements non concessionnels en dehors des canaux multilatéraux traditionnels et les faiblesses des cadres de gestion de la dette.

Figure 1.27 : Risque de surendettement extérieur dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2014-2025



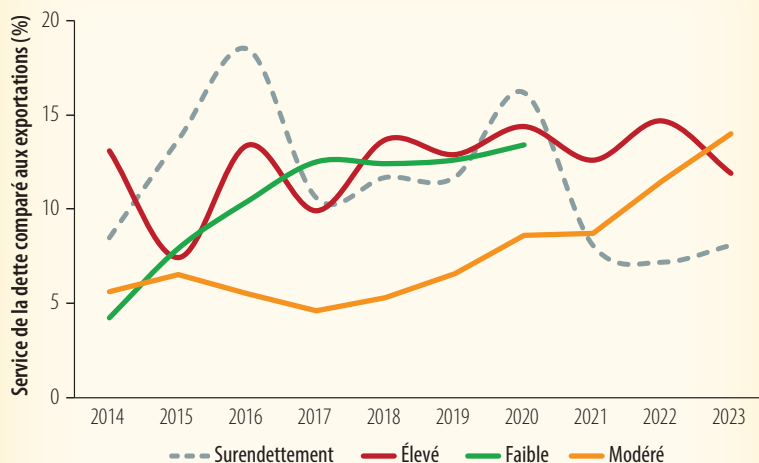
Source : Calculs effectués d'après la base de données du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international fin juin 2025.

Depuis 2021, aucun pays d'Afrique subsaharienne utilisant le CVD-PFR n'est resté à faible risque de surendettement. Les États fragiles et touchés par des conflits représentent 71 % des pays du CVD-PFR en situation de surendettement ou à haut risque de surendettement. Dans ces contextes, les faiblesses institutionnelles, les défis en matière de gouvernance et l'insécurité persistante limitent gravement la résilience budgétaire et compromettent la viabilité de la dette. En juin 2025, seul le Botswana, un pays bénéficiant d'un accès au marché, était considéré comme présentant un risque de surendettement faible. La part des pays présentant un risque modéré s'est stabilisée à environ 50 % en 2025. Des pays comme le Mozambique et le Soudan illustrent comment les vulnérabilités liées à la dette sont aggravées par l'instabilité politique et les conflits. Sans une action urgente et coordonnée, incluant le renforcement des institutions budgétaires, l'amélioration de la transparence de la dette et un engagement plus prévisible des créanciers, la région risque d'entrer dans une période de surendettement prolongée qui pourrait étouffer la croissance et le développement pendant des années.

Si le fardeau du service de la dette reste lourd pour les pays à haut risque de surendettement, son poids s'est fortement accru pour les pays à risque modéré récemment. Le ratio médian service de la dette extérieure/exportations pour les pays d'Afrique subsaharienne à risque modéré a plus que triplé, passant de 4,6 % en 2017, son niveau le plus bas depuis dix ans, à 14,0 % en 2023 (figure 1.28).²³ À l'inverse, le ratio service de la dette extérieure/exportations des pays d'Afrique subsaharienne en situation de surendettement a considérablement diminué au cours des trois dernières années, de 41 % par rapport à la moyenne d'avant la pandémie. Cette amélioration résulte principalement de la sortie

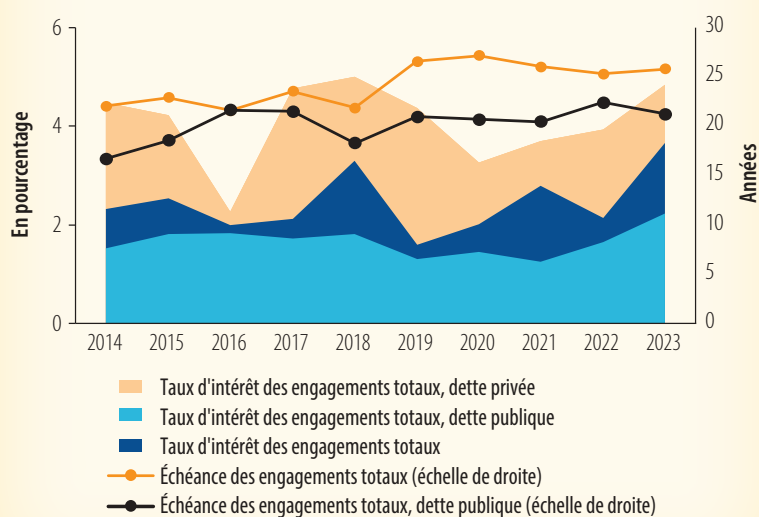
²³ Dans le passé, les pays à haut risque affichaient des ratios supérieurs d'environ 31 % à ceux de leurs homologues à risque modéré ; cependant, en 2023, cette tendance s'est inversée, les pays à risque modéré dépassant ceux présentant un risque élevé. Cette évolution reflète la dépendance croissante des pays à risque modéré à l'égard des emprunts commerciaux, qui sont assortis de taux d'intérêt plus élevés que les financements concessionnels ou basés sur des subventions, plus courants dans les pays à haut risque, ce qui explique la détérioration de la viabilité de la dette malgré des fondamentaux macroéconomiques plus solides.

Figure 1.28 : Ratio médian service de la dette extérieure/exportations en Afrique subsaharienne par catégorie de risque, 2014-2023



Source : Système de notification des pays débiteurs de la Banque mondiale.

Figure 1.29 : Coût des nouveaux emprunts extérieurs, 2014-2023



Source : Système de notification des pays débiteurs de la Banque mondiale.

de pays tels que le Tchad, le Ghana et la Somalie de la catégorie « en situation de surendettement », à la suite d'une restructuration de leur dette.

Le durcissement financier mondial a encore détérioré le coût et les conditions des nouveaux emprunts extérieurs. Entre 2022 et 2023, le taux d'intérêt médian des nouveaux prêts extérieurs s'est élevé de 39 %, atteignant 1,8 % en 2023 (figure 1.29). Dans le même temps, la durée médiane des prêts s'est raccourcie de 18 %, de 26 ans en 2022 à 22 ans en 2023, ce qui témoigne d'un resserrement des conditions d'emprunt. Ces évolutions font grimper non seulement le coût du service de la dette, mais aussi les risques de refinancement, en particulier pour les pays qui n'ont qu'un accès limité aux financements concessionnels. Par ailleurs, le coût des emprunts non concessionnels (privés) a subi une forte hausse pour les quelques pays d'Afrique

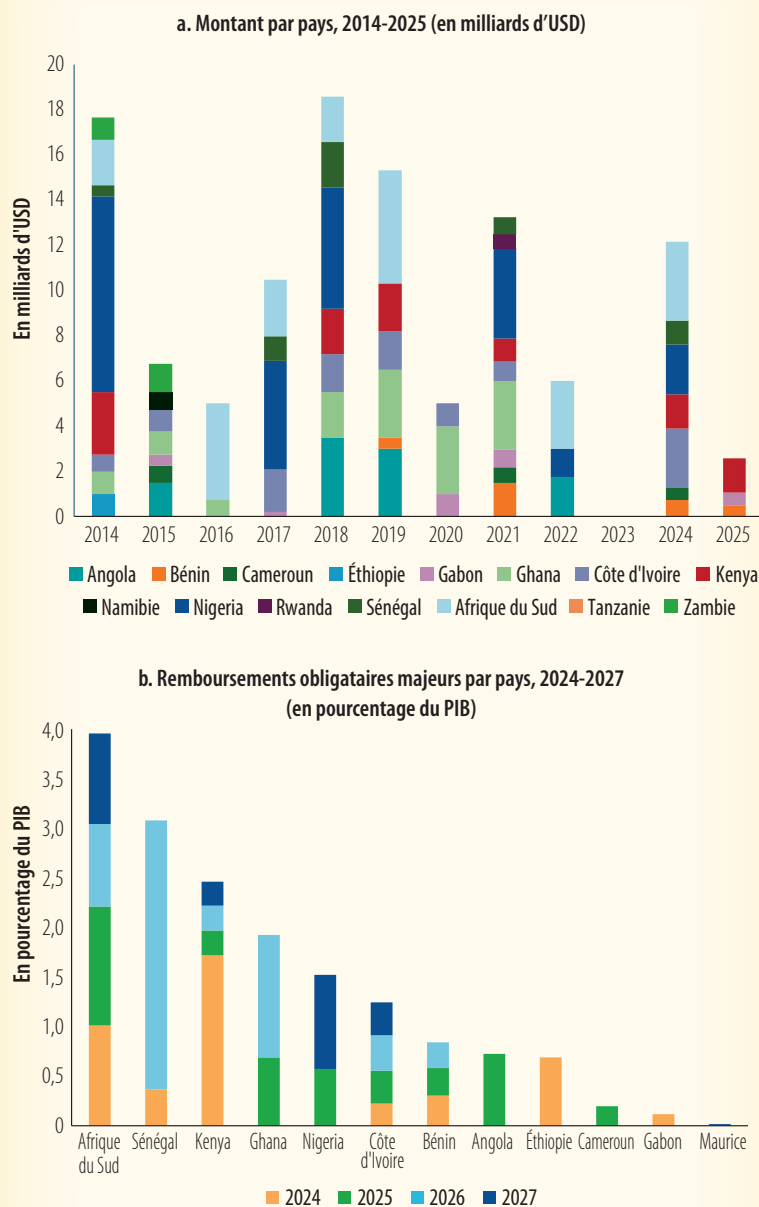
subsaharienne bénéficiant de l'accès aux marchés mondiaux des capitaux. Le taux d'intérêt médian des nouveaux engagements de dette extérieure privée est passé de 3,9 % en 2023 à 4,8 % en 2024.

Les marchés des obligations souveraines sont devenus une source essentielle, bien que sélective, de financement du développement pour les pays de la région. Depuis 2010, 16 pays d'Afrique subsaharienne ont émis des euro-obligations. Entre 2016 et 2019, l'accès au marché s'est considérablement élargi : le nombre de pays émetteurs est passé de deux à six et le volume des émissions a triplé, de 5 milliards à 15,3 milliards d'USD (figure 1.30, panel a). La pandémie de COVID-19 a perturbé cette tendance en 2020, en limitant l'accès au marché à seulement trois pays (Côte d'Ivoire, Gabon et Ghana). Cependant, en 2021, grâce à l'amélioration des conditions financières mondiales, l'accès au marché a fortement rebondi, avec un nombre record de neuf pays d'Afrique subsaharienne ayant émis avec succès des obligations souveraines.

L'accès aux marchés obligataires internationaux reste limité et dépend des conditions extérieures, indépendamment de la participation passée. La reprise de 2021 s'est avérée de courte durée et aucun pays d'Afrique subsaharienne n'a accédé aux marchés internationaux en 2023, dans un contexte d'incertitude mondiale croissante et de conditions financières plus strictes. Cela met en évidence la vulnérabilité du financement par les marchés aux fluctuations de la confiance des investisseurs, ainsi que la fragilité structurelle de l'accès pour de nombreux émetteurs des marchés émergents. Néanmoins, l'activité du marché a repris en 2024, sept pays (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Nigeria, Sénégal et Afrique du Sud) ayant mobilisé plus de 12 milliards d'USD. Plusieurs de ces émissions ont été utilisées de manière stratégique pour refinancer des euro-obligations et des prêts commerciaux arrivant à échéance. À ce jour, trois autres émetteurs sont revenus sur le marché en 2025, mais à des coûts très divergents : le Bénin a émis des obligations à un rendement de 8,63 % (janvier), le Kenya à 9,95 % (février) et le Gabon à 12,70 % (février), soit le rendement le plus élevé jamais enregistré pour un émetteur souverain africain.²⁴

La hausse des risques et le resserrement des conditions financières à l'échelle mondiale ont relevé les coûts d'emprunt et renforcé la fragmentation des marchés. L'incertitude internationale, l'intensification des tensions géopolitiques et la poursuite du durcissement monétaire dans les économies avancées ont considérablement accru le coût du capital pour les États africains. Bien que certains émetteurs aient réussi à revenir sur les marchés, les écarts de taux restent élevés et la différenciation entre les investisseurs

Figure 1.30 : Émissions d'obligations souveraines par les pays d'Afrique subsaharienne



Sources : Panel a : Bond Radar (août 2025) ; panel b : calculs fondés sur les données du Système de notification des pays débiteurs de la Banque mondiale.

24 Il convient de souligner que les écarts souverains médians en Afrique subsaharienne se sont considérablement réduits pour se rapprocher des niveaux observés avant la pandémie.

s'est accentuée. L'accès est désormais concentré sur un groupe plus restreint de pays bénéficiant d'une situation budgétaire plus solide, de cadres macroéconomiques crédibles ou d'une importance stratégique. La forte divergence des rendements observée parmi les émissions récentes souligne l'importance d'une communication politique crédible, d'une gestion transparente de la dette et de stratégies de refinancement anticipées pour naviguer dans un paysage financier extérieur de plus en plus impitoyable.

Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient être confrontés à d'importantes pressions de refinancement à l'approche de l'échéance des euro-obligations émises précédemment, ce qui poserait des défis considérables en matière de viabilité de leur dette. L'Afrique du Sud affiche les remboursements obligataires les plus importants entre 2025 et 2027, à hauteur de 3 % de son PIB sur la période (figure 1.30, panel b).²⁵ Le Sénégal doit faire face à des remboursements obligataires totalisant 1,1 milliard d'USD entre 2026 et 2028, dont environ un tiers arrivera à échéance en 2026. Après avoir conclu la restructuration de sa dette, le Ghana doit désormais affronter des remboursements obligataires de 500 millions d'USD (équivalent à 0,7 % du PIB) en 2025, puis de 1,2 % du PIB en 2026. Au Kenya, après que le remboursement d'euro-obligations ait atteint 1,7 % du PIB en 2024, la pression s'atténuera entre 2025 et 2027, le pays ayant racheté les titres arrivant à échéance. Le calendrier des remboursements de la région révèle des pressions sur la liquidité dans plusieurs pays souverains d'Afrique subsaharienne, avec un pic en 2026 susceptible d'avoir des implications importantes sur la prime de risque.

Les coûts de financement restent élevés et l'incertitude politique aux États-Unis pèse lourdement sur les taux de référence de nombreux pays. Les conditions financières mondiales ont commencé à se durcir en 2022, alors que les banques centrales des économies avancées ont resserré leur politique monétaire et les écarts de rendement des obligations des économies émergentes et en développement ont grimpé (figure 1.31). Cela a entraîné une forte hausse des taux d'intérêt sur les nouveaux engagements extérieurs publics et privés dans la plupart des pays. En 2025, les écarts de rendement sont généralement revenus à leurs niveaux d'avant la pandémie pour la majeure partie des pays, ce qui a facilité le retour de certains pays de la région sur les marchés internationaux des capitaux. Pour l'Afrique subsaharienne, cela crée un

Figure 1.31 : Rendements de référence et écart souverain de l'indice EMBI Global, 2017-2025



Source : Bloomberg (août 2025).

Note : EMBI = Indice des obligations des marchés émergents (Emerging Markets Bond Index).

²⁵ L'Afrique du Sud a remboursé une euro-obligation de 2 milliards d'USD arrivant à échéance à la mi-septembre en utilisant les réserves de liquidités du Trésor national. Le pays envisage de faire appel au marché des euro-obligations ou d'emprunter auprès d'institutions financières internationales pour reconstituer ses réserves.

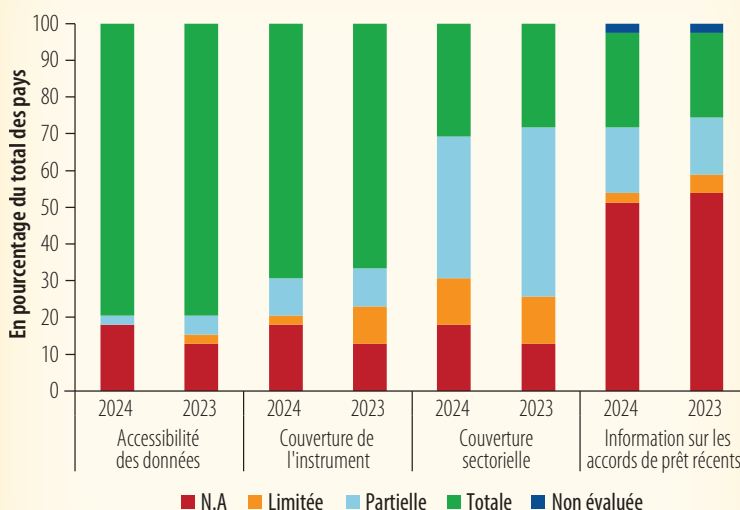
double scénario : des conditions de financement favorables pour l'accès au marché à court terme, mais une vulnérabilité accrue à un réajustement rapide des prix en cas de correction à la hausse des écarts. Étant donné que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne sont déjà confrontés à des problèmes de viabilité de la dette, tout revirement soudain dans la confiance des investisseurs pourrait s'avérer particulièrement préjudiciable pour la région, notamment pour les pays dont les systèmes de gestion de la dette et de transparence sont médiocres.

La transparence de la dette, l'un des piliers essentiels de sa gestion en Afrique subsaharienne, a connu de nettes améliorations ces dernières années. Les données sur la dette publique sont accessibles dans près de 80 % des pays (figure 1.32). De même, des progrès ont été réalisés tant au niveau des instruments que de la couverture sectorielle, les pays ayant élargi l'éventail des instruments de dette et des secteurs sur lesquels ils rendent des comptes. L'augmentation de la couverture complète entre 2023 et 2024 reflète

l'amélioration de la capacité de la région à suivre et à notifier divers types de dette. Malgré ces progrès, plus de 50 % des pays n'ont fourni aucune information sur les accords de prêt récents, et ceux qui offrent désormais une couverture partielle sont passés de 15 % en 2023 à 18 % en 2024. Dans le même temps, la part des pays où les données sur la dette publique sont inaccessibles est passée de 13 % en 2023 à 18 % en 2024. Ce constat, qui souligne l'opacité au niveau de la divulgation des informations sur les emprunts, est potentiellement préoccupant compte tenu de l'évolution rapide des marchés de la dette et de la complexité du paysage des créanciers. Le renforcement de la transparence et des capacités institutionnelles est essentiel non seulement pour maintenir de meilleures relations avec les investisseurs, mais aussi pour assurer la viabilité de la dette.

De nombreux pays mettent en œuvre des réformes clés et restructurent leur dette afin d'assurer sa viabilité. Outre le Tchad, la Zambie et le Ghana ont réalisé des progrès importants dans leurs programmes de restructuration. Dans le Cadre commun du Groupe des vingt, la Zambie a conclu un accord officiel avec ses créanciers en octobre 2023 et signé des accords bilatéraux avec la France, l'Inde et l'Arabie saoudite. Parallèlement, le pays a procédé à un échange d'euro-obligations en juin 2024 et a conclu des accords avec d'importants créanciers commerciaux, notamment la Banque de Chine et Polytech, qui comprennent des mécanismes indexés sur les performances économiques de l'État (*state-contingent mechanisms*). Le Ghana a réalisé des progrès notables sur plusieurs fronts : il a achevé la restructuration de sa dette intérieure en 2023 et celle de ses euro-obligations en octobre 2024, et obtenu un accord officiel avec ses créanciers au titre du Cadre commun en janvier 2025. Des accords de mise en œuvre bilatéraux sont en cours de préparation. L'Éthiopie s'est retrouvée en défaut de paiement en décembre 2024, mais a rapidement conclu un accord de principe avec les créanciers publics en mars 2025, suivi d'une entente de

Figure 1.32 : Indicateurs de transparence de la dette en Afrique subsaharienne, 2023-2024



Source : Calculs fondés sur la Carte thermique sur la déclaration des dettes.
Note : La figure comprend les données de 39 pays.

restructuration globale incluant une aide d'une valeur de plus de 3,5 milliards d'USD d'ici juillet 2025. Les discussions avec les créanciers privés se poursuivent. En dehors du Cadre commun, le Malawi a réalisé des progrès limités : le pays a obtenu des garanties de financement de la part de grands créanciers bilatéraux et conclu des accords avec la China EXIM Bank et le Fonds koweïtien, mais la portée de la restructuration globale reste restreinte et son calendrier d'achèvement incertain.

La fragmentation croissante du paysage des créanciers a compliqué les efforts de résolution de la dette. Dans un environnement multicréancier, les processus de restructuration prolongés ont été retardés en partie par les difficultés à garantir la comparabilité du traitement entre les créanciers. Afin de garantir une résolution efficace de la dette, la Table ronde mondiale sur la dette souveraine (GSDR – *Global Sovereign Debt Roundtable*) a été lancée en février 2023 en tant que plate-forme visant à parvenir à une entente commune entre les parties prenantes sur les défis et les solutions en matière de viabilité de la dette. La GSDR souligne la nécessité d'améliorer la transparence et le partage d'informations sur les accords de restructuration. Depuis sa création, elle a nettement contribué à raccourcir les délais de restructuration et à améliorer la coordination entre les créanciers bilatéraux publics et les représentants des détenteurs d'obligations. Les accords d'allègement de la dette négociés au titre du Cadre commun ont été conclus à un rythme beaucoup plus rapide. La GSDR a amplifié l'importance du renforcement de la transparence de la dette, de sa gestion et des relations avec les investisseurs, qui sont tous essentiels pour améliorer l'architecture mondiale de la dette et renforcer la confiance des investisseurs, dans le but de garantir des flux financiers durables.

1.4 RISQUES POUR LES PERSPECTIVES

Les risques qui pèsent sur les perspectives de croissance de l'Afrique subsaharienne sont toujours orientés à la baisse, sous l'effet de pressions tant externes qu'internes. Après avoir été confrontée à une série de chocs mondiaux se chevauchant, à un resserrement des conditions financières et à des phénomènes météorologiques extrêmes, la croissance pourrait voir sa reprise compromise. Parmi les difficultés figurent l'escalade des politiques commerciales restrictives et la fragmentation géoéconomique, l'incertitude politique mondiale et les sources de financement extérieur limitées (et plus coûteuses), avec notamment une forte baisse de l'aide fournie par les bailleurs de fonds. Sur le plan domestique, l'escalade des conflits et l'instabilité politique, les difficultés budgétaires résultant de la diminution de l'aide des bailleurs de fonds et la multiplication des chocs climatiques pourraient perturber la relance de la croissance.

Risques externes

Escalade des tensions commerciales

La révision des droits de douane réciproques des États-Unis le 1^{er} août 2025 a entraîné une baisse des taux tarifaires effectifs pour les exportateurs africains par rapport à ceux annoncés le 2 avril ; toutefois, l'incertitude reste élevée et les horizons de planification se sont raccourcis.²⁶ Le risque ne se limite pas aux lignes tarifaires principales. Les barrières non tarifaires potentielles sur les intrants essentiels, par le biais d'un durcissement des normes, des licences ou des contrôles à l'exportation, pourraient amplifier les perturbations en allongeant les délais de livraison et en augmentant les coûts de mise en conformité, en particulier pour les entreprises disposant de faibles réserves de fonds de roulement. Avec l'annonce probable de mesures supplémentaires spécifiques à certains secteurs (notamment l'électronique et les produits pharmaceutiques), les chaînes d'approvisionnement qui dépendent de biens intermédiaires sensibles aux droits de douane risquent de faire face à une fragmentation renouvelée et à une volatilité accrue des délais d'exécution et des prix.

Pour l'Afrique subsaharienne, l'effet global de la politique commerciale restrictive pourrait être modeste, car les liens commerciaux de la région avec les États-Unis sont moins importants que ceux qui la lient à l'Europe et à la Chine.²⁷ Toutefois, les impacts au niveau industriel risquent d'être notables dans les activités liées aux chaînes de valeur mondiales, notamment dans les secteurs du textile et de l'habillement ainsi que de la chaussure (Eswatini, Kenya, Lesotho, Madagascar et Maurice), ou encore de l'automobile et des composants (Afrique du Sud).²⁸ Au-delà des canaux commerciaux directs, les effets indirects sur la croissance sont également importants. Des simulations récentes du FMI suggèrent que si les taux maximaux des droits de douane annoncés le 2 avril et de ceux communiqués le 14 juillet étaient pleinement appliqués, la croissance mondiale en 2024 serait inférieure d'environ 0,2 point de pourcentage. Le ralentissement mondial toucherait l'Afrique subsaharienne sous la forme d'un fléchissement de la demande extérieure, d'une détérioration des termes de l'échange pour certains produits de base, d'un durcissement des conditions financières et d'un report des investissements. En bref, même si les droits de douane effectifs pour les économies africaines sont inférieurs à ceux initialement annoncés, la succession de mesures tarifaires et non tarifaires actuellement en vigueur maintient un niveau d'incertitude élevé et fait peser des risques à court terme sur les secteurs exposés.

Une autre source d'incertitude politique pour les économies africaines est de savoir si l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA, la Loi sur la croissance et les possibilités économiques), techniquement en vigueur, mais dont l'expiration est prévue en septembre 2025, pourrait être remplacée par la politique tarifaire

²⁶ Au 9 août 2025, l'Afrique du Sud est soumise au taux tarifaire le plus élevé pour ses exportations vers les États-Unis, soit 30 %. Les droits de douane imposés par les États-Unis aux importations en provenance d'autres pays du continent sont de 10 % (pour 25 pays) ou 15 % (pour 18 pays).

²⁷ L'appréciation du dollar des États-Unis dans les mois à venir pourrait toutefois affecter la compétitivité des exportations africaines.

²⁸ Les droits de douane sur les intrants importés pour la fabrication de vêtements et de textiles (tissus et fils, fibres synthétiques, colorants et fermetures éclair, entre autres) ou encore d'automobiles (machines et électronique) peuvent avoir des répercussions, même lorsque les flux commerciaux sont modestes.

réciproque des États-Unis.²⁹ Des propositions législatives visant à prolonger l'AGOA jusqu'en 2041 sont en cours de discussion, mais les conditions d'éligibilité et le calendrier politique restent incertains. Pour les exportateurs africains, et en particulier ceux qui travaillent dans les industries de l'habillement et du textile, par exemple au Kenya, au Lesotho et à Madagascar, cette incertitude peut décourager les investissements et entraîner des annulations de commandes.³⁰ Une hausse ou une suspension des droits de douane pourrait entraîner des pertes d'emplois immédiates dans les industries qui dominent l'emploi formel de ces pays. Les risques liés à un ordre commercial mondial dans lequel les grandes économies s'orientent vers davantage d'accords soulignent la nécessité de se préparer à un environnement commercial post-AGOA, en renforçant le commerce intrarégional et en diversifiant davantage les destinations des exportations.

Sur le front européen, de nouvelles mesures réglementaires, telles que le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et le Règlement de l'UE contre la déforestation, imposent des exigences de conformité strictes aux exportateurs de ciment, de métaux et de produits agricoles. Ces barrières non tarifaires, associées à la tendance mondiale au « friendshoring » qui privilégie les échanges entre pays alliés dans les industries stratégiques, risquent de marginaliser les fournisseurs africains, à moins que les chaînes de valeur régionales ne soient approfondies et les normes harmonisées dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Des tensions géopolitiques prolongées au Moyen-Orient et/ou en Ukraine risquent de perturber les chaînes d'approvisionnement et les routes du transport maritime. Pour l'Afrique subsaharienne, l'allongement des itinéraires et l'augmentation des coûts de fret et d'assurance qui en résultent alourdissent les prix à la livraison des exportations, retardent des importations essentielles telles que les engrais et les machines, et réduisent les fonds de roulement des entreprises. Cela a des répercussions sur les coûts de production, les prix des produits alimentaires et les performances logistiques. Une escalade des tensions pourrait également faire grimper les prix des matières premières, en particulier celles liées à l'énergie, si les infrastructures d'approvisionnement venaient à se détériorer. Même s'il est possible que les effets cumulés sur la croissance régionale soient modestes à court terme, l'inflation pourrait rester durablement supérieure aux projections de référence, en particulier dans les économies importatrices de pétrole.

Resserrement des conditions financières mondiales et retour inégal sur les marchés

Les banques centrales des économies avancées ont largement achevé leurs cycles de resserrement monétaire et entamé des baisses de taux à des rythmes variables, la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre procédant plus rapidement que la Réserve fédérale américaine.³¹ Cependant, du fait de l'escalade des tensions commerciales, cette trajectoire d'assouplissement risque d'être suspendue ou retardée. En effet, le relèvement des droits de douane et l'incertitude politique pourraient faire grimper l'inflation mondiale, incitant les banques centrales à maintenir des taux plus élevés pendant plus longtemps. Pour l'Afrique subsaharienne, ce scénario entraînerait un durcissement des conditions financières, conduisant à une hausse des taux d'intérêt, à une dépréciation des monnaies locales face à un dollar des États-Unis plus fort et à un élargissement des écarts souverains. Cela augmenterait les coûts d'emprunt et mettrait à rude épreuve la viabilité de la dette sur tout le continent.

Les gouvernements d'Afrique subsaharienne sont confrontés à une diminution des fonds de développement externes, due à l'évolution de l'architecture de l'aide étrangère, à la baisse des flux

29 La perte de l'AGOA entraînerait une forte chute des exportations vers les États-Unis. En moyenne, les exportations diminueraient de 39 % si les avantages de l'AGOA étaient suspendus pour un pays. L'effet serait encore plus notable dans les pays et les industries qui utilisaient largement ces droits préférentiels avant la suspension (Kassa, Edjigu et Hakobyan, 2025).

30 Les données montrent que l'AGOA a contribué de manière significative à l'augmentation des exportations de vêtements et de textiles, et que cet impact a été favorisé par le succès des entreprises d'Afrique de l'Est (Fernandes et coll., 2023). La suppression de l'AGOA entraînerait une forte baisse des exportations vers les États-Unis (Kassa, Edjigu et Hakobyan, 2025).

31 En août 2025, le taux de la facilité de dépôt de la Banque centrale européenne s'établissait à 2,0 %, inchangé par rapport à juillet. La Banque d'Angleterre a procédé à plusieurs baisses et pourrait ramener son taux de base à 4 % après sa troisième réduction de l'année. En revanche, la Réserve fédérale américaine a maintenu son taux des fonds fédéraux entre 4,25 et 4,50 %, reflétant une approche prudente face à des pressions inflationnistes persistantes.

bilatéraux publics, à la restriction de l'expansion du financement multilatéral et au coût croissant des capitaux privés qui limite l'accès au marché. L'aide publique au développement devrait baisser de 9 à 17 % en 2025, après une diminution similaire en 2024, les principaux bailleurs de fonds comme les États-Unis réduisant leurs contributions en raison de contraintes budgétaires et de priorités géopolitiques.³² Les institutions multilatérales se sont engagées à mener des réformes et des actions conjointes pour renforcer leurs capacités de prêt, mais les progrès restent limités, les coûts élevés du capital freinant les investissements dans des secteurs clés tels que l'énergie et les infrastructures. Le financement privé est devenu plus cher, les flux extérieurs nets s'étant inversés depuis 2020. L'Afrique subsaharienne devrait payer environ 20 milliards d'USD d'intérêts sur la dette extérieure PGE en 2025 (dont près des trois quarts sont dus à des créanciers privés et chinois), ce qui souligne l'urgence de la mobilisation des ressources nationales et des réformes de la gouvernance.

Chine : ralentissement de l'activité économique et évolution des modes de financement

Le ralentissement de la trajectoire de croissance en Chine, avec un PIB qui devrait augmenter d'environ 4,5 à 4,8 % en 2025, présente un risque de ralentissement pour l'Afrique subsaharienne via un frein à la demande d'exportations africaines. Le commerce bilatéral entre la Chine et l'Afrique, qui s'élevait à environ 295 milliards d'USD en 2024 et à 134 milliards entre janvier et mai 2025 (soit une hausse de 12,4 % en glissement annuel), reste déséquilibré. La tendance des échanges commerciaux maintient la prédominance des matières premières du côté africain et des produits manufacturés du côté chinois, ce qui accroît la vulnérabilité face à la volatilité des prix et à l'affaiblissement de la demande chinoise. Un nouveau ralentissement risquerait de réduire les recettes d'exportation et d'accroître les déficits. Le financement chinois est passé des prêts souverains aux investissements directs étrangers dans les minéraux critiques ; cela a réduit la pression sur la dette publique, mais a transféré les risques vers l'exécution des projets et les cycles des produits de base. En l'absence de contrats solides et de captation de la valeur au niveau local, la diversification et l'emploi sont insuffisants, et la pression budgétaire augmente en période de ralentissement. Par ailleurs, l'utilisation plus large du renminbi atténue les pressions sur le dollar des États-Unis, mais introduit un risque de change. Avec des couvertures limitées et des réserves dominées par le dollar américain, les fluctuations du renminbi peuvent relever les coûts d'importation, alimenter l'inflation et perturber le commerce en cas de resserrement des conditions du marché.

Risques nationaux et régionaux

Vulnérabilités budgétaires et compromis en matière de politique monétaire

Les vulnérabilités budgétaires s'aggravent à mesure que la hausse des charges d'intérêt contrebalance l'assainissement, poussant les gouvernements à recourir à des emprunts intérieurs coûteux qui font grimper les taux locaux, raccourcissent les échéances et accroissent l'exposition des banques au risque souverain. Ces pressions compromettent la viabilité de la dette, évincent le crédit privé et relèvent le risque de refinancement, ce qui finit par freiner la croissance en raison de la baisse des investissements publics. Un ajustement durable nécessite des mesures portant sur les recettes favorables à la croissance, une redéfinition des priorités en matière de dépenses et une gestion transparente de la dette. L'inflation s'est modérée pour atteindre une médiane régionale de 4,0 à 4,5 % mi-2025, mais reste supérieure à l'objectif dans environ un tiers des pays, alors que les pressions sur les taux de change risquent de désancrer les anticipations et d'élargir les écarts avec les marchés parallèles. Des chocs externes ou internes, tels que des tensions géopolitiques ou la volatilité des produits de base, pourraient freiner l'assouplissement monétaire et imposer des compromis difficiles. Sans une coordination monétaire et budgétaire plus étroite et des marchés plus profonds, l'instabilité pourrait persister, ce qui épuiserait les réserves et affaiblirait la transmission des politiques.

³² OCDE (2025).

Fragilité politique et insécurité régionale

La fragilité politique s'est intensifiée dans toute l'Afrique subsaharienne depuis 2020, marquée par des coups d'État au Burkina Faso, au Gabon, en Guinée, au Mali et au Niger, ainsi que par une guerre civile dévastatrice au Soudan ; tandis que les violences au Sahel se sont propagées vers le sud, dans des États côtiers tels que le Bénin et le Togo. Cette dynamique pèse sur l'agriculture, perturbe les couloirs commerciaux, décourage les investissements et détourne les maigres ressources budgétaires vers la sécurité. Le risque d'incident s'accroît à l'approche des élections présidentielles d'octobre 2025 au Cameroun et en Côte d'Ivoire, où le sentiment d'exclusion et les antécédents de scrutins controversés amplifient les risques extrêmes. Les mouvements de protestation, alimentés par la faiblesse de la création d'emplois, le coût élevé de la vie, les lacunes en matière de services et les mesures fiscales contestées, peuvent freiner la consolidation, retarder les réformes, miner les recettes et compliquer la gestion de la dette. La réponse politique devrait être axée sur une administration électorale plus crédible et plus inclusive, une communication claire, la protection de filets de sécurité ciblés et des programmes d'emploi pour les jeunes, afin de limiter le risque que les tensions politiques ne déclenchent une instabilité plus large.

Chocs climatiques et stress environnemental

Le phénomène El Niño de 2023-2024 a provoqué la pire sécheresse qu'ait connue l'Afrique australe depuis au moins deux décennies, avec des rendements céréaliers totaux inférieurs de 16 % à la moyenne quinquennale dans la sous-région. Les niveaux d'eau historiquement bas du lac Kariba ont entraîné des coupures d'électricité prolongées qui ont affecté l'exploitation minière, la production manufacturière et les exportations. En Afrique de l'Est, des pluies exceptionnellement abondantes entre mars et mai 2024 ont provoqué des inondations meurtrières au Burundi, au Kenya et en Tanzanie. L'AFW a subi des inondations qui ont frappé plus de 4 millions de personnes au Cameroun, au Tchad, en République centrafricaine, au Niger et au Nigeria. Les cyclones tropicaux Hidaya et Ialy se sont formés près du Kenya et de la Tanzanie en mai, et le cyclone Chido a plus tard touché le Malawi, Mayotte et le Mozambique, signalant une augmentation des risques côtiers et cycloniques dans des zones rarement touchées auparavant. À l'échelle régionale, la Communauté de développement d'Afrique australe a lancé un appel de fonds de 5,5 milliards d'USD pour venir en aide à plus de 61 millions de personnes touchées par la sécheresse et les inondations liées à El Niño. Avec plus de la moitié de la main-d'œuvre de l'Afrique subsaharienne travaillant dans l'agriculture pluviale, ces chocs constituent des risques évidents pour le développement macroéconomique. Ils freinent la productivité, mettent à rude épreuve la production d'énergie hydroélectrique et la logistique, font grimper les importations alimentaires et l'inflation, et creusent des écarts humanitaires susceptibles de déboucher sur des troubles sociaux. Les priorités politiques comprennent l'extension de l'agriculture intelligente face au climat (irrigation, stockage et intrants résilients), le renforcement des réseaux énergétiques, des systèmes d'alerte précoce et des interventions d'urgence, ainsi que la protection des ménages vulnérables grâce à des filets sociaux ciblés.

Les phénomènes météorologiques extrêmes de 2025 ont amplifié ces pressions. En janvier, le cyclone tropical Dikeledi a frappé le nord de Madagascar, touchant plus de 7 000 personnes. En juillet et août, les bulletins d'alerte ont fait état d'inondations généralisées dans le Sahel ouest-africain, notamment dans certaines régions de Guinée, du Niger, du Nigeria, du Sénégal et de la Sierra Leone. Le nord et l'ouest de l'Éthiopie ont également connu des pluies très abondantes, qui ont déplacé plus de 5 000 personnes le long du fleuve Awash et fait monter le niveau des eaux du Nil Bleu. Dans le même temps, une sécheresse anormale a persisté dans certaines régions du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Liberia, de la Sierra Leone, du Togo et du nord de l'Éthiopie. Les pays côtiers comme Madagascar sont confrontés à des inondations cycloniques complexes, causées par l'interaction entre les ondes de tempête, les marées, les vagues et les pluies intenses avec le débit des rivières. Les eaux de crue peuvent s'étendre sur 5 à

10 kilomètres à l'intérieur des terres le long des fleuves, et environ un tiers des zones inondées peuvent être des terres agricoles, ce qui amplifie les pertes pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Les perspectives hebdomadaires continuent de signaler un risque d'inondation dans des conditions El Niño/oscillation australe neutres, tandis que les épisodes de vagues de chaleur récurrents mettent à rude épreuve les cultures, l'hydroélectricité et la logistique, ce qui réduit l'offre, fait grimper les prix et ajoute au stress des ménages.

Insécurité alimentaire

Au cours de la saison de soudure de juin à août 2025, plus de 52 millions de personnes en AFW auraient été confrontées à une insécurité alimentaire aiguë (correspondant à la Phase 3+ du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire – IPC, *Integrated Food Security Phase Classification*), dont près de 3 millions en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC) et environ 2 600 confrontés à un risque de catastrophe (Phase 5 de l'IPC) dans le nord du Mali. En République démocratique du Congo, 27,7 millions de personnes ont été évaluées comme étant en situation de crise ou pire (Phase 3+) entre janvier et juin 2025, dont 3,9 millions en situation d'urgence. Au Soudan, d'après les projections, 24,6 millions de personnes se sont trouvées en Phase 3+ jusqu'en mai 2025, et la situation s'est depuis détériorée pendant la saison creuse, dans le contexte d'importants déficits de financement et de contraintes d'accès. La volatilité climatique, associée à d'autres chocs concomitants (tels que les conflits, la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants, et la faiblesse des devises), érode la capacité d'adaptation, entraîne des déplacements de population et accentue les tensions sociales. Ces tensions risquent de déboucher sur des manifestations et une instabilité, sauf si les gouvernements et les partenaires étendent les filets sociaux ciblés, soutiennent le marché et la logistique, et garantissent l'accès humanitaire.

Section 2. Comment créer des emplois en Afrique

L'emploi est le principal moyen par lequel les populations tirent profit de la croissance économique. Des emplois productifs peuvent permettre aux populations de sortir de la pauvreté, en investissant dans la nouvelle génération tout en subvenant à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Cependant, les emplois salariés et productifs sont rares en Afrique subsaharienne, comme le sont d'ailleurs les moyennes et grandes entreprises susceptibles de fournir des emplois salariés de qualité et productifs.¹ En conséquence, des millions de personnes dépendent d'emplois informels et peu productifs généralement de subsistance. Les revenus tirés de ces activités économiques sont souvent inférieurs au niveau nécessaire pour avoir un niveau de vie décent. Il en résulte une pauvreté généralisée. L'explosion démographique qui se prépare amplifie encore le défi auquel sont confrontés les pays de la région, lesquels s'avèrent déjà incapables de fournir des emplois à leur population actuelle.

Pour fournir des emplois à grande échelle aux millions de personnes qui arrivent sur le marché du travail, il faut s'attaquer aux problèmes fondamentaux qui entravent le développement du secteur privé : (1) la mise en place d'infrastructures et de compétences de base, (2) un environnement propice aux affaires, et (3) des États et des institutions compétents.

La suppression de ces obstacles offre aux secteurs productifs de l'économie la possibilité de se développer et de créer des emplois. Parallèlement, certains secteurs offrent des occasions uniques de création d'emplois à grande échelle : l'agroindustrie, le tourisme et l'hôtellerie, les soins de santé, le logement et la construction. Les pays qui disposent d'avantages comparatifs dans ces secteurs doivent saisir cette occasion pour accroître leur productivité et créer des emplois.

2.1 CONTEXTE : LE DÉFI DE L'EMPLOI EN AFRIQUE

Le monde est confronté à un défi de taille en matière d'emploi. Entre 2025 et 2050, trois régions verront leur population en âge de travailler augmenter de plus d'un milliard de personnes. La plupart de ces personnes âgées de 15 à 64 ans auront besoin d'un emploi. Or, la création d'emplois pourrait s'avérer plus difficile dans les années à venir qu'elle ne l'a été par le passé. Elle avait déjà ralenti dans de nombreux marchés émergents et économies en développement (MEED) avant même les crises qui se sont succédé au cours des cinq dernières années. Les changements structurels, notamment l'évolution de la structure des échanges commerciaux, le changement climatique et la transition énergétique, ainsi que le développement de technologies telles que l'intelligence artificielle, ajoutent encore plus d'incertitude.

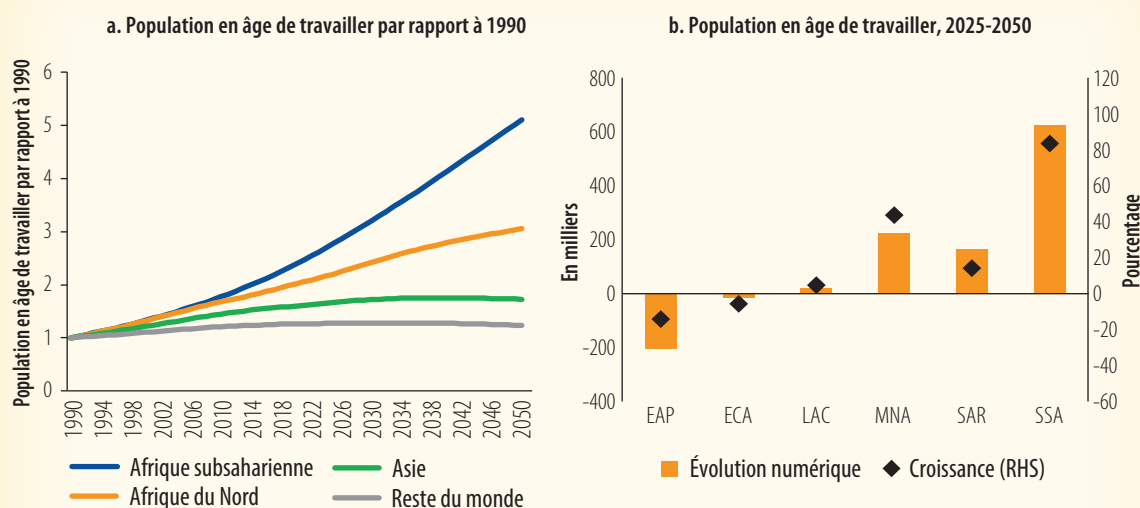
L'Afrique subsaharienne est la région la plus touchée par ce défi mondial. Elle connaît une évolution démographique unique, avec une forte augmentation de la population, en particulier celle en âge de travailler. L'Afrique subsaharienne devrait représenter 90 % de la croissance démographique mondiale au cours des deux prochaines décennies et demie, avec plus de 800 millions de personnes supplémentaires, pour atteindre plus de 2 milliards d'habitants à l'horizon 2050. La population en âge de travailler dans la région devrait quintupler d'ici 2050 par rapport à 1990, contre un triplement en Afrique du Nord, une multiplication par 1,7 en Asie et une augmentation de seulement 24 % dans le reste du monde au cours de la même période (figure 2.1a). En effet, la population en âge de travailler de l'Afrique subsaharienne dépassera celle de l'Inde et de la Chine d'ici le milieu du siècle.²

L'explosion démographique dans la région est sans précédent quant à l'ampleur et l'étalement dans le temps. En termes d'ampleur, l'augmentation prévisionnelle de la population en âge de travailler de plus de 600 millions de personnes au cours des 25 prochaines années dépasse l'augmentation jamais

¹ On entend par emploi productif un travail qui offre une rémunération adéquate, permettant aux travailleurs et à leurs familles de vivre au-dessus du seuil de pauvreté. Il englobe non seulement une rémunération suffisante, mais aussi des conditions d'emploi stables et des conditions de travail satisfaisantes. Il implique également un travail sûr, digne et conforme aux principes de travail décent.

² Banque mondiale (2023a).

Figure 2.1 : Croissance de la population en âge de travailler



Source : Perspectives de la population mondiale des Nations Unies (base de données) ; Banque mondiale

Remarques : PAE = Asie de l'Est et Pacifique, ECA = Europe et Asie centrale ; ALC = Amérique latine et Caraïbes ; MNA = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan ; AS = Asie du Sud ; SSA = Afrique subsaharienne. La population en âge de travailler fait référence aux personnes âgées de 15 à 64 ans. Les barres indiquent la différence entre les niveaux de la population totale en âge de travailler par groupe de pays. Les marqueurs indiquent le pourcentage de variation de la population en âge de travailler.

enregistrée par aucune autre région sur une période de 25 ans (figure 2.1 b). Pour absorber l'augmentation prévisionnelle de la population en âge de travailler, l'Afrique subsaharienne devra créer en moyenne 25 millions d'emplois par an d'ici 2050. Ce défi s'inscrit dans un contexte où la région peine déjà à offrir suffisamment d'emplois à la population actuellement active.

Cette explosion démographique survient également à un moment où les fondamentaux économiques sont faibles dans une conjoncture mondiale précaire. De nombreux pays de la région sont confrontés à de graves difficultés macroéconomiques, notamment le surendettement, la sortie d'une période prolongée de forte inflation et la lenteur de la croissance économique. Ils connaissent également une explosion démographique à un moment où le revenu moyen par habitant est faible, environ 1 188 dollars, contre 2 048 dollars et 4 785 dollars au début des périodes d'explosion démographique en Asie de l'Est et dans le Pacifique (1977) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (1986), respectivement. En outre, la situation est encore aggravée par la montée des incertitudes en matière de politique commerciale (par exemple, l'expiration de l'African Growth and Opportunity Act, la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne et les droits de douane américains), l'évolution du paysage géopolitique et les incertitudes concernant l'aide au développement et les partenariats internationaux.

Les mégatendances telles que les conflits et les phénomènes météorologiques extrêmes dus au changement climatique touchent également de plus en plus de personnes dans la région. Cette situation dresse de nouveaux obstacles sur la voie des jeunes Africains qui entrent sur le marché du travail à la recherche d'un emploi et peut les inciter davantage à migrer, que ce soit à l'intérieur, à l'extérieur ou dans la région, à la recherche de possibilités économiques.³

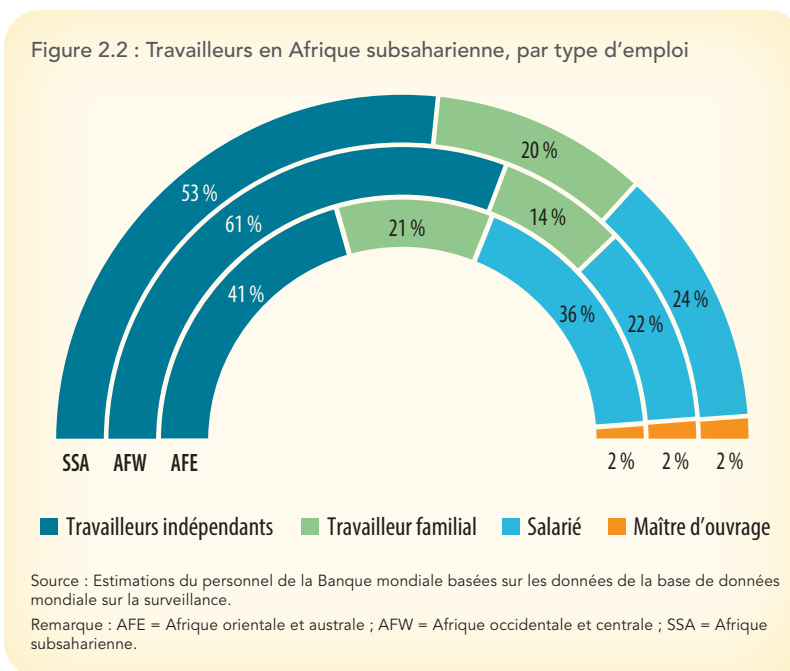
Par conséquent, le défi crucial auquel sont confrontés les pays d'Afrique subsaharienne est de savoir comment créer des emplois intéressants au profit de la masse de personnes qui entrent chaque année sur le marché du travail, à un moment où les économies de la région ont du mal à créer beaucoup plus d'emplois que par le passé.

³ Abdel Jelil et coll. (2025).

Aggravation du défi de l'emploi en Afrique : sous-emploi et manque d'emplois productifs

Le défi de l'emploi en Afrique concerne non seulement le nombre d'emplois, mais aussi leur qualité. La région est confrontée à une pénurie aiguë d'emplois productifs de qualité qui exploitent pleinement le potentiel des personnes, offrent des revenus durables et contribuent de manière considérable à une croissance inclusive.

Le travail indépendant et le travail familial sont omniprésents en Afrique subsaharienne. Ils représentent plus de 70 % de l'emploi total dans la région : respectivement 75 % et 62 % en Afrique occidentale et centrale (AFW) et en Afrique orientale et australe (AFE) (figure 2.2). Le plus souvent, le travail indépendant et le travail familial dans la région sont involontaires, en particulier lorsque les personnes doivent travailler ainsi pour assurer leur subsistance⁴, et font office de filet de sécurité dans des contextes dépourvus de programmes formels de protection sociale.⁵ Ces emplois se caractérisent par le sous-emploi et une faible productivité. Leurs revenus sont souvent inférieurs aux niveaux nécessaires pour assurer des moyens de subsistance décents, perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté dans la région.



Les emplois salariés offrant des revenus décents permettant de soutenir des moyens de subsistance dignes sont rares dans de nombreuses économies africaines. En Afrique orientale et australe (AFE) et en Afrique occidentale et centrale (AFW), ils représentent respectivement 36 % et 22 % de l'emploi total.⁶ Les taux sont plus élevés dans plusieurs pays d'Afrique australe.

Le manque d'emplois productifs est une résultante de la croissance faible et volatile et de l'absence de transformation de l'organisation de la production dans la région. La croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant en Afrique subsaharienne au cours des six dernières décennies a été nettement inférieure à la moyenne des autres pays en développement hors de la région (figure 2.3, panneau a). Les périodes de croissance en Afrique subsaharienne (3,3 ans) tendent également à être plus courtes que celles des autres pays en développement (figure 2.3, panneau b).⁷ Le faible taux de croissance et la brièveté des périodes de croissance contribuent à la faiblesse des taux d'emploi, en particulier des emplois salariés et formels. Outre son faible niveau, la croissance dans la région tend également à être volatile, ce qui nuit aux incitations à l'investissement privé.

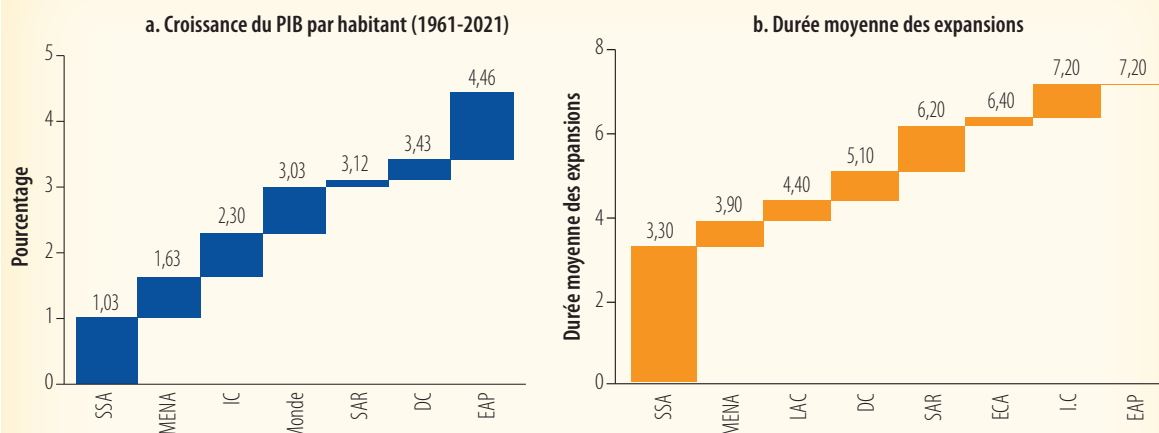
4 Par exemple le fait de travailler dans une exploitation agricole familiale.

5 Breza et Kaur (2025).

6 Breza et Kaur (2025).

7 Calderon, Dabalen et Qu (2025).

Figure 2.3 : Croissance par habitant et durée des expansions, par région



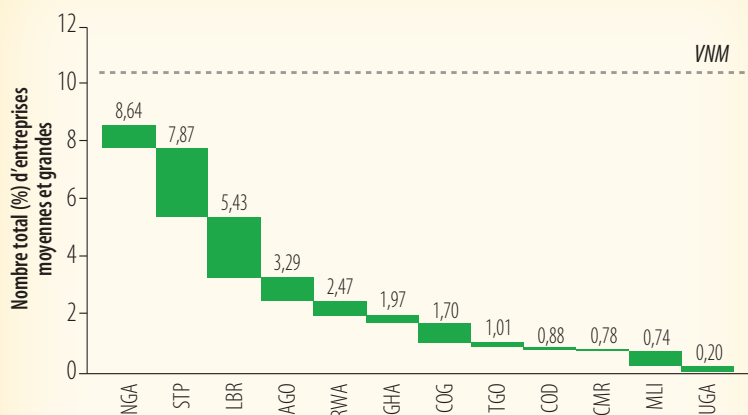
Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale tirées de Calderon, Dabalen et Qu 2025.

Remarque : D.C = pays en développement hors Afrique subsaharienne ; PAE = Asie de l'Est et Pacifique ; ECA = Europe et Asie centrale ; PIB = produit intérieur brut ; I.C = pays industrialisés ; ALC = Amérique latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; AS = Asie du Sud ; SSA = Afrique subsaharienne.

L'Afrique subsaharienne souffre également d'un manque d'entreprises de taille moyenne et de grandes entreprises capables de transformer la productivité et la croissance en emplois. L'organisation de la production dans la région se caractérise par une large proportion d'entreprises indépendantes et de

microentreprises qui se développent rarement et ont tendance à rester petites tout au long de leur cycle de vie. À titre d'exemple, les entreprises de taille moyenne et grande ne représentent que 8,3 % de l'ensemble des entreprises au Nigeria, contre environ 10,5 % au Vietnam. La concentration de ces entreprises est encore plus faible au Cameroun, au Mali et en Ouganda, où elles représentent moins de 1 % du total des entreprises dans ces pays.

Figure 2.4 : Part des grandes et moyennes entreprises par rapport au Vietnam



Source : Base de données mondiale sur la démographie des entreprises du Groupe de la Banque mondiale

Remarque : Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

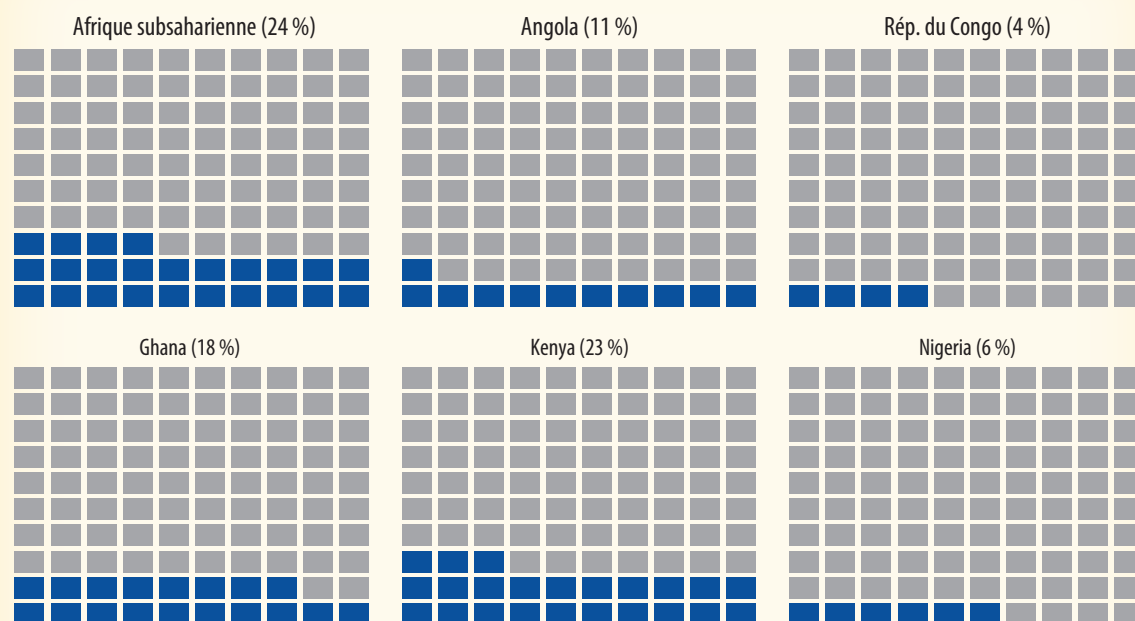
Pourtant, les moyennes et grandes entreprises sont les moteurs de la croissance de la productivité. Elles combinent les facteurs de production (personnes, idées et technologie) de manière plus efficace, générant ainsi une croissance plus forte de la production et une hausse des niveaux de revenus.⁸

⁸ <https://www.economist.com/special-report/2025/01/06/africa-has-too-many-businesses-too-little-business>; et <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/9bf0f0aa-bd08-4c91-b665-caee561fb5d3/content>

De fortes pressions sont exercées sur les gouvernements de la région afin qu'ils créent des emplois

L'emploi figure parmi les principales préoccupations des citoyens des pays africains, selon les répondants à l'enquête Afrobarometer (2024-2025). En effet, l'incapacité des pays africains à créer des emplois de qualité en quantité suffisante suscite une profonde frustration parmi les jeunes. Ce mécontentement se manifeste dans les mouvements de contestation qui ont eu lieu ces dernières années dans de nombreuses villes africaines. En conséquence, la cote de confiance des gouvernements africains en matière de création d'emplois est faible : moins d'un quart des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête Afrobaromètre approuvent les efforts de leur gouvernement en matière de création d'emplois (figure 2.5).⁹ Dans des pays comme l'Angola, le Ghana, le Nigeria, la République du Congo et le Zimbabwe, la cote de confiance est inférieure à 20 %.

Figure 2.5 : Cote de confiance des citoyens africains concernant les efforts de leur gouvernement en matière de création d'emplois



Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale basées sur les enquêtes Afrobarometer (2024/25).

Remarques : les encadrés indiquent la proportion de répondants qui ont attribué à leur gouvernement la note « très bien » ou « assez bien » en matière de création d'emplois. Chaque encadré représente un pourcentage.

Le monde des affaires affiche ces cotes de confiance inquiétantes. Les acteurs du secteur privé de la région se sont plaints des mauvaises conditions offertes aux entreprises, qui freinent l'entrée et la croissance d'entreprises productives capables d'absorber la main-d'œuvre croissante. Un secteur privé dynamique et un environnement favorable à l'investissement sont essentiels à la création d'emplois. Ainsi, les pays de la région ont besoin d'une action urgente de la part des gouvernements et de leurs partenaires au développement. Selon l'enquête Afrobarometer, près de la moitié (48 %) des jeunes de la région préconisent de privilégier les dépenses publiques visant à relever les défis liés à la création d'emplois.

Quelles mesures permettront à l'Afrique de générer des emplois de qualité et quelles réformes permettront aux secteurs clés de l'économie de mieux contribuer à la création d'emplois de qualité à grande échelle ? Ces questions cruciales se trouvent au cœur de ce numéro d'Africa's Pulse. Reconnaisant

9 50 % et 25 % des personnes interrogées ont respectivement jugé « très mauvaise » et « assez mauvaise » la gestion de la création d'emplois par leur gouvernement.

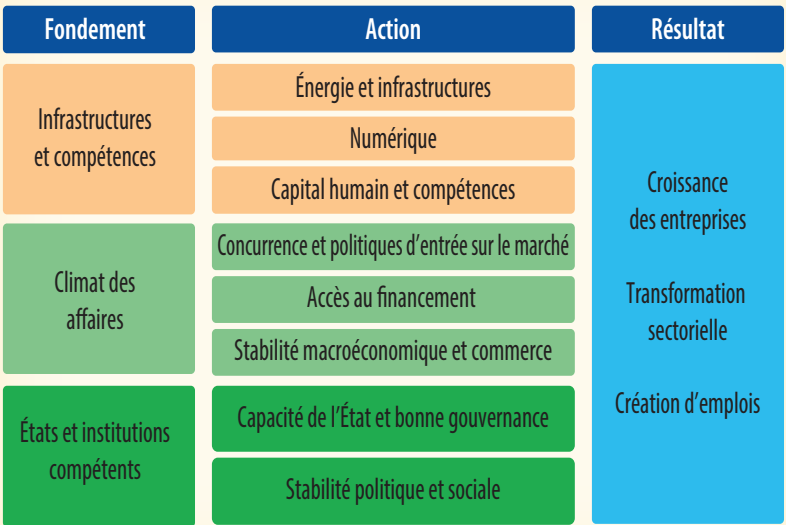
le secteur privé comme le moteur de la croissance de l'emploi, ce numéro offre une approche prospective de la manière de lever les obstacles qui empêchent le secteur privé de générer de la croissance et des emplois. Il examine également de façon approfondie certains secteurs prometteurs dont les pays bénéficiant d'avantages comparatifs peuvent tirer parti pour accélérer la création d'emplois.

2.2 LIBÉRER LES MOTEURS DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

Le défi de la création d'emplois en Afrique est symptomatique du faible dynamisme des entreprises et de la faible croissance de la productivité du secteur privé. En Afrique, le secteur privé est dominé par des entreprises indépendantes et des microentreprises dont la productivité est faible et le système de production désorganisé. Ces entreprises offrent souvent des emplois de mauvaise qualité, occasionnels et ponctuels, sans protection suffisante pour les travailleurs. Cette situation contribue au taux élevé de sous-emploi dans la région. Par ailleurs, les moyennes et grandes entreprises qui offrent des emplois

salariés de qualité, sont relativement rares dans la région. C'est pourquoi la création d'emplois en Afrique passe par la résolution des problèmes fondamentaux qui freinent le développement du secteur privé et par une transformation de l'organisation de la production, afin de passer d'entités économiques individuelles et désorganisées à des formes de production plus structurées. La transition vers des systèmes de production organisés

Figure 2.6 : Cadre pour la création d'emplois



Source : Banque mondiale.

permettra aux pays de tirer parti des économies d'échelle, d'accroître leur productivité et d'offrir aux travailleurs la possibilité de se spécialiser en fonction de leurs avantages comparatifs.¹⁰

Cette section présente trois piliers pour un secteur privé dynamique qui favorise la création d'emplois à grande échelle : des infrastructures et des compétences de base, un climat des affaires propice et des États et institutions compétents, comme le montre le cadre présenté dans la figure 2.6.

Infrastructures et compétences de base

Les infrastructures sont l'épine dorsale de toute économie moderne. De l'énergie aux transports en passant par le numérique, les infrastructures jouent un rôle crucial dans la production de biens et de services, ainsi que dans la mise en relation des entreprises et des consommateurs sur le marché. Une main-d'œuvre qualifiée est également essentielle à la croissance de la productivité et à la création d'emplois.

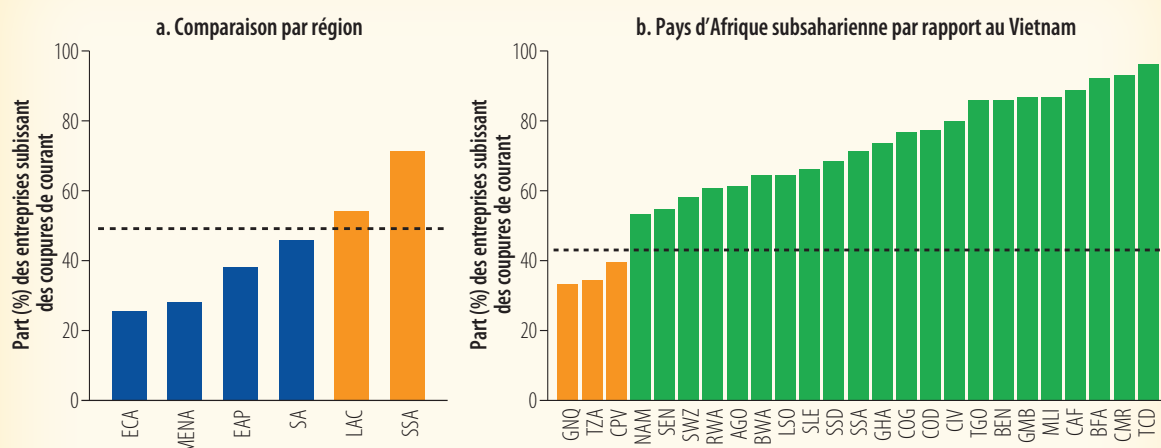
¹⁰ Pilling (2023) ; Bassi et coll. (2023).

Énergie

Les entreprises d'Afrique subsaharienne sont confrontées à de graves difficultés d'accès à une électricité fiable. À l'instar de la plupart des technologies à usage général, l'électricité est une infrastructure essentielle dont dépendent tous les secteurs des économies modernes. Cependant, dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, outre les faibles taux d'accès, la fiabilité de l'approvisionnement constitue un défi majeur : les coupures de courant sont monnaie courante. Les données des enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises révèlent des statistiques saisissantes sur la fréquence des coupures. Environ 71 % des entreprises interrogées dans la région ont subi des coupures de courant, contre 26 % et 29 % respectivement en Europe et Asie centrale, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

La figure 2.7 illustre de manière succincte l'ampleur du défi en matière de fiabilité. Le taux de prévalence des coupures de courant en Afrique subsaharienne est environ 1,4 fois plus élevé que le taux moyen enregistré dans les pays à revenu intermédiaire (figure 2.7, panneau a). La comparaison entre les pays d'Afrique subsaharienne et les pays pairs et modèles comme le Vietnam confirme cette tendance inquiétante : les taux de prévalence des coupures d'électricité au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad, en Gambie, au Mali et au Togo sont deux fois plus élevés qu'au Vietnam. Seuls la Guinée équatoriale, la Tanzanie et le Cabo Verde affichent des taux de coupures d'électricité similaires ou inférieurs à ceux du Vietnam.

Figure 2.7 : Incidence des coupures d'électricité dans les différentes régions et dans les pays d'Afrique subsaharienne



Source : Estimations du personnel de la Banque mondiale à partir des données de l'enquête de la Banque mondiale auprès des entreprises, 2023/24.

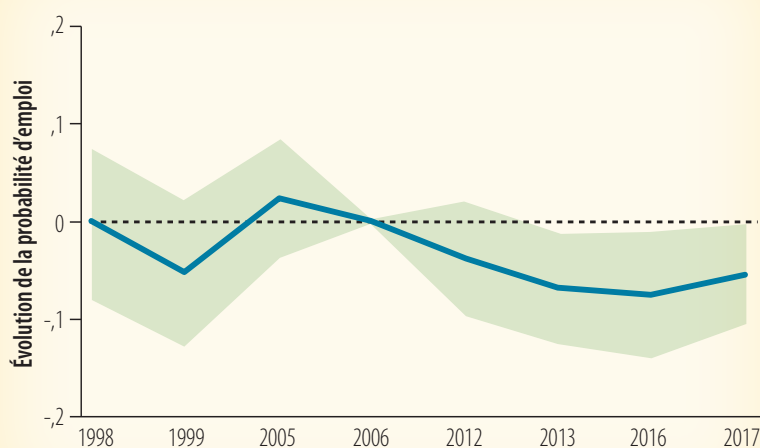
Remarque : les chiffres indiquent la part des entreprises confrontées à des coupures d'électricité dans les pays et régions respectifs par rapport à un comparateur. Dans le panneau a, le comparateur (indiqué par la ligne horizontale) est la moyenne des pays à revenu intermédiaire, tandis que dans le panneau b, le comparateur est le Vietnam. MIC = pays à revenu intermédiaire ; SSA = Afrique subsaharienne ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PAE = Asie de l'Est et Pacifique ; AS = Asie du Sud ; ALC = Amérique latine et Caraïbes. Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

L'exposition à un approvisionnement électrique peu fiable freine le dynamisme des entreprises et la création d'emplois. Plusieurs études ont mis en évidence les conséquences négatives des coupures incessantes sur la performance des entreprises de la région.¹¹ Tout d'abord, les coupures fréquentes dissuadent les investisseurs, ce qui réduit le nombre d'entreprises entrant sur le marché tout en accélérant la sortie des entreprises productives, en raison de leur impact sur le coût des activités commerciales. En Éthiopie, par exemple, des données montrent qu'une augmentation de 1 point de pourcentage (pp) de la fréquence des coupures est associée à une réduction de 1,7 % du nombre d'entreprises en activité.

11 Cole et coll. (2018) ; Mensah (2024).

De même, la crise énergétique Dumsor au Ghana en 2012-2016 a entraîné une réduction de 12,3 % du nombre d'investissements directs étrangers (IDE) dans les secteurs non énergétiques.¹² Deuxièmement, les entreprises fréquemment exposées à des coupures ont affiché des niveaux de productivité plus faibles. Des facteurs tels que la réduction de la production pendant les périodes de coupures et la réaffectation des investissements du capital productif vers l'autoproduction d'électricité en interne, qui est plus coûteuse que l'électricité fournie par le réseau, contribuent à cette faible productivité. Troisièmement, les coupures imposent des coûts importants aux entreprises en raison de l'augmentation des coûts de production. Outre la baisse de productivité des entreprises, cette situation affecte négativement la compétitivité des entreprises africaines sur les marchés d'exportation. Ces facteurs limitent donc la croissance des entreprises et leur capacité à créer des emplois. Selon certaines estimations, l'approvisionnement électrique peu fiable en Afrique subsaharienne réduit les taux d'emploi de 5 à 14 points de pourcentage.¹³ Au Ghana, par exemple, la crise énergétique de 2012-2016 a entraîné une baisse de l'emploi d'environ 5 points de

Figure 2.8 : Effets des coupures d'électricité sur l'emploi au Ghana, 1998-2017



Source : Estimations de Mensah 2024.

pourcentage (voir figure 2.8). De même, les récentes coupures d'électricité à l'échelle nationale en Afrique du Sud ont réduit le taux d'emploi de 1,6 point de pourcentage.¹⁴ Les difficultés liées à l'approvisionnement en électricité, telles que les coupures et le coût élevé de l'énergie, limitent également l'adoption des technologies, nuisant ainsi à la productivité. Presque toutes les technologies modernes et numériques nécessitent un approvisionnement électrique stable et fiable. Dans les

environnements où le réseau est instable et l'électricité coûteuse, les entreprises sont moins enclines à investir dans des technologies (numériques) susceptibles d'améliorer leur productivité.

Par conséquent, l'adoption de politiques visant à fournir un approvisionnement fiable en électricité est essentielle pour relever le défi de l'emploi en Afrique. Les données présentées ci-dessus soulignent la nécessité urgente de relever les défis du secteur énergétique dans la région, car l'accès à une électricité fiable et abordable a le potentiel de stimuler la croissance dans les secteurs productifs de l'économie et de créer des emplois. Les mesures suggérées consistent en une combinaison de solutions d'amélioration de la qualité des infrastructures électriques, de développement de la production afin d'inclure des sources moins coûteuses et plus fiables ainsi que d'amélioration de la viabilité financière des services publics.¹⁵

Technologies numériques

Les technologies numériques sont devenues des catalyseurs fondamentaux du progrès économique, multipliant les possibilités économiques pour les ménages et les entreprises. Des téléphones mobiles à l'Internet et aux services associés tels que la robotique, l'intelligence artificielle et les services financiers numériques, les technologies numériques ont façonné l'organisation de la production et le comportement des consommateurs, faisant ainsi bénéficier toutes les couches économiques et sociales.

¹² Mensah (2024).

¹³ Mensah (2024).

¹⁴ Borat and Köhler (2025).

¹⁵ Cisse (2025).

Les technologies numériques stimulent la croissance de la productivité, de l'emploi et des revenus en réduisant les coûts liés à la recherche, à la reproduction, au transport routier, au transport, à la vérification et autres, permettant ainsi aux entreprises d'accroître leur production et de s'aventurer sur des marchés jusqu'alors inexploités.¹⁶ À mesure que les coûts dans les industries numérisées diminuent, la qualité des services s'améliore, la variété des produits augmente, les possibilités d'emploi se multiplient et les ménages voient leur niveau de vie s'améliorer.

L'expérience de l'Afrique en matière d'adoption des technologies numériques est contrastée. La diffusion des téléphones mobiles en Afrique a été rapide, et a permis à la région de « sauter » l'étape de la téléphonie fixe dans la révolution des technologies de l'information et de la communication. Actuellement, 75 % de la population âgée de 15 ans et plus possède un téléphone mobile.¹⁷ Les services d'argent mobile sont une autre expérience unique en Afrique. Ayant vu le jour dans la région, ces services ont révolutionné le paysage de la finance et de la banque numériques en Afrique subsaharienne, permettant un accès plus rapide et plus facile aux services financiers numériques et créant des millions d'emplois grâce au vaste réseau d'agents d'argent mobile. Selon la base de données Global Findex de la Banque mondiale (2025), l'Afrique subsaharienne est en tête du classement mondial en matière d'adoption des services d'argent mobile, à la fois en termes absolus et en pourcentage de la population adulte (environ 40 % de la population âgée de 15 ans et plus).

L'adoption et l'utilisation de technologies numériques sophistiquées, telles que l'Internet, la robotique et l'intelligence artificielle, ont toutefois été lentes, bien qu'en progression. Seul un quart environ de la population d'Afrique subsaharienne utilise l'Internet, alors que plus de 80 % des habitants vivent dans des zones couvertes au moins par la 3G.¹⁸ La fréquence d'utilisation est faible, seuls 20 % de la population adulte utilisant Internet quotidiennement, contre 45 % dans les économies en développement à l'échelle mondiale.¹⁹ Les taux d'adoption et d'utilisation au niveau des entreprises sont également relativement faibles. Les données issues d'enquêtes représentatives au niveau national menées dans six pays (Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi et Sénégal) montrent que, bien que 86 % des entreprises comptant au moins cinq salariés aient accès à un ou plusieurs outils numériques (téléphone mobile, ordinateur et Internet), seulement un quart d'entre elles utilisent intensément ces technologies à des fins professionnelles. De même, seuls 7 % des entreprises ayant adopté des méthodes de paiement numériques les utilisent de façon soutenue.²⁰

Par ailleurs, il a été démontré que l'adoption des technologies numériques a des répercussions importantes sur la productivité et la création d'emplois. Ces technologies ont eu des effets positifs sur le marché du travail en Afrique subsaharienne. Par exemple, l'accès à l'Internet haut débit grâce à l'arrivée en Afrique des câbles sous-marins à fibre optique a augmenté l'emploi d'environ 7 % (figure 2.9, panneau b).²¹ En même temps que l'emploi, le nombre d'heures travaillées a également augmenté de manière considérable.²² Ces résultats sont corroborés dans des études de cas spécifiques à l'Afrique du Sud et à l'expansion du haut débit mobile au Nigeria, au Rwanda, au Sénégal et en Tanzanie.²³ Ces effets de l'accès aux technologies numériques sur le marché du travail sont dus à des facteurs liés à l'offre, tels que l'amélioration de l'accès aux possibilités d'emploi et l'augmentation du niveau d'instruction²⁴, ainsi qu'à des facteurs liés à la demande, par le biais de leur impact sur la dynamique des entreprises via l'entrée nette d'entreprises et la croissance de la productivité.²⁵ Par exemple, l'arrivée de l'Internet haut débit en Afrique a entraîné une augmentation des investissements directs étrangers (IDE), qui ont

16 Goldfarb et Tucker (2019) ; Cruz, Dutz et Rodríguez-Castelán (2022).

17 Selon la base de données Global Findex, 2025.

18 Begazo, Blimpo et Dutz (2023).

19 <https://www.worldbank.org/en/publication/globalfindex>

20 Cruz (2024).

21 Environ 4,6 points de pourcentage.

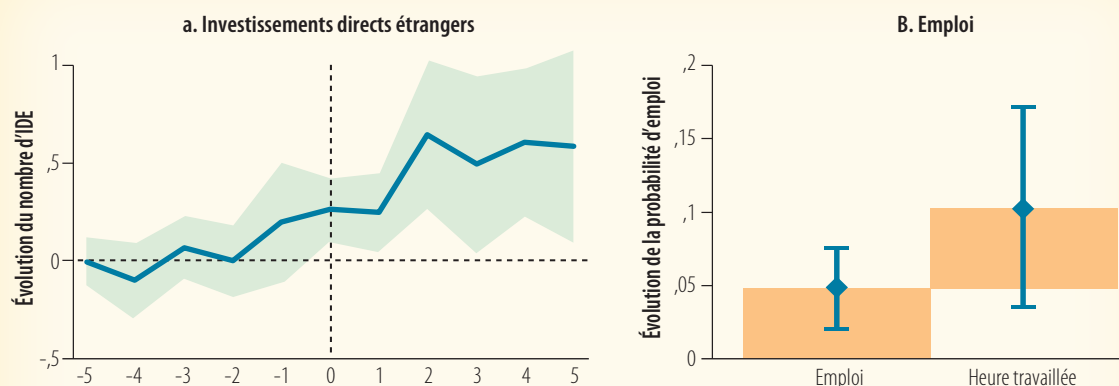
22 Hjort et Poulsen (2019).

23 Hjort et Poulsen (2019) ; Bahia et coll. (2023) ; Masaki, Granguillhome et Rodríguez-Castelán (2020) ; Caldarola et coll. (2023) ; Bahia et coll. (2024).

24 Caldarola et coll. (2023)

25 Hounbonon, Mensah et Traore (2022) ; Mensah et Traore (2024).

Figure 2.9 : Effets de l'accès à l'Internet haut débit sur les investissements directs étrangers et l'emploi



Sources : Panneau a : Hjort et Poulsen 2019 ; panneau b : Mensah et Traore 2024.

Remarque : le panneau a présente les estimations et les intervalles de confiance des effets de l'accès à l'Internet haut débit sur l'emploi et le nombre d'heures travaillées. Le panneau b présente les estimations des effets de l'arrivée de l'Internet haut débit sur les flux d'investissements directs étrangers en Afrique.

bénéficié en particulier les secteur des services, de la finance, de la technologie, du commerce de détail et des services de santé (figure 2.9, panneau a). Ces investissements favorisent non seulement l'entrée de nouvelles entreprises, mais renforcent également la concurrence et stimulent la productivité globale et la création d'emplois.

Ainsi, les politiques visant à accroître l'accès des ménages et des entreprises aux technologies numériques et leur utilisation sont importantes pour lever les obstacles à la croissance et à l'emploi dans la région. Les faibles taux d'adoption et d'utilisation des technologies numériques résultent de problèmes liés à l'offre et à la demande, tels que le faible niveau de capital humain et de capacités des entreprises (qui limitent l'utilisation et le développement de solutions numériques), la mauvaise qualité des infrastructures numériques (entraînant un faible débit), l'absence d'infrastructures analogiques complémentaires (par exemple, un approvisionnement électrique fiable) et le coût élevé des services (données Internet) et des appareils numériques. Les prix des équipements numériques, par exemple, sont environ 35 % plus élevés en Afrique subsaharienne qu'aux États-Unis. En Afrique du Nord et en Asie du Sud, les équipements ne sont respectivement que 13 % et 15 % plus coûteux qu'aux États-Unis.²⁶ De même, le coût de la bande passante Internet en Afrique subsaharienne est parmi les plus élevés au monde.²⁷ En outre, les écosystèmes numériques sont faibles et ne sont pas préparés à adopter, adapter ou développer de nouvelles technologies transformatrices telles que l'intelligence artificielle (IA).²⁸

Des politiques proconcurrentielles qui réduisent les coûts d'investissement dans le secteur numérique – telles que le partage des infrastructures, les règles en matière d'octroi de licences et de position dominante sur le marché, l'attribution des fréquences, l'intégration des marchés régionaux des télécommunications et l'augmentation des investissements dans la fourniture d'infrastructures analogiques complémentaires – et des investissements publics ciblés visant à catalyser les capitaux privés dans des infrastructures non rentables commercialement peuvent remédier aux difficultés du côté de l'offre. Du côté de la demande, l'amélioration des compétences des entreprises et des travailleurs, la rationalisation des droits d'importation sur les équipements et les machines, la promotion de la concurrence sur les marchés de produits et la facilitation de l'accès au financement pour les entreprises peuvent accroître les investissements dans les technologies numériques.

²⁶ Bastos, Castro et Cruz (2025)

²⁷ Cruz (2024).

²⁸ https://www.imf.org/external/datamapper/AI_PI@AIPI/ADVEC/EME/LIC/SSQ ; et <https://www.tortoisemedia.com/data/global-ai>

Transports

Des réseaux de transport efficaces sont essentiels pour faciliter la production et l'accès aux marchés, ainsi que pour permettre aux personnes de trouver un emploi. Cependant, l'état des réseaux de transport en Afrique subsaharienne est précaire. Moins de la moitié des réseaux routiers en Afrique subsaharienne sont asphaltés, ce qui rend une grande partie des routes, notamment dans les zones rurales, impraticables pendant la saison des pluies. En outre, la multitude de postes-frontières (points de contrôle) allonge la durée des trajets et limite la circulation entre les pays. Le réseau ferroviaire de la région est également en mauvais état et non fonctionnel dans de nombreux pays. La taille de ce

réseau n'a pratiquement pas augmenté depuis l'indépendance (carte 2.1). Le transport aérien en Afrique est tout aussi difficile et coûteux : un trajet de 1 780 kilomètres entre Kinshasa (République démocratique du Congo) et Lagos (Nigeria) coûte entre 500 et 850 dollars, avec au moins une correspondance, et dure jusqu'à 20 heures. À titre de comparaison, un vol entre Istanbul (Turquie) et Berlin (Allemagne), sur une distance similaire, coûterait environ 150 dollars pour un vol direct de trois heures.²⁹

L'inefficacité des réseaux de transport entrave considérablement la croissance du secteur privé et sa capacité à créer des emplois. Les entreprises subissent de plein fouet la mauvaise connectivité des transports dans la région, qui se traduit par une augmentation des temps de trajet, entraînant des retards dans les expéditions et des coûts de transport élevés. Ces aspects ont des conséquences négatives sur le développement du secteur du transport routier et de la logistique. Des données récentes issues des enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises indiquent que 24 % des entreprises d'Afrique subsaharienne considèrent les difficultés de transport comme un obstacle majeur (grave) à la conduite de leurs activités, contre une moyenne mondiale de 17 % (figure 2.10, panneau a). En fait, pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la part des entreprises confrontées à des difficultés de transport est deux à cinq fois plus élevée que dans des pays comparables comme le Vietnam (figure 2.10, panneau b).

Les inefficacités dans le domaine des transports entravent également la capacité des travailleurs à trouver un emploi. Dans les zones urbaines en particulier, les travailleurs sont confrontés à des difficultés dans leur recherche d'emploi en raison des coûts élevés de transport, de la congestion et de la médiocrité des réseaux de transport urbain. L'absence de transports reliant les quartiers d'affaires centraux (où se trouvent les emplois) et les périphéries des villes (où vivent de nombreux ménages à faibles revenus) constitue un défi particulier, qui accroît les coûts de recherche pour les (jeunes) demandeurs d'emploi.³⁰

Carte 2.1 : Réseau ferroviaire de l'Afrique subsaharienne, planifié et construit, 1890-1960



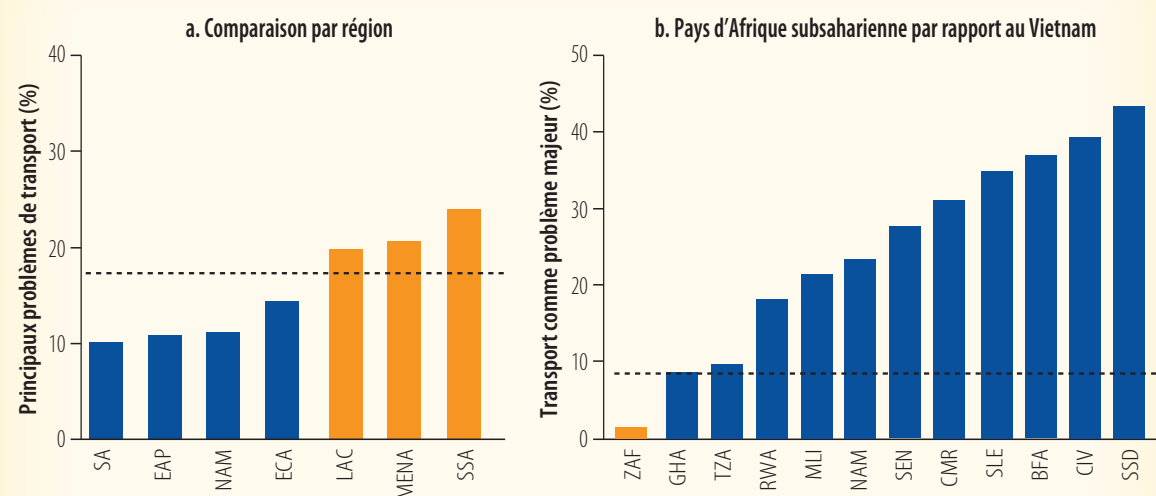
Source : Graff 2024.

Remarque : les lignes rouges représentent les chemins de fer construits pendant l'ère coloniale, de 1890 à 1960 ; les lignes bleues représentent les lignes ferroviaires planifiées mais jamais construites.

²⁹ <https://www.bbc.com/news/world-africa-65845829>.

³⁰ Franklin (2018).

Figure 2.10 : Entreprises touchées par les problèmes de transport dans les différentes régions et les pays d'Afrique subsaharienne



Source : D'après les données des enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises.

Remarque : les chiffres indiquent la proportion d'entreprises déclarant les transports comme un obstacle majeur ou très important à leur activité dans les régions ou pays concernés. Les lignes horizontales des graphiques (a) et (b) représentent respectivement la moyenne mondiale et le Vietnam. Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

L'amélioration de la qualité et de l'efficacité des réseaux de transport stimulera la création d'emplois. Des études ont montré que l'amélioration de la qualité des routes (modernisation et élargissement) contribue à une augmentation de l'activité économique, de la productivité et de l'emploi.³¹ En Éthiopie, par exemple, les données montrent que l'amélioration des routes se traduit par une augmentation des emplois dans le secteur des services.³² Une étude connexe menée dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne a révélé que, bien que l'accès aux routes soit associé à une augmentation de l'emploi, les effets étaient bien plus importants lorsque des infrastructures complémentaires, telles que l'électricité et l'Internet, étaient disponibles.³³

Capital humain et compétences

Au-delà des infrastructures numériques matérielles (et immatérielles), le capital humain et les compétences de la main-d'œuvre sont essentiels non seulement pour l'emploi, mais aussi pour stimuler la productivité et la croissance globales.

Les avantages de l'explosion démographique de l'Afrique ne résident pas dans le nombre d'habitants, mais dans la qualité de la main-d'œuvre dans l'économie. Une main-d'œuvre qualifiée est associée à une augmentation de la productivité et à une croissance des revenus.³⁴ Cependant, l'Afrique subsaharienne dispose d'un faible niveau de capital humain, ce qui permet difficilement à la région d'exploiter pleinement le potentiel de sa population. La région obtient le score le plus bas de l'indice du capital humain (ICH) de la Banque mondiale, avec une note moyenne de 0,4. Cela signifie qu'un enfant qui naît aujourd'hui en Afrique subsaharienne n'atteindra que 40 % de la productivité qu'il aurait pu s'il avait bénéficié d'une bonne santé et d'une éducation de qualité. Même les pays d'Afrique subsaharienne qui affichent les ICH les plus élevés – les Seychelles (0,63), Maurice (0,62) et le Kenya (0,55) – sont à la traîne par rapport au Vietnam (0,69) (figure 2.11).

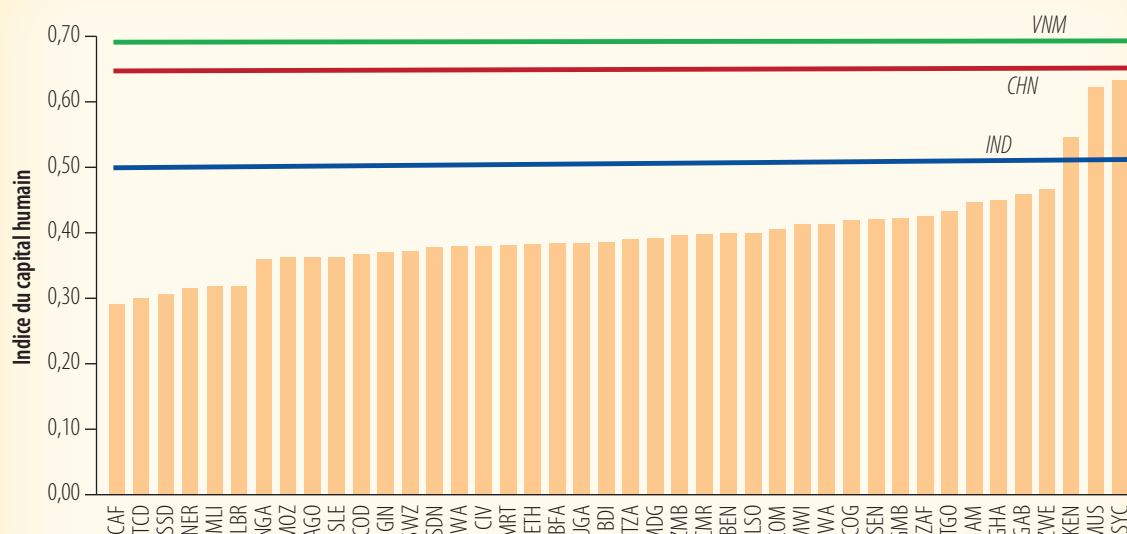
31 Asher et Novosad (2020) ; Dappe et Lebrand (2024) ; Fiorini et Sanfilippo (2022).

32 Fiorini et Sanfilippo (2022).

33 Dappe et Lebrand (2024).

34 Hanushek et Woessmann (2010) ; Krueger et Lindahl (2001).

Figure 2.11 : Indice du capital humain dans les pays d'Afrique subsaharienne



Source : Projet de la Banque mondiale pour le capital humain.

Remarque : Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

Les mauvais résultats de l'Afrique subsaharienne en matière de capital humain et de compétences sont liés aux défis auxquels sont confrontés les secteurs de la santé et de l'éducation. Les taux de pauvreté des apprentissages dans la région sont alarmants : dans les conditions actuelles, d'ici 2050, environ 39 millions d'enfants âgés de 10 ans ne seront pas capables de lire et de comprendre une histoire simple, soit une augmentation par rapport aux 29 millions actuels. En l'absence d'une mesure corrective, ces enfants entreront sur le marché du travail sans même posséder les compétences de base nécessaires pour exercer une activité productive.

Le caractère évolutif de l'avenir du travail intensifie la nécessité d'investir davantage dans la santé et l'éducation dans la région. Au-delà des compétences fondamentales, les compétences numériques deviennent de plus en plus un aspect important sur le marché du travail. Les technologies numériques ont révolutionné la nature du travail à travers le monde. Par exemple, l'automatisation a réduit l'intensité du travail dans le secteur manufacturier et façonné la nature du travail, y compris dans le secteur des services. En conséquence, la demande de compétences numériques (de base, intermédiaires et avancées) augmente dans tous les secteurs. Selon les estimations, d'ici 2030, près de 230 millions d'emplois dans la région nécessiteront un certain niveau de compétences numériques.³⁵ Les données issues des offres d'emploi en ligne au Kenya, au Nigeria, en Afrique du Sud et en Ouganda montrent que 50 % des offres d'emploi exigent au moins une compétence numérique. Compte tenu de l'importance croissante des outils numériques dans l'économie moderne, tout indique que la demande de compétences numériques augmentera dans les années à venir, ce qui renforce l'importance d'accroître les investissements dans l'éducation afin de garantir que la population dispose des compétences nécessaires pour l'avenir du travail.

Les programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (TVET) offrent également la possibilité de fournir aux jeunes des compétences leur permettant d'accéder à l'emploi. Avec l'augmentation de la population et la hausse des revenus, les compétences techniques sont essentielles au développement de nombreux secteurs, des transports à la santé, en passant par l'industrie manufacturière, le logement et la construction. Pourtant, dans de nombreux pays de la région, ces

³⁵ Banque mondiale (à paraître).

compétences font défaut. Pendant de nombreuses années, les programmes d'apprentissage informels ont été la principale source d'approvisionnement en compétences techniques, mais ils souffrent d'une mauvaise qualité. L'offre de techniciens professionnels, en particulier issus de l'enseignement TVET, a toutefois été décevante. Le taux d'inscription aux programmes de formation professionnelle dans la région est parmi les plus faibles au monde.

Le mauvais état du secteur sanitaire compromet en outre la capacité de la région à développer une main-d'œuvre talentueuse et productive. Le paludisme et d'autres maladies infectieuses touchent des millions de personnes dans la région, avec des conséquences désastreuses sur la productivité des travailleurs.³⁶ Dans le même temps, on observe une incidence croissante des maladies non transmissibles telles que l'hypertension et le diabète, en particulier dans les zones urbaines. La fourniture de soins de santé de qualité à la population permettra d'accroître la productivité des travailleurs, de stimuler le dynamisme des entreprises et la croissance économique, tout en augmentant l'espérance de vie.³⁷ La fourniture de services de santé génère également des emplois directs et indirects dans le secteur de la santé.

L'investissement dans le capital humain est donc essentiel pour que la région puisse exploiter le potentiel de sa population. Les pays doivent accroître les dépenses consacrées à l'éducation à tous les niveaux (primaire, secondaire et supérieur) et améliorer l'efficacité des dépenses en matière d'éducation. En outre, la relance et l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (TVET) permettront de doter les jeunes de la région de compétences leur permettant d'accéder à l'emploi, facilitant ainsi leur transition vers le marché du travail. Les politiques qui offrent des possibilités de mise à niveau des compétences (reconversion, perfectionnement) sont également importantes pour doter la main-d'œuvre, en particulier les jeunes, des compétences recherchées et les rendre utiles et productives pour les employeurs. De même, les mesures d'aide à la recherche d'un emploi qui réduisent les difficultés liées à la recherche d'emploi et améliorent l'adéquation entre l'offre et la demande sont importantes pour remédier aux déséquilibres du marché du travail. Les technologies numériques, telles que l'IA, peuvent jouer un rôle essentiel dans ces domaines : de l'éducation, de la formation et de l'amélioration des compétences à l'utilisation de portails d'emploi en ligne pour réduire les tensions sur le marché du travail. Cependant, il est également important de souligner que ces politiques doivent également s'attaquer aux inégalités structurelles (par exemple entre les sexes) dans l'accès à la santé et à l'éducation, ainsi qu'au marché du travail.

Climat des affaires

Le climat des affaires désigne, par définition, les conditions et les facteurs qui influencent l'écosystème dans lequel les entreprises opèrent. Il inclut en principe les infrastructures et les compétences de base. Cette section restreint le champ d'application pour se concentrer davantage sur les politiques et les réglementations qui façonnent l'écosystème d'affaires dans lequel les entreprises opèrent. Elle met un accent particulier sur la manière dont les politiques de concurrence et d'entrée sur le marché, la mobilisation des finances et des capitaux privés, le commerce et la stabilité macroéconomique influencent l'entrée et la croissance des entreprises, ainsi que leurs implications pour la création d'emplois.

Concurrence et entrée sur le marché

Une économie florissante qui crée des emplois est celle dans laquelle les nouvelles entreprises peuvent entrer librement, les entreprises existantes productives restent et sont en concurrence avec les nouvelles, et les entreprises existantes non productives quittent le marché. Cependant, dans de nombreux pays africains, peu d'entreprises de qualité et axées sur la croissance font leur entrée. Le monde des affaires est dominé par des microentreprises informelles, qui sont en grande partie des entreprises indépendantes exerçant des activités peu productives et générant de faibles revenus.³⁸ Les entreprises mieux organisées

³⁶ Dillon, Friedman et Serneels (2021)

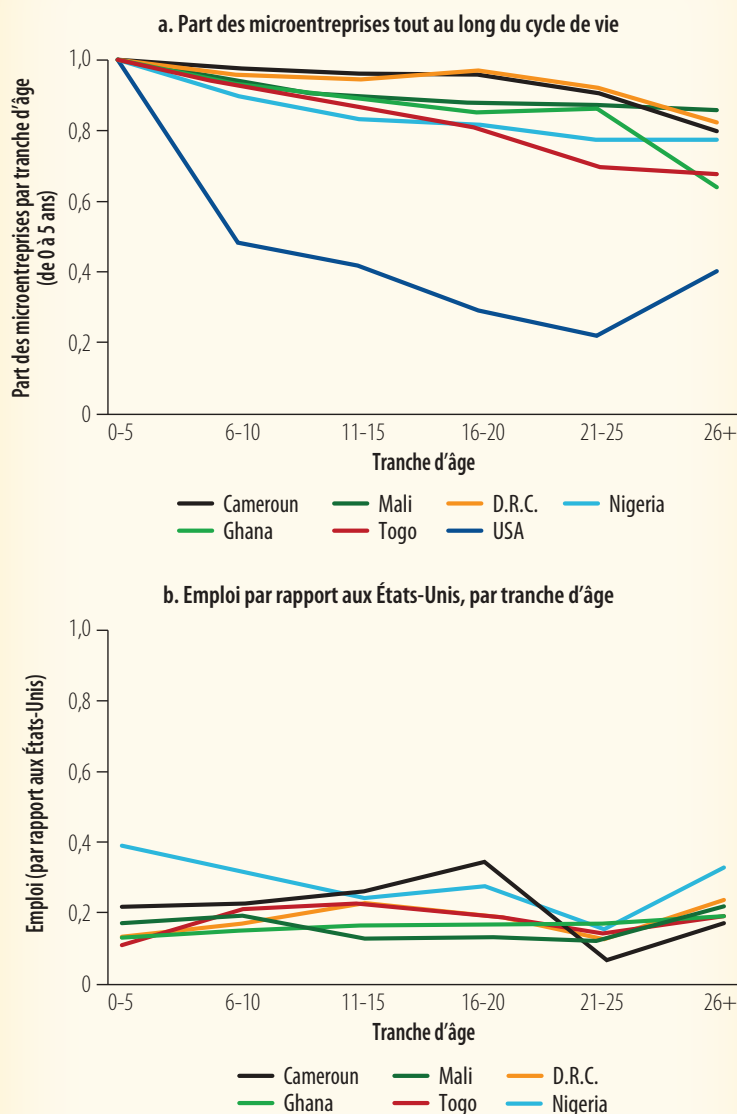
³⁷ Banque mondiale (2024 d).

³⁸ Bon nombre de ces entreprises informelles indépendantes existent par nécessité plutôt que par opportunité commerciale (Banque mondiale 2024e).

ainsi que les moyennes et grandes entreprises représentent une part plus faible (moins de 5 %) du total des entreprises commerciales de la région. En outre, de nombreuses entreprises déjà établies dans la région n'atteignent pas leur potentiel de croissance ; elles affichent au contraire une croissance lente tout au long de leur cycle de vie par rapport aux entreprises d'autres régions (figure 2.12).

Les faibles taux d'entrée et de croissance des entreprises mieux organisées et plus productives sont symptomatiques de distorsions – telles que les barrières à l'entrée et le manque de concurrence – dans le climat des affaires. Dans de nombreux pays de la région, des règles et réglementations obsolètes limitent l'entrée et la croissance des entreprises. Les réformes en matière d'enregistrement des entreprises – telles que la simplification des règles et l'utilisation de plateformes numériques pour l'enregistrement – peuvent réduire la durée de la procédure d'enregistrement et la rendre moins fastidieuse. La transition du Rwanda vers l'immatriculation en ligne des entreprises en 2014 a eu un impact significatif sur l'enregistrement des entreprises. Les nouvelles données issues des enquêtes Business Ready (B-READY) menées par la Banque mondiale dans 50 pays classent le Rwanda comme le meilleur élève en matière de durée d'immatriculation des entreprises, avec une moyenne de 3 jours, suivi du Togo, avec 6 jours. Au Ghana, cependant, il faut en moyenne 57 et 67 jours ouvrables, respectivement, aux entrepreneurs nationaux et étrangers potentiels pour faire enregistrer une entreprise. L'adoption des technologies numériques par le secteur public peut accroître l'efficacité et la gouvernance des services publics aux entreprises, tels que l'enregistrement des sociétés et des terrains, la facilitation du commerce et le paiement des impôts, améliorant ainsi davantage le climat des affaires.

Figure 2.12 : Cycle de vie des microentreprises dans certains pays d'Afrique subsaharienne par rapport aux États-Unis

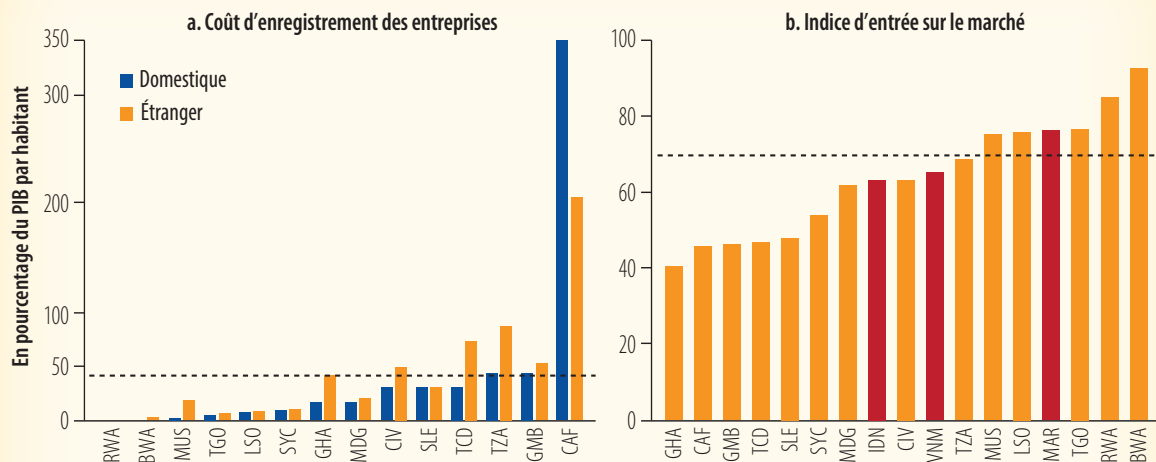


Source : Base de données sur la dynamique des entreprises du Groupe de la Banque mondiale.
Remarque : le panneau a montre la part des microentreprises (1 à 4 employés) dans les différentes tranches d'âge par rapport aux entreprises vieilles de 0 à 5 ans. Le panneau b montre les niveaux d'emploi moyens des entreprises dans les différentes tranches d'âge par rapport aux entreprises correspondantes aux États-Unis.

Le coût de l'immatriculation des entreprises dans la région peut être excessif. Dans les 14 pays d'Afrique subsaharienne couverts par les enquêtes B-READY, le coût d'enregistrement des entreprises représente en moyenne environ 42 % du PIB par habitant (figure 2.13, panneau a). Alors que ce coût est nul au Rwanda, il peut atteindre jusqu'à 3,5 fois le PIB par habitant en République centrafricaine. Les coûts d'immatriculation des entreprises étrangères ont également tendance à dépasser ceux des entreprises nationales dans la plupart des pays, à l'exception du Rwanda et de la Sierra Leone (où ils sont égaux) et de la République centrafricaine (où ils sont inférieurs pour les entreprises étrangères).

D'autres restrictions à l'entrée, telles que la législation sur les licences d'investisseurs et les exigences en matière de capital minimum versé, entravent également le taux d'entrée des entreprises et le dynamisme de celles-ci.³⁹ Dans l'ensemble, plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne couverts par l'enquête B-READY obtiennent un score inférieur à la moyenne mondiale pour l'indice d'entrée des entreprises (figure 2.13, panneau b). Cependant, le Botswana, le Lesotho, Maurice, le Rwanda et la Tanzanie se situent au-dessus de la moyenne mondiale.

Figure 2.13 : Obstacles à l'entrée sur le marché dans certains pays d'Afrique subsaharienne



Source : D'après les données des enquêtes Business Ready 2024, Banque mondiale.

Remarque : la barre horizontale dans le panneau a correspond au coût moyen en Afrique subsaharienne, tandis que celle du panneau b représente l'indice mondial moyen d'entrée sur le marché. Les pays surlignés en rouge dans le panneau b sont ceux non issus de l'Afrique subsaharienne et sont utilisés comme comparateurs. Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>. PIB p.h. = produit intérieur brut par habitant.

Outre les obstacles réglementaires à l'entrée, le manque de concurrence limite l'entrée et entrave la croissance des entreprises. Dans les environnements où les institutions (et leur influence) sont faibles, les acteurs dominants, notamment les entreprises publiques, les entreprises liées au pouvoir en place et celles qui détiennent un pouvoir de marché important, peuvent abuser de leur avantage ou de leur position dominante pour limiter la concurrence ou s'entendre pour fixer les prix et se répartir les marchés. Ces pratiques peuvent prendre la forme de stratégies de prix anticoncurrentielles, de contrats de concession ou d'accords de licence à long terme aux avantages excessifs, d'exclusion des concurrents du marché ou de conditions difficilement acceptables pour leurs fournisseurs, comme c'est souvent le cas sur les marchés des plateformes numériques.⁴⁰ Le manque de concurrence sur de nombreux marchés africains a entraîné des prix et des marges bénéficiaires plus élevés que dans d'autres régions.⁴¹ Par exemple, les prix du ciment et des engrais, deux intrants essentiels dans la construction et l'agriculture, sont environ 3,6 fois supérieurs (après ajustement pour tenir compte de la parité de pouvoir d'achat) à ceux pratiqués

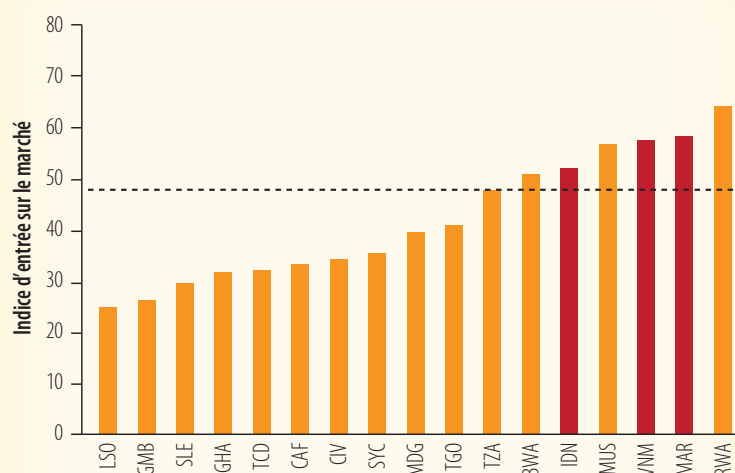
³⁹ Klapper, Lewin et Delgado (2011) ; Klapper et Love (2016).

⁴⁰ Banque mondiale (2024 b).

⁴¹ Cherif et coll. (2020).

aux États-Unis.⁴² Cet aspect est encore plus marqué en Afrique orientale et australe, où la présence d'un oligopole et la faible contestabilité des importations d'engrais entraînent des prix et des marges bénéficiaires élevés. L'enquête B-READY 2024 a mis en évidence des niveaux de concurrence inférieurs dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne par rapport au reste du monde (figure 2.14). Seuls le Rwanda, Maurice, le Botswana et la Tanzanie affichent un indice de concurrence supérieur à la moyenne mondiale.

Figure 2.14 : Concurrence sur le marché dans certains pays d'Afrique subsaharienne



Source : D'après les données issues des enquêtes Business Ready 2024 de la Banque mondiale.

Remarque : la barre horizontale indique la moyenne mondiale. Les pays surlignés en rouge sont ceux non issus de l'Afrique subsaharienne et utilisés comme comparateurs. Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>. SSA = Afrique subsaharienne.

Des institutions solides, telles que des autorités de concurrence bien dotées, sont nécessaires pour contrôler les pratiques prohibitives des opérateurs historiques et permettre le libre accès aux marchés africains. Bien que la plupart des pays de la région aient adopté une forme ou une autre de droit de la concurrence, son application est limitée en raison de l'insuffisance des ressources et des structures institutionnelles. Une application rigoureuse de ces lois serait bénéfique tant pour les entreprises que pour les consommateurs, car elle permettrait de réduire les coûts des intrants, ce qui se répercuterait sur les prix finaux, en stimulant l'innovation et la croissance des entreprises et en augmentant la création d'emplois. Parmi les exemples illustrant comment le démantèlement de cartels ou la réforme de règles anticoncurrentielles ont aidé les entreprises et les consommateurs de la région, l'on peut citer le démantèlement d'un cartel d'engrais en Zambie, d'un cartel de ciment en Afrique du Sud, d'un cartel de transport à Maurice et d'un cartel de fabrication de glace en amont pour les pêcheurs en Sierra Leone. En outre, au Nigeria, la Commission fédérale de la concurrence et de la protection des consommateurs a engagé des poursuites judiciaires contre le géant de la télévision par satellite et les opérateurs de DStv, GOtv et MultiChoice pour augmentation arbitraire des coûts d'abonnement.

Politiques dépendantes de la taille et politiques de réservation

Les politiques qui privilégient les entreprises en fonction de leur taille plutôt que de leur croissance ou de leur productivité se révèlent souvent malavisées. Dans de nombreux pays, les politiques bien intentionnées visant à soutenir la croissance des entreprises locales ne produisent pas les résultats escomptés. Les politiques dépendantes de la taille, telle que les incitations fiscales fondées sur la taille de l'entreprise et la réservation de certaines activités ou de certains secteurs aux petites entreprises ou aux entreprises locales, entravent la croissance des entreprises en place en (1) réduisant les incitations à la croissance, car les entreprises doivent rester en dessous d'un certain seuil pour conserver leurs avantages ; (2) réaffectant les capitaux et la main-d'œuvre des entreprises hautement performantes vers les entreprises moins performantes ; et (3) réduisant le taux de modernisation des entreprises.

42 Environ 1,5 fois plus élevé si l'on utilise les taux de change du marché.

En Inde, par exemple, les lois sur les quotas en faveur des petites entreprises ont réservé une large catégorie de biens manufacturés aux entreprises de petite taille. Ainsi, ces lois ont effectivement (1) interdit l'entrée des grandes entreprises dans ces secteurs et (2) réduit les incitations des entreprises à se développer. Cependant, la suppression progressive de ces lois sur les quotas et l'ouverture du secteur à l'entrée des grandes entreprises ont stimulé la croissance de la production et de l'emploi d'environ 6 %.⁴³

Dans de nombreux pays à faible capacité fiscale, les règles d'application de la fiscalité sont en étroite corrélation avec la taille des entreprises, principalement en raison de l'absence de données provenant de tiers, telles que les relevés bancaires, dont les autorités fiscales pourraient se servir pour appliquer la fiscalité. Ainsi, pour éviter tout contrôle, les entreprises restent petites et deviennent moins productives.⁴⁴

Financement et mobilisation de capitaux privés

L'accès au financement est un obstacle majeur auquel sont confrontées les entreprises de la région. Plus d'un tiers des entreprises interrogées en Afrique subsaharienne ont cité l'accès au financement comme un obstacle très important à leurs activités, contre 11 % et 13 % respectivement en Asie de l'Est et du Pacifique et en Asie du Sud. Dans des pays comme l'Angola (69,4 %), le Bénin (56 %), la Côte d'Ivoire (51,8 %), le Mali (59 %) et la Sierra Leone (53,7 %), cette proportion est supérieure à 50 %, contre seulement 9 % et 15 % respectivement au Vietnam et en Indonésie. Seule une entreprise sur cinq dans la région fait appel aux banques pour financer son fonds de roulement. Environ 80 % des entreprises comptent sur des financements personnels ou le soutien familial pour financer leurs activités, ce qui limite leur potentiel de croissance. Les difficultés d'accès sont encore plus accrues pour les jeunes entreprises et les petites entreprises que pour les grandes entreprises.

Le sous-développement des marchés de capitaux dans la région explique en partie les difficultés de financement des entreprises africaines. Bien que l'inclusion financière, étant entendu comme la part de la population ayant accès à des comptes financiers ou bancaires, ait augmenté grâce au succès relatif de la révolution des services d'argent mobile dans la région, les marchés financiers de nombreux pays africains restent peu développés. Le financement par emprunt reste la principale source de financement commercial du secteur bancaire pour les entreprises. Le financement par capitaux propres représente une part relativement faible, bien qu'il soit en croissance.

Le manque de financement par capitaux propres et de capital-risque constitue un obstacle majeur pour les start-up dans la région. Elles sont confrontées à la tâche ardue d'obtenir des financements pour leurs activités, en grande partie en raison de la pénurie de fonds locaux de capital-investissement et de capital-risque. En conséquence, les jeunes entreprises de la région dépendent fortement des sources étrangères de financement en capitaux propres, qui sont limitées et ne sont accessibles qu'à quelques start-up de premier plan. Une nouvelle étude sur les start-up dans la région a révélé que plus de 80 % de leur financement en Afrique provient de l'extérieur du continent.⁴⁵ L'étude a également mis en évidence une demande importante de financement en capitaux propres parmi les entrepreneurs à forte croissance de la région. Cela témoigne d'un énorme déficit de l'offre, dû à l'absence de marché du financement en capitaux propres dans la région.

Outre les difficultés d'accès, les entreprises africaines sont également confrontées au coût élevé du capital, qui limite leur recours au financement. Les taux d'intérêt sur les facilités commerciales dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont à deux chiffres et atteignent 20 % et 21,7 % respectivement en

⁴³ Martin, Nataraj et Harrison (2017).

⁴⁴ Bachas, Jaef et Jensen (2019).

⁴⁵ Colonnelli et coll. (2024).

Sierra Leone et au Mozambique, et 37 % au Malawi.⁴⁶ Des facteurs tels que l'absence de registres de crédit efficaces contenant des informations sur les emprunteurs, la faiblesse de l'exécution des garanties, une supervision conservatrice qui favorise les banques établies et l'emprunt excessif des pouvoirs publics auprès des banques commerciales contribuent au coût élevé des prêts pour les entreprises de la région.

Ces contraintes de financement limitent l'entrée d'entreprises à forte croissance et réduisent les investissements des entreprises en place dans le capital productif, ce qui diminue leur productivité et leur croissance, avec des répercussions négatives sur l'emploi.

Facilitation des échanges

Le commerce est une caractéristique importante des économies modernes, car il garantit une allocation efficace des ressources et des talents à des usages productifs. Les entreprises qui participent au commerce ou aux chaînes de valeur mondiales bénéficient d'une croissance directe et indirecte de leur productivité et de leur emploi grâce à l'adoption accrue de technologies et à d'autres pratiques de gestion qui influencent la croissance du secteur.

Pourtant, la participation de la région au commerce pourrait être améliorée. Trois faits décrivent le mieux le commerce dans la région. Premièrement, les exportations de l'Afrique subsaharienne vers d'autres régions consistent principalement en matières premières de faible valeur, ce qui indique une faible valeur ajoutée des produits d'exportation de la région. Cela ressort clairement des indices de complexité économique des exportations de l'Afrique subsaharienne (-1,04 en 2021) par rapport à d'autres régions comme l'Amérique latine et les Caraïbes, dont l'indice de complexité est de -0,35.⁴⁷ Deuxièmement, les sources des importations de la région sont passées de ses partenaires commerciaux traditionnels occidentaux à des économies émergentes, comme la Chine. Troisièmement, le commerce intrarégional est moins important en Afrique que dans le reste du monde.

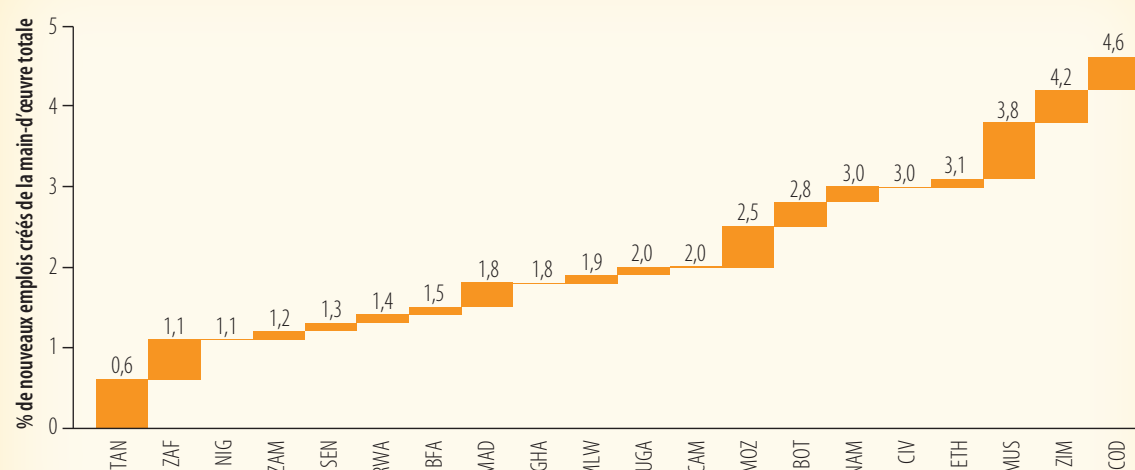
Les politiques qui favorisent le commerce et l'intégration, telles que la mise en œuvre complète de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), sont essentielles pour relever le défi de l'emploi dans la région. Depuis toujours, le commerce extérieur des pays de la région s'est largement fait avec des pays extérieurs à la région : le commerce intrarégional en Afrique représente environ 13 % du commerce total de la région, contre 50 à 70 % en Europe, en Asie et dans les Amériques. Les récentes turbulences géopolitiques et l'évolution du climat des affaires mondial suggèrent que l'Afrique doit privilégier le commerce intrarégional afin de stimuler la croissance économique et l'emploi. La ZLECAf offre une occasion importante à la région d'accroître ses échanges commerciaux, diversifiant ainsi ses sources d'approvisionnement et stimulant la croissance du secteur privé. La mise en œuvre réussie de la ZLECAf présente un potentiel considérable en matière de création d'emplois. Le nombre de nouveaux emplois induits par la zone commerciale pourrait augmenter d'environ 0,6 % de la population active totale en Tanzanie et d'environ 4,6 % de la population active en République démocratique du Congo (figure 2.15).

Pour tirer pleinement parti des avantages liés à la mise en œuvre complète de la ZLECAf, les pays doivent non seulement réduire les droits de douane, mais aussi supprimer les barrières non tarifaires, renforcer la surveillance de la concurrence, tirer parti de la zone commerciale pour attirer les investissements internationaux et améliorer la facilitation des échanges, notamment l'efficacité des ports, les infrastructures de transit et portuaires, la logistique et les transports.

⁴⁶ Selon les données de 2024 issues des Statistiques financières internationales du Fonds monétaire international.

⁴⁷ The Growth Lab à l'université Harvard (2019).

Figure 2.15 : Prévisions de création d'emplois grâce à la mise en œuvre de la ZLECAf



Source : D'après les estimations d'Echandi, Maliszewska et Steenberg 2022.

Remarque : Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>. ZLECAf = Zone de libre-échange continentale africaine.

Stabilité macroéconomique

Des conditions macroéconomiques stables sont fondamentales pour tout climat des affaires solide. La stabilité des prix et des taux de change est essentielle pour attirer les investissements à moyen terme, y compris l'engagement d'embaucher des employés pour des travaux autres que ponctuels. Cependant, en Afrique subsaharienne, les récessions cycliques sont fréquentes et la forte dépendance à l'égard des exportations de matières premières et des importations de biens de consommation rend les économies vulnérables aux fluctuations des taux de change. En effet, les chocs liés aux termes de l'échange, ou les chocs sur les prix des principales exportations, sont les principaux moteurs des fluctuations économiques dans la région.⁴⁸ La volatilité des prix peut entraîner des récessions et des périodes d'inflation, entraînant un chômage cyclique. Cette volatilité peut également alimenter l'incertitude sur les marchés, entraver la planification à long terme et, par conséquent, saper la confiance et réduire les niveaux d'investissement. En outre, le faible niveau de développement financier dans la région limite la capacité des entreprises à se couvrir contre les risques, ce qui rend l'impact de cette incertitude plus contraignant et a un effet disproportionné sur la croissance des entreprises et l'emploi.⁴⁹

La stabilité macroéconomique est particulièrement importante, car elle est liée à la stabilité du secteur financier. Les revirements soudains des flux de capitaux dus à l'évolution des marchés mondiaux peuvent provoquer des « arrêts brusques » de la croissance économique et de la création d'emplois. Ces revirements entraînent une contraction de l'offre de capitaux et de la demande globale, tout en perturbant les prix et les taux de change. De tels épisodes peuvent avoir des effets disproportionnés sur la création d'emplois et les bénéfices des entreprises. On estime qu'un arrêt brutal d'un an réduirait la création d'emplois de 20 à 25 % par rapport au taux moyen de création d'emplois et augmenterait la destruction d'emplois dans toutes les usines de 40 à 62 %. De plus, les secteurs fortement dépendants du financement extérieur ou ayant des besoins élevés en liquidités sont particulièrement vulnérables aux pertes d'emplois lors des arrêts brusques, en particulier les entreprises fortement endettées.⁵⁰ Ces épisodes sont étroitement liés aux crises financières, qui peuvent également avoir des effets disproportionnés sur

48 Hoffmaister, Roldós, et Wickham (1998); Kose et Riezman (2001).

49 Binder, Ozturk et Sheng (2025).

50 Gallego et Tessada (2012).

la croissance des entreprises et l'emploi.⁵¹ En outre, les taux de change fixes, très répandus dans la région, exacerbent à la fois le risque et la gravité des épisodes d'arrêt brusque.⁵²

Dans les cas extrêmes, les menaces pesant sur la dette souveraine et liées à la stabilité macroéconomique ont également un impact considérable sur la création d'emplois dans la région. Les crises de la dette souveraine se traduisent principalement par une dépréciation du taux de change associée à des primes de risque sur les actifs souverains, ce qui limite l'accès des entreprises aux marchés internationaux et augmente simultanément les coûts d'emprunt. Cela se traduit directement par un manque de crédit sur les marchés locaux. En Europe, de tels épisodes ont entraîné une réduction d'environ 10 % des nouveaux prêts aux entreprises, ce qui a conduit à une croissance de l'emploi inférieure d'environ 5 % dans ces entreprises.⁵³ De plus, ces crises s'accompagnent souvent d'un resserrement budgétaire, avec une baisse des dépenses publiques et une augmentation des impôts, qui agissent comme des forces restrictives sur le marché, limitant la demande à un moment où les entreprises sont vulnérables. Même en l'absence de crise de la dette, des niveaux d'endettement élevés peuvent augmenter les taux d'intérêt et supplanter les investissements privés. La menace d'une crise souveraine peut donner lieu à un assainissement budgétaire agressif, ce qui pèse sur les investissements publics dans les infrastructures et autres soutiens fondamentaux aux écosystèmes d'entreprises. En effet, la politique budgétaire est le principal moteur des fluctuations du PIB parmi les plus grands pays du continent.⁵⁴

États et institutions compétents

Un État inclusif et compétent est essentiel pour soutenir un climat des affaires solide, apporter un soutien aux nouveaux entrants sur le marché, garantir l'accès aux infrastructures fondamentales et faciliter l'allocation des ressources à des usages productifs. Au niveau le plus élémentaire, les États doivent garantir la paix et la sécurité contre les pratiques néfastes telles que l'extorsion, le vol et la fraude. En Afrique subsaharienne, l'impact économique global de la représentation politique semble être positif : l'ouverture de la politique à un système plus participatif a eu un effet positif sur la croissance à long terme, notamment grâce à des dépenses publiques plus élevées dans les domaines de l'éducation et de la santé, au détriment des dépenses militaires.⁵⁵ L'élaboration d'une politique inclusive, avec une large représentation et des protections constitutionnelles pour les citoyens, axe les incitations sur la création de possibilités pour l'ensemble de la population.⁵⁶

En revanche, l'absence de création d'emplois et de croissance des entreprises crée un cercle vicieux d'intérêts bien établis et de faibles capacités de l'État. Le manque d'opportunités économiques exacerbe le mécontentement politique, tandis que le risque de conflit et de violence peut gravement nuire à l'activité économique et à l'investissement. La perception des investisseurs en Afrique subsaharienne indique que des risques commerciaux importants sont associés à une concurrence faible, en particulier à la protection excessive du commerce, aux pratiques de concurrence déloyale et aux intérêts particuliers.⁵⁷ La faiblesse des institutions peut inciter les entreprises à se livrer à la recherche de rentes plutôt que de se concentrer sur des activités productives, en récompensant les sociétés recourant à des pratiques nuisibles à la concurrence.⁵⁸ Dans de nombreux pays africains, l'accès aux possibilités commerciales offertes par l'État reste largement réservé aux groupes aisés (carte 2.2). Les entreprises dominantes entretiennent généralement de bonnes relations avec les décideurs politiques, ce qui leur permet d'influencer la

51 Guo, Li, et Li (2021).

52 David et Gonçalves (2019).

53 Acharya et coll. (2019).

54 Omoshoro-Jones et Bonga-Bonga (2020).

55 Ndayikeza (2021).

56 Acemoglu, Gallego, et Robinson (2014).

57 Economist Intelligence Unit (2022).

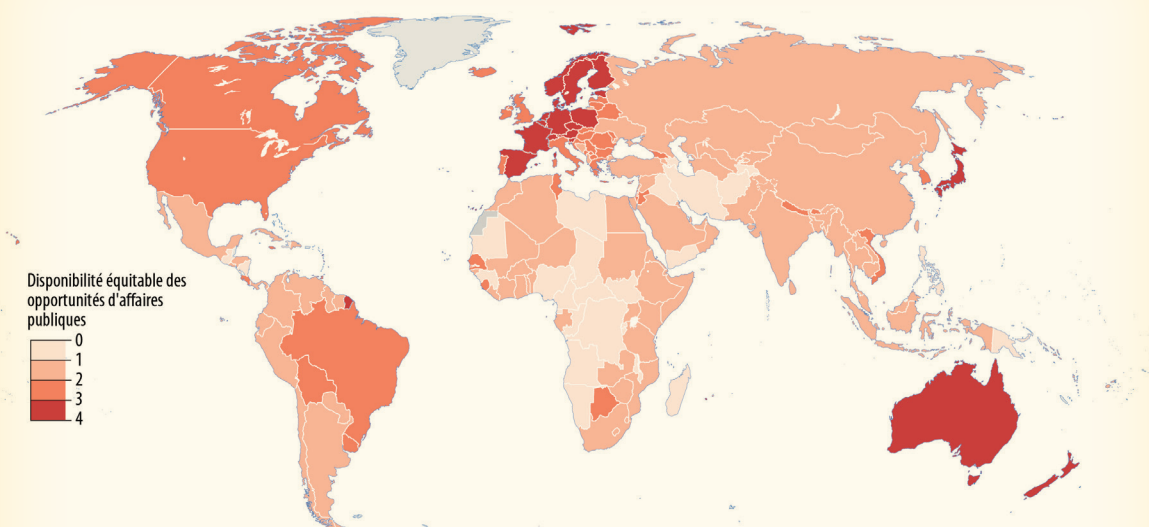
58 Acemoglu et Robinson (2019).

politique économique, de façonner la réglementation, d'échapper à l'obligation de rendre des comptes et de bénéficier d'un accès privilégié aux permis, licences, subventions, marchés publics et aides.⁵⁹

L'exclusion politique et la mainmise des élites créent des distorsions dans l'allocation des ressources qui profitent aux personnes déjà au pouvoir au détriment du bien-être général.⁶⁰ Dans ce contexte, les distorsions sur le marché du crédit affectent de manière disproportionnée les petites entreprises. Malgré l'expansion significative de l'inclusion financière et l'adoption de services d'argent mobile en Afrique subsaharienne, l'aversion au risque des institutions financières reste élevée, ce qui limite les investissements et la croissance des entreprises. De plus, les institutions financières publiques ont tendance à privilégier les entreprises liées au pouvoir en place. Il en résulte un environnement dans lequel de nombreuses entreprises ont du mal à se développer, tandis que quelques (grandes) entreprises contrôlent d'importants segments du marché.

Outre la mauvaise allocation des ressources économiques et la mainmise des élites, les entreprises africaines sont confrontées à plusieurs obstacles pour opérer dans un climat des affaires difficiles sans avoir à verser des pots-de-vin ou des paiements informels pour accéder à des services publics tels que l'enregistrement d'une entreprise ou la déclaration d'impôts. Par exemple, la proportion d'entreprises en Afrique subsaharienne ayant reçu au moins une demande de pot-de-vin (16,4 %) est 1,5 fois supérieure à la moyenne mondiale (figure 2.16, panneau a). L'accès aux marchés publics est également un défi : environ un quart des entreprises de la région (1,5 fois la moyenne mondiale) déclarent s'attendre à devoir verser des pots-de-vin pour obtenir un marché public (figure 2.16, panneau b).

Carte 2.2 : Accès aux possibilités commerciales publiques, par situation socio-économique, 2021



Source : Varieties of Democracy project. V-Dem Dataset v14. <https://v-dem.net/data/dataset-archive/>.

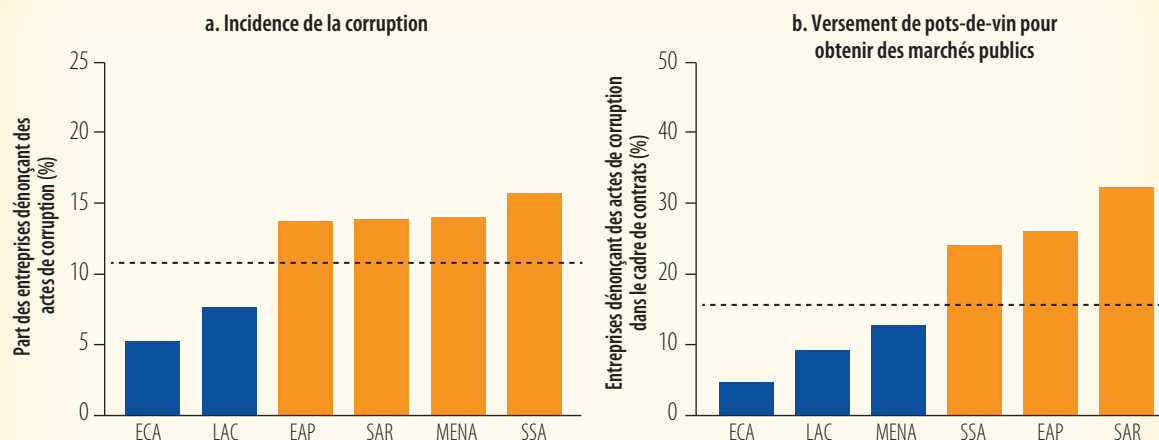
Note : L'indicateur mesure sur une échelle de 0 (extrêmement inégal) à 4 (égal) si les opportunités commerciales de l'État sont également disponibles pour les personnes qualifiées indépendamment de leur position socio-économique. Les opportunités commerciales de l'État se réfèrent aux contrats de marchés publics, aux partenariats public-privé, etc. La position socio-économique fait référence à l'attribution de la richesse, de la profession et d'autres circonstances économiques telles que la possession de biens.

La qualité de la réglementation dans la région s'est détériorée au cours de la dernière décennie. L'Afrique subsaharienne obtient en moyenne de moins bons résultats que les pays d'autres régions sur l'indice de

⁵⁹ Canen et Wantchekon (2022).

⁶⁰ Persson et Tabellini (2009).

Figure 2.16 : Part des entreprises dénonçant des actes de corruption dans les différentes régions



Source : Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2024).

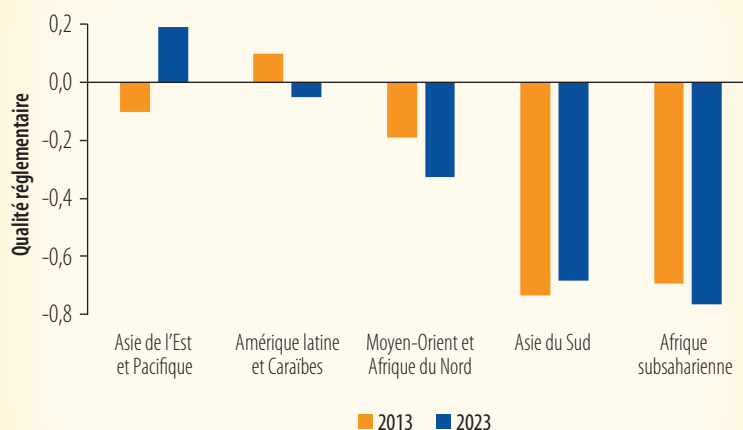
Remarque : le panneau a montre la part des entreprises dans les régions respectives ayant fait l'objet d'au moins une demande de verser de pots-de-vin, par rapport à la moyenne mondiale. Le panneau b montre la part des entreprises qui s'attendent à devoir offrir des cadeaux pour obtenir un marché public, par rapport à la moyenne mondiale. PAE = Asie de l'Est et Pacifique ; ECA = Europe et Asie centrale ; ALC = Amérique latine et Caraïbe ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; AS = Asie du Sud ; SSA = Afrique subsaharienne.

qualité de la réglementation de la Banque mondiale (figure 2.17). En conséquence, la mauvaise exécution des contrats, l'absence de protection des droits de propriété et l'inefficacité des systèmes judiciaires empêchent les nouveaux acteurs du marché de s'implanter.

Manifestation la plus extrême de l'incapacité de l'État à assurer la stabilité, les conflits violents ont des effets dévastateurs sur la création d'emplois et la croissance des entreprises. La croissance du revenu par habitant dans les pays en conflit est en moyenne inférieure d'environ 2,5 points de pourcentage.⁶¹ Par exemple, le PIB par habitant de la République centrafricaine aurait diminué d'environ 45 % au cours d'une décennie de conflit.⁶² En outre, l'instabilité réduit l'horizon

politique, ce qui conduit à des décisions macroéconomiques sous-optimales. En effet, il a été démontré que l'instabilité réduit les engagements financiers à long terme au profit d'activités opérationnelles plus réversibles.⁶³ De plus, l'instabilité engendre une volatilité politique et suscite des craintes de revirements potentiels, même en l'absence de changement politique. Cette incertitude politique réduit à la fois la consommation et l'investissement en raison de l'aversion au risque et du report des décisions.

Figure 2.17 : Qualité de la réglementation dans les différentes régions



Source : Indicateurs mondiaux de gouvernance, Banque mondiale.

61 Fang et coll. (2020).

62 Mandon, Nossek, et Sandjong Tomi (2025).

63 Banerjee et Dutta (2022).

Les solutions en matière de gouvernance doivent être adaptées au contexte et corriger le système d'incitations en tirant parti du pouvoir de la transparence et de la redevabilité d'une manière qui tienne compte des particularités historiques et socio-économiques des pays. Cette exigence vaut particulièrement pour les pays caractérisés par la fragilité, les conflits et la violence, où les capacités limitées de l'État, les griefs et les divisions profondément enracinés, ainsi que l'instabilité doivent être pris en compte dans la conception et le calendrier des réformes. Les incitations biaisées des gouvernements trouvent souvent leur origine dans le contexte historique, structurel, socio-économique et géopolitique complexe dans lequel les États se sont développés et les structures de gouvernance ont évolué. Par exemple, les États riches en ressources naturelles se sont montrés susceptibles de connaître une croissance sans développer d'institutions politiques inclusives, car l'économie extractive de type enclave nuit à la conclusion de contrats fiscaux sains et à la réalisation d'investissements à grande échelle. De même, une population rurale largement dispersée, combinée à des clivages identitaires, contribue à des dynamiques électorales favorisant le clientélisme plutôt que la compétition fondée sur des programmes politiques.⁶⁴

⁶⁴ Il existe une littérature abondante sur les origines, l'évolution et les conséquences du patrimonialisme, des négociations entre élites, de la recherche de rentes et de la politique électorale en Afrique (par exemple, Acemoglu, Johnson et Robinson, 2001).

2.3 SECTEURS D'OPPORTUNITÉ : UNE ANALYSE SECTORIELLE APPROFONDIE DU POTENTIEL DE CRÉATION D'EMPLOIS

Cette section met en lumière certains secteurs qui présentent un potentiel de création d'emplois à grande échelle. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, ces secteurs comptent parmi les plus grands employeurs et correspondent aux priorités de croissance des pays de la région. Néanmoins, tous les pays de la région ne disposeront pas d'avantages comparatifs dans ces secteurs, qui doivent donc être considérés comme des exemples de secteurs à fort potentiel de création d'emplois. D'autres secteurs comme l'industrie manufacturière, les services numériques et l'économie créative, qui ne sont pas présentés dans ce rapport, ont également un fort potentiel de création d'emplois dans de nombreux pays de la région. Cependant, comme pour les secteurs évalués ci-dessous, leur succès dépendra des avancées en matière d'infrastructures, de compétences, de climat des affaires et de capacités institutionnelles.

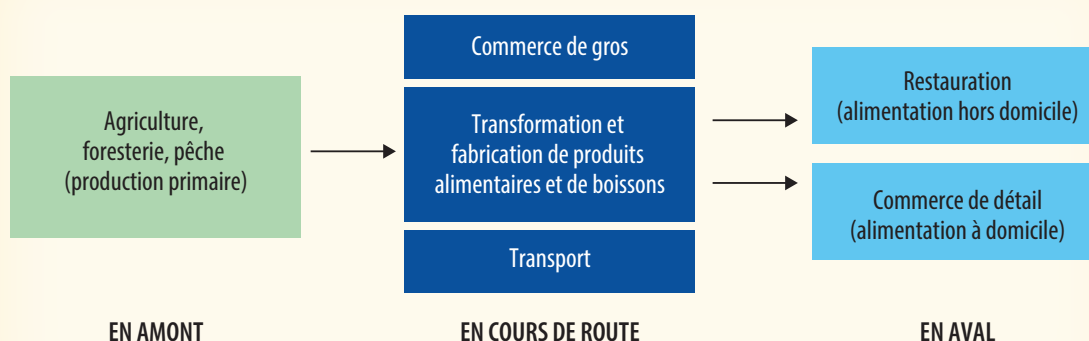
Agroindustrie

Aperçu

L'agroindustrie est la pierre angulaire de la création d'emplois en Afrique subsaharienne, avec un potentiel d'absorption important pour les personnes entrant sur le marché du travail. Alors que la population de la région ne cesse de croître, atteignant plus d'un milliard de personnes, la demande en produits alimentaires et agricoles a explosé, entraînant l'expansion des entreprises agricoles. Contrairement à l'agriculture traditionnelle, l'agroalimentaire englobe un large éventail d'activités, telles que la transformation, la logistique, la commercialisation et les services, le long de toute la chaîne de valeur. Il offre ainsi des possibilités d'emploi non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans les centres urbains en pleine expansion.

Le secteur agroalimentaire englobe la production agricole primaire et les chaînes de valeur étroitement liées à la transformation et à la commercialisation des aliments. Il se compose de segments en amont (production primaire agricole, forestière et halieutique), intermédiaires (commerce de gros, transport, logistique, fabrication et transformation des aliments et des boissons), et en aval, orientés vers le consommateur (figure 2.18).⁶⁵

Figure 2.18 : Composantes des systèmes agroindustriels

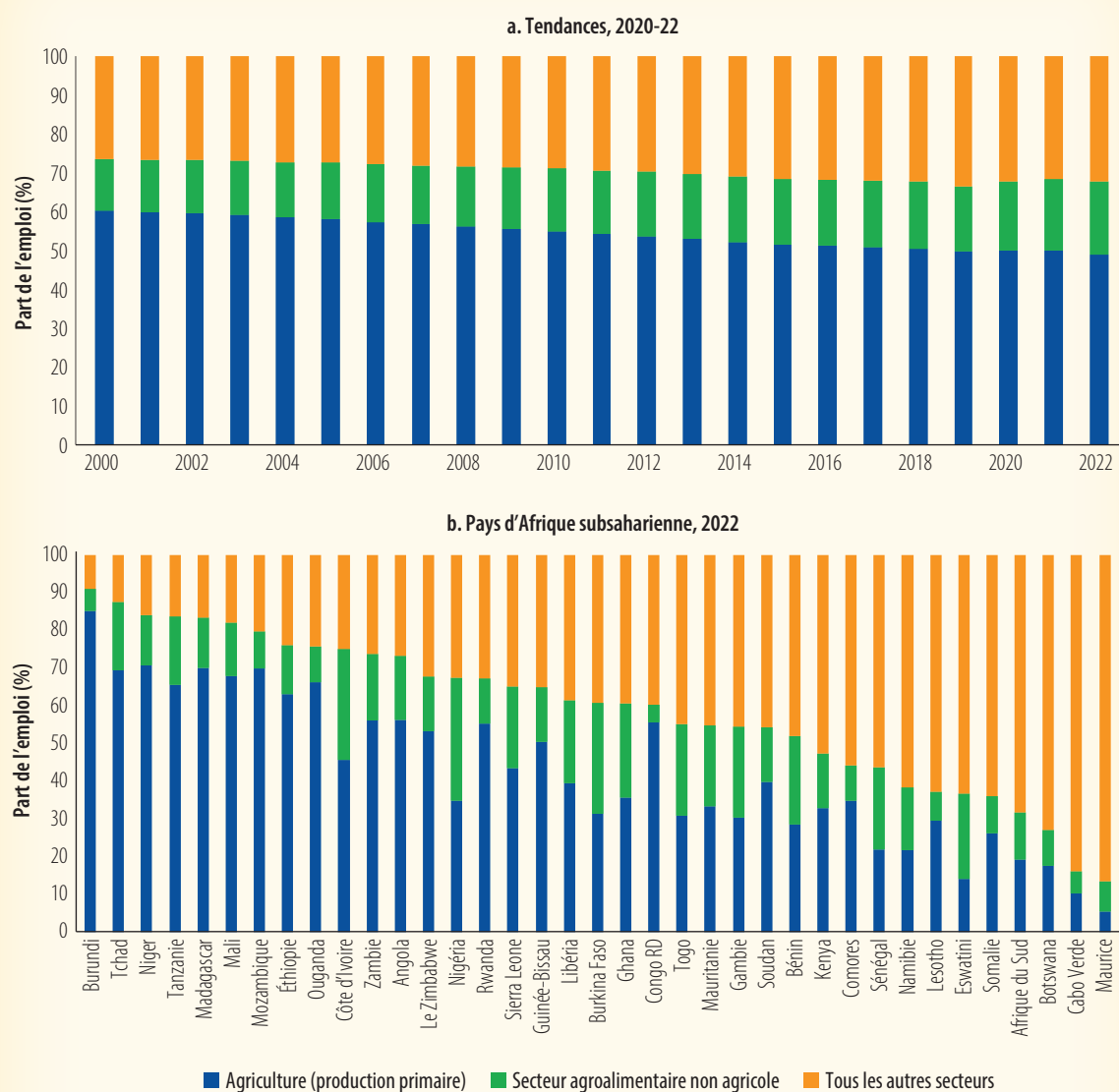


Source : Yi et coll. 2025.

⁶⁵ Yi et coll. (2025).

Le secteur agroindustriel est de loin le premier employeur en Afrique subsaharienne, représentant plus des deux tiers de l'emploi total en 2022 (figure 2.19, panneau a). L'emploi dans les composantes intermédiaires et aval du secteur agroindustriel de la région a connu une croissance régulière au cours des deux dernières décennies. La part des travailleurs employés dans l'agriculture primaire est passée de 60 % en 2000 à 49 % en 2022. Dans le même temps, l'emploi dans les secteurs agroindustriels non agricoles est passé de 13 % à 19 % au cours de la même période. L'augmentation de la productivité agricole est un moteur important du développement économique, car elle permet d'accroître les revenus agricoles, de stimuler l'activité agroindustrielle et non agricole liée à la commercialisation et à la transformation des produits agricoles et de créer de nouveaux emplois et de meilleure qualité dans l'ensemble de l'économie. Avec la transformation structurelle, la part de la main-d'œuvre dans l'agriculture primaire est appelée à reculer, tandis que les opportunités économiques se développent dans d'autres secteurs. La croissance

Figure 2.19 : Parts de l'emploi dans les systèmes agroindustriels en Afrique subsaharienne



Sources : Les données sur l'emploi total et l'emploi agricole proviennent des estimations modélisées de l'ILOSTAT (version de novembre 2024) ; les données sur l'emploi dans le secteur agroindustriel non agricole proviennent de FAOSTAT.

Remarque : le chiffre est basé sur les données agrégées sur l'emploi provenant de 37 pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels FAOSTAT publie des estimations de l'emploi dans les systèmes agroindustriels. En 2022, ces 37 pays représentaient 93,5 % du produit intérieur brut total et 92 % de l'emploi total dans la région de l'Afrique subsaharienne.

des entreprises agroalimentaires améliore non seulement les perspectives économiques dans l'agriculture, mais constitue également une source importante d'emplois mieux rémunérés pour les travailleurs qui quittent l'agriculture.

Potentiel de croissance du secteur

Le secteur agroalimentaire non agricole présente un énorme potentiel de croissance, stimulé par l'augmentation de la demande du marché et l'amélioration de la productivité agricole. À mesure que les pays s'urbanisent et que le revenu par habitant augmente, les consommateurs intègrent davantage de viande, de fruits, de légumes, d'huiles végétales et d'aliments transformés dans leur alimentation. La commodité, le goût, l'apparence, la diversité, la valeur nutritive et la sécurité sont autant d'attributs des produits alimentaires dont la demande est fortement élastique par rapport au revenu. Les aliments achetés à l'extérieur, dans les restaurants et chez les vendeurs ambulants, occupent également une place de plus en plus importante dans les dépenses alimentaires des ménages.⁶⁶

Toutefois, la contribution du secteur agroalimentaire non agricole à l'emploi global est liée au degré de commercialisation du secteur agricole (primaire) et au commerce agricole. Le Nigeria compte presque autant d'emplois dans le secteur agroindustriel hors exploitation agricole (33 %) que dans l'agriculture primaire (35 %). En revanche, la République démocratique du Congo dispose d'un secteur agroindustriel hors exploitation agricole très faible (qui ne fournit que 5 % de tous les emplois), et 56 % de l'emploi total se trouve dans l'agriculture primaire 2.19, panneau b).

Risques et contraintes

Le développement du secteur agroindustriel peut entraîner une dépendance accrue à l'égard de chaînes d'approvisionnement plus longues et plus complexes. Cela peut rendre le secteur plus vulnérable aux chocs externes et aux perturbations de l'approvisionnement. Les pays peuvent également être davantage exposés à la volatilité des prix sur les marchés internationaux des matières premières, volatilité qui peut être exacerbée par les interdictions d'exportation et autres restrictions commerciales que certains pays peuvent imposer pendant les périodes de prix élevés des matières premières.

Le développement de chaînes de valeur agroindustrielles plus sophistiquées pourrait également évincer les petits exploitants agricoles. La croissance et le développement de ces chaînes s'accompagnent d'une coordination et d'une intégration verticales accrues dans les relations entre les entreprises agroindustrielles et les producteurs agricoles. Pour garantir un approvisionnement en temps opportun en produits agricoles répondant aux normes de qualité et réduire leur exposition au risque de marché, les entreprises agroindustrielles peuvent établir des relations contractuelles avec les producteurs agricoles. Toutefois, si les coûts de transaction liés à l'agriculture contractuelle sont trop élevés, les entreprises agroindustrielles peuvent préférer ne s'engager qu'avec des producteurs plus importants ou produire directement les matières premières grâce à des opérations intégrées verticalement.

Il existe également un risque de concentration du marché et de baisse de la concurrence. Les économies d'échelle et de gamme dans la fabrication de produits alimentaires et le commerce de gros et de détail donnent souvent un avantage aux grandes entreprises. Si une ou plusieurs entreprises dominent un marché, cela peut entraîner un manque de concurrence. Ces entreprises peuvent alors exercer leur pouvoir de marché pour augmenter les prix payés par les consommateurs et baisser ceux payés aux producteurs agricoles. De nombreux pays de la région ne disposent pas de politiques de concurrence efficaces pour promouvoir les meilleures pratiques.⁶⁷

⁶⁶ Barrett et coll. (2022).

⁶⁷ Banque mondiale (2019, 2020).

Les outils numériques se sont révélés prometteurs pour améliorer la productivité et renforcer l'intégration des agriculteurs africains aux marchés agricoles. Cependant, les investissements isolés risquent d'entraîner un cloisonnement des données et une duplication des systèmes, limitant ainsi leur utilisation et leur évolutivité. C'est la raison pour laquelle certains pays africains se tournent vers une approche fondée sur les infrastructures publiques numériques afin de mettre en place des systèmes interopérables et réutilisables dans l'intérêt général. Les systèmes agroalimentaires peuvent tirer parti de ces infrastructures fondamentales de multiples façons. Par exemple, des systèmes complets d'enregistrement des agriculteurs peuvent permettre de cibler la livraison des intrants, de renforcer les liens entre acheteurs et vendeurs et de fournir aux agriculteurs des conseils localisés sur la météo, les prix, etc. L'Organisation kenyane de recherche agricole et animale (Kenya Agricultural and Livestock Research Organization) s'est engagée dans la collecte et la conservation systématiques de jeux de données dans des domaines critiques, notamment les cultures, l'élevage, la météorologie, les sols, le climat et les registres agricoles. Ces efforts ont renforcé l'écosystème numérique agricole du Kenya et soutiennent la fourniture de biens publics aux agriculteurs (Groupe de la Banque mondiale 2019). Voir l'encadré 2.1 pour des exemples spécifiques à chaque pays.

La médiocrité des infrastructures de transport, le manque d'électricité fiable et de connectivité (numérique) constituent des obstacles majeurs à la croissance du secteur agroalimentaire. À mesure que la modernisation de l'agroalimentaire progresse, les besoins en technologies de transformation, en stockage à température contrôlée, en meunerie, en logistique de commercialisation et en gestion de la chaîne d'approvisionnement augmentent. L'accès au financement constitue un autre obstacle majeur. Le GIRSAL (système de partage des risques basé sur l'incitation pour les prêts agricoles) du Ghana et le NIRSAL du Nigeria illustrent la manière dont les institutions financières réduisent les risques liés au financement agricole et stimulent l'augmentation des prêts au secteur agricole. Les multinationales jouent un rôle majeur dans la stimulation de l'environnement commercial, mais les entreprises nationales sont également importantes.⁶⁸ Les entreprises nationales peuvent également être une source d'innovations pertinentes au niveau local, car elles possèdent une connaissance des conditions locales qui peut faire défaut aux entreprises étrangères. Les compétences de la main-d'œuvre s'améliorent grâce à une formation formelle et à l'expérience acquise sur le terrain. Ces compétences peuvent ensuite se propager aux entreprises nationales grâce à la mobilité de la main-d'œuvre et des capitaux.

Besoins en compétences

Le secteur mobilise un large éventail de compétences, allant des travailleurs occasionnels aux ouvriers d'usine semi-qualifiés, en passant par les opérateurs de machines, les chauffeurs de camion, les techniciens, les gestionnaires et les entrepreneurs. Les emplois mieux rémunérés exigent des compétences plus spécialisées. L'écart salarial important généralement observé entre le travail agricole et non agricole en Afrique s'explique en partie par le nombre d'heures travaillées par personne dans le secteur non agricole, ainsi que par le niveau d'éducation et de compétences plus élevé requis pour de nombreux emplois non agricoles.⁶⁹ Les emplois dans le secteur agroalimentaire non agricole constituent également une étape intermédiaire vers des emplois plus productifs, notamment pendant la saison sèche, lorsque la demande de main-d'œuvre agricole est faible, car bon nombre de ces emplois sont situés dans les zones rurales et les cités locales. L'intégration des technologies numériques dans la chaîne de valeur agroalimentaire (par exemple, l'agriculture de précision et l'irrigation goutte à goutte) créera des opportunités d'emplois numériques qualifiés dans le secteur. Ces opportunités représentent des voies essentielles pour une croissance économique inclusive et une réduction de la pauvreté.⁷⁰

⁶⁸ Banque mondiale (2020).

⁶⁹ Gollin, Lagakos et Waugh (2014).

⁷⁰ Christiaensen et Todo (2014), Goyal et Nash (2017).

Encadré 2.1 : Coup de projecteur sur les pays

Transformation des noix de cajou en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire s'est imposée comme l'un des principaux producteurs et exportateurs de noix de cajou, avec une production dépassant 1 million de tonnes et des exportations d'une valeur de plus de 800 millions de dollars en 2023 (deuxième poste d'exportation après le cacao). Bien que la plupart des exportations africaines de noix de cajou aient été réalisées sous forme de noix brutes, la Côte d'Ivoire a investi dans la transformation nationale pour le décortiquage, l'épluchage, le calibrage et l'inspection afin de répondre aux normes exigées sur les marchés mondiaux. Cependant, la petite taille des unités de transformation, le manque de compétences techniques et l'accès limité au financement ont freiné la croissance et la rentabilité de la transformation de la noix de cajou (Groupe de la Banque mondiale 2020). En 2024, environ un tiers de la récolte nationale de noix de cajou du pays était transformé localement, ce qui a permis de créer plus de 18 000 emplois dans le secteur (Banque mondiale 2025d).

Les fleurs coupées au Kenya

Après le tourisme et le thé, le secteur des fleurs coupées du Kenya constitue la troisième source de revenus d'exportation du pays (Whitaker et Kolavalli, 2006). La compétitivité du Kenya sur le marché mondial des fleurs coupées repose sur des conditions de culture favorables tout au long de l'année et au faible coût de la main-d'œuvre. Les compétences technologiques et de gestion nécessaires pour répondre aux normes rigoureuses du secteur des fleurs coupées ont été initialement introduites par des entreprises étrangères, qui ont mis en place des chaînes d'approvisionnement coordonnées verticalement en passant des contrats avec les producteurs locaux et en leur fournissant une assistance technique. Grâce au transfert de connaissances et au développement des compétences de la main-d'œuvre locale, les entreprises kenyanes ont consolidé leur présence et augmenté leur part de marché. Le secteur de la floriculture du pays génère plus de 100 000 emplois directs (Groupe de la Banque mondiale, 2019). En 2023, les recettes d'exportation de ce secteur s'élevaient à 660 millions de dollars.

L'aquaculture au Nigeria

Entre 2002 et 2014, la récolte de poissons d'élevage au Nigeria a été multipliée par plus de dix, passant de 30 000 tonnes à plus de 300 000 tonnes, concentrée autour de grappes de fermes piscicoles situées dans des zones disposant d'un bon approvisionnement en eau et reliées aux marchés par des réseaux routiers et des infrastructures commerciales. Cette croissance a stimulé la demande d'intrants pour la pisciculture et de services de commercialisation, entraînant la création de plus de 9 000 petites et moyennes entreprises fournissant des alevins, des aliments pour animaux, des services de transformation, de stockage et de transport (Reardon et coll. 2024). Le secteur privé a conduit le développement de la croissance de l'industrie aquacole nigériane, soutenu par les investissements publics dans les infrastructures de transport et de commercialisation, ainsi que par un investissement initial dans la multiplication des alevins de différentes espèces, ce qui a favorisé les investissements privés dans les éclosiers destinés à l'approvisionnement en alevins.

Politiques visant à renforcer la création d'emplois

Les priorités politiques visant à libérer le potentiel de transformation des systèmes agricoles et alimentaires en Afrique subsaharienne, en vue de stimuler la croissance de l'emploi sont les suivantes :

- Améliorer les infrastructures telles que les routes rurales, les entrepôts et les installations de stockage, l'électricité fiable, la connectivité numérique et les infrastructures de commercialisation, qui constituent des investissements de base essentiels.
- Investir dans l'adoption d'intrants, la recherche agricole, la vulgarisation et l'irrigation afin de stimuler la productivité agricole.
- Améliorer le climat des affaires et encourager les IDE dans les industries agroalimentaires afin de renforcer la croissance des entreprises ainsi que le transfert de technologies et de compétences.
- Soutenir les petits exploitants agricoles pour leur permettre de participer aux chaînes de valeur agroalimentaires.
- Garantir les droits fonciers grâce à l'attribution de titres de propriété et à d'autres mesures visant à accroître les incitations à l'investissement et à améliorer l'accès au crédit.

Fabrication à valeur ajoutée : exploitation minière

Aperçu

L'exploitation minière et l'extraction des ressources naturelles constituent un moteur majeur de croissance dans la région. La contribution de ce secteur au PIB varie d'environ 12 % au Libéria à 15 % en Zambie. Au Burkina Faso et au Mali, qui comptent parmi les plus grands producteurs d'or de la région, les exportations de minerais représentent par exemple plus de 75 % des exportations totales et plus de 20 % des recettes publiques.

Malgré son importance économique considérable dans de nombreuses économies riches en ressources, le secteur minier en Afrique est un employeur relativement modeste. L'exploitation minière, en particulier à l'échelle industrielle, est une activité à forte intensité de capital qui nécessite d'importants investissements en machines lourdes, en technologies de pointe et en infrastructures. Des données récentes suggèrent que l'emploi dans le secteur extractif dans son ensemble (pétrole, gaz et mines) reste relativement faible, représentant environ 3,5 % de l'emploi total en Afrique subsaharienne (figure 2.20). Même dans des économies riches en ressources telles que le Burkina Faso, le Mali et la Zambie, l'emploi dans ce secteur représente moins de 3 % de l'emploi total. La République démocratique du Congo constitue la seule exception, avec 25 % de l'emploi total dans ce secteur.

Parallèlement, avec les prix records de l'or, l'emploi dans l'exploitation minière artisanale a fortement augmenté, bien qu'il s'agisse principalement d'emplois manuels et peu productifs. Environ 15 millions d'Africains (soit 3 % de la main-d'œuvre totale) travaillent (directement) dans l'exploitation minière artisanale.⁷¹ Elle représente désormais la principale source d'emploi rural non agricole dans la plupart des pays riches en minerais.⁷² L'extraction minière artisanale et à petite échelle (ASM) représente un moyen de diversifier les revenus des ménages, bénéficiant à plus de 225 millions de personnes dans le monde et générant près de 270 millions d'emplois indirects en aval.⁷³ Malgré la part importante et la croissance de l'emploi dans le secteur minier artisanal, ces emplois sont généralement peu productifs, utilisent très peu de biens d'équipement, comportent des risques importants pour la santé et la sécurité, tout en causant de graves dégradations environnementales, comme c'est le cas de l'exploitation minière artisanale au Ghana.⁷⁴

Le secteur présente également de fortes disparités entre les sexes : 85 % des travailleurs miniers sont des hommes. Historiquement, l'exploitation minière a toujours été une profession physiquement exigeante, impliquant des tâches manuelles telles que le transport de charges lourdes, le creusement et le forage, ce qui a renforcé l'idée qu'il s'agissait d'un métier réservé aux hommes et a créé un marché du travail segmenté et sexiste.⁷⁵ Cela a conduit à une participation minimale des femmes, souvent cantonnées à des fonctions administratives et de soutien tels que la comptabilité ou la tenue des comptes. Malgré l'utilisation accrue de la technologie dans l'exploitation minière moderne, la participation des femmes dans ce secteur reste faible.

Potentiel de croissance et impact sur l'emploi

La transition mondiale vers une économie à faible émission de carbone entraîne une forte demande en minéraux nécessaires à la transition énergétique, stimulant l'expansion du secteur minier dans la région. Les sources d'énergie propres comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne et les véhicules électriques

71 À l'échelle mondiale, l'Afrique concentre environ un tiers des quelque 45 millions de personnes employées dans l'ASM (Banque mondiale, 2024a, 2025a).

72 Hilson (2009, 2016) ; Banque mondiale (2024a).

73 Hilson et McQuilken (2014).

74 Banque mondiale (2019, 2024a) ; <https://www.bbc.com/news/articles/cn9dn8xq92jo>.

75 IGF (2023).

nécessitent davantage de matériaux que les systèmes basés sur les combustibles fossiles, ce qui entraîne une augmentation mondiale de la demande pour certains minéraux.⁷⁶ Entre 2022 et 2024, la demande mondiale pour les principaux minéraux de la transition énergétique, notamment le lithium, le nickel, le cobalt, le graphite et les terres rares, a augmenté de plus de 5 % par an, accélérant ainsi leur production. La demande mondiale devrait plus que doubler d'ici 2040 (figure 2.21).⁷⁷

L'Afrique subsaharienne recèle un potentiel considérable pour répondre à l'essor de la demande mondiale en minéraux de transition. Les investissements dans le secteur minier de la région sont en hausse et devraient se poursuivre au cours des prochaines décennies. Les investissements dans l'exploration minière ont augmenté de plus de 50 %, passant d'environ 0,8 milliard de dollars en 2016 à environ 1,2 milliard de dollars en 2024.⁷⁸ En République démocratique du Congo, par exemple, la part des investissements dans l'exploration du cuivre est passée de 35 à 67 % des dépenses mondiales. Cette hausse a permis de découvrir de grands gisements de cuivre, notamment ceux de Kamo a et de Kakula.⁷⁹

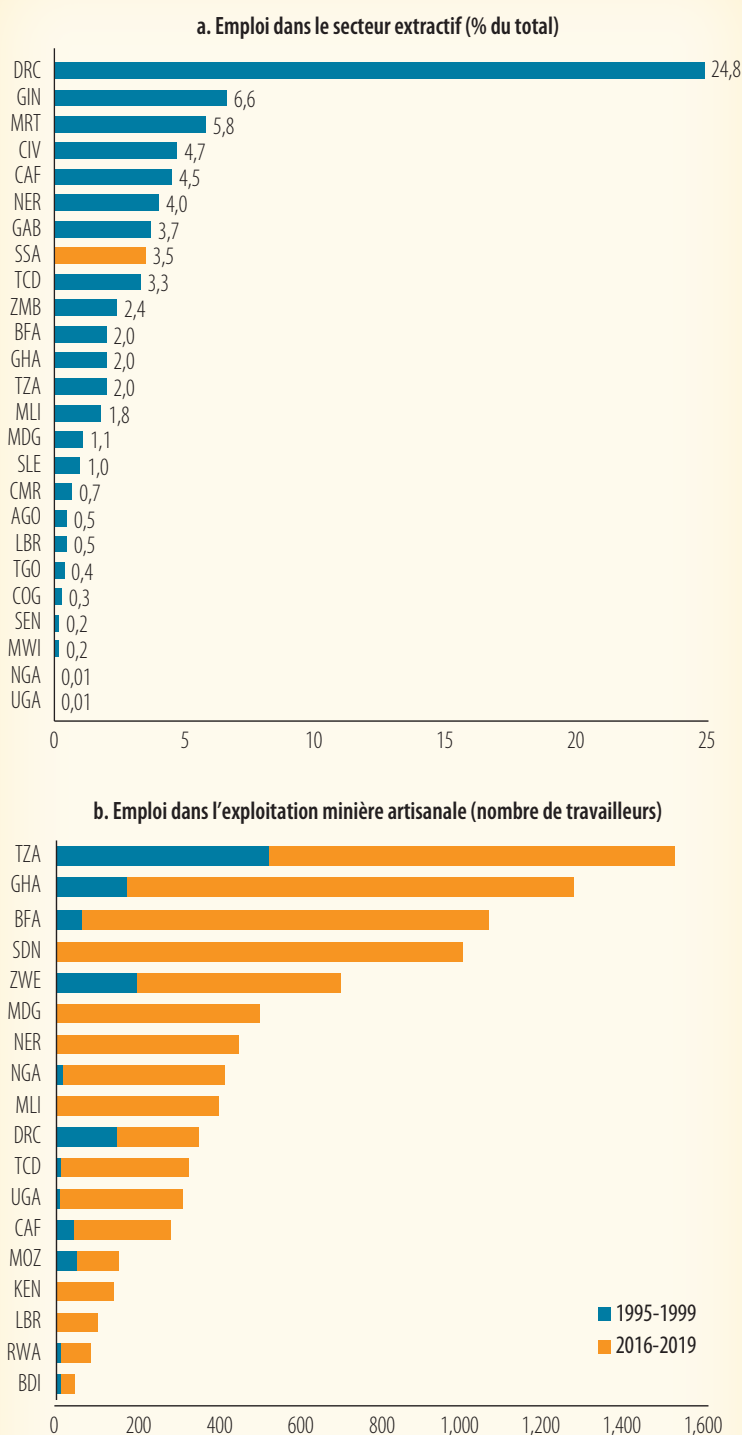
76 AIE (2022).

77 AIE (2025).

78 CSIS (2025).

79 CSIS (2025).

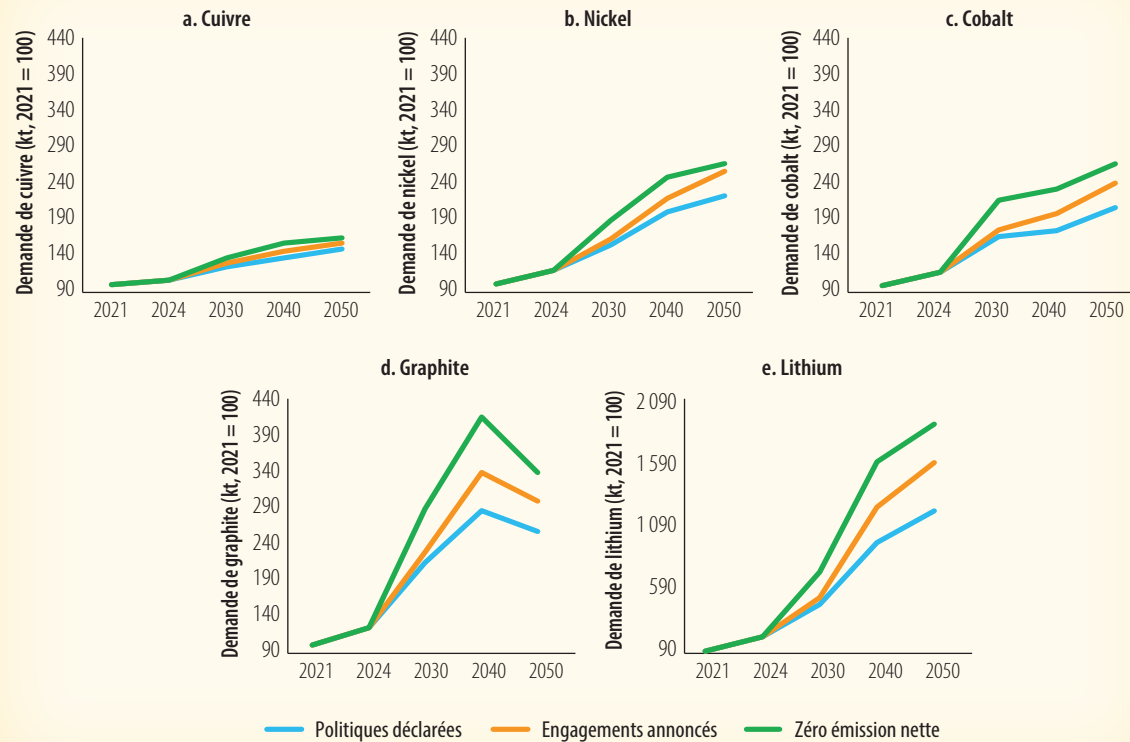
Figure 2.20 : Emploi dans le secteur extractif



Sources : Panneau a : basé sur l'ITIE 2025 ; panneau b : basé sur la base de données Delve.

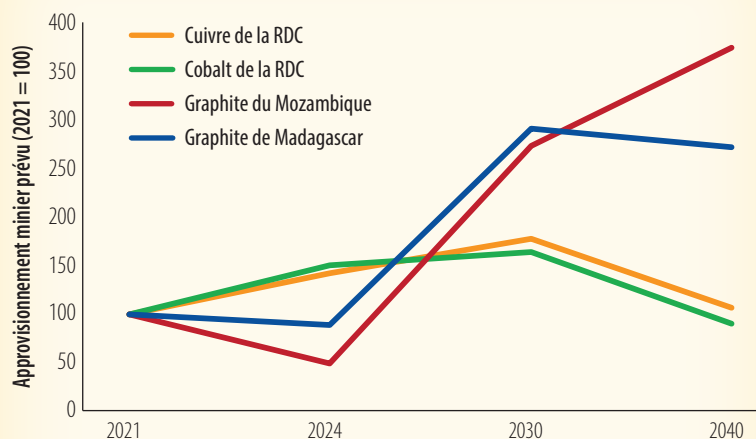
Remarque : les valeurs correspondent aux dernières estimations publiées sur le portail des pays mettant en œuvre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), qui incluent l'emploi dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Les pays mettant en œuvre l'ITIE et disposant de données sur l'emploi comprennent 25 pays d'Afrique subsaharienne, trois d'Asie de l'Est et du Pacifique, huit d'Europe et d'Asie centrale, neuf d'Amérique latine et des Caraïbes, et un du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. La base de données Delve compile des données sur l'emploi dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle (ASM) provenant de différentes sources pour 19 pays d'Afrique subsaharienne. Ces sources comprennent l'Organisation internationale du travail, le Rapport mondial sur les mines artisanales et à petite échelle et le Rapport sur les mines artisanales et à petite échelle en Afrique : Examen des profils politiques sur l'ASM : pays sélectionnés. Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

Figure 2.21 : Prévisions de la demande mondiale en minéraux de la transition énergétique, 2001-2050



Ainsi, les pays d'Afrique subsaharienne, qui possèdent d'importants gisements de ces minéraux, deviennent des acteurs clés de la chaîne d'approvisionnement mondiale pour véhicules électriques et batteries lithium-ion de stockage. Par exemple, la République démocratique du Congo fournit environ 60 % du cobalt extrait dans le monde, et le Gabon environ 25 % du manganèse.⁸⁰ À mesure

Figure 2.22 : Perspectives d'approvisionnement en minéraux pour certains pays d'Afrique subsaharienne, 2021-2040



Source : D'après l'AIE 2025.

Remarque : le lithium du Zimbabwe et le graphite de la Tanzanie devraient également devenir des sources mondiales majeures d'approvisionnement en minéraux, mais leur approvisionnement en 2024 était encore relativement faible, avec respectivement 23 kilotonnes de lithium et 9 kilotonnes de graphite. RDC = République démocratique du Congo.

que la demande pour ces minéraux augmente, d'autres pays de la région devraient également devenir des fournisseurs clés. L'Agence internationale de l'énergie estime que la production de graphite de Madagascar et du Mozambique pourrait plus que tripler d'ici 2030, la production de graphite de Madagascar et du Mozambique, fournisseurs mondiaux de premier plan, pourrait presque tripler d'ici 2030, les plaçant juste derrière la Chine. (figure 2.22).

80 AIE (2025).

L'évolution de la dynamique du commerce mondial et les préoccupations croissantes relatives à la sécurité des chaînes d'approvisionnement créent de nouvelles opportunités pour les pays d'Afrique subsaharienne. Les tensions géopolitiques mondiales, qui se traduisent souvent par des sanctions économiques et une augmentation des droits d'importation, deviennent de plus en plus fréquentes. Ces dynamiques pourraient permettre aux pays d'Afrique subsaharienne de tirer davantage de valeur de leur secteur minier en s'engageant dans des activités plus rentables telles que la fonte, le raffinage et la fabrication, plutôt que de se limiter à l'exportation de minerais bruts. Cette valeur ajoutée permettra de créer des emplois dans les pays riches en ressources minérales.

Ce changement permet aux pays d'apporter une valeur significative au-delà de la chaîne d'approvisionnement traditionnelle reliant le port aux exploitations minières. Bien que les estimations suggèrent que la Chine devrait conserver sa position dominante en concentrant environ 50 % du marché de la plupart des matériaux raffinés, des signes évidents d'un rôle croissant de l'Afrique subsaharienne sont déjà visibles.⁸¹ Cela est particulièrement évident en République démocratique du Congo, qui devrait devenir le deuxième producteur mondial de cuivre raffiné d'ici 2030, dépassant même le Chili, grâce à l'augmentation des expéditions de cuivre raffiné vers la Chine. Les exportations de cuivre raffiné de la République démocratique du Congo vers la Chine ont augmenté de 71 % par an, pour atteindre 1,48 million de tonnes métriques en 2024, contre 578 000 tonnes métriques exportées en provenance du Chili.⁸² Avec la domination des entreprises chinoises dans la ceinture de cuivre congolaise, une nouvelle dynamique structurelle a émergé sur le marché mondial. La grande majorité du cuivre issu de ces mines est expédiée vers la Chine, une tendance qui ne devrait pas changer sans de fortes incitations financières à vendre sur d'autres marchés. Cette tendance met en évidence la manière dont la fragmentation de la chaîne d'approvisionnement mondiale pourrait entraîner une nouvelle vague d'industrialisation dans les pays africains riches en ressources, ce qui pourrait diversifier leurs économies et augmenter leur part du marché mondial des minéraux.

Risques et opportunités

L'automatisation et les technologies numériques dans le secteur minier vont accélérer l'évolution des compétences professionnelles. L'exploitation minière à grande échelle connaît une intensification du capital et une montée en compétences de la main-d'œuvre, avec des implications pour la demande d'emploi dans ce secteur. L'intégration de l'intelligence artificielle générative dans les activités minières devrait accélérer cette évolution, entraînant des pertes potentielles d'emplois. Si les tâches effectuées par les travailleurs non qualifiés présentent un faible risque de remplacement, les employés de support administratif et les opérateurs de machines sont les plus exposés à ce risque.

Les pays doivent trouver un équilibre subtil entre les politiques de contenu local et l'attraction des investissements dans le secteur. Les gouvernements d'Afrique subsaharienne ont mis en œuvre un large éventail de politiques visant à promouvoir l'industrialisation nationale, à créer des emplois, à contrôler les ressources stratégiques et à protéger l'environnement (tableau 2.1). Toutefois, bien que ces politiques soient bien intentionnées, elles peuvent dissuader les investissements et limiter la production minière si elles ne sont pas adaptées à la capacité industrielle du pays. Par exemple, l'interdiction d'exporter des minerais bruts imposée par la Tanzanie en 2017 a mis en évidence l'insuffisance des capacités locales pour les transformer de manière rentable.⁸³ Cela souligne le compromis crucial entre la maximisation des avantages nationaux et le maintien d'un climat d'investissement attractif.

81 AIE (2025).

82 <https://www.reuters.com/markets/commodities/congo-emerges-chinas-strategic-copper-supplier-andy-home-2025-02-17/>

83 Banque mondiale (2019).

Tableau 2.1. Pays d'Afrique subsaharienne ayant imposé des restrictions à l'exportation de minerais et de métaux bruts, 2009-2025

Restrictions à l'exportation	2009	2013	2017	2020	2025
Aucune restriction	2	0	0	1	1
Licences non automatiques	6	3	2	2	2
Taxe à l'exportation	6	7	8	8	6
Interdiction d'exporter	5	8	8	8	10
Total	19	19	18	19	19

Sources : D'après la Banque mondiale 2023 ; Base de données sur les restrictions à l'exportation des matières premières industrielles, Organisation de coopération et de développement économiques, 2020.

Une dépendance accrue vis-à-vis de l'exploitation minière et extractive expose les économies aux aléas de la volatilité des prix des matières premières. Le cycle de hausse puis d'effondrement des matières premières qui a suivi entre 2004 et 2014 a montré à quel point le secteur minier est volatil et comment la dépendance d'un pays à l'égard des revenus tirés des ressources naturelles peut avoir un impact négatif sur l'ensemble de son économie.⁸⁴ Après l'effondrement des prix des matières premières en 2014-2015, les pays riches en ressources ont subi les plus fortes contractions du PIB, par rapport à leurs voisins moins dépendants, ce qui a eu des conséquences économiques à long terme. Durant ces années, les pertes d'emplois n'ont pas seulement touché le secteur extractif, mais se sont propagées à l'ensemble de l'économie. Par exemple, le taux de croissance annuel moyen de l'Angola a chuté de 8,2 % pendant les années de boom à -0,9 % après le boom. Le Nigeria a suivi une trajectoire similaire, son taux de croissance moyen passant de 6,7 % à 0,9 %. De même, une forte dépendance à l'égard de l'exploitation minière expose également une économie au syndrome hollandais, un phénomène où l'expansion du secteur des ressources entraîne une contraction des autres secteurs exportateurs.⁸⁵

L'expansion du secteur minier et l'ouverture de nouveaux sites miniers pourraient accentuer les risques de conflits sociaux et de contestations politiques. L'expansion du secteur minier peut stimuler de nouvelles explorations dans des zones reculées, ce qui risque d'entraîner des impacts négatifs sur l'environnement et des conflits avec les communautés locales. Le développement de nouveaux sites miniers pourrait provoquer le déplacement forcé de communautés ou la détérioration de leurs moyens de subsistance, notamment en raison de la pénurie et de la contamination de l'eau, ainsi que de la pollution.

Le secteur de l'énergie se trouve à un tournant critique décisif, jouant à la fois le rôle de catalyseur et de facteur de risque pour l'industrie minière et sa capacité de création d'emplois. Par exemple, le secteur minier zambien devrait attirer entre 6 et 18 milliards de dollars, avec un potentiel de création de 10 000 à 40 000 emplois directs et de 60 000 à 180 000 emplois indirects (encadré 2.2). Cet investissement stimulera fortement la demande en électricité fiable. Cependant, la hausse de la demande nationale et régionale a déjà mis à rude épreuve la dépendance quasi totale de la Zambie à l'hydroélectricité. Seuls 48 % des ménages du pays sont actuellement raccordés à l'électricité et les sécheresses fréquentes liées au climat exposent les vulnérabilités de l'approvisionnement. Le déficit énergétique croissant menace de l'expansion du secteur minier, dont les activités à forte intensité énergétique nécessitent un approvisionnement constant pour prospérer. Cependant, ce défi représente également une opportunité :

84 Cust, Rivera Ballesteros et Zeufack (2022).

85 Corden et Neary (1982) ; Harding et Venables (2016).

des investissements dans les énergies renouvelables, en particulier dans la production d'énergie solaire, estimés entre 0,4 et 1,1 milliard de dollars d'ici 2030, pourraient non seulement répondre aux besoins du secteur minier, mais aussi créer entre 3 000 et 8 000 emplois directs et indirects. En diversifiant son bouquet énergétique, la Zambie peut transformer son secteur de l'énergie en catalyseur d'une croissance minière durable, favorisant le développement économique et la création d'emplois dans toute la région tout en atténuant les risques liés à une dépendance excessive à l'hydroélectricité.⁸⁶

Encadré 2.2 : Zoom sur la Zambie et le corridor de Lobito

Deuxième producteur de cuivre d'Afrique, le secteur minier zambien est un pilier de son économie, représentant 15 % du produit intérieur brut et 70 % des recettes d'exportation du pays. Bien qu'il n'emploie que 2 % de la main-d'œuvre (directement), le secteur constitue une source essentielle de revenus pour le gouvernement grâce aux redevances et aux impôts. Les gisements de cuivre de haute qualité du pays rendent ses mines particulièrement compétitives et rentables à l'échelle mondiale (Banque mondiale, 2024 c). D'une part, les entreprises locales en Zambie tirent peu d'avantages de l'exploitation minière, leur participation aux activités liées à ce secteur restant marginale. Malgré les initiatives visant à relier les exploitants miniers aux fournisseurs locaux, les entreprises nationales peinent à s'imposer en raison du manque de financements abordables et subissent une forte concurrence de la part des entreprises étrangères et des importations exonérées de droits de douane. D'autre part, l'augmentation de la production minière offre des opportunités de croissance à moyen et long terme, notamment via des investissements privés dans la chaîne de valeur des batteries au lithium et dans le financement de la diversification économique. De nouveaux investissements privés dans les mines de cuivre existantes pourraient atteindre entre 6 et 18 milliards de dollars entre 2024 et 2030. Cela pourrait entraîner une augmentation totale de 80 000 à 230 000 emplois, incluant des postes directs dans les mines et des emplois indirects dans les industries connexes (Banque mondiale, 2024 c).

Pour soutenir la croissance des investissements privés et d'acheminer le cuivre extrait vers les marchés, de nouvelles infrastructures sont en cours de développement. Le Corridor de Lobito est une ligne ferroviaire de 1 300 kilomètres qui relie le port angolais de Lobito à la région minière de la République démocratique du Congo et à la ceinture de cuivre du nord de la Zambie (Banque mondiale, 2025 b). Ce corridor a le potentiel de soutenir la création d'emplois grâce aux effets d'entraînement en aval, en transformant la région d'un simple exportateur de matières premières en un centre de transformation et de fabrication. En réduisant considérablement le coût et le temps de transport, il devient plus rentable d'acheminer les minerais bruts vers une installation de traitement centralisée dans la région plutôt que de les expédier directement vers un port pour l'exportation. Cela favoriserait le développement de nouvelles usines et de nouveaux parcs industriels spécialisés dans la fusion, le raffinage et la transformation des minerais. Toutefois, le potentiel de création d'emplois pourrait être restreint si la logistique entre mines et ports renforce l'exportation de matières premières à faible valeur, si les recettes publiques ne sont pas réinvesties dans d'autres secteurs et si la main-d'œuvre locale ne dispose pas des compétences requises pour cette industrie.

Tourisme et hôtellerie

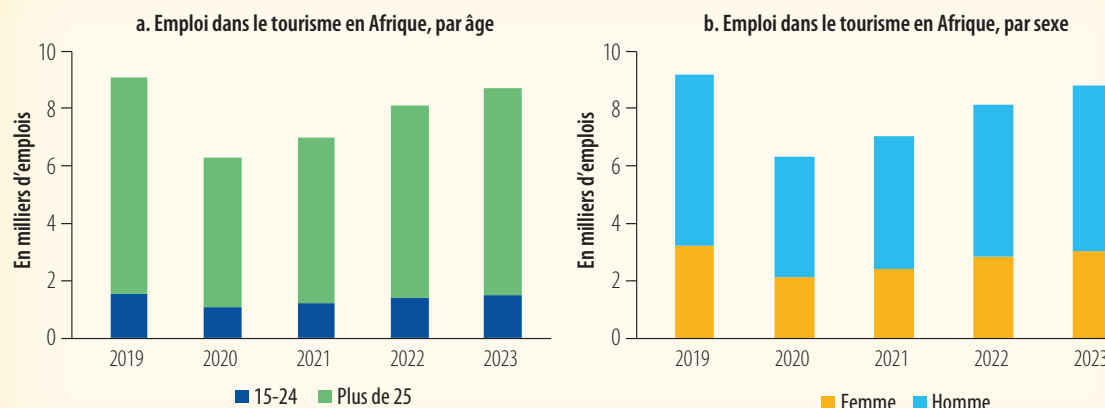
Aperçu

Le tourisme ne se limite pas aux loisirs. C'est l'un des moteurs de croissance les plus intensifs en main-d'œuvre en Afrique, qui intègre de jeunes travailleurs, donne aux femmes l'occasion de participer à l'activité économique, et relie les producteurs ruraux aux marchés mondiaux. Grâce à des barrières à l'entrée relativement faibles et une demande couvrant différents niveaux de compétences, le secteur offre des perspectives d'emploi favorisant une transformation structurelle productive. Le nombre d'emplois directs dans le secteur s'élevait à environ 8,8 millions en 2023, dont 17 % occupés par des jeunes âgés de 15 à 24 ans et plus d'un tiers par des femmes (figure 2.23).⁸⁷

⁸⁶ Banque mondiale (2024f, 2025 g).

⁸⁷ Conseil mondial du voyage et du tourisme (2025a).

Figure 2.23 : Emploi dans le secteur du tourisme en Afrique, par âge et par sexe, 2019-2023



Source : Conseil mondial du voyage et du tourisme, 2025b.

L'impact s'étend bien au-delà des hôtels et des parcs safari. Pour chaque emploi créé dans le tourisme, environ 1,5 emploi⁸⁸ émerge dans des secteurs connexes, de l'agriculture et la transformation alimentaire à l'artisanat, la vente au détail et les transports (encadré 2.3). Les dépenses des visiteurs ont des répercussions sur l'économie, stimulant la croissance des petites entreprises et renforçant les chaînes de valeur qui relient les communautés rurales aux marchés urbains. Ce réseau de liens illustre l'attrait naturel du secteur pour les entreprises privées : la demande touristique crée des marchés pour des produits et des services, que les investisseurs peuvent contribuer à développer. Ceux-ci génèrent des emplois indirects et induits tout au long de la chaîne de valeur. En 2023, par exemple, le secteur du voyage et du tourisme en Afrique a généré près de 15 millions d'emplois induits et indirects tout au long de la chaîne de valeur (figure 2.24, panneau a). Dans l'ensemble, le secteur contribue à hauteur de 5 % à l'emploi total dans la région, et cette part est en augmentation (figure 2.24, panneau b).

Encadré 2.3 : Coup de projecteur sur les pays

Le tourisme constitue une source importante d'emplois en Tanzanie et au Ghana, mais de manière différente.

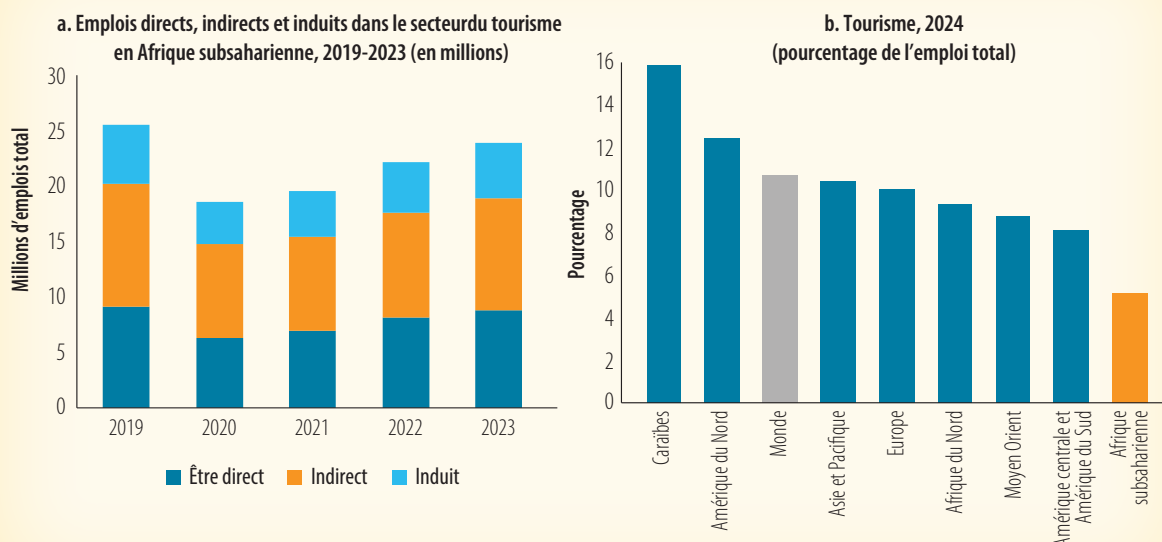
Tanzanie. En 2024, le secteur des voyages et du tourisme employait directement 1,6 million de Tanzaniens (6 % de la population active). En incluant les effets liés à la chaîne de valeur et à la consommation, ce chiffre atteint 4,1 millions, soit près d'un travailleur sur six. La Tanzanie bénéficie également d'importants effets multiplicateurs : chaque emploi direct en soutient 1,6 autre dans l'ensemble de l'économie.

Ghana. En 2024, le tourisme employait directement 370 000 personnes au Ghana (soit 2,5 % de la population active), et ce chiffre passe à 813 000 en tenant compte des effets de la chaîne de valeur et de la consommation. Ici, l'effet multiplicateur est plus faible, (1,2), mais le marché intérieur favorise la résilience : 61 % des dépenses provenaient des Ghanéens eux-mêmes, contre une forte dépendance de la Tanzanie à l'égard des visiteurs internationaux.

La structure du tourisme façonne l'emploi. En Tanzanie, 86 % des dépenses touristiques sont liées aux loisirs et concernent principalement les destinations saisonnières de safaris et de plages. Le profil du Ghana est plus équilibré : un tiers des dépenses touristiques provient des voyages d'affaires, grâce au rôle d'Accra en tant que pôle régional. Cela génère des emplois plus stables tout au long de l'année dans les services urbains (WITC, 2025).

88 Banque mondiale (2025 h).

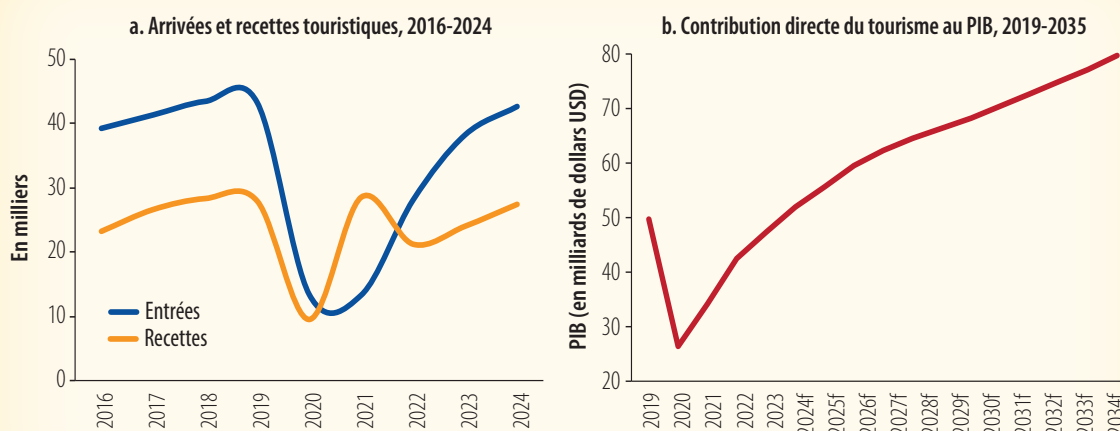
Figure 2.24 : Emplois créés dans le secteur du tourisme en Afrique subsaharienne



Potentiel de croissance

La demande mondiale de tourisme suit une tendance haussière régulière, après le recul enregistré pendant la pandémie de la COVID-19. L'Afrique subsaharienne devrait bénéficier de facteurs favorables puissants : l'essor d'une classe moyenne de voyageurs issus des marchés émergents, la croissance du tourisme domestique et intra-africain, ainsi que l'expansion de niches comme le tourisme culturel, l'écotourisme et le tourisme d'aventure (figure 2.25, panneau a).

Figure 2.25 : Arrivées touristiques, recettes et contribution au PIB en Afrique subsaharienne

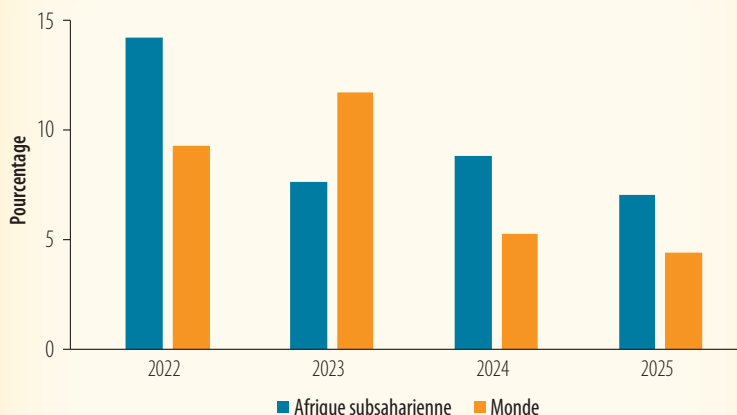


Sources : Panneau a : ONU Tourisme, 2025 ; panneau b : Conseil mondial du voyage et du tourisme, 2025.

Remarque : f = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

L'indice de développement du voyage et du tourisme 2024 a confirmé la dynamique de l'Afrique. Parmi les régions du monde, l'Afrique subsaharienne a enregistré la progression la plus rapide depuis 2019, avec une augmentation moyenne de 2,1 % des scores. Seize des 19 pays évalués ont amélioré leur compétitivité, soulignant l'élan des réformes dans la région.

Figure 2.26 : La croissance de l'emploi dans le secteur du tourisme en Afrique subsaharienne dépasse celle du reste du monde, 2022-2025



Source : Conseil mondial du voyage et du tourisme, 2025b.

Remarque : les valeurs pour 2024 et 2025 sont des prévisions.

La contribution du secteur au PIB de la région devrait également poursuivre sa progression. En 2023, la contribution du secteur était estimée à 47 milliards de dollars ; elle devrait croître de 5 % par an d'ici 2034 (figure 2.25, panneau b).⁸⁹

Le tourisme en Afrique subsaharienne dépasse la moyenne mondiale en matière de création d'emplois, et cette tendance devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie (figure 2.26). En 2024, l'emploi

direct dans le secteur du tourisme en Afrique subsaharienne a progressé de 8,8 % par rapport à 2023, soit bien au-dessus du rythme mondial de 5,3 %. Si l'on tient compte des emplois générés par les chaînes d'approvisionnement et les dépenses des travailleurs, l'impact est encore plus fort : l'emploi soutenu par le tourisme dans la région a augmenté de 10,6 %, soit près du double de la moyenne mondiale. L'avantage comparatif de l'Afrique réside dans l'intensité en emploi. En moyenne, chaque emploi direct dans le secteur génère 21 % d'emplois supplémentaires de plus que la moyenne mondiale.⁹⁰

Contraintes et risques

Bien que le tourisme en Afrique soit prometteur, son potentiel reste inexploité. Selon l'indice de développement du voyage et du tourisme 2024, la capacité du secteur à créer des millions d'emplois supplémentaires est largement limitée par trois défis interdépendants : la gouvernance, les infrastructures et les ressources humaines (figure 2.27).

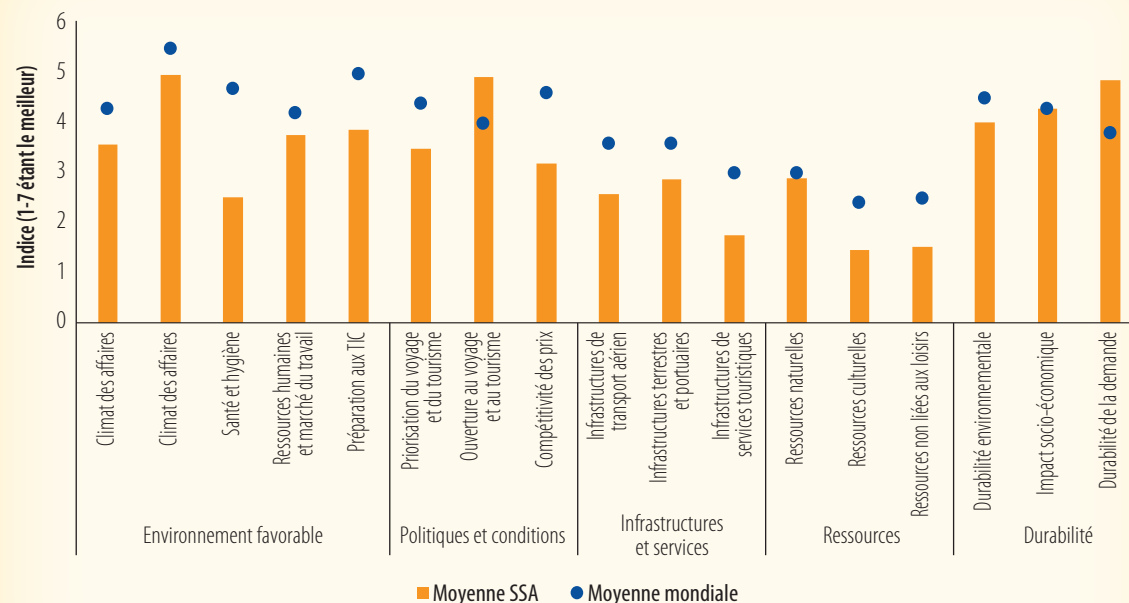
Gouvernance et politique : le tourisme a reculé dans la liste des priorités gouvernementales ces dernières années. Depuis 2019, le score de l'Afrique subsaharienne en matière de priorisation du tourisme a chuté de près de 10 %. Les pressions budgétaires, le faible niveau d'investissement public et la faiblesse des systèmes de données font que le secteur se retrouve fréquemment privé de l'orientation stratégique dont il a besoin. Dans le même temps, les faiblesses de l'environnement commercial au sens large (complexité des réglementations, application incohérente et climat d'investissement coûteux) dissuadent les investisseurs qui ont besoin de clarté pour engager des capitaux à long terme.

Actifs et infrastructures : l'Afrique regorge de merveilles naturelles, mais reste trop dépendante de la nature seule. Les actifs culturels, les voyages d'affaires et les industries créatives restent sous-développés, ce qui limite le potentiel du secteur et rend les emplois très vulnérables à la saisonnalité et aux chocs externes. Les infrastructures constituent la contrainte la plus importante : la région obtient les scores les plus faibles au monde en matière de services touristiques. Le nombre insuffisant d'hôtels, la faiblesse de la logistique et la mauvaise connectivité aérienne limitent l'échelle et la compétitivité. Bien que l'Éthiopie, l'Afrique du Sud et le Togo développent des hubs aériens régionaux, la plupart des pays restent isolés des principaux marchés, ce qui limite les flux de visiteurs et d'investissements.

⁸⁹ Forum économique mondial (2025).

⁹⁰ Forum économique mondial (2025).

Figure 2.27 : Indice de développement du voyage et du tourisme en Afrique, 2024



Source : Forum économique mondial, 2025.

Remarque : TIC = technologies de l'information et de la communication ; ASS = Afrique subsaharienne.

Capital humain et résilience : le tourisme est une industrie centrée sur les personnes, dont la qualité dépend des compétences, de la confiance et du bien-être de ses travailleurs. Pourtant, de nombreux employés du secteur ne disposent pas de la formation nécessaire pour s'épanouir. Les lacunes en matière de compétences dans les domaines de l'hôtellerie, des langues et des services numériques freinent la productivité et réduisent les rendements des opérateurs privés. La faiblesse des systèmes de santé ajoute une autre couche de vulnérabilité. L'accès limité aux soins de santé et à l'assainissement sape la confiance des visiteurs et réduit la résilience de la main-d'œuvre. Un secteur fondé sur les interactions humaines ne peut prospérer si ses acteurs sont en mauvaise santé ou mal préparés. De plus, les emplois existants sont trop souvent informels, saisonniers et mal protégés, ce qui laisse les travailleurs sans sécurité ni perspectives d'évolution.

Malgré son potentiel, le tourisme africain est très vulnérable aux chocs :

- *Chocs externes*. Les pandémies, les récessions mondiales et les catastrophes climatiques peuvent faire chuter le nombre de visiteurs presque du jour au lendemain.
- *Une dépendance excessive à l'égard de la nature*. La dépendance à l'égard de la faune sauvage et des ressources naturelles expose le secteur aux risques liés à la saisonnalité et au climat.
- *Instabilité macroéconomique*. La dépréciation monétaire, l'inflation élevée et les conflits nuisent à la compétitivité.

Un programme d'action tourné vers l'avenir

Le secteur touristique africain a le potentiel pour devenir l'un des principaux moteurs de l'emploi dans la région. Pour réaliser ce potentiel, il faut que les gouvernements créent les conditions propices et que les investisseurs privés et les entrepreneurs prennent la tête de la croissance. Les trois priorités suivantes se distinguent :

Créer un climat d'investissement stable et attractif : les investisseurs dans le tourisme ont besoin de clarté et de prévisibilité. Les gouvernements devraient rationaliser les réglementations, moderniser les régimes de visas et renforcer les systèmes d'utilisation des sols et d'octroi de licences afin de réduire les coûts et les risques. Grâce à des règles transparentes et à une gouvernance efficace, les opérateurs privés peuvent investir à long terme dans les hôtels, les compagnies aériennes et les services touristiques qui emploient de nombreux jeunes et les femmes.

Développer les infrastructures et l'accès au marché : la plus grande contrainte est la faiblesse des connexions : peu d'hôtels, des liaisons aériennes limitées et des services médiocres. Les gouvernements devraient donner la priorité aux investissements viables dans les infrastructures de base (routes, aéroports et services publics) et ouvrir la voie aux capitaux privés pour financer et exploiter les installations touristiques. En travaillant de concert, les gouvernements et les investisseurs peuvent diversifier l'offre au-delà de la faune sauvage pour inclure la culture, les entreprises et les industries créatives, réduisant ainsi la saisonnalité et élargissant les marchés.

Investir dans les personnes et les entreprises pour dynamiser les chaînes de valeur : le tourisme est une activité centrée sur l'humain. Les gouvernements devraient renforcer les systèmes d'éducation et de santé, tandis que les entreprises devraient proposer des formations dans les domaines de l'hôtellerie, des langues et des outils numériques. Le financement est tout aussi essentiel : les grands projets tels que les hôtels et les aéroports nécessitent des capitaux à long terme, tandis que les agriculteurs, les artisans et les chauffeurs dépendent de crédits à court terme et d'outils tels que l'affacturage pour maintenir leur trésorerie. Avec la bonne combinaison de compétences et de financement, le secteur privé peut développer ses services, améliorer la qualité des emplois et créer des destinations plus résilientes.

Logement et construction

Aperçu et potentiel de croissance

L'Afrique subsaharienne est confrontée à une grave crise du logement, avec des millions de personnes privées d'un accès à un logement décent. Plus de 53 % de la population urbaine (265 millions de personnes) en Afrique subsaharienne vit sans logement adéquat (dans des bidonvilles ou des quartiers informels), contre une moyenne mondiale de 25 %.⁹¹ Le déficit est le plus élevé au Nigeria (56,2 millions de personnes), en République démocratique du Congo (34,9 millions), en Éthiopie (17,2 millions), en Tanzanie (17,1 millions) et en Angola (14,9 millions).

Le déficit de logements devrait encore s'aggraver avec l'augmentation prévue de la population de la région. Avec une urbanisation croissante, qui atteint en moyenne 3,5 % dans la région, l'Afrique urbaine subit une pression intense pour répondre aux besoins en logements d'une population en constante augmentation. D'ici 2030, le déficit de logements dans la région devrait atteindre 130 millions d'unités,⁹² contre 50 millions en 2018.⁹³ Au Nigeria, les estimations situent le déficit actuel de logements à 20 millions, tandis qu'il est respectivement de 2 millions au Kenya⁹⁴ et de 1,8 million au Ghana⁹⁵. La résolution de cette pénurie créera d'importantes opportunités d'emploi dans le secteur.

Le secteur du logement et de la construction est une source majeure d'emplois dans la région et sa contribution à la création d'emplois devrait encore s'accroître. La construction de logements est une activité particulièrement intensive en main-d'œuvre, qui crée des opportunités d'emploi à un rythme plus élevé que l'expansion économique dans d'autres secteurs. Bien que l'activité de construction soit

91 L'année de référence est 2022. <https://data.unhabitat.org/pages/housing-slums-and-informal-settlements>.

92 <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/2024/scaling-housing-finance-in-africa-factsheet.pdf>.

93 Bah, Faye, et Geh (2018).

94 <https://www.rprealtyplus.com/international/africas-top-three-countries-with-acute-housing-shortage-117654.html>.

95 https://unhabitat.org/sites/default/files/2025/02/ghana_housing_profile_final_version.pdf.

fortement tributaire de la demande et sujette à de fortes fluctuations en fonction du cycle économique, elle présente un effet multiplicateur relativement élevé sur l'emploi. En Afrique du Sud, par exemple, la construction d'une maison crée 3,1 emplois directs et 2,4 emplois indirects, ce qui correspond à peu près aux estimations d'autres régions.

Cependant, le secteur de la construction dans la région est en grande partie informel. Les petites et moyennes entreprises ainsi que le travail indépendant prédominent dans le secteur de la construction, souvent avec des capacités techniques et financières limitées pour entreprendre des projets de construction de grande envergure. Les quelques grandes entreprises de construction, plus structurées, se consacrent souvent à des projets immobiliers résidentiels et commerciaux haut de gamme.

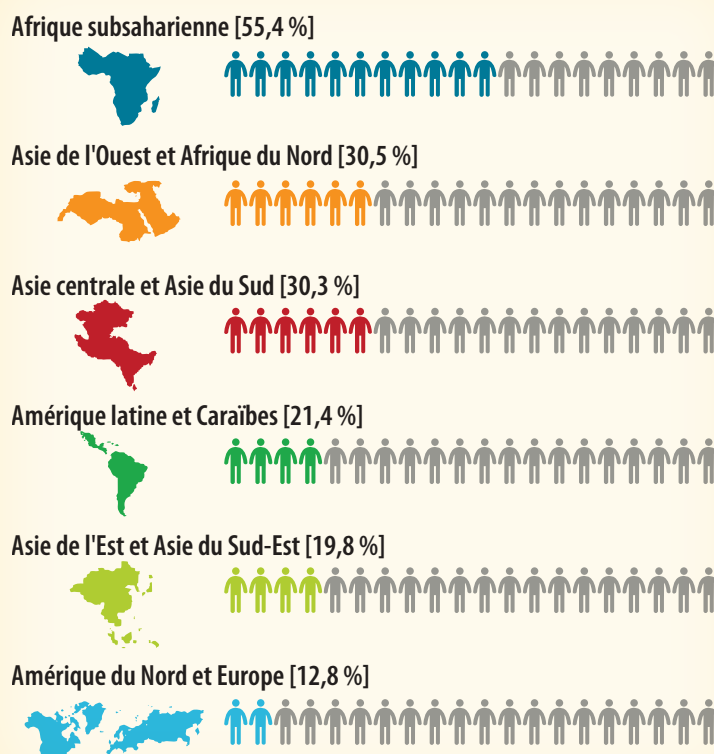
L'urbanisation et la hausse des revenus génèrent un portefeuille diversifié de besoins en matière de logement. L'étalement urbain dans de nombreux pays africains stimule la demande de propriétés haut de gamme ainsi que de logements abordables. Dans des villes comme Accra, Le Cap, Dakar, Johannesburg, Kinshasa, Lagos et Nairobi, l'expansion de la classe moyenne et de la classe supérieure accélère la demande de logements modernes haut de gamme. Dans le même temps, les gouvernements interviennent pour soutenir la fourniture de logements abordables aux résidents à faibles revenus. Nous pouvons citer, par exemple, le Programme intégré de développement du logement en Éthiopie et le projet du Groupe d'action pour le logement en Namibie, une initiative communautaire visant à mobiliser des fonds pour développer la construction de logements dans les quartiers informels.

Contraintes

Le secteur du logement et de la construction en Afrique subsaharienne est confronté à une multitude de contraintes du côté de l'offre et de la demande. Il s'agit notamment du manque de logements abordables, de l'accès au financement, des compétences et des défis institutionnels tels que l'inscription au cadastre et l'absence d'urbanisme.

Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la plupart des logements sont proposés à des prix inaccessibles pour un citoyen moyen de la classe ouvrière. Par rapport aux niveaux de revenu, les prix des logements en Afrique subsaharienne sont les plus élevés au monde, ce qui se traduit par de faibles taux d'accessibilité (figure 2.28). Le coût élevé des logements se traduit également par des loyers élevés, privant ainsi de nombreuses personnes d'un accès à un logement adéquat. Plus de 55 % des ménages de la région consacrent plus de 30 % de leurs revenus au logement, contre 20 % en Asie de l'Est et en Asie du Sud.

Figure 2.28 : Part du revenu consacrée au logement dans les différentes régions

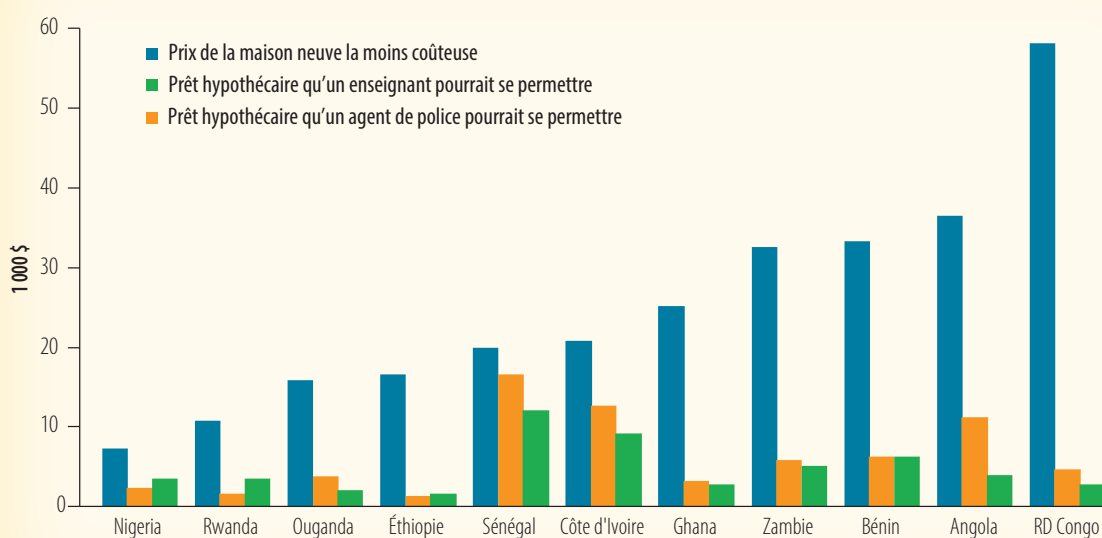


Source : ONU-Habitat, 2019.

Les faibles taux d'accessibilité dans la région s'expliquent par des coûts de construction élevés et des niveaux de revenus relativement bas. Le coût des matériaux de construction est particulièrement élevé en Afrique, représentant environ 54 % du coût total de construction d'un logement. Si les matériaux du secteur primaire, comme le sable, la pierre ou le bois, sont généralement peu coûteux, les matériaux de construction manufacturés, tels que l'acier, peuvent être très onéreux selon les pays.⁹⁶ En particulier, le prix du ciment, qui représente le coût le plus élevé dans la construction de logements dans la région, reste élevé malgré une baisse depuis 2011.⁹⁷

Le financement du logement est essentiel tant pour la demande que pour l'offre, mais une grande partie des acheteurs potentiels et des entreprises de construction n'y ont pas accès. Pour les constructeurs, l'accès au financement est essentiel non seulement pour entreprendre des projets de construction à grande échelle, mais aussi pour évaluer la demande des ménages. De même, pour les ménages, l'accès au financement est un facteur déterminant dans la décision d'acheter, de construire ou de louer un logement. Pourtant, dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, le financement hypothécaire n'est accessible qu'à une petite partie de la population. Même lorsque le financement hypothécaire est disponible, les taux sont souvent excessifs.⁹⁸ De nombreux ménages aux revenus faibles et moyens sont souvent exclus du marché hypothécaire en raison des prix. Par exemple, comme l'illustre la figure 2.29, même pour les maisons neuves les moins chères, le montant du prêt hypothécaire qu'un travailleur ordinaire (enseignant ou policier) peut se permettre ne représente souvent qu'une petite fraction du prix d'achat (affiché).

Figure 2.29 : Prix des maisons neuves et prêts hypothécaires dans certains pays d'Afrique subsaharienne



Source : CAHF, 2023.

Cela conduit de nombreux ménages à recourir à l'« auto-construction », qui représente plus de 70 % de l'offre de logements neufs dans la plupart des pays de la région. Ce type de construction prend généralement plusieurs années à aboutir ou est abandonné, ce qui entraîne une mauvaise allocation des ressources, car le capital immobilisé dans ces actifs bloqués aurait pu être utilisé à d'autres fins productives si le financement du logement avait été plus accessible.

⁹⁶ Gardner et Pienaar (2019).

⁹⁷ Leone, Macchiavello et Reed (2025).

⁹⁸ Bah, Faye, et Geh (2018).

Le secteur souffre également d'un déficit de compétences. Les compétences spécifiques à l'industrie pour les services techniques et professionnels sont rares. Dans certains pays, des services qualifiés et professionnels sont parfois importés pour des projets de grande envergure, à un coût élevé, tandis que les petits projets se déroulent souvent sans recourir à une telle expertise. La pénurie de travailleurs qualifiés dans le secteur de la construction -- et par conséquent, le coût élevé de la main d'œuvre qualifiée qui en résulte -- entretiennent un cercle vicieux de dépendance à l'égard d'artisans peu qualifiés pour la construction de logements individuels. En outre, de nombreux artisans locaux construisent des maisons sans respecter strictement les codes de construction locaux, ce qui affecte la qualité des logements dans la région.

Les goulets d'étranglement dans l'administration foncière limitent également le potentiel de croissance du secteur. La complexité du régime foncier, conjuguée à la faible performance des autorités foncières et à la corruption dans l'administration, aboutit à des coûts de transaction élevés et à une faible garantie de sécurité foncière. Ces facteurs découragent les investissements dans le secteur.

Un programme d'action tourné vers l'avenir

Les gouvernements doivent saisir l'occasion de s'attaquer aux problèmes systémiques du secteur de la construction afin de réduire le déficit de logements et de créer des emplois.

Des investissements dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (TVET) sont nécessaires pour former une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la construction. L'accès au TVET est limité dans la région, seuls 6,5 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant suivi un programme d'enseignement TVET. De plus, les taux d'inscription au TVET ont diminué en Afrique subsaharienne depuis le début du siècle.⁹⁹ De même, les niveaux d'apprentissage en milieu professionnel dans la région sont faibles : seuls 3,5 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans participent à des stages ou à des apprentissages.¹⁰⁰ Ce déficit s'explique en partie par des perceptions culturelles qui associent ce type de formation à des étudiants ayant échoué dans les formes d'éducation plus traditionnelles.¹⁰¹ Par conséquent, les programmes de formation doivent être conçus de manière appropriée afin de corriger ces perceptions et de répondre aux besoins du marché.

Le soutien public à la construction de logements par le biais d'une expansion complémentaire des infrastructures est essentiel pour évoluer vers un secteur plus formalisé. Résorber les retards en matière d'infrastructures dans la fourniture de services de base aux quartiers informels permettrait des gains considérables en capital humain pour la population active, notamment grâce à de meilleurs résultats en matière de santé, tout en favorisant les améliorations dans les zones à forte densité de population et disposant de marchés du travail développés.¹⁰² À l'inverse, le développement anticipé des infrastructures dans les zones en expansion pourrait réduire les coûts de développement et encourager des projets de plus grande envergure. Ces deux approches comportent toutefois d'importants risques de conflits d'intérêts et des limites pratiques, ce qui rend indispensable la consultation des groupes communautaires locaux dans tout projet de planification d'infrastructures lié à l'amélioration du logement. En outre, les plans d'infrastructure devraient inclure un soutien aux systèmes de transport collectif, car la proximité des marchés du travail constitue l'une des principales raisons qui poussent les populations à se réinstaller dans des bidonvilles après avoir obtenu un logement abordable.

99 Stoevska (2025).

100 Stoevska (2025).

101 Bah, Faye, et Geh (2018).

102 Thomson et Pettigrew (2005).

L'expansion rapide de la construction représente une excellente opportunité pour le développement des marchés régionaux des matériaux de construction. La forte dépendance vis-à-vis des matériaux importés dans la construction rend nécessaire une amélioration de la facilitation des échanges et le développement des capacités nationales. À cet égard, les meilleurs candidats à une production locale accrue sont les matériaux de construction de base peu transformés, tels que le ciment et les produits dérivés du ciment. Toutefois, même ces produits dépendent fortement de la taille du marché ; des réseaux de transport améliorés et des régimes commerciaux favorables seront donc nécessaires pour développer un marché régional.

En outre, un environnement favorable sera nécessaire pour accélérer la construction de projets de logements de taille intermédiaire. Cela suppose le déploiement rapide de systèmes numériques d'inscription et de conservation des titres de propriété, la simplification et la mise à jour des codes de construction et du droit immobilier, la modernisation de l'urbanisme et des règles de zonage, la promotion des droits de propriété et la mise en place de procédures simples de règlement des litiges, ainsi qu'une application efficace des normes de construction. De plus, cela nécessitera une coordination étroite entre les gouvernements nationaux et locaux, la mise en place de réformes politiques et de systèmes de gestion au niveau national, tout en permettant une facilitation locale et un soutien en infrastructures pour le développement foncier. Le Programme de développement intégré du logement en Éthiopie constitue un excellent exemple d'une telle intégration, avec une coordination entre le gouvernement national et 117 gouvernements locaux, via des consultations publiques actives et une gestion financière localisée, associées à un renforcement des procédures de gouvernance et des audits. On estime que ce projet a créé 1,15 million d'emplois entre 2018 et 2024.¹⁰³

Les modèles locatifs et de location-accession offrent également des options alternatives pour améliorer l'accès au logement dans la région, en particulier pour les ménages qui rencontrent des obstacles à l'obtention d'un prêt hypothécaire. Les dispositifs de location-accession offrent aux particuliers (familles) une voie d'accéder à la propriété en louant un bien immobilier et en effectuant des paiements mensuels supplémentaires, en plus de leur loyer, afin de constituer l'apport personnel nécessaire à l'achat du bien qu'ils louent. L'accord conclu entre la Société financière internationale et le Fonds souverain du Sénégal (FONSIS) pour construire 20 000 logements dans le pays dans le cadre d'un programme de location-accession est un bon exemple, illustrant non seulement le potentiel de ce mécanisme pour combler le déficit en logements, mais aussi sa capacité à dynamiser le secteur et à créer des emplois dans la chaîne de valeur de la construction.

Pour répondre à la demande de logements, il faudra injecter d'importants capitaux, ce qui nécessitera de nouvelles sources de financement tant pour les propriétaires que pour les promoteurs immobiliers. Le développement du marché hypothécaire dans la région est limité à quelques pays où le ratio hypothèques/PIB est supérieur à 5 %.¹⁰⁴ Des véhicules d'investissement dédiés, tels que les fonds de placement immobilier, pourraient combler ces lacunes, mais les cadres juridiques nécessaires font défaut dans de nombreux pays. Dans le secteur hypothécaire, le développement financier autour des obligations sécurisées et des facilités de liquidité hypothécaire contribuerait à créer des sources de financement titrisées distinctes des institutions de dépôt. En outre, cela pourrait constituer du capital prêté pour les banques de détail et les institutions de microfinance, dont les prêts sont souvent détournés pour payer les coûts du logement.¹⁰⁵

¹⁰³ Banque mondiale (2025 c).

¹⁰⁴ Bah, Faye, et Geh (2018).

¹⁰⁵ Okpala, Mutizwa-Mangiza et Moiseev (2006).

Santé

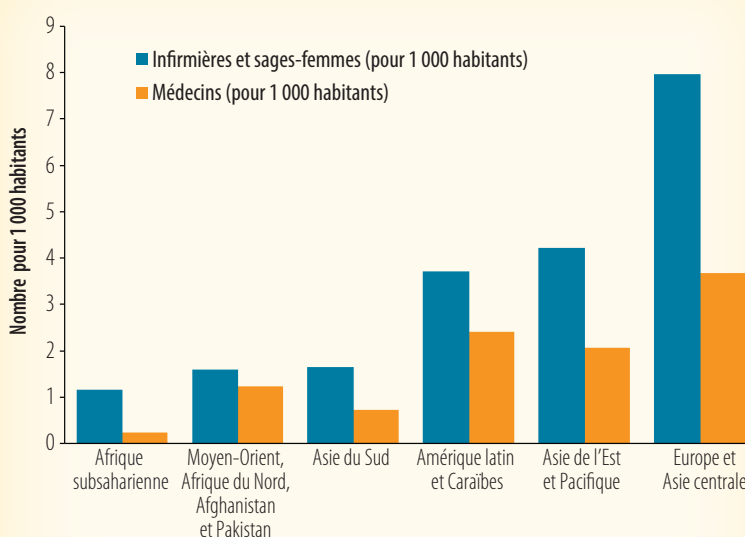
La croissance démographique s'accompagne de la responsabilité de fournir des soins de santé de qualité pour garantir la survie et accroître la productivité de la main-d'œuvre. Cependant, les performances du secteur de la santé dans la région ont été médiocres selon plusieurs indicateurs. La mortalité infantile s'élève à 44 pour 1 000 naissances vivantes (la moyenne des pays à revenu intermédiaire inférieur est de 32,6 pour 1 000 naissances vivantes). L'espérance de vie moyenne dans la région (62,6 ans) est également inférieure à la moyenne des pays à revenu intermédiaire inférieur (69,6 ans). Parallèlement, l'incidence des maladies non transmissibles, telles que l'hypertension et le diabète, est en augmentation.

Derrière ces statistiques inquiétantes se cache la pénurie de professionnels de santé qualifiés dans la région. L'Afrique subsaharienne occupe le dernier rang mondial en termes de couverture en infirmières et sages-femmes (1,15 pour 1 000 habitants) et en médecins (0,23 pour 1 000 habitants) (figure 2.30). Au total, le taux de professionnels de santé disponibles est bien inférieur à l'objectif de 4,45 fixé dans les objectifs de développement durable.¹⁰⁶

La pénurie de professionnels de santé est particulièrement prononcée dans les zones rurales. L'augmentation du nombre de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels de santé permettrait non seulement d'améliorer la santé et la productivité de la population, mais aussi de créer davantage d'emplois. En effet, si la région atteignait son objectif de 4,45 professionnels de santé pour 1 000 habitants,¹⁰⁷ cela représenterait 3,48 millions de professionnels de santé supplémentaires dans la région.

Le potentiel d'emploi lié au marché des services de soins est également important. Les soins aux personnes âgées et aux enfants sont souvent assurés au sein des ménages, en particulier par les femmes. Des dispositifs plus formels, tels que les services de soins aux personnes âgées et aux malades, les garderies et les écoles maternelles, permettraient de libérer les femmes de leurs responsabilités domestiques pour leur permettre d'accéder à l'emploi sur le marché du travail, tout en réduisant la mauvaise allocation de la main-d'œuvre. En effet, lorsqu'on les interroge sur les obstacles à la participation des femmes au marché du travail, 32 % des personnes interrogées par Afrobaromètre citent les contraintes de temps, les tâches domestiques et les responsabilités familiales comme un frein majeur.¹⁰⁸ Dans le même temps, le transfert des activités de soins de la sphère domestique vers le marché crée de nouveaux emplois sur le marché. Ces emplois dans le secteur des services, qu'il s'agisse du secteur des soins ou dans d'autres activités qui remplacent la production domestique (telles que la préparation et

Figure 2.30 : Densité des professionnels de santé par région



Source : Indicateurs du développement mondial, Banque mondiale.
Santé : un potentiel inexploité pour la création d'emplois ?

¹⁰⁶ OMS (2021).

¹⁰⁷ Sur la base de la population de 2020 et 2021, années pour lesquelles les statistiques sur le nombre de médecins pour 1 000 habitants et d'infirmières et sages-femmes pour 1 000 habitants sont respectivement basées.

¹⁰⁸ Enquête Afrobaromètre, 2024-2025.

la transformation des aliments), représentent des sources d'emploi particulièrement importantes pour les femmes. Aux États-Unis, la moitié de tous les emplois féminins sont des emplois qui remplacent la production domestique. Ils constituent également la grande majorité des emplois féminins dans le secteur des services. En Éthiopie, au Ghana et en Afrique du Sud, plus de 60 % des emplois occupés par les femmes consistent en activités se substituant à la production domestique.¹⁰⁹ Globalement, le transfert de la production domestique vers le marché, notamment dans le secteur des soins mais aussi dans d'autres secteurs, peut créer des emplois dans le secteur des services et soutenir la transformation structurelle.

Alors qu'il existe une pénurie de professionnels de santé et que le secteur des soins repose davantage sur la production domestique que sur le marché, les pays à revenu élevé dépendent de plus en plus des professionnels de santé étrangers, tant pour les services de santé que pour les services de soins. Le Nigeria, le Zimbabwe et le Ghana sont parmi les principaux pays d'origine des migrants travaillant dans le secteur de la santé et des soins au Royaume-Uni, après l'Inde.¹¹⁰ Dans un contexte de mondialisation du marché du travail, les professionnels de santé africains sont incités à chercher des opportunités d'emploi à l'étranger, compte tenu des salaires relativement plus élevés dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur. La perspective de salaires plus élevés à l'étranger a démontré son effet sur l'augmentation des inscriptions aux formations en santé aux Philippines et, par conséquent, sur l'accroissement du nombre de professionnels de santé disponibles dans le pays. Des éléments suggèrent un phénomène similaire au Nigéria : les inscriptions dans les écoles d'infirmiers augmentent en raison de meilleures perspectives d'émigration.

Bien qu'il n'existe pas de données exhaustives sur la migration des professionnels de santé des pays africains, les estimations disponibles indiquent qu'au début des années 2000, 10 % des infirmières et 10 à 20 % des médecins ont quitté leur pays d'origine.¹¹¹

Répondre aux besoins de santé d'une population croissante permettra de créer des emplois pour des millions de personnes tout en améliorant la productivité. Comme indiqué dans la section 2.1, la capacité de la région à tirer pleinement parti de l'augmentation de sa population dépendra largement du niveau d'investissement dans l'éducation et la santé de ses citoyens. Ces investissements dans la santé comprennent notamment la formation et le perfectionnement des professionnels de santé afin de remédier aux pénuries dans leur pays. Le simple fait d'augmenter le nombre de professionnels de santé pour atteindre le niveau moyen des pays à revenu intermédiaire inférieur permettrait de créer un nombre important d'emplois dans toute la région.

La pénurie de professionnels de santé dans les pays développés offre également aux professionnels de santé qualifiés d'Afrique la possibilité d'accéder au marché mondial du travail. Si cette situation exerce une pression sur les systèmes de santé nationaux pour accroître l'offre de personnel de santé, elle présente également de nombreux avantages inexploités dont les pays africains peuvent tirer parti. Des partenariats de gestion des migrations entre les pays africains et les pays de destination pourraient transformer la migration des travailleurs de la santé en une triple victoire : au bénéfice des migrants et de leurs familles grâce à des revenus plus élevés générant d'importants transferts de fonds, mais aussi au profit des pays d'origine et des pays de destination. Ces partenariats, fondés sur un partage des coûts et bénéfices de la formation des professionnels de santé, peuvent prendre la forme d'un renforcement des capacités ainsi que d'une assistance technique et financière des pays de destination aux pays d'origine afin de subventionner la formation des professionnels de santé.¹¹² Par exemple, le Kenya et le Royaume-Uni ont signé un accord bilatéral sur la main d'œuvre afin de gérer la migration des professionnels de

109 Dinkelman et Ngai (2022)

110 Crawford et Dempster (2024)

111 Abdel Jelil et coll. (2025) ; Bhargava et Docquier (2008) ; Clemens et Pettersson (2008).

112 Abdel Jelil et coll. (2025) ; OMS (2024).

santé.¹¹³ Outre la prestation de soins de santé, le sous-secteur pharmaceutique constitue également une source potentielle de création d'emplois. L'Afrique subsaharienne dépend fortement des importations de médicaments et de produits de santé connexes. Cependant, la crise de la chaîne d'approvisionnement et la nationalisation des fournitures médicales par les pays avancés pendant la pandémie de COVID-19 ont ravivé les appels à investir dans le marché pharmaceutique national et régional.

L'expansion des services de santé, en particulier dans les zones rurales jusque-là dépourvues d'infrastructures modernes, ainsi que l'augmentation des maladies non transmissibles, renforceront encore la demande en produits pharmaceutiques. Grâce à l'augmentation des investissements dans ce sous-secteur et à l'ouverture des marchés régionaux via la ZLECAf, l'industrie pharmaceutique dispose d'un énorme potentiel de croissance et de création d'emplois dans la région.

Politiques pour renforcer la création d'emplois dans le secteur de la santé

- Des systèmes de données permettant de suivre les ressources humaines dans le secteur de la santé (RHS), c'est-à-dire le nombre et la répartition des médecins, infirmiers, sages-femmes, dentistes et pharmaciens, afin d'orienter la politique de santé.
- Pour augmenter l'offre de professionnels de santé, il convient d'élargir les marchés de la formation dans ce domaine, y compris dans l'enseignement privé, sous réserve d'un contrôle qualité strict. Un développement professionnel continu est également nécessaire.
- Des investissements dans les infrastructures, l'entretien et les équipements de santé sont nécessaires, y compris dans les solutions numériques de santé telles que la télémédecine, qui viendront compléter les investissements dans le personnel de santé.
- Dans l'ensemble, ces réformes nécessitent une augmentation du financement public du secteur de la santé par la mobilisation des recettes nationales, afin de garantir la prévisibilité des dépenses de santé, tout en permettant le recours à des formes alternatives de financement, telles que les partenariats public-privé, lorsque cela est approprié.
- Une réglementation prévisible et un développement des compétences adaptés aux besoins de l'industrie sont indispensables pour catalyser la création d'emplois dans le secteur pharmaceutique.
- Pour gérer les migrations dans le domaine des soins de santé et garantir des avantages pour les pays d'origine comme pour les pays de destination :
 - Les accords bilatéraux de travail (ABT) peuvent être utilisés pour gérer les flux migratoires, de même que les partenariats mondiaux sur les compétences (GSP), dans le cadre desquels les professionnels sont formés conjointement pour répondre aux besoins des deux pays, un mécanisme approprié lorsque les besoins en personnel de santé sont similaires dans les deux pays.
 - Les prêts à remboursement conditionnels au revenu (ICL) pour les étudiants en médecine, qui leur permettent de commencer à rembourser leur prêt dès qu'ils atteignent un certain niveau de revenu, peuvent contribuer à réduire les coûts de la migration pour le pays d'origine. Un accord bilatéral serait nécessaire avec le pays d'accueil pour prélever les remboursements sur les salaires et les transférer au gouvernement du pays d'origine.

¹¹³ <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/618ac82b8fa8f52983494aeb/UK-kenya-health-bilateral-agreement.pdf>

2.4 CONCLUSION

L'Afrique est confrontée à un défi sans précédent en matière d'emplois, avec une augmentation de la population en âge de travailler de plus de 600 millions de personnes au cours des 25 prochaines années, entre 2025 et 2050. Cette augmentation record survient à un moment où les fondamentaux économiques sont faibles dans un contexte mondial difficile. De nombreux pays de la région sont confrontés à de graves difficultés macroéconomiques, notamment le surendettement, la sortie d'une période prolongée de forte inflation et la lenteur de la croissance économique. Le défi de l'emploi en Afrique est amplifié par le manque d'emplois de qualité et productifs capables de mobiliser pleinement le potentiel des personnes, d'assurer des revenus durables et de contribuer de manière significative à une croissance inclusive.

Pour relever ce défi urgent, l'Afrique doit intensifier les investissements dans les infrastructures et l'éducation et lever les obstacles qui freinent le développement du secteur privé. Des investissements fondamentaux dans l'électricité, le développement numérique, les réseaux de transport, le capital humain et les compétences sont essentiels. La création d'un environnement propice aux affaires nécessitera la suppression des obstacles réglementaires coûteux qui limitent l'accès des entreprises et la concurrence. Des institutions solides et compétentes contribueront à stabiliser l'environnement macroéconomique, à faciliter l'accès aux marchés financiers et à développer le commerce régional et transfrontalier. Les secteurs susceptibles de créer des emplois à grande échelle comprennent l'agroalimentaire, l'exploitation minière et l'industrie manufacturière à valeur ajoutée, le tourisme et l'hôtellerie, à mesure que le monde s'oriente vers un avenir à faible émission de carbone. Par ailleurs, les services de construction et de logement, ainsi que les services de santé, peuvent répondre aux besoins d'une population croissante en matière de logement et de soins de santé.

Section 3. Politiques budgétaires en faveur de l'emploi

Le défi de l'emploi en Afrique subsaharienne consiste à créer non seulement un grand nombre d'emplois, mais aussi des emplois de qualité offrant un revenu stable. L'atteinte de cet objectif passe par le développement de la main-d'œuvre qualifiée afin de répondre à l'évolution des besoins du marché du travail, l'adoption des politiques qui stimulent la concurrence et la contestabilité, la réalisation des investissements dans les infrastructures de base, la mobilisation de capitaux privés et la mise en place d'un environnement commercial propice à la croissance et à la productivité des entreprises. Ce numéro d'*Africa's Pulse* explique comment rendre les économies de la région plus résilientes en favorisant une croissance durable et la création d'emplois. La section 2 traite des politiques structurelles qui favorisent la productivité et les emplois de qualité, ouvrant la voie à la prospérité, à la dignité et à l'autonomisation. Ces politiques structurelles visent principalement à améliorer l'environnement commercial et à créer des emplois concurrentiels dans les pays d'Afrique subsaharienne. Le rôle du secteur public dans la promotion de l'emploi ne se limite pas à l'instauration d'incitations facilitant la création d'emplois (rémunérés), mais il comprend également le financement (ou le cofinancement) d'investissements essentiels.

Les politiques structurelles mises en avant dans la section 2 reposent sur trois piliers : (1) réaliser des investissements essentiels dans le capital humain et les infrastructures, (2) créer un environnement commercial propice à la concurrence et à la stabilité, et (3) mettre en place des États et des institutions capables de promouvoir un comportement productif et de dissuader les activités coercitives. Par exemple, les politiques visant à accroître les investissements essentiels comprennent des mesures qui stimulent les investissements dans l'éducation, la santé et les infrastructures de base (énergie, transports, eau et assainissement). Les politiques de facilitation destinées à soutenir les entreprises comprennent, par exemple, des mesures visant à favoriser la concurrence, la contestabilité et l'innovation, à mettre en place un cadre réglementaire adéquat et à préserver la stabilité macroéconomique. La mobilisation des capitaux privés nécessiterait des mesures politiques visant à développer les marchés de capitaux, en particulier les marchés de titres en monnaie locale, et à attirer les investissements directs étrangers.

Ces politiques doivent être complétées par des mesures d'accroissement des recettes publiques afin d'améliorer la marge de manœuvre budgétaire pour le financement du développement. Par exemple, les gouvernements africains pourraient renforcer leur capacité à mobiliser des recettes, rendre les dépenses plus efficaces et mettre en place des institutions budgétaires solides afin de soutenir une croissance économique inclusive et des finances publiques robustes. L'accent mis sur les mesures relatives aux recettes publiques repose sur trois principes fondamentaux : (1) soutenir les initiatives susceptibles d'atteindre l'ampleur nécessaire, (2) garantir l'équité et l'inclusion dans les priorités en matière de fiscalité et de dépenses, et (3) réduire au minimum les effets négatifs des distorsions résultant d'incitations créées par les politiques. Ensemble, ces principes interdépendants permettent d'identifier quatre domaines prioritaires : (1) renforcer l'administration fiscale, par exemple en tirant parti des technologies numériques ; (2) renforcer les capacités de lutte contre les flux financiers illicites (FFI) ; (3) rationaliser les dépenses fiscales existantes et définir de manière stratégique les nouvelles ; et (4) accroître l'imposition effective des revenus du capital et de la fortune (y compris les impôts fonciers). Cette section examine ces outils, grâce auxquels le gouvernement est le plus susceptible de lever des fonds tout en encourageant le type d'activité économique à même de soutenir des emplois de haute qualité.¹ La section fournit également un exemple de politique budgétaire en action au Kenya.

¹ Bien que les gouvernements puissent éventuellement mettre à profit leur pouvoir de dépenses pour promouvoir ces principes en recourant davantage aux partenariats public-privé, cette approche servirait à compléter les fonds publics et dépendrait fortement de la qualité des institutions chargées de la préparation, de la mise en œuvre et du suivi des projets. Le principal défi reste de lever des capitaux publics tout en favorisant des activités productives dans le secteur privé.

Renforcer l'administration fiscale

Les pays d'Afrique subsaharienne affichent des ratios impôts/produit intérieur brut (PIB) faibles par rapport à d'autres régions. Cette situation est principalement attribuable à la prédominance du secteur informel, à la dépendance à l'égard d'un petit nombre d'impôts et à la faiblesse des capacités institutionnelles. L'urgence d'augmenter les recettes fiscales a exercé davantage de pression sur les autorités fiscales africaines sur la nécessité de devenir plus efficaces. Une administration fiscale efficace contribuera à élargir l'assiette fiscale et à garantir une capacité budgétaire adéquate.²

Les réformes de l'administration fiscale impliquent de traiter trois dimensions essentielles du potentiel fiscal³ : (1) l'*identification* unique des contribuables grâce à des registres et des bases de données complets ; (2) la *détection* du montant dû par les contribuables, souvent à l'aide de données provenant de tiers ; et (3) la *perception* des impôts, y compris les systèmes de facturation et de paiement visant à faciliter les opérations fiscales et l'imposition de pénalités en cas de non-respect.

Les nouvelles technologies de l'information jouent un rôle essentiel dans chacun de ces aspects. De nombreux pays de la région ont déjà amélioré l'enregistrement des contribuables grâce à l'intégration du numérique aux systèmes d'identification nationale, à des campagnes d'enregistrement massif et à d'autres réformes administratives. Par exemple, les autorités fiscales en Éthiopie, au Ghana et en Ouganda ont intégré des systèmes d'identification numérique dans leur administration fiscale, ce qui leur a permis d'élargir considérablement l'assiette fiscale et d'améliorer la qualité des données sur les contribuables. Cependant, elles n'ont pas encore constaté d'augmentation proportionnelle des recettes fiscales.⁴ Les technologies de l'information et les sources croissantes d'informations provenant de tiers permettent également aux autorités fiscales de vérifier le montant des impôts dus et de détecter les cas de fraude.⁵ De nombreux pays de la région numérisent les informations, enregistrent automatiquement les opérations en temps réel et transmettent les informations aux autorités fiscales via Internet ou les réseaux mobiles.⁶ Les paiements numériques et le traitement électronique des impôts sont essentiels pour réduire les coûts de la conformité fiscale en diminuant le risque d'erreurs de saisie des données et en libérant le personnel du traitement des déclarations sur papier. De même, ces options de déclaration et de paiement électroniques réduisent les possibilités de comportements illicites, tels que l'extorsion et la collusion, tout en facilitant les retenues à la source par les employeurs et les institutions financières.

Ces outils numériques aideront les agents de l'administration fiscale dans leur tâche de perception des impôts, mais les solutions techniques à la perception des impôts ne peuvent compenser la protection politique dont bénéficient les non-contribuables. Permettre aux administrations fiscales de délaissier un système fondé sur la dépendance de systèmes manuels et d'interactions en personne au profit d'un système fondé sur une plus grande dépendance des systèmes numériques limite les possibilités de petite corruption, mais l'application de la loi nécessite néanmoins une volonté politique de poursuivre les grands non-contribuables.⁷ Il est essentiel de cibler la formation et l'assistance numériques, notamment en ce qui concerne la maintenance et la mise à jour des systèmes informatiques, le traitement des déclarations, l'analyse des données et la réalisation d'audits. Toutefois, cette action doit être complétée par un soutien politique au plus haut niveau en faveur de l'application de la législation fiscale.

Renforcer les capacités de lutte contre les flux financiers illicites

Le renforcement de l'administration fiscale peut aider les gouvernements à réduire ou à combler les éventuelles lacunes de leurs systèmes fiscaux nationaux. Néanmoins, la fraude et l'évasion

² Mackenzie, Jansen et Siebrits (2022).

³ Okunogbe (2021).

⁴ Okunogbe et Santoro (2023) ; Santoro et Rossel (2025).

⁵ Les informations provenant de tiers émanent de sources telles que les entreprises de services publics, les douanes, les registres financiers et les marchés publics.

⁶ L'adoption des services d'argent mobile a permis d'accroître le montant total des recettes fiscales dans les pays en développement (Apeti et Edoh 2023).

⁷ Okunogbe et Tourek (2024).

fiscales internationales constituent une autre source potentielle de pertes de recettes. Ces pratiques comprennent, par exemple, la dissimulation de revenus et de patrimoine à l'étranger, les fonds acquis grâce à l'abus du pouvoir de l'État, le blanchiment de capitaux transfrontaliers et le transfert légal des bénéfices des multinationales vers des paradis fiscaux. Les pertes fiscales résultant de ces flux financiers illicites peuvent être considérables.⁸ On estime à 89 milliards de dollars (environ 3,7 % du PIB) la perte en flux illicites subie par le continent africain chaque année.⁹

Pour lutter contre les FFI, il faut mettre en place une série de politiques nationales qui aident les gouvernements à détecter et à suivre ces flux, à combattre leurs sources et à protéger les marchés financiers officiels des FFI. La coopération régionale et internationale est essentielle pour accompagner les efforts déployés par les pays. La lutte contre les FFI commence par des politiques nationales visant à réduire la fraude et l'évasion fiscales. Le renforcement des capacités des administrations fiscales à détecter la fraude fiscale par le biais d'audits et d'évaluations des risques et la promotion de la conformité volontaire constituent un point de départ.¹⁰ Cependant, les administrations fiscales sont limitées par le manque d'informations lorsque ces activités illégales dépassent les frontières nationales.

Il est essentiel de renforcer la surveillance et l'application des lois par le biais des agences anticorruption, ainsi que la coopération bilatérale et multilatérale grâce aux initiatives anticorruption. Les protocoles internationaux tels que la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act), constituent les meilleures pratiques en matière de prévention des activités de corruption. L'amélioration de la transparence des décisions financières du gouvernement, ainsi que des finances et des conflits d'intérêts des fonctionnaires, sont des interventions usuelles. Dans les secteurs où le risque de corruption est perçu comme plus élevé, des initiatives spécifiques peuvent s'avérer particulièrement utiles, comme l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives pour le secteur minier, qui fournit des informations sur les contrats signés entre les gouvernements et le secteur privé, y compris des estimations des recettes futures pour un meilleur suivi.

Des problèmes d'asymétrie d'information auxquels sont confrontées les administrations fiscales et les cellules de renseignement financier surviennent lorsque les activités et les opérations transcendent les frontières nationales. Le renforcement des mécanismes de partage d'informations entre les agences gouvernementales, tant au niveau national qu'international, peut contribuer à surmonter ces problèmes. Des accords bilatéraux et multilatéraux de partage d'informations sont mis en place pour demander des informations sur certains contribuables ou pour recevoir automatiquement et régulièrement des informations sur les contribuables visés. Les outils numériques peuvent améliorer la capacité de suivi en créant des plateformes d'échange d'informations harmonisées entre les pays.¹¹ Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales et le plan d'action de l'OCDE concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices soutiennent l'élaboration et la diffusion de normes et de cadres juridiques pour ces plateformes. Enfin, des programmes tels que l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés, une collaboration entre la Banque mondiale et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, aident les pays dans leur demande d'assistance juridique à d'autres juridictions afin de détecter et de rapatrier les avoirs volés. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) peut également faciliter la coopération régionale en matière de fiscalité et de recouvrement d'avoirs.

8 Bien que légal, le transfert de bénéfices est considéré comme illicite dans une partie des publications en raison de ses effets néfastes sur l'activité économique et la société (Cobham 2014). Des données récentes montrent qu'il peut constituer une source importante de pertes de recettes dans les pays africains. D'après Wier et Zucman (2022), les estimations indiquent des pertes d'impôt sur les sociétés dues au transfert de bénéfices de 26 % au Nigeria et de 13 % en Afrique du Sud (Okunogbe et Tourek 2024).

9 CNUCED (2020).

10 Luttmer et Singhal (2014) ; Keen et Slemrod (2017).

11 Depuis peu, les maisons-mères des multinationales sont tenues de déposer dans leur juridiction d'origine des rapports pays par pays contenant des informations détaillées sur les bénéfices, les paiements d'impôts et les activités de leurs filiales dans les juridictions où elles opèrent (Collin 2020).

Rationaliser les dépenses budgétaires

Il est permis de se demander si les dispositions fiscales qui accordent un traitement fiscal préférentiel à certains groupes de contribuables ont été efficaces pour créer des incitations à une croissance économique partagée. Bien que les pays puissent mettre en place des incitations fiscales pour remédier aux défaillances du marché et contribuer à l'atteinte des objectifs économiques et sociaux spécifiques, celles-ci manquent souvent de transparence et de contrôle, d'où leur usage en tant qu'instrument davantage politique qu'économique.¹² Selon les estimations, les pertes des recettes des dépenses fiscales, telles que les exonérations, les déductions, les abattements, les crédits ou les reports, représentent entre 2 et 6 % du PIB en Afrique subsaharienne.¹³

Néanmoins, les dépenses fiscales peuvent représenter un outil utile pour promouvoir la croissance des entreprises, mais uniquement si elles sont mises en œuvre dans le cadre d'une réglementation stricte. Une réduction ciblée des dépenses fiscales, en particulier de celles liées à la TVA, pourrait garantir un système fiscal juste et équitable tout en libérant d'importantes recettes supplémentaires. Par conséquent, les politiques visant à rationaliser les dépenses fiscales devraient être conçues et mises en œuvre suivant trois axes : (1) la déclaration, (2) l'analyse coûts-avantages ex ante et (3) l'évaluation ex post.

Déclaration des dépenses fiscales. La divulgation publique de toutes les dépenses fiscales, y compris des informations détaillées sur les objectifs, les dispositions et les pertes de recettes, est essentielle à l'amélioration de la qualité, de la transparence et de la coordination des déclarations de dépenses fiscales. L'accès à des données fiables et actualisées sur les dépenses fiscales favoriserait une analyse fondée sur des preuves et la redevabilité, notamment grâce à la publication à grande échelle de déclarations annuelles sur les dépenses fiscales, ventilées par base juridique, secteur économique et coût budgétaire.

Plus largement, les efforts visant à améliorer la gouvernance tout au long du cycle de la politique des dépenses fiscales sont essentiels, notamment par le recours à des systèmes constitutionnels de redevabilité. Le rôle du parlement dans la conduite de la politique en matière de dépenses fiscales nécessite des investissements dans les capacités et les compétences techniques des parlementaires et de leurs organes de soutien, à savoir les bureaux budgétaires parlementaires. Des réformes visant à améliorer les protocoles de partage des données sont essentielles, tout comme l'engagement et le suivi de la société civile. La mise en place d'outils facilitant la surveillance, tels qu'un tableau de bord national permettant de suivre les dépenses fiscales par secteur, par coût et par type de bénéficiaire, constituerait un bon point de départ.

Réalisation d'une analyse coûts-avantages. L'évaluation du coût d'opportunité des dépenses fiscales est essentielle pour améliorer leur efficacité dans la réalisation des objectifs de développement. Une analyse explicite des avantages et des coûts d'une réforme est cruciale compte tenu des besoins de dépenses et des objectifs de développement concurrents, car elle permet de comparer directement les avantages de l'utilisation des fonds publics avec le coût d'opportunité de ne pas les employer à d'autres fins. Outre la clarification des critères et des objectifs de développement, cette analyse est un outil utile pour identifier les défis potentiels liés aux conséquences imprévues de distorsions liées à des mesures d'incitations. En outre, d'un point de vue politique, le fait d'exiger une analyse coûts-avantages par une unité dédiée au sein du ministère des Finances empêche la prolifération des dépenses fiscales liées aux réglementations dans les différents ministères, garantissant ainsi l'assujettissement de toutes les dépenses aux mêmes normes. Enfin, les fonctionnaires doivent tirer parti des examens existants des dépenses fiscales pour identifier les domaines d'action et hiérarchiser les dépenses fiscales qui nécessitent une évaluation et une réforme plus approfondies.

¹² Banque mondiale (2024 c).

¹³ Les chiffres sur les pertes des recettes fiscales de l'Afrique et des pays de la région proviennent de la base de données mondiale sur les dépenses fiscales (www.gted.taxexpenditures.org/).

Évaluation des performances. Les dépenses fiscales doivent faire l'objet d'une évaluation régulière afin de garantir une utilisation efficace, efficiente et équitable des ressources limitées du gouvernement. Un mécanisme d'examen formel, assorti de clauses de caducité et d'évaluations régulières, devrait être mis en place afin de garantir l'harmonisation des incitations avec les objectifs de développement plus larges. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer d'informations détaillées et d'une formulation claire de l'objectif politique, et de comprendre le contexte fiscal et socio-économique au moment de sa mise en œuvre. La surveillance des nouvelles dépenses fiscales devrait être assurée par la mise en œuvre de cadres d'évaluation ex ante en phase avec les politiques fiscales nationales et les objectifs économiques plus larges.

Augmenter l'efficacité de la fiscalité immobilière

L'impôt foncier et la fiscalité immobilière sont peut-être la meilleure option pour lever des fonds publics tout en minimisant l'impact sur la création d'emplois et la croissance des entreprises. En Afrique, l'immobilier est sous-exploité malgré l'urbanisation galopante, la hausse de la valeur des terrains et la demande croissante de services locaux. Les recettes provenant de la fiscalité immobilière représentent plus de 2 % du PIB dans les pays avancés, mais seulement 0,6 % du PIB dans les pays en développement. En Afrique, les impôts fonciers ne représentent que 0,38 % du PIB.¹⁴ Le renforcement de cette source de recettes permettrait non seulement d'augmenter les financements publics, mais aussi d'améliorer la décentralisation fiscale, l'équité et l'efficacité de l'utilisation des terres. Si les pays africains parvenaient à surmonter les obstacles qui les empêchent d'augmenter l'efficacité de la perception des impôts fonciers pour atteindre les niveaux observés en Europe occidentale, ils pourraient générer des recettes supplémentaires de 60 milliards de dollars par an pour le continent.¹⁵

Les impôts fonciers constituent un mécanisme efficace pour soutenir les collectivités locales partout dans le monde. La plupart des gouvernements de la région s'appuient sur des taxes basées sur les transactions, telles que les droits de timbre, plutôt que sur des impôts fonciers récurrents. Cependant, les taxes basées sur les transactions ont une portée limitée en raison de leur nature transactionnelle et peuvent fausser le marché au profit des propriétaires fonciers. Les impôts fonciers récurrents, généralement évalués et perçus chaque année dans les économies avancées, sont relativement simples à mettre en œuvre, favorisent une utilisation efficace des terres et améliorent le fonctionnement des marchés fonciers et financiers. En outre, dans une région caractérisée par une croissance démographique et une urbanisation rapides, les impôts fonciers récurrents pourraient atténuer certains des rendements relativement élevés des activités de recherche de rentes, stimulant ainsi davantage l'entrepreneuriat et la croissance des entreprises. Toutefois, la productivité des impôts fonciers récurrents reste faible.

L'augmentation des recettes issues des impôts fonciers nécessite de relever plusieurs défis, notamment l'existence de cadastres obsolètes ou incomplets et une capacité d'évaluation limitée ; des systèmes administratifs faibles (systèmes informatiques inadéquats) ; des structures de gouvernance fragmentées répartissant les responsabilités entre autorités nationales, locales et transitoires ; ainsi que la résistance aux réformes de la part d'intérêts particuliers et la faible confiance des contribuables dans l'utilisation des fonds publics. Ainsi, une meilleure collecte des impôts fonciers nécessiterait une couverture plus large des biens immobiliers dans le système fiscal, la mise en place d'un système d'archivage numérique optimisant l'interopérabilité, facilitant la mise à jour des dossiers et permettant un contrôle réglementaire, des processus intégrés pour soutenir la mise à jour des dossiers et le recouvrement des impôts, et assurer la transparence en rendant les données cadastrales accessibles au public.

¹⁴ Wainer (2021).

¹⁵ Deininger, Awasthi et McLuskey (2021).

Le défi politique lié à l'augmentation des impôts fonciers récurrents ne doit pas être sous-estimé, car ces impôts menacent directement les actifs les plus importants des personnes les plus riches dans la plupart des pays. Les gouvernements doivent mener des campagnes publiques pour sensibiliser la population aux loyers fonciers. Il peut s'avérer nécessaire de lier l'augmentation des recettes à l'amélioration des infrastructures et des services, et de procéder à une augmentation progressive pour que les réformes soient plus efficaces. Il est essentiel d'assurer une communication efficace, l'engagement des parties prenantes et un leadership politique fort pour susciter l'adhésion et le soutien aux réformes.

Mise en œuvre de la politique : le cas du Kenya

Ce numéro d'*Africa's Pulse* a identifié un large éventail d'options de politique budgétaire pour stimuler la croissance et créer des emplois de qualité. La mise en œuvre de ces politiques nécessite le déploiement de trains de mesures qui exploitent les complémentarités entre les différentes actions budgétaires et structurelles proposées, présentent un impact potentiel important sur la croissance et l'emploi, et contribuent au renforcement du contrat social du pays. Ces mesures permettraient de créer un espace pour la politique de développement, les politiques structurelles renforçant par ailleurs l'activité économique et réduisant le coût du financement d'une croissance inclusive.¹⁶

Une illustration de ces ensembles de mesures, comprenant des recommandations, des actions et des effets potentiels, est présentée concernant le cas du Kenya.¹⁷ Les trains de mesures recommandés combinent des politiques budgétaires et structurelles ainsi que des mesures de gouvernance qui favorisent simultanément la croissance, créent des emplois de qualité et renforcent l'équité tout en soutenant la viabilité budgétaire.¹⁸ L'examen des finances publiques du Kenya¹⁹ propose cinq ensembles de mesures axés sur : (1) le renforcement de la gouvernance afin de rétablir la confiance dans les pouvoirs publics ; (2) la mise en œuvre de réformes budgétaires visant à stimuler la compétitivité et la mise en œuvre de la ZLECAf ; (3) la réforme des entreprises publiques, y compris la privatisation des entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels, et l'amélioration de la gouvernance dans d'autres secteurs ; (4) la réforme des programmes de subventions inefficaces et inéquitable afin de mettre en œuvre un soutien ciblé aux pauvres ; et (5) l'utilisation des ressources budgétaires (provenant de l'impôt foncier et de la réaffectation des ressources) pour transformer les villes en pôles de production, générant des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

L'ordre de priorité proposé des réformes est essentiel pour obtenir le soutien des citoyens tout en offrant des opportunités économiques à la population et en s'attaquant simultanément aux défis budgétaires et aux vulnérabilités liées à la dette. D'après l'examen des finances publiques du Kenya, les réformes devraient être mises en œuvre dans l'ordre suivant : Premièrement, appliquer des mesures budgétaires et de gouvernance pour restaurer la crédibilité budgétaire, renforcer la confiance du public et garantir la viabilité budgétaire. Deuxièmement, déployer une combinaison de mesures budgétaires, de gouvernance et structurelles afin de favoriser une croissance axée sur la productivité, des emplois de qualité, l'équité et un espace budgétaire accru. Troisièmement, mobiliser des ressources supplémentaires pour financer de manière durable des services publics efficaces, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le tableau 3.1 résume les mesures politiques recommandées et leurs impacts simulés sur l'activité économique, les salaires réels et le ratio dette publique/PIB (Hanusch, Tudela Pye et Zikhali 2025).

16 Une augmentation de l'activité économique réduit le ratio dette/PIB et indique une amélioration de la capacité de remboursement de la dette, ce qui améliore la viabilité budgétaire.

17 La discussion présentée ici repose dans une très large mesure sur l'examen des finances publiques du Kenya (Hanusch, Tudela Pye et Zikhali 2025).

18 Pour une analyse détaillée des ensembles de mesures proposés pour soutenir la croissance et la création d'emplois, ainsi que de leurs impacts simulés sur les finances publiques et l'économie, voir Hanusch, Tudela Pye et Zikhali (2025, chapitres 4 et 5).

19 <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099052625064075957>.

Tableau 3.1 : Trains de mesures et impacts économiques potentiels au Kenya

Train de mesures budgétaires (PP)	Recommandations stratégiques	Impacts de la simulation (écart en % par rapport au scénario de référence en 2035)		
		PIB	Salaires réels	Dettes/PIB*
PP1. Des loyers aux services publics	A. Mesures anticorruption Application de la loi sur les conflits d'intérêts ; loi sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ; loi de 2024 sur les licences pour les applications numériques et les paiements électroniques de taxes ; numérisation de bout en bout pour l'octroi de licences B. Gouvernance visant à améliorer la prestation des services publics Amélioration des systèmes de gestion des finances publiques ; approbation de la loi sur l'allocation supplémentaire des gouvernements de comté ; mise en œuvre de la loi sur le compte unique du Trésor.	2.98	0.46	-11.19
PP2. D'un secteur privé conservateur à un secteur privé compétitif	A. Réformes fiscales pour la compétitivité Renforcement de la compétitivité : révision des taxes de promotion des exportations, réduction des impôts sur les sociétés (à 25 %) combinée à une augmentation de l'impôt sur les dividendes, rationalisation et réduction des exonérations de l'impôt sur les sociétés. B. Mise en œuvre de la ZLECAf et commerce multilatéral Surveiller les accords commerciaux ; constituer de meilleures équipes de négociation commerciale dotées de mandats clairs, d'une expertise technique, et définition des rôles au sein des agences gouvernementales.	1.86	1.46	-7.60
PP3. Des entreprises publiques aux entreprises privées	Cession des entreprises publiques dans les secteurs concurrentiels ; amélioration de la gouvernance d'entreprise des entreprises publiques dans les secteurs de monopole naturel ; amélioration de la transparence, des pratiques de divulgation et des rapports. Politiques structurelles complémentaires : réglementations solides en matière de concurrence et de marché avant la privatisation ; règles en matière de contrôle des fusions ; réforme des réglementations qui restreignent l'entrée sur le marché, faussent les principaux marchés et favorisent les entreprises publiques.	0.96	1.23	-5.47
PP4. Passer de la subvention de la consommation au soutien aux populations pauvres	A. Réformer les subventions à la consommation inefficaces Réforme de la TVA (supprimer les exonérations accordées aux ménages pauvres pour les biens à faible consommation) ; taxes d'accise sur les externalités environnementales et sanitaires (alcool, tabac et boissons sucrées). B. Supprimer les distorsions pour limiter les effets négatifs sur la demande Régler les factures en attente, financer leur paiement par une augmentation des taxes à la consommation. C. Soutenir les pauvres et renforcer la sécurité alimentaire Interventions en matière de sécurité alimentaire ; améliorer le ciblage des subventions aux intrants (y compris les engrais) ; mesures de protection sociale.	-0.11	-0.43	-5.88
PP5. Des villes de consommation aux pôles de production	A. Des revenus fonciers pour renforcer Nairobi en tant que pôle de production Tirer parti des impôts fonciers pour réduire les effets de distorsion sur les prix ; augmenter l'offre de logements ; réformer les recettes foncières ; investir dans les infrastructures et les transports B. Réaffecter les allocations pour stimuler le tourisme privé à Naivasha Recycler 25 % des économies réalisées sur le budget des déplacements publics pour mobiliser des financements privés afin de favoriser le tourisme ; investir dans Naivasha en tant que pôle touristique, en mettant l'accent sur l'écotourisme.	1.23	1.16	-1.33

Source : Hanusch, Tudela Pye et Zikhali 2025, chapitres 4 et 5.

Remarque : les effets individuels sont exprimés en termes annuels et les effets combinés sont calculés pour 2035. Les chiffres du PIB et des salaires réels indiquent l'écart par rapport à un scénario de dérapage budgétaire, tandis que les chiffres de la dette publique expriment la variation en points de pourcentage du ratio dette/PIB. ZLECAf = Zone de libre-échange continentale africaine ; IBS = Impôt sur le bénéfice des sociétés ; PIB = Produit intérieur brut ; EP = Entreprises publiques ; TVA = Taxe sur la valeur ajoutée.

Appendice A : Tableaux macroéconomiques

Tableau A.1 : Croissance du PIB réel à prix constants (%) et Indice des prix à la consommation, variation annuelle

	Croissance du PIB réel à prix constants (%)						Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)					
	2010-19	2023	2024e	2025f	2026f	2027f	2010-19	2023	2024e	2025f	2026f	2027f
Angola	2.5	1.3	4.4	2.3	2.6	2.8	17.0	13.6	28.2	20.4	14.7	12.6
Burundi	2.2	2.7	3.9	4.6	4.9	5.5	7.0	27.1	20.2	39.1	31.3	24.5
Bénin	4.8	6.4	7.5	7.3	7.0	7.0	1.3	2.8	1.2	1.3	1.4	1.4
Burkina Faso	6.0	3.0	4.8	4.7	4.9	5.1	0.2	0.7	4.2	2.7	2.5	2.0
Botswana	4.7	3.2	-3.0	-3.0	2.3	3.8	4.8	5.1	2.8	3.5	6.0	6.0
République centrafricaine	-0.2	0.7	1.5	2.7	3.0	3.1	4.5	3.0	1.5	3.5	3.0	2.9
Côte d'Ivoire	7.5	6.5	6.0	6.3	6.4	6.5	1.4	4.4	3.5	1.3	1.3	1.3
Cameroun	4.3	3.2	3.5	3.7	3.7	3.9	1.9	7.4	4.5	3.7	3.2	3.0
Congo, Dem. Rep.	6.2	8.6	6.5	5.1	5.1	5.3	12.9	19.9	17.7	8.9	7.5	7.0
Congo, Rép.	1.3	1.9	2.6	2.9	3.2	3.0	2.3	4.3	3.8	4.0	3.8	3.8
Comores	3.1	3.0	3.3	3.4	3.7	3.8	1.7	8.5	5.0	3.8	3.3	3.0
Cabo Verde	2.9	4.8	7.2	5.4	5.2	5.0	1.3	3.7	1.0	1.8	2.0	2.0
Erythrée	5.2	2.6	2.9	3.2	3.5	3.6	3.3	6.4	4.1	3.9	3.8	3.7
Éthiopie	9.8	7.2	8.1	7.2	7.1	7.7	13.5	32.6	26.7	16.6	12.0	9.2
Gabon	4.1	2.4	3.4	3.1	3.7	4.1	1.9	3.6	1.2	1.4	2.2	2.1
Ghana	6.7	3.1	5.7	4.3	4.6	4.8	11.3	39.2	22.9	15.4	9.4	8.0
Guinée	6.1	5.5	5.4	7.5	9.3	11.6	11.8	7.8	5.1	2.9	3.0	3.0
Gambie	2.9	5.0	5.3	5.7	5.5	5.3	6.1	16.9	11.7	9.0	6.5	5.0
Guinée-Bissau	4.2	4.5	4.8	5.1	5.2	5.2	1.4	7.2	3.7	2.5	2.0	2.0
Guinée équatoriale	-3.3	-5.1	0.9	-1.6	0.4	1.0	3.0	2.4	3.4	2.9	2.9	2.7
Kenya	5.0	5.7	4.7	4.5	4.9	5.0	7.1	7.7	4.5	5.0	5.0	5.0
Libéria	3.1	4.7	4.0	4.6	5.4	5.6	12.0	10.1	8.3	10.7	8.0	6.8
Lesotho	1.6	1.8	2.9	1.3	0.7	1.1	4.9	6.4	6.1	4.5	5.0	5.1
Madagascar	3.0	4.2	4.2	4.0	4.0	4.4	7.3	9.9	7.6	8.5	8.1	7.7
Mali	4.4	3.5	4.0	4.9	5.0	5.0	0.3	2.1	3.2	3.6	3.2	3.0
Mozambique	5.7	5.5	2.1	1.8	3.0	3.5	6.8	4.3	3.2	4.0	4.0	4.5
Mauritanie	4.1	6.8	6.3	5.3	5.4	5.9	2.0	5.0	2.5	2.5	3.6	3.8
Maurice	3.8	5.0	4.7	3.0	3.4	3.4	3.0	7.0	3.6	3.6	3.6	3.5
Malawi	4.4	1.9	1.7	1.9	2.6	3.1	16.1	28.7	32.3	29.5	25.6	20.5
Namibie	3.1	4.4	4.0	3.1	3.5	3.8	5.2	5.9	4.2	3.7	4.1	4.5
Niger	6.2	2.0	10.3	6.5	6.7	6.6	0.7	3.7	9.1	4.2	3.2	2.0
Nigéria	3.5	3.3	4.1	4.2	4.4	4.4	11.8	24.7	33.2	23.8	19.5	15.8
Rwanda	7.2	8.2	8.9	7.1	7.5	7.4	3.7	15.4	5.2	7.0	4.7	5.0
Soudan	-0.9	-29.4	-14.0	6.1	5.1	3.7	32.1	65.8	170.0	101.0	55.0	35.0
Sénégal	4.8	4.3	6.1	6.4	4.1	4.3	1.1	5.9	0.8	2.0	2.0	2.0
Sierra Leone	4.6	5.7	4.4	4.3	4.4	4.6	9.9	47.7	28.4	9.3	8.5	9.7
Sud Soudan	-5.8	-1.3	-7.2	-23.8	48.8	0.8	92.8*	18.0	35.0	182.6	20.8	6.7
Sao Tomé et Príncipe	3.4	0.4	1.1	2.5	4.0	3.5	8.5	21.1	14.4	10.0	7.5	6.0
Eswatini	3.1	3.5	3.0	4.2	3.8	2.9	5.7	5.0	4.0	3.5	4.2	4.5
Seychelles	6.1	2.3	2.9	3.2	3.2	3.4	2.7	-1.0	0.3	1.0	2.0	2.6
Tchad	4.1	4.1	3.5	3.4	3.7	4.1	1.5	4.1	5.7	4.1	3.6	3.1
Togo	5.4	6.4	5.3	5.0	5.4	5.6	1.4	5.3	2.9	2.3	2.1	2.0
Tanzanie	6.3	5.1	5.5	6.0	6.2	6.5	7.1	3.8	3.1	3.4	3.7	4.0
Ouganda	5.4	5.3	6.1	6.3	6.4	9.8	6.2	8.8	3.2	3.7	3.5	3.5
Afrique du Sud	1.7	0.8	0.5	0.9	1.2	1.2	5.2	6.0	4.4	3.5	4.0	4.6
Zambie	4.9	5.4	4.0	5.8	6.4	6.5	8.8	10.9	15.0	12.5	8.0	8.0
Zimbabwe	6.1	5.3	1.7	6.0	4.6	3.6	62.0	667.4	736.1	84.9	16.9	8.0

Source : Estimations des services de la Banque Mondiale. Note : e = estimé ; f = prévision ; PIB = Produit Intérieur Brut.

* Pour le Soudan du Sud, ce chiffre correspond à la moyenne calculée entre 2011 et 2019.

Tableau A.2 : Solde budgétaire (% du PIB) et Dette des administrations publiques (% du PIB)

	Solde budgétaire (% du PIB)						Dette des administrations publiques (% du PIB)					
	2010-19	2023	2024e	2025f	2026f	2027f	2010-19	2023	2024e	2025f	2026f	2027f
Angola	-0.2	1.1	-1.0	-2.3	-2.8	-2.7	50.6	70.6	59.3	62.6	63.1	63.0
Burundi	-3.3	-9.3	-6.5	-5.2	-4.9	-4.5	41.2	68.4	69.1	67.4	64.7	62.6
Bénin	-1.8	-4.1	-3.0	-2.9	-2.8	-2.8	29.0	54.5	53.4	51.7	49.9	49.7
Burkina Faso	-3.3	-6.8	-5.8	-4.7	-4.3	-3.9	35.1	56.8	57.2	55.6	54.8	54.3
Botswana	-1.3	-4.2	-8.0	-7.7	-7.2	-6.3	24.1	22.5	29.4	35.5	38.3	40.0
République centrafricaine	-1.2	-3.6	-4.9	-2.5	-1.9	-1.4	44.6	58.2	60.5	57.3	52.1	47.0
Côte d'Ivoire	-2.2	-5.2	-4.0	-3.0	-3.0	-3.0	31.3	58.5	60.4	56.8	55.6	53.8
Cameroun	-2.7	-0.6	-1.4	-1.9	-1.7	-1.5	28.9	42.3	43.4	44.4	43.0	42.9
Congo, Dem. Rep.	NA	-2.3	-1.7	-2.3	-1.9	-1.8	24.9	27.4	22.8	23.5	23.8	24.1
Congo, Rép.	2.7	3.6	2.7	3.0	3.4	3.9	57.4	96.0	93.5	89.2	83.9	78.3
Comores	0.9	-1.2	-3.6	-3.9	-3.3	-3.0	19.4	34.8	33.7	36.5	37.9	38.7
Cabo Verde	-5.5	-0.3	-1.1	-1.7	-2.0	-0.6	98.4	116.9	110.9	104.9	100.5	95.0
Erythrée	-1.9	-4.8	-4.8	-4.3	-4.1	-4.0	193.2	219.4	211.8	202.2	190.3	176.8
Éthiopie	-2.5	-2.7	-2.1	-1.6	-1.7	-1.8	28.5	25.1	22.3	29.5	31.5	32.8
Gabon	0.3	1.9	2.4	-2.8	-4.1	-5.1	40.1	71.5	74.7	74.9	81.6	79.5
Ghana	-4.4	-2.1	-7.6	-2.8	-2.0	-1.8	45.5	78.9	70.5	66.0	62.3	59.5
Guinée	-3.7	-3.9	-4.8	-4.6	-4.5	-4.5	42.6	41.4	43.5	44.2	44.3	44.4
Gambie	-4.8	-3.6	-3.9	-1.4	-1.3	-0.8	67.6	78.1	74.4	71.3	63.0	58.0
Guinée-Bissau	-2.6	-8.2	-7.3	-4.9	-4.0	-3.0	52.6	79.4	82.2	78.5	76.3	74.0
Guinée équatoriale	-3.1	2.4	-0.6	-1.1	-1.3	-2.5	23.7	38.5	36.9	37.0	38.4	40.2
Kenya	-6.6	-6.3	-6.3	-5.8	-5.0	-4.9	51.1	70.4	72.8	74.1	75.4	77.0
Libéria	-11.1	-7.1	-2.0	-1.8	-3.2	-2.3	30.4	57.8	57.2	55.9	55.6	54.8
Lesotho	-3.3	5.7	7.2	3.4	3.0	2.6	41.7	60.7	53.0	50.5	50.1	47.5
Madagascar	-1.7	-4.2	-3.3	-4.0	-4.1	-3.7	36.8	52.7	51.3	53.2	54.2	54.5
Mali	-2.7	-3.9	-2.9	-3.3	-3.1	-3.0	30.9	53.3	52.6	52.9	52.0	51.0
Mozambique	-3.6	-1.6	-6.1	-6.2	-4.6	-3.4	74.4	90.6	89.7	97.0	96.1	95.5
Mauritanie	-0.1	-2.4	-1.2	-0.9	-1.1	-1.4	50.2	48.7	47.0	43.0	43.0	42.8
Maurice	-3.0	-5.3	-8.4	-8.2	-5.8	-4.3	60.0	79.6	86.9	86.7	84.2	82.3
Malawi	-2.9	-12.8	-9.2	-12.5	-13.3	-12.7	28.2	83.4	90.9	90.7	87.3	85.9
Namibie	-5.6	-2.4	-3.9	-5.3	-4.5	-4.0	38.9	69.4	70.3	68.7	68.4	67.1
Niger	-3.1	-4.4	-4.3	-3.2	-3.1	-3.0	27.9	54.7	46.8	44.0	42.9	42.6
Nigéria	-2.0	-4.2	-2.3	-2.6	-2.8	-2.7	17.0	37.0	42.9	39.8	41.2	40.9
Rwanda	-4.1	-5.0	-6.9	-4.6	-4.0	-3.3	35.5	72.3	78.7	84.7	86.3	86.3
Soudan	-4.2	-3.8	-4.1	-3.6	-3.1	-2.6	113.8	167.3	148.1	138.6	123.2	104.1
Sénégal	-4.9	-14.8	-13.4	-7.8	-5.9	-3.9	47.2	111.0	122.7	112.5	111.9	109.2
Sierra Leone	-3.1	-4.8	-5.6	-4.2	-3.7	-3.8	30.9	46.2	48.9	45.6	44.9	42.3
Sud Soudan	-3.1	3.3	-4.9	-1.3	-3.2	-3.7	34.9	39.5	44.4	41.3	28.0	24.0
Sao Tomé et Príncipe	-7.0	-2.1	0.3	1.3	2.4	3.8	87.7	49.8	43.6	33.5	29.7	27.0
Eswatini	-4.6	-1.4	-1.3	-3.7	-3.8	-3.0	30.5	39.9	40.5	43.7	44.6	44.3
Seychelles	1.1	-1.2	0.1	-1.7	-1.3	-0.3	64.1	57.3	59.4	61.2	61.8	60.4
Tchad	-1.9	-1.2	-1.9	-1.5	-3.0	-2.7	22.5	32.3	32.8	33.2	34.3	34.7
Togo	-3.6	-6.6	-6.4	-3.5	-3.0	-3.0	48.5	68.6	72.2	70.4	67.6	65.9
Tanzanie	-3.0	-4.1	-3.1	-3.5	-3.4	-3.2	34.5	46.0	51.1	50.6	49.7	48.1
Ouganda	-3.4	-5.5	-4.7	-6.1	-6.2	-5.3	25.2	47.4	46.6	51.3	52.8	51.9
Afrique du Sud	-3.6	-5.4	-5.7	-6.4	-5.5	-5.3	43.5	73.9	77.0	78.2	79.3	79.7
Zambie	-6.7	-4.5	-1.9	-1.7	-1.5	-0.5	49.8	133.4	98.1	90.7	79.0	68.7
Zimbabwe	-1.7	-5.1	0.5	-3.1	-2.8	-2.7	31.2	76.5	71.1	64.6	59.0	56.7

Source : Estimations des services de la Banque Mondiale. Note : e = estimé ; f = prévision ; PIB = Produit Intérieur Brut.

Remarque : Les chiffres du solde global de la RDC sont rapportés sur une base de trésorerie (% du PIB).

Appendice B : Classification des pays

Tableau B.1 : Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Guinée Équatoriale	Guinée	Bénin	Gambie
Gabon	Libéria	Burkina Faso	Ghana
Nigeria	Mauritanie	Cabo Verde	Guinée-Bissau
République du Congo	Niger	Cameroun	Mali
Tchad	Sierra Leone	République centrafricaine	Sénégal
		Côte d'Ivoire	Togo

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse présentée dans ce rapport reflète cette situation. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut. Les termes « pays riches en ressources » et « pays abondants en ressources » ont été utilisés de manière interchangeable tout au long du document.

Tableau B.2 : Afrique de l'Est et australe

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Angola	Botswana	Burundi	Mozambique
Soudan du Sud	République Démocratique du Congo	Comores	Rwanda
	Namibie	Érythrée	São Tomé et Príncipe
	Afrique du Sud	Eswatini	Seychelles
	Zambie	Éthiopie	Somalia
		Kenya	Soudan
		Lesotho	Tanzanie
		Madagascar	Ouganda
		Malawi	Zimbabwe
		Maurice	

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse dans ce rapport reflète cette configuration. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut. Les termes « pays riches en ressources » et « pays abondants en ressources » ont été utilisés de manière interchangeable tout au long du document.

Références

- Abdel Jelil, M., S. Adhikari, Q.-T. Do, H. Kaila, F. Marzo, O. Nsababera, G. Seshan et M. Shrestha. 2025. *Migration : le potentiel inexploité de l'Afrique*. Africa Development Forum Series. Washington, DC : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/42534>.
- Acemoglu, D., et J. A. Robinson. 2019. "Rents and Economic Development: The Perspective of Why Nations Fail". *Public Choice* 181 (1): 13-28.
- Acemoglu, D., F. A. Gallego et J. A. Robinson. 2014. "Institutions, Human Capital, and Development." *Annual Review of Economics* 6 (1): 875-912.
- Acemoglu, D., S. Johnson et J. A. Robinson. 2001. "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation". *American Economic Review* 91 (5): 1369-1401.
- Acharya, V. V., T. Eisert, C. Eufinger et C. Hirsch. 2019. "Whatever It Takes: The Real Effects of Unconventional Monetary Policy". *Review of Financial Studies* 32 (9): 3366-3411.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2022. "The Role of Critical World Energy." Minerals in Clean Energy Transitions. Rapport spécial sur les perspectives énergétiques mondiales. AIE, Paris.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2025. "Global Critical Minerals Outlook 2025." AIE, Paris. <https://iea.blob.core.windows.net/assets/ef5e9b70-3374-4caa-ba9d-19c72253bfc4/GlobalCriticalMineralsOutlook2025.pdf>.
- Apeti, A. E. et E. D. Edoh. 2023. "Tax Revenue and Mobile Money in Developing Countries." *Journal of Development Economics* 163: 103014.
- Asher, S., et P. Novosad. 2020. "Rural Roads and Local Economic Development." *American Economic Review* 110 (3): 797-823.
- Bachas, P., R. N. F. Jaef et A. Jensen. 2019. "Size-Dependent Tax Enforcement and Compliance: Global Evidence and Aggregate Implications." *Journal of Development Economics* 140: 203-22.
- Bah, E. H. M., I. Faye et Z. F. Geh. 2018. *Housing Market Dynamics in Africa*. Springer Nature.
- Bahia, K., P. Castells, G. Cruz, T. Masaki, C. Rodríguez-Castelán, V. Sanfelice. 2023. "Mobile Broadband, Poverty, and Labor Outcomes in Tanzania." *Revue économique de la Banque mondiale* 37 (2) : 235-56.
- Bahia, K., P. Castells, G. Cruz, T. Masaki, X. Pedrós, T. Pfitze, C. Rodríguez-Castelán et H. Winkler. 2024. "The Welfare Effects of Mobile Broadband Internet: Evidence from Nigeria." *Journal of Development Economics* 170: 103314.
- Bandiera, O., A. Elsayed, A. Smurra et C. Zipfel. 2022. "Young Adults and Labor Markets in Africa." *Journal of Economic Perspectives* 36 (1): 81-100.
- Banerjee, P. et S. Dutta. 2022. "The Effect of Political Risk on Investment Decisions." *Economics Letters* 212: 110301.
- Banque mondiale. 2019. *Digging Beneath the Surface: An Exploration of the Net Benefits of Mining in Southern Africa*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2020. "Creating Markets in Guinea: Generating Diversified Growth in a Resource-Rich Environment." Country Private Sector Diagnostic. Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2023a. *Africa's Pulse, n° 28, octobre 2023 : Créer de la croissance pour tous grâce à de meilleurs emplois*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2023b. *Africa's Resource Future. Harnessing Natural Resources for Economic Transformation during the Low-Carbon Transition*. Africa Development Forum. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2024a. *Achieving Sustainable and Inclusive ASM: A Renewed Framework for World Bank Engagement*. Washington, DC : Banque mondiale. <https://www.worldbank.org/en/topic/extractiveindustries/publication/asm-report>.
- Banque mondiale. 2024 b. *Africa's Pulse, n° 29, avril 2024 : Lutter contre les inégalités pour revitaliser la croissance et réduire la pauvreté en Afrique*. Washington, DC : Banque mondiale.

- Banque mondiale. 2024c. *Manuel des dépenses fiscales*. Macroéconomie, commerce et investissement. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2024 d. *Libérer le pouvoir de la longévité alliée à une bonne santé : évolution démographique, maladies non transmissibles et capital humain*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2024e. *Rapport sur le développement dans le monde 2024 : La trappe du revenu intermédiaire*. Washington, DC : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/41919>.
- Banque mondiale. 2024f. "Zambia." Country Private Sector Diagnostic. Groupe de la Banque mondiale. Washington, DC.
- Banque mondiale. 2025a. *Achieving Sustainable and Inclusive Artisanal and Small-Scale Mining (ASM): A Renewed Framework for World Bank Engagement*. Washington, DC : Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099091624103523072>.
- Banque mondiale. 2025 b. *Le défi mondial de l'emploi*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2025c. "How an Urban Program in Ethiopia Delivered More than a Million Jobs." Article vedette. Banque mondiale, Washington, DC. <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2025/09/02/ethiopia-urban-institutional-and-infrastructure-development-program>.
- Banque mondiale. 2025d. "In a Nutshell: Agri-processing Adds Value to Côte d'Ivoire's Cashew Industry." Jobs Outcome Story. Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2025e. *Des emplois pour le développement*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2025f. *Parités de pouvoir d'achat et taille des économies mondiales : résultats du Programme de comparaison internationale 2021*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2025g. *Repositioning Zambia to Leverage Energy Transition Minerals for Economic Transformation. A Roadmap*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2025 h. "Tourism Watch." Rapport trimestriel, édition de juin 2025. Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. À paraître. *Digital Skills for Africa: How to Empower a Growing Workforce for More and Better Jobs*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Barrett, C., T. Reardon, J. Swinnen et D. Zilberman. 2022. "Agri-Food Value Chain Revolutions in Low- and Middle-Income Countries." *Journal of Economic Literature* 60: 1316-77.
- Bassi, V., J. H. Lee, A. Peter, T. Porzio, R. Sen et E. Tugume. 2023. "Self-Employment within the Firm." Document de travail n°31740, Bureau national de recherche économique, Cambridge, MA.
- Begazo, T., M. Blimpo et M. Dutz. 2023. *Digital Africa: Technological Transformation for Jobs*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Bhargava, A. et F. Docquier. 2008. "HIV Pandemic, Medical Brain Drain, and Economic Development in Sub-Saharan Africa." *Revue économique de la Banque mondiale* 22 (2) : 345-66. <https://doi.org/10.1093/wber/lhn005>.
- Bhorat, H., et T. Köhler. 2025. "Watts Happening to Work? The Labour Market Effects of South Africa's Electricity Crisis." *Energy Economics* 142: 108119.
- Binder, C., E. Ozturk et X. S. Sheng. 2025. "The Effects of Inflation Uncertainty on Firms and the Macroeconomy." *Journal of International Money and Finance* 151: 103239.
- Breza, E. et S. Kaur. 2025. "Labor Markets in Developing Countries." *Annual Review of Economics* 17.
- CAHF (Centre pour le financement du logement abordable en Afrique). 2023. *Le financement du logement en Afrique : un examen des marchés du financement du logement en Afrique*. Annuaire 2023. Johannesburg, Afrique du Sud : CAHF.
- Caldara, D., M. Iacoviello, P. Molligo, A. Prestipino et A. Raffo. 2020. "The Economic Effects of Trade Policy Uncertainty." *Journal of Monetary Economics* 109: 38-59.
- Calderon, C., A. Dabalen et A. Qu. 2025. "The Changing Landscape of Africa's Growth." Document de travail de recherche sur les politiques 11028, Banque mondiale, Washington, DC.

- Canen, N. et L. Wantchekon. 2022. "Political Distortions, State Capture, and Economic Development in Africa." *Journal of Economic Perspectives* 36 (1): 101-24.
- Chege, L. W., I. Omondi et C. Tanner. 2023. "SMEs Disrupt Food Systems in Kenya Using Innovation and Smart Technologies: Twiga Foods Case Study." CGSpace, CGIAR, Wageningen, Pays-Bas.
- Cherif, R., S. Dhungana, X. Fang, J. Gonzalez-Garcia, M. Mendes, Y. Yang, M. Yenice et J. E. Yoon. 2020. "Concurrence, compétitivité et croissance en Afrique subsaharienne." Document de travail WP/20/30, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Christiaensen, L. et Y. Todo. 2014. "Poverty Reduction during the Rural-Urban Transformation—The Role of the Missing Middle." *World Development* 63: 43-58.
- Cisse, A. 2025. "The Value of Grid Reliability: Evidence from a Natural Experiment in Senegal." Toulouse School of Economics, France.
- Clemens, M. A., et G. Pettersson. 2008. "New Data on African Health Professionals Abroad." *Human Resources for Health* 6 (1): 1. <https://doi.org/10.1186/1478-4491-6-1>.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2020. *Rapport 2020 sur le développement économique en Afrique : Lutter contre les flux financiers illicites pour le développement durable en Afrique*. New York : Nations Unies.
- Cobham, A. 2014. « Les impacts des flux financiers illicites sur la paix et la sécurité en Afrique. » Document de travail, Forum de haut niveau de Tana sur la paix et la sécurité en Afrique, Addis-Abeba, Éthiopie. https://www.africaportal.org/documents/12549/IFFs_and_Security_1.pdf.
- Cole, M. A., R. J. Elliott, G. Occhiali et E. Strobl. 2018. "Power Outages and Firm Performance in Sub-Saharan Africa." *Journal of Development Economics* 134: 150-59.
- Collin, M. 2020. "Illicit Financial Flows: Concepts, Measurement, and Evidence." *World Bank Research Observer* 35: 44-86.
- Colonnelli, E., M. Cruz, M. Pereira-Lopez, T. Porzio et C. Zhao. 2024. "Startups in Africa". International Growth Center, Londres.
- Corden, W. M. et J. P. Neary. 1982. "Booming Sector and De-industrialisation in a Small Open Economy." *Economic Journal* 92 (368): 825-48.
- Crawford, L., et H. Dempster. 2024. "UK Recruitment of Nigerian Nurses Can Be Win-Win." Article de blog, Centre pour le développement mondial, 19 février 2024. <https://www.cgdev.org/blog/uk-recruitment-nigerian-nurses-can-be-win-win>.
- Cruz, M. 2024. *Digital Opportunities in African Businesses*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Cruz, M., M. A. Dutz et C. Rodríguez-Castelán. 2022. *Digital Senegal for Inclusive Growth: Technological Transformation for Better and More Jobs*. Washington, DC : Banque mondiale.
- CSIS (Center for Strategic and International Studies). 2025. "Underexplored and Undervalued: Addressing Africa's Mineral Exploration Gap." CSIS, Washington, DC. <https://www.csis.org/analysis/underexplored-and-undervalued-addressing-africas-mineral-exploration-gap>.
- Cust, J., A. Rivera Ballesteros et A. G. Zeufack. 2022. "The Dog That Didn't Bark: The Missed Opportunity of Africa's Resource Boom." Document de travail de recherche sur les politiques 10120, Banque mondiale, Washington, DC.
- Dappe, M. H. et M. Lebrand. 2024. "Infrastructure and Structural Change in Africa." *Revue économique de la Banque mondiale* 38 (3) : 483-513.
- David, A. C., et C. E. Gonçalves. 2019. *In Search of Lost Time: Examining the Duration of Sudden Stops in Capital Flows*. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- Deininger, K., R. Awasthi et W. McCluskey. 2021. "Improving Property Tax Collection in Africa: Technological Opportunities and Regulatory Changes." Background paper for the Africa Regional Land Flagship Report, Banque mondiale, Washington, DC.
- Dillon, A., J. Friedman et P. Serneels. 2021. "Health Information, Treatment, and Worker Productivity." *Journal of the European Economic Association* 19 (2): 1077-1115.

- Dinkelman, Taryn, and L. Rachel Ngai. "Time use and gender in Africa in times of structural transformation." *Journal of Economic Perspectives* 36, no. 1 (2022): 57-80.
- Echandi, R., M. Maliszewska et V. Steenbergen. 2022. *Tirer le meilleur parti de la zone de libre-échange continentale africaine*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Economist Intelligence Unit. 2022. *Business Environment at a Glance*. Londres : Economist Corporate Network.
- Fang, X., S. Kothari, C. McLoughlin et M. Yenice. 2020. *The Economic Consequences of Conflict in Sub-Saharan Africa*. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- FAOSTAT. *Indicateurs de l'emploi*. Rome, Italie : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- Feenstra, R. C., R. Inklaar et M. P. Timmer. 2015. "The Next Generation of the Penn World Table." *American Economic Review* 105 (10): 3150-82. www.ggdc.net/pwt.
- Fernandes, A. M., A. Forero, H. Maemir et A. Mattoo. 2023. "Are Trade Preferences a Panacea? The Export Impact of the African Growth and Opportunity Act." *World Development* 162: 1-20. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2022.106114>.
- Fields, G. S., T. H. Gindling, K. Sen, M. Danquah et S. Schotte. 2023. *The Job Ladder: Transforming Informal Work and Livelihoods in Developing Countries*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Filmer, D., H. Fu et L. López-Calva. 2025. "Further Strengthening How We Measure Global Poverty." Blogs de la Banque mondiale, Opinions, 25 juin 2025, <https://blogs.worldbank.org/en/voices/further-strengthening-how-we-measure-global-poverty>.
- Fiorini, M. et M. Sanfilippo. 2022. "Roads and Jobs in Ethiopia." *Revue économique de la Banque mondiale* 36 (4) : 999-1020.
- Forum économique mondial. 2025. "Travel and Tourism at a Turning Point: Principles for Transformative Growth." Cologny, Suisse.
- Franklin, S. 2018. "Location, Search Costs and Youth Unemployment: Experimental Evidence from Transport Subsidies." *Economic Journal* 128 (614): 2353-79.
- Gallego, F. A., et J. A. Tessada. 2012. "Sudden Stops, Financial Frictions, and Labor Market Flows: Evidence from Latin America." *Journal of Development Economics* 97 (2): 257-68.
- Gardner, D., et J. Pienaar. 2019. "Benchmarking Housing Construction Costs Across Africa". Centre pour le financement du logement abordable en Afrique, Johannesburg, Afrique du Sud. <https://sportsclubbies.co.za/cahf/app/uploads/Benchmarking-Housing-Construction-Costs-Across-Africa-FINAL-19-May-2019.pdf>.
- Goldfarb, A., et C. Tucker. 2019. "Digital Economics." *Journal of Economic Literature* 57 (1): 3-43.
- Gollin, D., D. Lagakos et M. Waugh. 2014. "The Agricultural Productivity Gap". *Quarterly Journal of Economics* 129: 939-93.
- Goyal, A., et J. Nash. 2017. "Reaping Richer Returns, Preliminary Overview: Public Spending Priorities for African Agriculture Productivity Growth." Banque mondiale, Washington DC.
- Graff, T. 2024. "Spatial Inefficiencies in Africa's Trade Network." *Journal of Development Economics* 171: 103319.
- Grossman, G. M., et E. Oberfield. 2022. "The Elusive Explanation for the Declining Labor Share." *Annual Review of Economics* 14: 93-124.
- Groupe de la Banque mondiale. 2019. "Creating Markets in Kenya." Country Private Sector Diagnostic. Banque mondiale, Washington, DC.
- Groupe de la Banque mondiale. 2020. "Creating Markets in Côte d'Ivoire." Country Private Sector Diagnostic. Banque mondiale, Washington, DC.
- GSMA. 2024. "GSMA Innovation Fund Start-ups: Hello Tractor." GSMA, Londres.
- Guo, F., J. Li et M. Li. 2021. "The Sudden Stops of Debt-Led Capital Inflows, Credit Crunch, and Exchange Rate Regimes." *Review of Development Economics* 25 (2): 956-77.

- Hanusch, M., J. F. Tudela Pye et P. Zikhali. 2025. *Beyond the Budget: Fiscal Policy for Growth and Jobs—A Public Finance Review for Kenya*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.
- Hanushek, E. A. et L. Woessmann. 2010. "Education and Economic Growth." *Economics of Education* 60 (67): 1.
- Harding, T., et A. J. Venables. 2016. "The Implications of Natural Resource Exports for Nonresource Trade." *Revue économique du FMI* 64 (2): 268-302.
- Hilson, G. 2009. "Small-Scale Mining, Poverty and Economic Development in Sub-Saharan Africa: An Overview." *Resources Policy* 34 (1-2): 1-5.
- Hilson, G. 2016. "Farming, Small-Scale Mining and Rural Livelihoods in Sub-Saharan Africa: A Critical Overview." *Extractive Industries and Society* 3 (2): 547-63.
- Hilson, G., et J. McQuilken. 2014. "Four Decades of Support for Artisanal and Small-Scale Mining in Sub-Saharan Africa: A Critical Review." *Extractive Industries and Society* 1 (1): 104-18.
- Hjort, J., et J. Poulsen. 2019. "The Arrival of Fast Internet and Employment in Africa." *American Economic Review* 109 (3): 1032-79.
- Hoffmaister, A., J. Roldós et P. Wickham. 1998. "Macroeconomic Fluctuations in Sub-Saharan Africa." *Documents des services du FMI* 45 (1): 132-60.
- Houngbonon, G. V., J. T. Mensah et N. Traore. 2022. "The Impact of Internet Access on Innovation and Entrepreneurship in Africa." Document de travail de recherche sur les politiques 9945, Banque mondiale, Washington, DC.
- IGF (Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable). 2023. « Les femmes et la mine du futur ». Institut international du développement durable, Winnipeg, Manitoba, Canada.
- ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives). 2025. « Rapports des pays participants ». ITIE, Oslo, Norvège (consulté le 18 août 2025), <https://eiti.org/countries>.
- Kassa, W., H. Edjigu et S. Hakobyan. 2025. "Uncertainty in Preferential Trade Agreements: Impact of the African Growth and Opportunity Act (AGOA) Suspension on Exports." *Journal of African Economies*. <https://doi.org/10.1093/jae/ejae033>.
- Keen, M. et J. Slemrod. 2017. "Optimal Tax Administration." *Journal of Public Economics* 152: 133-42.
- Klapper, L. et I. Love. 2016. "The Impact of Business Environment Reforms on New Registrations of Limited Liability Companies." *Revue économique de la Banque mondiale* 30 (2) : 332-53.
- Klapper, L., A. Lewin et J. M. Q. Delgado. 2011. "The Impact of the Business Environment on the Business Creation Process." In *Entrepreneurship and Economic Development*, édité par W. Naudé, 108–23). Londres : Palgrave Macmillan UK.
- Kose, A., et R. Riezman. 2001. "Trade Shocks and Macroeconomic Fluctuations in Africa." *Journal of Development Economics* 65 (1): 55-80.
- Krueger, A. B., et M. Lindahl. 2001. "Education for Growth: Why and for Whom? *Journal of Economic Literature* 39 (4): 1101-36.
- Leone, F., R. Macchiavello et T. Reed. 2025. "The High and Falling Price of Cement in Africa." *American Economic Journal: Applied Economics* 17 (2): 1-40.
- Luttmer, E. F. et M. Singhal. 2014. "Tax Morale." *Journal of Economic Perspectives* 28 (4): 149-68.
- Mackenzie, O. K., A. Jansen et K. Siebrits. 2022. "Assessing the Efficiency of Tax Administration in Africa." *Studies in Economics and Econometrics* 46 (4): 301-15.
- Mandon, P., V. Nossek et D. Sandjong Tomi. 2025. "Stuck in a Fragility Trap: The Case of the Central African Republic Civil War." *Defence and Peace Economics* 36 (4): 435-68.
- Martin, L. A., S. Nataraj et A. E. Harrison. 2017. "In with the Big, out with the Small: Removing Small-Scale Reservations in India." *American Economic Review* 107 (2): 354-86.
- Mensah, J. T. 2024. "Jobs! Electricity Shortages and Unemployment in Africa." *Journal of Development Economics* 167 (2024): 103231.

- Mensah, J. T., et N. Traore. 2024. "Infrastructure Quality and FDI Inflows: Evidence from the Arrival of High-Speed Internet in Africa." *Revue économique de la Banque mondiale* 38 (1) : 1-23.
- Ndayikeza, M. A. 2021. "Government Expenditure and Longevity of African Leaders." *Scientific African* 13: e00929.
- Norman, J. 2020. "How Twiga Foods Reduces the Price of Food in Nairobi Using Technology." *How We Made It in Africa*, 12 juillet.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2025. "Cuts in Official Development Assistance: OECD Projections for 2025 and the Near Term." *Notes d'orientation de l'OCDE*, juin. Paris : OCDE.
- Okpala, D., N. Mutizwa-Mangiza et I. Moisseev. 2006. « Financer le logement urbain : Rapport mondial des Nations Unies sur les établissements humains ». *Global Urban Development Magazine* 2 (1).
- Okunogbe, O. 2021. "Becoming Legible to the State: The Role of Information and Collection Capacity on Taxation." Document de travail de recherche sur les politiques 9852, Banque mondiale, Washington, DC.
- Okunogbe, O. et F. Santoro. 2023. "Increasing Tax Collection in African Countries: The Role of Information Technology." *Journal of African Economies* 32: i57–i83.
- Okunogbe, O., et G. Tourek. 2024. "How Can Lower-Income Countries Collect More Taxes? The Role of Technology, Tax Agents, and Politics." *Journal of Economic Perspectives* 38 (1): 81-106.
- Omoshoro-Jones, O. S., et L. Bonga-Bonga. 2020. "The Emergence of Regional Business Cycle in Africa—A Reality or Myth? A Bayesian Dynamic Factor Model Analysis." *World Economy* 43 (1): 239-73.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2021. *The State of the Health Workforce in the WHO African Region, 2021*. Brazzaville, République du Congo : Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2024. "Bilateral Agreements on Health Worker Migration and Mobility: Maximizing Health System Benefits and Safeguarding Health Workforce Rights and Welfare through Fair and Ethical International Recruitment." OMS, Genève.
- ONU Tourisme. 2025. *Tableau de bord de données d'ONU Tourisme*. Madrid : Organisation mondiale du tourisme (consulté le 7 septembre 2025), <https://www.untourism.int/tourism-data/un-tourism-tourism-dashboard>.
- ONU-Habitat. 2019. "The Global Housing Affordability Challenge: A More Comprehensive Understanding of the Housing Sector." Urban Data Digest. ONU-Habitat, Nairobi, Kenya. https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/06/urban_data_digest_the_global_housing_affordability_challenge.pdf.
- Persson, T., et G. Tabellini. 2009. "Democratic Capital: The Nexus of Political and Economic Change." *American Economic Journal: Macroeconomics* 1 (2): 88-126.
- Pilling, D. 2023. "Why Small Is Not Beautiful When It Comes to Development." *Financial Times*, 2 novembre <https://www.ft.com/content/90b13a05-0d91-4aac-9faf-738900c1389c>.
- Reardon, T., L. Liverpool-Tasie, B. Belton, M. Dolislager, B. Minten, B. Popkin et R. Vos. 2024. "African Domestic Supply Booms in Value Chains of Fruits, Vegetables, Animal Products Fueled by Spontaneous Clusters of SMEs." *Applied Economic Perspectives and Policy* 46: 390-413.
- Santoro, F. et L. Rossel. 2025. "From Identification to Stronger Tax Administration: Can Digital IDs Deliver?" Blog, Centre international pour la fiscalité et le développement, 16 avril 2025. <https://www.ictd.ac/blog/identification-stronger-tax-administration-digital-ids/>.
- Sinha, N., G. Inchauste et A. Narayan. 2024. *Leveling the Playing Field: Addressing Structural Inequalities to Accelerate Poverty Reduction in Africa*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Stoevska, V. 2025. "Empowering Africa's Youth: The Need for More Vocational Training and On-the-Job Learning." Blog Stat de l'OIT, 11 août 2025. <https://ilostat.ilo.org/blog/empowering-africas-youth-the-need-for-more-vocational-training-and-on-the-job-learning/>.
- The Growth Lab at Harvard University. 2019. "Growth Projections and Complexity Rankings." Université Harvard, Cambridge, MA. <https://doi.org/10.7910/DVN/XTAQMC>.

- Thomson, H., et M. Pettigrew, 2005. "Is Housing Improvement a Potential Health Strategy? Health Evidence Network Report." Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, Copenhague.
- Wainer, A. 2021. "Taxing Property in Africa: A Tool for Progressive Fiscal Recovery." Tax Notes, 14 juin. Centre international pour la fiscalité et le développement, Brighton, Royaume-Uni. <https://www.taxnotes.com/featured-analysis/taxing-property-africa-tool-progressive-fiscal-recovery/2021/06/11/76ks6#sec-1>.
- Whitaker, M., et S. Kolavalli. 2006. "Floriculture in Kenya." In *Technology, Adaptation, and Exports: How Some Developing Countries Got It Right*, edited by Vandana Chandra, 335–67. Washington, DC : Banque mondiale.
- Wier, L. S. et G. Zucman. 2022. "Global Profit Shifting, 1975-2019." Document de travail n°30637, Bureau national de recherche économique, Cambridge, MA.
- World Travel and Tourism Council. 2025 b. "Research Hub." World Travel and Tourism Council, Londres (consulté le 7 septembre 2025), <https://researchhub.wttc.org/>.
- World Travel and Tourism Council. 2025a. "Environmental & Social Research: 2024 Update." Conseil mondial du voyage et du tourisme, Londres.
- Yi, J., S. Jiang, D. Tran, M. Gomez, P. Canning, J. Bloem et C. Barrett. 2025. "Agri-Food Value Chain Employment and Compensation Adjust with Structural Transformation." *Nature Food* 1–13.

**RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE**

<https://www.banquemondiale.org/africaspulse>